LAM
Généralement nuageux. Maximum à Québec : 40. Aperçu pour demain : ensoleillé avec périodes nuageuses

L'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE

EDITION GENERALE

56e ANNEE — No 16,904 — QUEBEC — MERCREDI 30 OCTOBRE 1963 — 5 CENTS LE NUMERO

SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT
JANV 64

La scène parlementaire

M. Léon Balcer, homme d'Etat

(Par JEAN-MARC POLIQUIN)



Ottawa. — A l'impasse créé par la très habile motion Caouette, M. Léon Balcer a trouvé une élégante issue qui satisfait cinq partis fédéraux et l'ensemble des Canadiens.

La motion Caouette reprochait au gouvernement Pearson d'avoir accepté servilement l'entreposage d'armes nucléaires sur le territoire de l'Etat du Québec, malgré les protestations énergiques des autorités civiles et municipales du Québec, des sociétés nationales et des clubs sociaux, des unions ouvrières et agricoles, ainsi que des députés fédéraux du Québec de quelque parti qu'ils soient.

Voter pour la motion Caouette, c'était admettre implicitement que le Québec peut exercer une sorte de droit de veto en matière de défense nationale. C'était insinuer que le Québec peut se ficher des impératifs de la sécurité du continent Nord-Américain. C'était céder à la surenchère séparatiste. C'était marcher avec les extrémistes de l'indépendantisme.

Voter contre la motion Caouette. C'était nier le fait que la majorité des Canadiens français s'opposent aux armes nucléaires. C'était se mettre à dos des vingtaine de conseils municipaux, de sections de sociétés Saint-Jean-Baptiste, de cercles d'entraide sociale, etc.

Deux heures avant le vote d'hier soir sur la motion Caouette, j'avais eu le temps de recueillir l'opinion des courriéristes parlementaires les plus expérimentés. Ils estimaient que la survie du gouvernement n'était pas en danger parce que les conservateurs allaient s'absenter du vote en grand nombre, "détaler comme des lièvres".

A 8 h. hier soir, dans les quinze minutes qui restaient avant le vote, M. Léon Balcer, député conservateur de Trois-Rivières, a mis fin au suspense par un discours fracassant qui donnait la mesure de ses ressources de jugement.

Il aurait pu invoquer divers principes: l'opportunité ou l'inopportunité des armes nucléaires, l'à propos de la stabilité gouvernementale ou le prétendu devoir qu'a l'Opposition de renverser le Gouvernement sous n'importe quel prétexte, les accommodements que les Communes peuvent ou doivent prendre avec l'opinion des groupements intermédiaires, etc .

M. Balcer a pris une tactique à la fois plus spectaculaire, plus intelligente et plus sûre. Il a attaqué M. Caouette de front. Il s'est jeté tout droit sur l'essentiel en évoquant le thème de l'unité nationale.

Les cyniques, ces paresseux intellectuels, — car pour être cynique, on n'a pas besoin de chercher à voir juste, on n'a qu'à s'arranger pour voir petit, — diront que le député de Trois-Rivières faisait du pathos, pinçait la corde patriotique, pour sauver le salaire annuel de $18,000 d'au moins 150 députés tremblotants.

Ceux qui lisent tout le discours de M. Balcer, qui replacent ses paroles dans leur contexte politique, qui se rappellent que les Libéraux, deux minutes après avoir été engueulés par le député soudain fougueux, l'applaudissaient cordialement à plusieurs reprises, ceux-là s'inclinent devant son coup de maitre.

M. Balcer a saisi l'occasion donnée par une motion à relents séparatistes pour donner une leçon d'unité nationale. Il a dit, en somme: un député qui se fait élire au parlement du Canada doit avoir la cohésion de nos dix provinces comme préoccupation souveraine. C'est foncièrement aux députés élus aux diverses assemblées législatives qu'il incombe de se soucier au premier chef de l'autonomie provinciale.

En quinze minutes, M. Léon Balcer a repris sa place, celle de premier lieutenant de M. Diefenbaker dans l'ensemble du Canada. Les Libéraux et les créditistes chercheront à l'en déloger. C'est régulier; ainsi le veulent les règles des luttes partisanes en démocratie. M. Balcer a tout de même choisi au bon moment de parler en homme d'Etat sensible aux valeurs de la Confédération.

Motion sur l'entreposage d'armes nucléaires

M. Pearson passe à travers

Deux votes, plusieurs divisions dans l'opposition

OTTAWA (P.C.) — Le gouvernement minoritaire de M. Lester B. Pearson a survécu à deux votes hier par suite de divisions a sein de l'opposition, parfois appuyé par les conservateurs et quelques néo-démocrates, les thompsonistes et les caouettistes.

Lors d'un premier sous-amendement mis au vote, proposé par M. Caouette, les libéraux ont gardé le pouvoir par 210 votes contre seulement 27. Le deuxième amendement, proposé par M. Churchill, les libéraux ont encore maintenu leur emprise par 155 votes contre 85, seuls les conservateurs votant en faveur de l'amendement de M. Churchill.

M. Caouette demandait qu'il n'y ait pas d'armes nucléaire entreposées dans "l'Etat du Québec" alors que les conservateurs se prononçaient contre l'entreposage d'armes nucléaires "partout au Canada".

Dans son plaidoyer, le porte-parole conservateur, M. Léon Balcer, député de Trois-Rivières, a dit que le "sous-amendement était illogique en soutenant que les créditistes étaient opposés aux armes nucléaires au Québec seulement".

"Si le sous-amendement était adopté, dit M. Balcer, cela signifierait que la Chambre se prononce en faveur de l'entreposage d'armes nucléaires ailleurs au Canada. Or, les conservateurs sont contre l'entreposage d'armes nucléaires au Canada d'un océan à l'autre. Nous sommes contre avant, durant et après les élections".

AMENDEMENT SEPARATISTE

"Les caouettistes proposent un sous-amendement illogique qui n'a pour but que de maintenir le gouvernement au pouvoir. C'est un amendement séparatiste de la part de gens qui prétendent ne pas l'être. S'il était adopté, ce serait un accroc irréparable à l'unité nationale. Nous ne sommes pas élus pour diviser le Canada mais pour travailler à son unité".

A ce moment, M. Caouette est intervenu pour accuser M. Balcer d'interpréter malhonnêtement le sous-amendement qu'il avait proposé, mais il a été rappelé à l'ordre par le président de la Chambre.

Et M. Balcer a poursuivi : "Je suis ici pour m'intéresser à tout le Canada. Le Québec sera fort si le Canada est fort, et vice versa".

A 8 h. 15, le président a interrompu le député de Trois-Rivières et mis le sous-amendement au vote, avec le résultat que l'on connait, de même que l'amendement de M. Churchill.

Terminant le discours qu'il avait commencé lundi soir, le député créditiste de Lapointe, M. Gilles Grégoire, a soutenu que les Bomarcs et les Voodoos n'étaient qu'un semblant de défense et qu'ils compromettaient le rôle du Canada en tant qu'agent de paix.

Il a souligné que les libéraux n'avaient pas trouvé que le gouvernement conservateur avait conclu d'entente nucléaire.



Visite du comte de Selkirk

● Le comte de Selkirk a rendu visite au premier ministre, M. Lester B. Pearson, à droite, au cours de son séjour à Ottawa. Lord Selkirk, qui vient de quitté le poste de Commissaire général de l'Asie du Sud-est, visite des amis et des parents au Canada, avant de rentrer en Angleterre. (Téléphoto UPI)

Enquête sur les agissements du démocrate Robert Baker

WASHINGTON. (Reuter). Une commission sénatoriale d'enquête a commencé l'examen de l'activité d'affaires de M. Robert Baker, ancien secrétaire du goupe démocrate au Sénat.

M. Robert Baker a démissionné il y a quelques semaines, à la suite d'allégations selon lesquelles il aurait fait jouer son influence pour favoriser l'installation de distributeurs automatiques dans certaines grandes usines de guerre. Certains journaux ont associé son nom à celui de Mme Ellen Rometsch, jeune femme allemande d'une grande beauté dont on a dit qu'elle aurait eu de nombreux amis dans les milieux politiques et même à la Maison Blanche, et ont parlé d'une "affaire Profumo américaine".

Toutefois, le sénateur démocrate Everett Jordan, président de la commission, a déclaré à la presse à l'issue de la réunion qu'il n'avait pas été question de Mme Rometsch. La commission se réunira à nouveau le premier novembre.

Droits civiques

Le projet de loi Kennedy a été adopté

WASHINGTON (Reuter) — Un nouveau projet de loi prévoyant l'extension des droits civiques des Noirs a été adopté hier par la commission judiciaire de la Chambre des représentants des Etats-Unis par 23 voix contre 11.

Le nouveau projet porte sur l'extension du droit de vote aux Noirs, la déségrégation scolaire, l'instauration d'un service de relations entre les deux communautés et la suspension des crédits fédéraux pour les travaux où est pratiquée la discrimination raciale.



..., une victoire

On pense qu'il s'écoulera un peu plus de deux semaines avant que le projet puisse être déposé à la Chambre pour le vote final.

Dans un communiqué diffusé mardi soir, le président Kennedy s'est félicité de l'attitude de la commission judiciaire.

Grâce au vote d'aujourd'hui, a-t-il déclaré, le projet pourra peut-être entrer en application cette année. Il "fournira aux hommes de bonne volonté dans toutes les villes de notre pays les bases nécessaires pour travailler ensemble à résoudre leurs problèmes raciaux dans le respect de la loi et la justice".

Le président a également rendu hommage aux dirigeants démocrates et républicains "qui ont su oublier leurs conflits politiques afin de régler une crise nationale urgente".

L'effort fiscal des commissions scolaires

Le Conseil des ministres est fermement décidé à normaliser l'impôt foncier pour fins scolaires afin que, partout dans le Québec, l'effort des contribuables soit comparable.

"L'effort fiscal déterminé pour chaque commission scolaire n'est pas un taux de taxe imposé par le gouvernement; il constitue simplement l'effort raisonnable que doit consentir une commission scolaire avant de solliciter, du gouvernement, l'approbation d'un budget déficitaire", a déclaré le ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, hier.

C'est par esprit de justice, dit encore le ministre, que le gouvernement a adopté une méthode qui rendra équitable et équivalent l'effort fiscal de toutes les commissions scolaires, en tenant compte des différences entre les milieux urbains et les milieux ruraux.

M. Lajoie précise que le Conseil des ministres a ainsi donné suite à la recommandation du Comité d'étude des budgets des commissions scolaires.

Le Comité, après avoir analysé l'état actuel de la fiscalité scolaire, a établi les quatre points suivants : a) les taux d'imposition foncière sont très disparates d'une municipalité à l'autre et, d'autre part, l'évaluation actuelle varie entre 10% et 90% de la valeur marchande dts biens fonciers imposables; b) le principe d'équité suivant est acceptable pour l'ensemble de la province : toutes les commissions scolaires doivent au moins faire un effort équivalent sur le plan de l'impôt foncier; c) la réévaluation technique étant irréalisable à court terme, il est nécessaire d'utiliser une autre base pour corriger ces disparités; d) les indices de richesse foncière et d'effort fiscal foncier réel, calculés par le Bureau de la planification du ministère de la Jeunesse sont établis de façon à fournir une base équitable pour la normalisation de l'impôt foncier, au niveau urbain et au niveau rural.

Méthode

Le Comité d'études a adopté la méthode des indices expérimentée depuis longtemps dans plusieurs états américains. On a pu ainsi évaluer, à l'aide de techniques statistiques, non pas la richesse foncière réelle, en valeur absolue, mais des valeurs qui sont comparables, d'une municipalité à l'autre et qui réflètent la richesse foncière relative de chacune.

Ainsi, on choisit certains facteurs de richesse des municipalités, comme les loyers, les revenus par chef de famille salarié, etc. et on en détermine les valeurs moyennes pour chaque commission scolaire. Cette méthode permet de placer les commissions scolaires dans une échelle de richesse relative qui indique, non pas la valeur de la richesse de chacune mais la proportion de sa richesse en comparaison avec les autres.

Et grâce à cette échelle de richesse relative, on a pu constituer une échelle de l'effort fiscal en comparant les revenus de la taxe scolaire avec les indices de richesse.

"Si toutes les commissions scolaires doivent consentir un effort équivalent, les commissions les plus riches doivent percevoir les montants les plus élevés en taxes scolaires, et les plus pauvres les montants les moins élevés", dit M. Lajoie

Rural et urbain

A la suite de l'expérience acquise, le Comité d'études a choisi deux types d'indices ou de valeurs, l'un pour les municipalités rurales, l'autre pour les municipalités urbaines.

Pour les milieux urbains, on a groupé quatre types de facteurs de la richesse des commissions scolaires, soit : le loyer mensuel, la valeur moyenne des nouveaux permis de construction par unité de logement, le revenu par chef de famille salarié et la valeur médiane du logement occupé par son propriétaire.

Pour les milieux ruraux, on a groupé trois types de facteurs, soit : le revenu par chef de famille salarié, la valeur des ventes par ferme et la valeur de terres et bâtiments par ferme.

Niveau

C'est ainsi, après avoir déterminé des indices qui permettent de comparer les efforts fiscaux des commissions scolaires en fonction, à la fois, de l'évaluation foncière et du taux de l'imposition, que le Comité d'étude a pu établir quel est le niveau d'effort normalisé que toutes les commissions scolaires du Québec devraient consentir pour se trouver sur un pied d'égalité.



	PAGES
Page sociale	8
Concile	14
Sports	16-17
Finance	18-19
Cinéma	21
Programme TV	21
Nouvelles étrangères	22

La France lancera un singe dans l'espace

PARIS (Reuter) — Après le rat "Hector" et le chat "Félix" la France a maintenant l'intention de lancer un singe dans l'espace, a annoncé hier le Centre d'études et de recherches médicales astronautiques — CERMA.

Le centre a précisé qu'un certain nombre de ces animaux se trouvent déjà à son siège de Paris en vue de la sélection de l'un d'eux pour son lancement l'année prochaine.

Cette expérience constituera la troisième phase du programme français d'expériences biophysiologiques dans l'espace. Elle a pour but l'étude des réactions musculaires et nerveuses en état d'apesanteur.

Dans les milieux autorisés du CERMA on déclare que la fusée "Véronique", utilisée pour les expériences antérieures faites avec des rats et un chat, est trop petite pour transporter un singe. On espère pouvoir employer la fusée "Topaze" dont les essais à la base d'Hammaguir ont été couronnés de succès.

Le FBI arrête quatre espions

1 ingénieur, 1 chauffeur et 2 secrétaires russes à l'ONU

WASHINGTON (Reuter) — Un ingénieur américain et un chauffeur employé par une organisation commerciale soviétique ont été arrêtés sous accusation d'espionnage, a annoncé hier soir à Washington le Bureau d'enquête fédéral.

Les deux hommes ont été arrêtés dans un parc à voitures non loin d'une gare, à Englewood, dans le New Jersey.

Deux employés de la mission soviétique à l'ONU sont également détenus, a annoncé le Bureau d'enquête fédéral FBI.

L'identité des deux personnes arrêtées a été révélée. Il s'agit de John William Butenko, administrateur et contrôleur employé par la Corporation Internationale d'Electricité et d'Igor Ivanov, de New York, employé comme chauffeur par la firme commerciale soviétique "Amtorg". Butenko est âgé de 38 ans et Ivanov de 33 ans.

Le FBI a précisé que les accusations contre les deux hommes avaient trait à des documents et divers renseignements relatifs à un contrat de l'Armée de l'air dont s'occupait la Corporation Internationale d'Electricité de Paramus, dans le New Jersey.

M. Edgar Hoover, directeur du FBI a annoncé que Butenko et Ivanov avaient été arrêtés en début de soirée à l'issue d'une rencontre secrète qu'ils venaient d'avoir dans le parc à voitures de la gare.

Butenko aurait eu accès à des secrets d'une grande importance étant donné ses fonctions.

M. Hoover a déclaré que Butenko avait également rencontré Gleb Pavlov, attaché à la mission soviétique à l'ONU, qui a également été détenu, ainsi que Yuri Romashin, troisième secrétaire de la mission soviétique à l'ONU qui se trouvait dans les parages et faisait le guet.

Le FBI a annoncé que Pavlov et Romashin seraient détenus jusqu'à ce que leur statut diplomatique puisse être établi.

Le FBI a également déposé une plainte, affirmant que le 21 avril dernier Butenko avait également rencontré Pavlov. Des agents du FBI avaient à l'époque assisté à cette rencontre.

A cette occasion Pavlov, Ivanov et un certain Vladimir Olenev, fonctionnaire soviétique, se seraient rendus en un lieu proche de Norwood dans le New Jersey. Olenev et Ivanov seraient allés dans un restaurant proche tandis que Pavlov rencontrait Butenko.

Le FBI affirme que de nombreuses rencontres similaires ont eu lieu depuis avril dernier, auxquelles participaient Butenko, Pavlov, Olenev, Ivanov et Romashin.

L'aide aux municipalités

Québec signe l'entente fédérale-provinciale

OTTAWA. (P.C.) — Le ministre des Finances a fait savoir hier que le Québec avait signé une entente fédérale-provinciale au sujet de l'aide aux municipalités.

M. Gordon a fait cette déclaration en réponse à une question de M. Théogène Ricard (PC—St-Hyacinthe-Bagot).

"L'accord a été signé et est en route vers Ottawa", a dit le ministre.

M. Ricard a demandé si cette entente donnait aux fonctionnaires fédéraux accès aux livres du Québec et si la province avait protesté contre cette intrusion.

M. Gordon a repris que l'entente donnait ce pouvoir à Ottawa afin d'inspecter les projets mis de l'avant, et que si Québec avait cru bon de signer l'entente il n'y avait certes pas eu de protestations.

Approbation des budgets ou planification démocratique

Le ministre de la Jeunesse, M. Paul-Gerin Lajoie dit que la méthode d'approbation des budgets scolaires appliquée cette année a été mise au point par le Comité d'étude des budgets des commissions scolaires créé au début de juin 1963.

Cet organisme, rattaché au Service des finances scolaires du ministèreé se compose de trois représentants de la Fédération des commissions scolaires catholiques, de deux représentants de la Corporation des instituteurs catholiques et d'un représentant de chacune des organisations suivantes: l'Association des directeurs d'études, la "Quebec Association of Protestant School Boards", la "Quebec Association of Protestant School Administrators" et la "Quebec Association of Protestant Teachers". Le Comité comprend également quatre représentants du ministère de la Jeunesse.

Le ministre a rappelé à ce sujet que son ministère était la cible de bien des critiques de la part des gens qui ne comprennent pas l'augmentation des dépenses et qui ne comprennent pas que le ministère arrive à exiger l'augmentation du taux de la taxe avant d'approuver les budgets.

(Autres nouvelles en page 13)

La construction des deux réservoirs d'eau de la cité de Lauzon est terminée

Les deux réservoirs d'eau construits pour le compte de la Cité de Lauzon sont terminés. C'est ce que nous avons appris alors que les officiers municipaux répondaient à une interpellation de l'échevin Raoul Samson.

Il ne reste que quelques travaux aux lignes d'adduction avant de mettre réservoirs et extensions au réseau d'aqueduc en service.

Le réservoir en métal érigé au nord de la route trans-Canada par la Maison Jacques Turgeon est complètement terminé, il est accepté par les ingénieurs de la ville, il ne reste plus qu'un certificat d'acceptation de la ville à émettre.

Quant au réservoir en béton construit par la maison Thériault & Béland, il alimente déjà une partie du réseau municipal à même ses 3,200,000 gallons. C'est dire que dans les deux cas, la construction répond aux exigences de l'art, que les travaux sont en conformité avec les plans et devis préparés par le bureau d'ingénieurs de M. Georges Demers.

L'inauguration officielle aura vraisemblablement lieu cet automne, la date n'a cependant pas encore été fixée, mais elle sera probablement annoncée d'ici peu.

Avec des facilités accrues dans son service de distribution d'eau, les contribuables n'auront plus à craindre de pénurie de précieux liquide durant les périodes de sécheresse, mais ce qui est encore plus important, la Cité de Lauzon sera en mesure d'alimenter toutes les nouvelles industries qui seraient intéressées à s'établir dans son territoire. C'est un atout précieux que les administrateurs ne manqueront pas de faire valoir dans leurs démarches pour industrialiser le territoire de la ville.

Objectif atteint à Charny

A Charny, la Fédération des Oeuvres a dépassé son objectif de $3,300.10. Le résultat définitif montre que la campagne a rapporté une somme de $3,306.10. Comme les années passées, Charny a par conséquent fait preuve de générosité en faveur des 44 oeuvres soutenues par la Fédération.

La Campagne locale était sous la direction de monsieur Raymond Laliberté qui remercie ses collaborateurs et toute la population pour le magnifique résultat obtenu.

Une surprise aux aveugles du comté de Lévis



● Mlle Jeannette Beaulieu, directrice de l'éducation du club Jeanne - d'Arc des aveugles de Lévis avait invité M. Jean Béliveau à une soirée mensuelle des aveugles du comté. C'est une coutume maintenant établie d'inviter diverses personnalités dont la présence aux réunions est goûtée par tous les handicapés de la vue. Le 17 juin dernier, c'était au tour du Grand Jean d'être de la fête. Chaque aveugle a pu lui serrer la main, causer avec ce grand athlète, le questionner et passer deux heures avec lui. Il est permis de conclure que le grand numéro 4 du club Canadien s'est amusé ferme lui aussi puisqu'à la fin de la soirée, il nous quittait en nous promettant une surprise. Les semaines et mêmes les mois se sont écoulés sans qu'on entende parler de Jean Béliveau. Nous avait-il oublié ? Mais voici que le 14 octobre, un samedi soir au Forum de Montréal, ce fameux centre enfilait son premier but de la saison 1963-64. Il a réclamé la rondelle et pourtant il ne venait pas d'atteindre un record ni un chiffre spécial. C'est qu'il avait promis aux aveugles du comté de Lévis qu'il leur enverrait en souvenir de son agréable soirée du 17 juin, la rondelle avec laquelle il compterait son premier but; deux jours plus tard, le président du Club Jeanne d'Arc, M. Cléophas Proulx, recevait chez-lui, un colis contenant la rondelle et un message d'amitié. Les aveugles sont sensibles aux marques d'attention; un grand sportif l'a compris. Lundi le 28 octobre, la rondelle était remise officiellement en présence des membres du club à M. Cléophas Proulx, président, par M. Guy Bélanger, du service des relations extérieures de la brasserie Molson.

l'Action

"L'ACTION" est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau for Circulations.

Directeur du journal : Louis-Philippe Roy
Rédacteur en chef : Lorenzo Paré
Directeur de l'Information : Jacques Revelin
Chef du service des nouvelles : Rosaire Tremblay
Directeur de la publicité : Louis-Philippe Vézina
Gérant du tirage : Joseph-R. Delisle

"L'ACTION" est imprimé et édité par la Compagnie de publication L'Action Sociale Limitée 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Le ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.



Eau médicinale gazeuse aromatisée au citron ! C'est un purgatif effervescent dont le goût est absolument semblable à celui de la limonade. Exigez-la de votre pharmacien.
Agent général pour le Canada : J.-Alfred Ouimet, Montréal.

SPECIAUX D'OCTOBRE

BOUDIN "LAFLEUR" 29¢ lb — Epargnez 10

TÊTE FROMAGÉE "LAFLEUR" Contenant plastique de lb 29¢ — Epargnez 10

Alphonse Lafleur Ltée

En vente chez votre épicier-boucher

Une commission des universités

Le ministre de la Jeunesse a déclaré qu'il faut songer à la planification des opérations courantes de l'ensemble de l'enseignement universitaire comme on a, depuis trois ans, commencé à planifier les investissements.

A son avis, ceci ne pourra se réaliser qu'à l'aide d'un organisme provincial par lequel le gouvernement et toutes les universités pourront agir d'une façon vraiment collective.

Que cet organisme porte le nom de Commission de l'enseignement supérieur, de Commission des subventions aux universités, ou encore tout autre nom a précisé monsieur Gérin-Lajoie, il devra assurer l'action commune des universités et du gouvernement par des structures permanentes et non plus seulement par des rencontres occasionnelles.

C'est, dit-il, dans la perspective du bien global et des besoins généraux du Québec qu'il faut penser le rôle de chacune des institutions et la répartition des tâches entre elles.

Actuellement, l'étude des budgets annuels s'effectue conjointement par les Services de l'enseignement supérieur, du ministère de la Jeunesse et chacune des universités individuellement. Dans le domaine des opérations courantes, il n'existe présentement aucune coordination entre les actions des universités.

Le ministre souhaite que 1964 soit la première année de l'élaboration d'un plan collectif des opérations courantes des universités.

Si vous êtes en panne, signalez votre présence

Si un véhicule est immobilisé sur un chemin public, le conducteur est obligé par la loi, à voir que le véhicule soit suffisamment éclairé dès la tombée de la nuit. Cette précaution, souligne "Prudentia", a pour but d'avertir les autres usagers de la route de la présence d'un obstacle. Des accidents mortels ont été causés par l'inobservance de cette règle élémentaire. C'est pour cette raison que tout véhicule doit être muni de torches, lampes ou lanternes portatives donnant un signal lumineux, au cas où le système d'éclairage du véhicule ferait défaut.

Vive controverse

VANCOUVER. — (P. C.) — Le Dr R. E. Adams, directeur médical de l'Hôpital St-Joseph de Victoria, en Colombie-Britannique, a déclenché une vive controverse entre le gouvernement de cette province et les administrateurs de certains hôpitaux, en déclarant que plusieurs bébés mouraient faute de soins.

LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney



LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore



PHILOMENE — par Ernie Bushmiller



AVIS
aux résidents de
LEVIS - LAUZON
et la banlieue
Pour toutes
NOUVELLES
à publier dans
L'ACTION
S.V.P. communiquer avec
M. J.-L.-M. VERRET
6 rue Magloire - Lauzon
TEL : 837-4152

LÉVIS et la RÉGION

La lutte électorale à St-Nicolas

Propos des candidats à la mairie MM. Henri Genest et Louis Fortier

La lutte électorale à St-Nicolas est actuellement en cours, d'un côté comme de l'autre, les candidats font connaître leurs programmes, commentent celui de l'adversaire, tentent de la démolir ou de prouver comme il convient en démocratie, la supériorité de son propre programme sur celui de l'opposant, c'est ainsi que les électeurs seront appelés à faire un choix lundi prochain.

Candidat à la mairie sous la bannière du Progrès Civique, M. Henri Genest s'est exprimé comme suit lors de la mise en nomination. (Nous devons forcément résumer) "St-Nicolas est à un point tournant de son évolution, tout peut encore être tenté pour l'orienter solidement sur la voie d'un véritable progrès, sans qu'il en coûte inutilement cher à la population. Si notre ville manque ce tournant, c'est l'avenir même de notre petite ville et par conséquent l'avenir de ses contribuables qui en pâtira. Il s'agit de mettre une fois pour toutes St-Nicolas sur la carte, de l'y mettre avec honneur, et d'en faire une ville modèle dont anciens et nouveaux propriétaires seront fiers".

C'est dans cet esprit que j'ai accepté la candidature à la mairie et c'est dans cet esprit que les candidats à l'échevinage qui font équipe avec moi sous la bannière de la Ligue du Progrès Civique ont accepté de servir les intérêts de la ville et de sa population.

"J'ai bien dit intérêt de la ville et non pas les intérêts d'un clan, même si ce clan représente de gros capitaux; nous ne voulons pas que les élus de St-Nicolas soient des marionnettes manoeuvrées par des intérêts autres que le bien général de la ville, marionnettes qui dans certains cas, n'habitent même pas la ville mais qui se proposent de venir nous mener par le bout du nez, se moquer de nos règlements municipaux, avec la bénédiction d'un nouveau conseil vendu à l'avance à ces étrangers. "Nous voulons garder St-Nicolas aux gens de St-Nicolas", nous voulons un progrès qui se fasse par étapes, pour ne pas écraser nos contribuables sous le poids de nouvelles taxes-surprises, inopportunes et demesurées. Nous voulons partir du bon pied et non pas partir en peur.

Je ne veux pas que la ville se transforme en cirque, en un parc Belmont ou en centre de spéculations ou de lotissements louches qui serait un défi à notre population en même temps qu'un défi à un conseil de ville conscient de ses responsabilités.

Le programme de la Ligue est réaliste, progressif et se préoccupe des problèmes les plus urgents de l'heure : développements domiciliaires, plan directeur d'égouts, rôle d'évaluation, organisation des loisirs, mieux-être de toute la population, protection des cultivateurs, etc., etc.

Nos lecteurs prendront maintenant connaissance d'une communication de l'autre candidat à la mairie, M. Louis Fortier.

St-Nicolas, le 27 octobre, 1963.

Des circonstances incontrôlables m'ont empêché d'être présent à la mise en nomination des candidats pour l'élection du 4 novembre prochain et je viens de prendre connaissance de la déclaration de mon adversaire à cette occasion.

Je trouve malheureux de le voir s'engager sur la voie des insinuations non fondées. En effet, il a profité de l'occasion pour parler de clan, d'éminence grise, d'étranger, de développements louches, sans toutefois préciser sa pensée.

L'insinuation est une arme trop facile pour que je m'en serve. Depuis plus d'un mois que nous avons posé notre candidature, depuis plus d'un mois que nous parlons uniquement de notre programme, de ce que nous entendons faire si le verdict du peuple nous est favorable.

Voilà qu'à sa première déclaration publique, M. Genest ne trouve rien à dire si ce n'est qu'insinuer des choses qui ne sont pas fondées: et pour comble, il vient se présenter sous l'égide de la Ligue du Progrès Civique.

Dans le cas présent rien de tel.

La ligue n'a pas de président connu ! La ligue n'a jamais participé à un mouvement d'éducation politique populaire ! La ligue ne s'est jamais manifestée publiquement! La ligue n'a pas de programme politique défini! En un mot la ligue du progrès civique n'existe pas ! C'est une création tardive, on a voulu s'en faire du capital politique, sans trop savoir ce qu'elle voulait dire réellement.

Merci

Comité Central
Organisation Louis Fortier
Candidat à la Mairie.

À vendre — Divers

AUX FUTURS MARIES

VOYEZ notre ASSORTIMENT de MEUBLES

DEMANDEZ NOS PRIX UN JOLI SOUVENIR

est remis à chaque couple des futurs mariés qui nous visitent

NOREAU ELECTRIQUE LTEE

44, rue St-Louis, Lévis
Tél. : 837-9321
(4-9-13-18-23-27-11) 21 C.L.

Logements à louer

LOGEMENT à louer à St-Romuald, 4 pièces plus chambre de bain, "220", S'adresser à Tél.: 839-9423.
36748 30-10 (3 fs) 118 C.L.

STEAK DE RONDE 83
CHOPS DE BOEUF 89

STEAK HACHE 33
STEAK HACHE EXTRA MAIGRE 77

STEAK DE FILET 99
ROSBIF DE COTE 93

ROSBIF CROUPE 5 A 6 LB 95
CROUPE DESOSSEE 1 à 3 LB 99

STEAK DE SURLONGE 113
ROSBIF POINTE DE SURLONGE 105

W. E. Bégin

BACON PAQUET 1 LB 39
BACON CHOISI 1-LB 49 ½-LB 25

JAMBON COTTAGE 69
PETIT JAMBON CUIT 109

JAMBON FESSE 3 LB OU PLUS 57
PRESQUE DESOSSE DESOSSE 79

SAINDOUX CHAUDIERE 20 LB 297
PAQUET DE 1-LB 17

ROTI FILET DE PORC 59
ROTI D'EPAULE DE PORC 43

500 ST-JEAN 524-5271 — 520 DE LA SALLE 529-1331

FETE DE LA TOUSSAINT VENDREDI OUVERT TOUTE LA JOURNEE. FERME LUNDI PROCHAIN.

Prix du Maurier à Gatien Lapointe

Le poète Gatien Lapointe s'est vu décerner le prix du Maurier 1963, pour son poème "Ode du Saint-Laurent" à la soirée de clôture du salon du livre de Québec, hier soir.

Une brillante société s'attendait à ce que soit proclamé, pour la première fois depuis 1961, le prix littéraire Camille Roy, que s'étaient partagés cette année Suzanne Paradis et Yves Thériault.

Le jury composé du frère Clément Lockwell, de M. Maurice Lebel et de M. Luc Lacoursière n'a pas attribué ce prix de $1,500.

Le nom de ce prix est synonyme de recherche de l'excellence. Cette note doit pouvoir s'appliquer aux oeuvres primées, en plus de répondre à certaines conditions telles que leur présentation avant le 1er août, et leur impression ou promesse d'impression, s'il s'agit d'un manuscrit, dans la province de Québec.

Or, ou bien la note d'excellence au point de vue strictement littéraire n'a pu être accordée, ou bien les autres conditions n'ont pas été remplies.

La société du prix Camille Roy s'est demandé, après ce nouvel échec si elle ne faisait pas fausse route en exigeant des conditions trop rigides ou trop nombreuses. Mais elle tient à maintenir l'exigence de la note d'excellence chez les oeuvres qu'elle primera et par lesquelles le Canada français pourra se créer une solide renommée à l'étranger.

Les prix non décernés en 1962 et 1963 viendront s'ajouter à celui de 1964.

Les mécènes qui contribuent au prix Camille Roy sont MM. Wilbrod Bherer, A.-F. Mercier, Gabriel Gilbert et Fernand Bérubé.

Le prix du Maurier est offert aux poètes canadiens de langue française qui ont publié un recueil de poèmes durant les douze mois précédant le 1er août de l'année en cours, ou qui devaient publier avant le 31 décembre des manuscrits en nombre suffisant pour former un recueil.

Le président et gérant général de la compagnie M. Houde et Grothé, M. Henri Joly a remis un chèque de $500., à M. Lapointe.

Malhonnêteté à la Cour municipale

Les échevins vont regarder cela de près

(Par François Trépanier)

Des accusations des plus graves ont été lancées, hier, lors de la réunion du Comité administratif, contre la Cour municipale de Québec. L'échevin du quartier St-Roch, M. Gérard Moisan, a dit que certains officiers de la Cour municipale sont malhonnêtes et qu'il est temps de procéder à un nettoyage en règle. L'échevin Isidore Deschênes, du quartier Limoilou-Ouest, a affirmé, de son côté, que la Cour municipale a perdu plus d'un million de dollars en cinq ans. Il n'a pas précisé toutefois de quelle façon.

assez duré", a dit M. Moisan.

Au sujet des personnes qui sont prêtes à fournir des renseignements, M. Moisan a demandé qu'elles soient protégées de façon é ce qu'il n'y ait pas de menaces de proférées.

L'échevin Deschenes a demandé par ailleurs que le vérificateur en chef de la Cité, que le greffier de la Cour municipale, que l'assistant-greffier et tous les employés de la Cour ainsi que le chef de Police soient présents mardi prochain à la réunion.

Ces deux déclarations ont été faites, hier, alors que les membres du Comité administratif s'apprêtaient à étudier une demande d'augmentation de personnel à la Cour municipale. L ademande n'a pas été étudiée, les échevins ayant décidé de tenir une réunion spéciale mercredi prochain au cours de laquelle tout le dossier "Cour municipale" sera étudié.

C'est à la demande de l'échevin Moisan que les membres du Conseil de ville ont décidé de tenir une réunion spéciale la semaine prochaine.

M. Moisan a dit qu'il a obtenu de nouveaux renseignements sur la Cour municipale et qu'il est en mesure d'apporter des preuves maintenant de malhonnêteté.

"C'est le temps de nettoyer la place", a dit M. Moisan. Je possède les noms de certains employés qui sont prêts à témoigner et je veux que l'on marche".

"L'avenir de plusieurs jeunes gens est en jeu. La situation a dépassé les bornes. Quand c'est rendu qu'un chef de département s'aperçoit qu'un de ses employés est trop honnête, on le pousse dans le coin.Ca



Prêt d'honneur de la SSJB

● La campagne de souscription du prêt d'honneur de la Société St-Jean-Baptiste aura lieu dimanche prochain, 3 novembre, dans les municipalités hors du Québec métropolitain alors que les étudiants passeront par les portes du Québec et de sa banlieue mardi soir, 5 novembre. En utilisant le crédit, la Société St-Jean-Baptiste a exprimé la possibilité de décupler les prêts aux étudiants. Ainsi, en amassant une somme de $50.000 cette année, la SSJB pourrait distribuer jusqu'à $250,000. Sur notre photo nous voyons M. Jacques Beaumont, représentant des étudiants dans l'exécutif de la campagne de souscription, M. Gilbert Rhéaume, président actif, M. Robert De-Coster, président des noms spéciaux et M. Roland Drolet, chargé de la vente populaire des stylos qui seront l'emblème de la campagne.

L'échevin Lamontagne

"Repenser l'administration et le fonctionnarisme de la cité"

(Par François TREPANIER)

L'échevin Gilles Lamontagne du parti Progrès civique a déclaré, hier, que la ville de Québec sera bientôt en banqueroute et sûrement en tutelle si ses administrateurs municipaux faillissent à leur tâche et oublient de voir les problèmes urgents pour mieux s'endormir dans le confort de l'oisiveté.

Le représentant du quartier Montcalm au Conseil de ville a fait cette déclaration alors qu'il prononçait une causerie devant les membres du club Rotary de Québec.

"Notre ville est à un tournant de son expansion et de son développement", a dit M. Lamontagne. "Tout ira bien si nous prenons la bonne direction au bon moment".

"Il importe, a ajouté M. Lamontagne, d'être éveillé aux problèmes et aux solutions envisagées, d'être vigilants à l'égard des ententes et des engagements, d'être debouts face aux décisions à prendre au moment où les pouvoirs supérieurs se montrent sympathiques envers notre ville".

En rapport avec l'administration qui dirige la Cité de Québec depuis dix ans, l'échevin Lamontagne a fait remarquer que "certains se défendront en faisant valoir que depuis dix ans la dette de la ville n'a pas augmenté et que durant la même période plusieurs travaux de capital ont été réalisés. "Fort bien", a dit M. Lamontagne. Personne ne discute là-dessus. Mais, à mon avis, il ne faut pas juger les hommes publics sur ce qu'ils n'ont pas oublié de faire mais sur ce qu'ils ont pensé de faire. Et, si on examine aujourd'hui le bilan de notre ville, on est forcé, je crois, d'admettre qu'il y a eu chez nos dirigeants municipaux à la fois un manque d'imagination et un manque d'audace".

"Notre administration municipale est le fruit de l'improvisation systématique. Il n'existe pas, pour les grands problèmes de l'heure de notre cité, de plan d'ensemble prévoyant étape par étape la trajectoire complète de la réforme à faire. Ici et là, on prend des décisions mais elles restent isolées de sorte qu'on a un nombre incalculable de petits projets mais qui ne se raccrochent pas à une ossature, à une épine dorsale de base.

"Une planification s'impose. Il importe que le développement de notre ville soit prévu à l'avance et que chaque domaine soit coordonné avec les autres. Ceci parce que la raison le demande et parce que l'économie l'exige. Quand on fait repeinturer l'intérieur de sa maison, on fait réparer le plâtre avant, pas après. C'est aussi simple que cela et pourtant pour certains cela semble une difficulté insurmontable, ce qui prouve qu'on ne peut prendre des décisions claires et précises quand sa propre pensée est embrouillée".

L'échevin Lamontagne a fait savoir par ailleurs qu'une politique de raison et de logique demeurera impossible tant que le système administratif de la Cité et le système du fonctionnarisme ne seront pas réformés.

"C'est à ces deux conditions, un système administratif rajeuni et un fonctionnarisme sérieux que l'administration municipale pourra traduire dans les faits l'audace qui doit animer son programme et la vision qui doit animer ses dirigeants".

Sa conférence déplait à messieurs les échevins

(Par François TREPANIER)

L'échevin Jos. Matte du quartier St-Roch a adressé différents reproches, hier, à l'échevin Gilles Lamontagne du Progrès civique en réponse aux déclarations faites par ce dernier devant le Club Rotary.

M. Matte a dit tout d'abord que si M. Lamontagne avait pris ses responsabilités en tant que membre du Comité de Régie du Palais Montcalm, les danseuses des Grands Ballets Canadiens n'auraient pas salli leurs chaussons sur la scène du Palais Montcalm en fin de semaine dernière.

Il a ajouté que M. Lamontagne a également fait perdre de l'argent à la Cité en prenant des procédures devant la Cour Supérieure pour faire amender un règlement au sujet des heures de fermeture des magasins. M. Lamontagne est propriétaire du magasin Korker Shop.

M. Matte a fait ces déclarations en prenant connaissance de la causerie de M. Lamontagne critiquant l'administration municipale.

"Lorsque les enfant veulent montrer quoi faire aux parents et aux grands'parents, ils s'accrochent les pieds", a dit M. Matte en commentant ses propres remarques.

En réponse aux remarques de M. Matte, l'échevin Lamontagne a esquissé un magnifique sourire en ce qui concerne les "chaussons" des danseuses de ballet et a ajouté quant à son action qu'il est permis à tout citoyen d'ester en justice

L'échevin Matte n'a pas été le seul membre du Conseil à commenter la causerie de M. Lamontagne.

Le maire Hamel a fait remarquer de son côté, que ceux qui se trouvent dans l'opposition ont toujours dit que le gouvernement est en faillite. "Il n'y a rien de nouveau là-dedans. Ca fait 40 ans que je suis en politique. Donc, il n'y a pas lieu de s'énerver", a dit M. Hamel.

Le maire Hamel a par ailleurs qualifié de "déplacée" une déclaration faite par M. Lamontagne récemment, déclaration qualifiant de cirque le Conseil municipal.

L'échevin Isidore Deschenes du quartier Limoilou-Ouest a pour sa part demandé à M. Lamontagne qui fait preuve d'oisiveté dans l'administration municipale depuis dix ans. "Si je suis visé, j'aimerait bien à le savoir", a dit M. Deschenes.

En réponse à cette question, M. Lamontagne a dit que les lecteurs des journaux le savent et font les distinctions qui s'imposent.

L'échevin Emilien Boissinot du quartier St-Jean-Baptiste a dit de son côté que le linge sale devrait être lavé en famille.

A cela, l'échevin Gérard Moisan a rétorqué que lorsqu'il n'y a pas moyen de se servir de la machine à laver familiale, hé bien, il y a lieu de se servir des journaux pour pousser les choses.

Enfin, un membre du Progrès civique, l'échevin Jos. Coulombe du quartier Limoilou-Est s'est porté à la défense de M. Lamontagne en ce qui concerne les chaussons. "J'ai été voir les ballets", a dit M. Coulombe et je n'ai pas vu de poussière sur la scène du Palais Montcalm".

Voilà tout ce qui a été dit au cours du débat sur la déclaration de M. Lamontagne devant le Club Rotary.



L'ACFAS en congrès

● Au cours d'une conférence de presse tenue hier, les journalistes ont été mis au courant des derniers détails concernant le 31e congrès de l'ACFAS, qui aura lieu à Québec les 1er, 2 et 3 novembre à la faculté des Sciences de l'Université Laval. Ont répondu aux questions des journalistes MM. Claude Geoffrion, président de l'ACFAS, Roland Gosselin, adjoint au directeur général, et Jean - Marie Beauregard, directeur général et secrétaire de l'organisme.

(Nos informations en page 11)

Solution possible au réseau d'égouts de la cité de Giffard

(Par Jean-Claude PICARD)

C'est à l'occasion du 39ème congrès annuel du "Canadien Institute on Pollution Control", qui se tient actuellement au Château Frontenac, que M. Robert Carrier, Ing. P., a expliqué dans un langage plutôt technique qu'il n'est pas nécessaire de construire une usine trois fois plus grande — tenant compte de la population — lorsqu'on a à traiter les égouts d'un réseau combiné comme celui de la cité de Giffard.

Selon le principe nouveau que le bureau Carrier et Trottier, ingénieurs-conseils, a appliqué à l'étude préliminaire sur la disposition des eaux usées de la cité de Giffard, il serait possible de construire dans cette ville une usine pour traiter un débit de 1.8 x 10.6 g.i.j. et capable d'absorber une variation de débit se situant entre 700,000 g.i.j. et 3.9 x 10.6 g.i.j.

Cette solution, selon M. Carrier, présenterait l'avantage de construire une usine au coût d'environ $650,000, soit la moitié du coût d'un précédent projet.

M. Carrier a également traité, au cours de son exposé, tous les aspects techniques de son plan. Il se propose aussi, après avoir reçu l'approbation de la Régie d'Epuration des Eaux, de présenter ses plans au Conseil de la cité de Giffard.

M. Jolicoeur

Dans un bref exposé qu'il a fait à la suite de M. Carrier, M. Gilles Jolicoeur, ingénieur à la Régie d'Epuration des Eaux, a fait connaître à son auditoire la position de la régie vis-à-vis le traitement des eaux provenant d'un réseau de type combiné.

Parlant de la solution proposée par M. Carrier dans le cas de la cité de Giffard, M. Jolicoeur a dit que d'une façon générale, cette solution peut être appliquée aux municipalités de la province de Québec, à l'exception toutefois des municipalités où le cours d'eau récepteur, soit à cause de son usage en aval du point de déversement, soit à cause de son débit minimum très faible, ne peut accepter aucun déversement d'égout non traité.

Dr Prévost

A la suite d'un débat qui tendait à démontrer que Montréal et Québec font un peu bande à part dans l'organisation des services d'aqueduc et d'égout de leur municipalité, le Dr Gustave Prévost, président de la Régie d'Epuration des Eaux, a déclaré qu'il avait appris de M. Saulnier, président du comité exécutif de la ville de Montréal, qu'à l'avenir la métropole soumettrait tous ses plans de travaux d'égouts à la Régie... ceci pour des fins de planification et de sauvegarde de l'hygiène publique.

Le ministère de la Jeunesse et les "marionnettes scolaires"

Le ministre de la Jeunesse fait des commissaires d'écoles de véritables marionnettes pensent les contribuables de la ville de Charlesbourg qui ont vu le taux de la taxe scolaire passer de $1.30 à $1.61. Ils considèrent cependant cette augmentation comme une condition posée par le service des finances scolaires du ministère de la Jeunesse en vue de l'approbation du budget de l'année.

Le Dr Albert Ouellet, président de la commission scolaire, a présidé la séance d'information qui se rattache à l'annonce de cette hausse de taxe. En somme, la commission, avait réuni les contribuables pour leur exposer les problèmes d'administration scolaire qui deviennent de plus en plus complexes.

Les payeurs de taxe ont été "éloquents" dans leurs critiques, mais n'ont jeté aucun blâme sur les autorités de la commission scolaire qui est devant une "situation imposée". Les contribuables ont laissé voir que le point de saturation est atteint dans le domaine de l'imposition.

Le président a d'ailleurs signalé que la Commission a en fait optempéré aux ordres du ministère pour ne pas paralyser la vie des écoles à Charlesbourg. Les contribuables ont donc décidé de protester énergiquement pour prévenir de nouvelles exigences pour l'an prochain. Le Dr Ouellet a signalé aux propriétaires qu'ils devaient prendre l'initiative en protestant auprès du ministère concerné.

Le président a accusé un peu le public d'être responsable par son attitude qui marque de fermeté. Il ne faut pas, dit-il, enlever les moyens d'éducation aux enfants. Les contribuables doivent prouver au ministère qu'ils en ont assez d'être surchargés de taxes.

Nombre d'assistants à la réunion ont mis en doute la réalité de la "gratuité scolaire puisque l'éducation n'a jamais coûté aussi cher". Le Dr Ouellet a rappelé que les contribuables paient 27 pour cent du coût de l'éducation à Charlesbourg.



Inoculation

● Le président du syndicat américain des Camionneurs, M. Tony Provenzano, reçoit une injection contre la méningite, une maladie dont est mort récemment, un des membres de ce syndicat.

C'est aux Canadiens de faire valoir le fait québécois

Il incombe aux "Canadiens" plus que jamais de s'affirmer sans relâche et de faire valoir sans méfiance à travers tout le pays le grand essor du fait québecois — confiant qu'en dépit de quelques voix discordantes la grande majorité de leurs compatriotes d'expression anglaise sont assez intelligents pour comprendre un exposé clair et objectif de leurs aspirations. C'est ainsi que s'adressait, hier soir, l'honorable juge John F. Sheehan, vice-président de la Commission Municipale de Québec, devant les nombreux congressistes — en majorité de langue anglaise — du Canadien Institute on Pollution Control réunis actuellement pour leur 30ème congrès annuel au Château Frontenac.

Lorsque le conférencier a parlé des "Canadiens", il a précisé qu'il s'agissait de ceux qui ont été les premiers Canadiens par ordre de priorité et d'ancienneté, ceux qui s'appellent les Canadiens "tout court".

La tragédie, a terminé le conférencier, ce serait d'abandonner la partie et sous l'impulsion d'un pessimisme non fondé se retirer de la grande scène canadienne. Tragédie parce que sans le concours des "Canadiens" le Canada comme nation cesserait vite d'exister.

Le maire Hamel

"Prenons notre temps pour ce qui est de l'aire No 3"

Le maire Wilfrid Hamel a finalement fait sa déclaration, hier, en rapport avec le projet de réaménagement de l'aire no 3.

Contrairement aux rumeurs qui circulaient, il n'a pas pris officiellement position. Du moins, il ne s'est déclaré ni en faveur du plan du conseiller technique de la Commission d'Aménagement, M. Edouard Fiset, ni en faveur du plan de l'urbaniste de la Cité, M. Charles Michaud. Il a toutefois critiqué plusieurs détails du plan de ce dernier.

En résumé, qu'est-ce que le maire Hamel a déclaré? Il a dit que bien des choses ont été declarés au sujet de l'aire no 3 "mais que le problème n'est pas si compliqué que ça". Il a ajouté qu'il est encore trop tôt pour se prononcer et qu'il faudra attendre encore deux ou trois mois avant de solutionner le problème. "D'ici là, a dit M. Hamel, on demanders aux ingénieurs de nous préparer des chiffres au sujet de l'acquisition des terrains, de l'installation des services, rues, pavage, etc. Lorsque nous aurons été renseignés et que nous aurons reçu au même moment des offres de ceux qui sont intéressés à construire, a ajouté M. Hamel, nous aurons tous les détails, tous les facteurs, nous aurons un véritable portrait de toute la situation. A ce moment seulement, a conclu M. Hamel, nous saurons où nous allons et nous déciderons de marcher, je l'espère".

A ces mots, qu'est-ce que le maire Hamel a ajouté? Pas grand chose. Le premier magistrat de la Cité a d'abord dit qu'à son point de vue les échevins ont voulu procéder trop vite et régler le problème par tâtonnement. "Nous avons fait une erreur et perdu notre temps, a dit M. Hamel. Ebloui par la grandeur et l'envergure du projet, nous avons voulu régler tout d'un coup sec. Il nous reste une solution, a ajouté M. Hamel. Procédons étape par étape et nous serons en mesure de nous prononcer".

Le maire Hamel a annoncé ensuite que l'hôtel Montcalm sera tout probablement démoli. "Cet événement, a dit M. Hamel, réglera en partie le problème de la circulation. On a suggéré, a signalé M. Hamel de ne pas poser de lumière sur le boulevard St-Cyrille. C'est impensable. Il ne faut pas oublier que nous sommes à l'intérieur d'une ville. Il faut que les piétons puissent traverser à quelque part".

Quant à la Cité parlementaire, M. Hamel a ajouté qu'il n'y aura pas de problème de ce côté. "C'est un projet provincial", a rappelé M. Hamel. Ce que nous devons retenir, c'est que si cette construction impose des obligations, des dépenses à la ville, le gouvernement provincial devra rembourser.

En ce qui concerne les autres parties de la Cité de Québec qui seront réaménagées, le maire Hamel a dit par ailleurs que dans l'ensemble les problèmes ne lui apparaissent pas si compliqués. Les problèmes sont là et des solutions très raisonnables s'offrent. En un mot, il n'y a qu'à patienter et tout va se régler.

F. T.

La Cour Suprême déboute le Dr Hori

(C.P.) — La Cour Suprême du Canada a débouté hier le Dr George C. Hori, ancien président de l'hôpital Jean-Talon de Montréal, qui avait présenté une motion demandant au tribunal de dernière instance la permission d'en appeler de sa suspension du Collège des médecins et chirurgiens du Québec.

Communiqué de l'archevêché

La fête de la Toussaint tombant cette année un vendredi, les fidèles ne sont pas tenus à l'abstinence. (c. 1252-4).

Archevêché de Québec
2 Octobre 1963.

l'Action éditoriale

Lorenzo Paré, rédacteur en chef

Droit de grève

Le "droit de grève" est un reliquat d'une période de relations humaines établies sur le principe de la force qui veut que "la raison du plus fort soit toujours la meilleure". Aussi est-il étrange de constater que, paradoxalement, c'est dans les milieux qui s'affirment le plus énergiquement comme défenseurs de la personne humaine qu'on trouve, le plus solidement ancrée, cette croyance que le refus de travailler, la grève et la misère humaine qu'elle suscite, peut servir de base à une action favorable au bien commun.

Dans une société qui se veut évoluée, il faut remplacer la grève par l'arbitrage obligatoire des différends ouvriers tout comme, dans une famille, on remplace la fessée par le dialogue dans l'éducation des enfants, quand ceux-ci ont atteint l'âge de raison.

La grève ne doit plus avoir sa place dans une société adulte qui doit s'édifier sur une base de collaboration entre les divers intéressés au bien commun. Préconiser le "droit de grève" c'est affirmer, au point de départ, que le progrès social ne peut s'accomplir que dans une atmosphère de luttes, de rivalités, de méfiance. C'est refuser de concevoir la collaboration comme principal facteur de progrès.

Certes, il peut y avoir des conflits d'intérêts qui ne peuvent être résolus que par l'arbitrage impartial d'un tiers, mais dans de tels cas n'est-il pas préférable, pour le bien commun, que les partis en cause se soumettent à un tel arbitrage plutôt que se dresser l'un contre l'autre dans une attitude d'hostilité ?

* * *

L'heure est au dialogue. On nous le répète assez et sur tous les tons surtout quand on cherche, dans certains milieux, à semer des idées nouvelles, à provoquer des monologues contre la tradition. L'heure est au dialogue, très bien, faisons de ce dialogue la condition de toute entente dans le domaine des relations ouvrières. Et pour qu'il ne se prolonge pas indûment lors que le bien-être du peuple est en jeu, établissons des règles précises qui prévoient, comme alternative, comme dernier ressort lorsque la bonne volonté ne suffit plus, non pas la grève, mais l'arbitrage obligatoire.

Le "droit de grève" n'est souvent, dans les mains de chefs ouvriers sans scrupules, qu'une arme qu'ils utilisent pour faire valoir, auprès de patrons qu'ils considèrent comme des rivaux, qu'eux aussi, détiennent une certaine autorité. Et la grève devient ainsi souvent la résultante d'une lutte de prestige entre le patron et le chef syndical, qui rivalisent tous deux d'autorité sur les ouvriers qu'ils dirigent.

On oppose trop facilement patron et ouvriers quand les deux ne travaillent pas l'un contre l'autre mais l'un avec l'autre à la réalisation d'une oeuvre commune, soit dans les services à la société.

La grève pouvait s'admettre quand la société était formée d'éléments juxtaposés oeuvrant chacun dans une sphère donnée, dans des domaines relativement indépendants les uns des autres. Mais aujourd'hui, tout se tient tellement dans notre société moderne, industrie manufacturière, transports, services, production, etc., tout est si étroitement lié ensemble que la moindre défectuosité d'un rouage entraîne infailliblement des troubles au mécamisme tout entier.

C'est pourquoi la grève n'est plus admissible, aujourd'hui, comme moyen de régler des différends ouvriers. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a plus d'injustices à corriger, de torts à redresser. Cela veut tout simplement dire que l'on ne punit pas le patron sans punir l'ouvrier, qu'on ne bloque pas une roue d'une horloge sans arrêter l'horloge elle-même.

Il faut donc trouver une autre formule, plus moderne, mieux adaptée aux exigences de la société d'aujourd'hui pour régler les problèmes que peuvent susciter des conflits d'intérêts entre patrons et employés.

Cette nouvelle formule, en dernier ressort, ce ne peut être que l'arbitrage obligatoire dont les conclusions et recommandations lieraient les partis en cause. On éviterait ainsi des injustices de part et d'autre, des misères, des haines. Il y a bien des tribunaux civils pour rendre justice dans les litiges entre individus, pourquoi pas des tribunaux d'arbitrage pour rendre justice entre patrons et employés.

Le droit de grève est un reste de la loi de la jungle, il n'a pas sa place dans un monde qui se dit civilisé.

Jean HUBERT

Lettre de Belgique

L'unité de la Belgique est fortement ébranlée

De notre correspondant particulier

Yvon LAMBERT

Le climat politique de la Belgique, en cet automne 1963, est assez indéfinissable. Le calme règne dans le pays. Mais, pour ceux qui suivent de près la situation, certains signes ne trompent pas.

Une grande confrontation se prépare en sourdine, dans le secret des comités et des commissions officiels ou officieux des formations politiques ou parapolitiques.

Difficiles négociations à propos de la réforme de la Sécurité Sociale

Apparamment, les querelles politiques laissent les Belges indifférents. Il y a bien, certes, les difficiles négociations entreprises entre le Gouvernement et le corps médical, à propos de la réforme de la sécurité sociale; cet abcès devrait, cependant, se résoudre sans trop de peine.

On ne prévoit pas de conflits sociaux importants dans les mois à venir. Les syndicats reconnaissent que le niveau de vie des travailleurs s'est accru sensiblement ces dernières années; les prix connaissent, par ailleurs, une stabilité extraordinaire.

La Belgique n'est plus "le membre malade" du Marché Commun

En fait, la Belgique n'est plus, comme il y a trois ans, le "membre malade du Marché Commun". L'expansion économique ne laisse pas d'étonner, lorsque l'on se souvient de la grave crise charbonnière qui a affecté les bassins houilliers. La reconversion porte ses fruits. De nombreuses usines se créent. Le chômage a pratiquement disparu : il ne représente plus que 0.8% de la population active, ce qui, affirment les économistes, correspond à un stade où le plein emploi est dépassé.

Ce n'est donc pas sur les terrains économique et social que l'on s'attend à vivre des heures passionnées, mais plutôt sur le plan strictement politique.

Et, précisément, ce sont encore les problèmes qui opposent les Wallons et les Flamands qui sont en cause.

Les lois linguistiques adoptées, ont été imposées par les Flamands

Les lois linguistiques adoptées par les Chambres dans le courant de cette année et qui viennent d'entrer en application, ont été imposées par les Flamands. Une authentique frontière sépare actuellement les deux communautés. Dans les administrations comme dans les entreprises privées, au nord du pays, la langue française n'est plus tolérée. Les Flamands entendent par là sauvegarder leur patrimoine culturel qu'ils estiment menacé par "l'impérialisme" Wallon de culture latine. Toutes les écoles de langue française en territoire flammand ont été supprimées, mis à part l'université de Louvain. Le seul établissement où l'on enseigne encore en français est celui de Mol, le centre nucléaire belge, mais il s'agit d'une école européenne qui n'a pas été créée pour les pères de familles wallons; on tolère que ceux-ci y placent leurs enfants au même titre que les ingénieurs français ou canadiens ou suisses...

Le premier résultat de ces lois ? Elles portent à un degré jamais atteint le nationalisme flamand et elles font se lever, en Wallonie, une certaine amertume.

La terre flamande aux Flamands; la terre wallonne aux Wallons !

Autre conséquence grave : jadis, Flamands et Wallons se rencontraient sur tous les terrains, politique, social, économique, culturel, religieux. Ce n'est plus le cas. La plupart des activités de tous ordres sont dédoublées. Les Wallons conduisent leurs affaires et les Flamands les leurs. Plusieurs grandes entreprises qui avaient des intérêts dans les deux parties du pays n'ont plus de commune que la direction. Un ingénieur wallon pourra difficilement travailler en Flandre, encore moins y élire domicile, car, dans cette hypothèse, ses enfants devront obligatoirement recevoir l'enseignement scolaire en flamand, l'inverse étant également vrai. C'est l'application rigoureuse du principe : la terre flamande aux Flamands; la terre wallonne aux Wallons.

La réforme constitutionnelle en préparation sera décisive

Toutefois, les difficultés ne vont pas s'arrêter là. Le Gouvernement Théo Lefèvre-Spaak, prépare une réforme constitutionnelle; celle-ci sera décisive pour le sort futur de la Belgique.

Le point essentiel de cette réforme consiste à adapter le nombre de sièges parlementaire au chiffre réel de la population. Celle-ci s'étant accrue considérablement depuis une dizaine d'années. L'augmentation s'est fait sentir surtout en pays flamand, où l'on compte les deux tiers des habitants du pays. La loi électorale en vigueur donne au Parlement une majorité écrasante de représentants flamands. La réforme accentuera encore cette situation, mais elle s'efforcera de trouver un système pour que, dans les grandes options nationales, la minorité wallonne puisse s'exprimer ou, éventuellement, ait la possibilité de bloquer une décision par laquelle elle s'estimerait lésée.

Les discussions sont chaudes dans les commissions chargées de dégager une solution. Mais peu d'information filtrent de ces travaux.

L'idée fédéraliste progresse . . .

Par contre, ce que l'on peut remarquer, c'est l'évolution qui s'opère dans les esprits, évolution qui marque un incontestable progrès de l'idée fédéraliste.

Celle-ci pénètre des milieux flamands depuis de très longues années. En Wallonie, elle était le fait de groupuscules sans attaches populaires. Depuis un an, le climat a fort changé; il suffit, pour s'en assurer, de lire la presse d'expression française.

Le fédéralisme, il y a un an ou deux, était unanimement repoussé par tous les journaux du sud du pays, qui reflétaient les opinions des chefs de partis ou de syndicats. Actuellement, les observateurs et les commentateurs politiques, dans les diverses hypothèses qu'ils formulent sur l'avenir de la Belgique, n'excluent plus systématiquement le fédéralisme, même s'ils estiment qu'il sera néfaste.

Les représentants des deux communautés traiteront leurs problèmes en toute indépendance

De plus, dans les grandes formations politiques belges : le Parti social chrétien, le Parti socialiste et le Parti de la liberté et du progrès, des tendances centrifuges se font jour. C'est ainsi que le projet de réformes de structures du P.S.C. dans lequel les Flamands sont prédominants, précise que les représentants des deux communautés auront, chacun de leur côté, la liberté de traiter leurs problèmes en toute indépendance. Les mêmes préoccupations se rencontrent au sein du parti socialiste, avec encore plus de vivacité.

Autres faits significatifs. En Wallonie, sont nés de nombreux groupes et comités qui apportent leur soutien à la cause fédéraliste.

Le fédéralisme ne pourra pas résoudre tous les problèmes

S'il est encore de bon ton de s'affirmer unitariste, les convictions intimes de la masse sont sérieusement ébranlées. La plupart, sans doute, n'ont pas une conscience profonde de la question; ils ne sont pas convaincus non plus que le fédéralisme résoudra tous les problèmes. Mais, s'il y a dans l'attachement à l'Etat unitaire des raisons qui ne sont pas exclusivement de l'ordre du sentiment, pour les Wallons, du moins, le fédéralisme apparait comme la seule façon d'échapper à la tutelle flamande.

Au moment où l'on s'efforce de créer des grands ensembles économiques, le fédéralisme belge constituerait, à n'en pas douter, un pas en arrière. Le Gouvernement actuel, dont on ne peut d'ailleurs nier le courage, devra aller jusqu'au bout. Mais il est à craindre que les passions se déchaînent, exarcerbées par des groupes de pression qui trouveront dans l'opinion un terrain favorablement préparé.

(Droits réservés B.I.P. et L'ACTION)

l'éducation et nous

La crise de l'autorité

Louis-Philippe AUDET *de la Société Royale*

Il n'est pas nécessaire d'être un savant clerc pour constater que notre société traverse présentement une crise d'autorité. Bien plus, cette crise ébranle jusque dans ses bases tout le monde de l'éducation : au nom de la démocratie, de la gratuité scolaire et de la cogestion, les étudiants veulent conduire l'Université et des adolescents imberbes, en mal de république, multiplient les attentats criminels au grand désespoir de leurs parents atterrés. Il serait vain, je pense, de crier en levant les bras au ciel : "Ah ! la triste époque !.. Ah ! de mon temps !" En effet, chaque génération, depuis ces dernières décennies, se croit au centre d'une crise et c'est le réconfort de ceux qui vieillissent et qui vont disparaître de sembler préférer le passé qu'ils ont connu à l'avenir incertain et sombre vers lequel ils refusent de s'engager. Ce problème du déclin de l'autorité s'est posé à toutes les époques : convenons cependant que c'est aujourd'hui qu'il se pose avec le plus d'acuité.

LE DECLIN DE L'AUTORITE

Oui, l'éducation subit une crise parce que l'autorité familiale a fait faillite dans trop de foyers. Mais les enfants d'aujourd'hui sont ce qu'ils sont, d'abord à cause de l'éducation qu'ils ont reçue ou n'ont pas reçue de leurs parents, à cause également de l'hérédité qui leur a été transmise. Mais il ne faut pas exagérer et placer toutes les responsabilités sur les mêmes épaules. Les parents n'auraient pas failli à leur tâche s'ils n'avaient pas eux-mêmes été déformés, influencés par ce climat spirituel, psychologique, économique, politique et social dans lequel ils ont eux-mêmes grandi et vieilli. C'est donc un peu toute la société qui, en définitive, est responsable de la carence de l'autorité ou plutôt du manque de respect que la jeunesse porte à tous ceux qui sont ses maîtres.

En effet, le sens commun, le bon sens comme on dit généralement, veut qu'il y ait une hiérarchie des valeurs, une distribution logique des responsabilités, un partage équilibré des libertés et des autorités. Puisque la Providence a voulu que nous naissions d'abord ENFANTS et non pas immédiatement des ADULTES, elle a en même temps posé des normes de dépendance de l'enfant à l'égard de ses parents d'abord, puis ensuite du disciple à l'égard de son maître. L'enfant dépend entièrement de ses parents qui sont les premiers éducateurs : la famille exerce donc sur l'enfant qui grandit une influence profonde, décisive. A aucun moment, il ne peut être question d'inverser les rôles : les parents doivent toujours demeurer les parents, c'est-à-dire ceux qui doivent commander et les enfants doivent, pour leur part, apprendre à obéir. Après quelques années, l'enfant devient un adolescent : à mesure qu'il grandit, il prend conscience des richesses qu'il possède, il veut faire l'apprentissage de sa liberté; l'autorité de ses parents d'abord, puis ensuite celle de ses maîtres, le gêne, il désire s'émanciper, il souhaite parfois renverser les rôles. De disciple qu'il doit être pour accomplir dans l'équilibre et la sérénité l'oeuvre de sa formation, il brûle de commander, il bouscule et écarte impatiemment ceux qui avaient mission de le former et de le diriger. Une telle attitude conduira fatalement à l'anarchie. Le maître n'a pas le droit d'abdiquer son rôle; le disciple aurait mauvaise grâce de se substituer à son maître.

LA FAILLITE DE L'AUTORITE

Le Dr Gilbert Robin, dans un ouvrage publié récemment (1962) et intitulé *"Le déclin de l'autorité et la jeunesse actuelle"* brosse une saisissante peinture de cette faillite de l'autorité dans la société où nous vivons :

"La génération actuelle, écrit-il, est émancipée et accepte difficilement une contrainte. L'enfant se veut lui-même et revendique sa personnalité embryonnaire. On a tant répété autour de lui qu'il avait droit à son autonomie, qu'il se croit déjà "fait", déjà "achevé"...

L'enfant sait (et s'il ne sait pas, il le sent) dans quelle atmosphère flottante il est élevé. Les droits de l'enfant, internationalement proclamés, croyez qu'il les connait : sinon la lettre, du moins l'esprit. Il sait qu'on n'a plus le droit de le gifler et que les commissaires de police accueillent les doléances. Des palais nationaux abritent les Salons de l'Enfance. Il chante à la radio, ouvre des expositions de peinture, édite des journaux, élit dans la communauté de son école un maire et des magistrats, décerne entre la sole et la bombe glacée le Prix du meilleur roman ou de la meilleure tragédie, rédigée par des bambins, ses confrères. Par l'usage, il apprend de ses maîtres, sous forme de leçons, le sens du mot "grève", et, en l'imitant, acquiert la liberté ,du moins celle de SECHER l'école. Bref, il vit une grande époque : le Siècle de l'enfant, c'est lui.

Si vous avez tout accordé à ses caprices, à ses impatiences et que vous vous apercevez par la suite que vous êtes allé trop loin dans la faiblesse, vous redressez la barre. Mais le changement de régime que vous imposerez à l'enfant, souvent avant de le redresser, le cabre. Vous avez en face de vous un protestataire. Il vivait en république. Il n'accepte pas la dictature. Vos rigueurs nouvelles sont une infraction à l'ordre établi — je veux dire au désordre habituel. Il se fût adapté à une discipline régulière dès l'enfance instaurée. Il n'admet pas cette révolution... Il crie à l'injustice... C'est l'orage. Mais tenez bon, vous obtiendrez le respect qu'il vous doit désormais, il apprendra à vous estimer et bientôt à vous aimer. L'amour est un don. Vous ne l'aviez habitué qu'à recevoir".

Voilà des propos qu'il faut méditer et sur lesquels il nous faudra revenir. Personnellement, je crois encore fermement à la nécessité de l'autorité dans l'éducation : et cette autorité doit s'exercer dans la famille aussi bien qu'à l'école... et à l'Université !

Le congrès des coopérateurs

Un congrès profitable ne s'improvise pas; il se prépare. En pareil ordre d'idées, le journal "ENSEMBLE" aura rendu un nouvel et magnifique service aux nôtres, par la publication de sa livraison du 16 octobre. Un document qui, du reste, à l'instar des divers numéros d'"ENSEMBLE", renferme une foule de rappels et de chiffres sur l'idée et le mouvement coopératifs.

C'est très bientôt, — les 6, 7 et 8 novembre — que se tiendra à Québec même le 24ème congrès général annuel des coopérateurs du Québec. Nombreux seront les participants et participantes à ces assises dont le thème sera : —"la planification économique dans le mouvement coopératif". Sur le sujet, M. Paul-Emile Charron, président du Conseil de la coopération du Québec, a écrit en parlant du congrès à venir :

"Les coopératives sont en contact direct avec les gens qui ont des problèmes. Elles ont cet avantage exceptionnel de grouper soit des entreprises familiales (fermes), soit des ménages, qui ont assumé la responsabilité de prendre eux-mêmes les mesures nécessaires pour régler leurs problèmes.

Elles ne peuvent donc pas se contenter de gérer leurs propres affaires. Elles doivent, au surplus, à raison de leurs positions stratégiques, face aux besoins qu'elles connaissent et à raison de leur désintéressement, face au profit (puisqu'elles sont mues par l'idée de servir leurs membres) participer à l'élaboration des solutions qu'il faut apporter aux problèmes économiques et sociaux du milieu".

Le vrai coopérateur, de fait, est homme de logique et d'action. Il est convaincu de la valeur de la formule à laquelle il a librement adhéré et s'en fait le propagandiste éclairé et zélé. Il s'applique à développer en lui-même et chez les autres les connaissances requises, un sens profond de la solidarité. Le coopérateur étudie, certes, mais pose aussi des gestes concrets Il est fidèle soutien des entreprises qui ont besoin de son encouragement. En outre, comme le dit "ENSEMBLE", *le vrai coopérateur sait voir le mouvement coopératif dans toute son ampleur et reconnait que les coopératives des différents secteurs s'inspirent de la même formule et poursuivent le même idéal. Le VRAI coopérateur est un coopérateur à 100 p. 100".*

Quel est le pire adversaire de la coopération économique ? Avec "ENSEMBLE", il y a amplement lieu de répondre : C'est l'ignorance ! On a laissé porter, on ne s'est pas intéressé à voir, en somme, en quoi l'idée consistait. Plus ou moins vaguement, confusément, l'on sait qu'elle existe; qu'elle a, ici ou là, donné lieu à diverses initiatives. Mais qu'est-ce au juste que la coopération économique ? Que doit être, en fait, le coopérateur ? Qu'est-ce que suppose, chez lui, l'adhésion vraie, réelle, logique, pratique à un mouvement qui, ici comme ailleurs, gagne sans cesse en ampleur ?

Le congrès à venir sera l'une de ces bonnes occasions de se mieux renseigner sur l'idée coopérative. Suivons-en de près les délibérations.

Odilon ARTEAU

courants et remous

Jeux barbares

On s'émeut souvent des victimes de la boxe et de violentes protestations s'élèvent contre ce sport chaque fois que, après une lente agonie, un boxeur succombe, à l'hôpital, aux conséquences des coups de poings qu'il a reçus. Mais le football est encore plus dangereux que la boxe et l'on ne semble pas s'en inquiéter.

Au cours du premier mois de la saison de football collégial, aux Etats-Unis, 14 joueurs sont morts en pratiquant ce sport.

Dire qu'on juge les Romains barbares parce qu'ils laissaient les gladiateurs s'entretuer dans leurs arènes. Et dire que l'on critique les Espagnols et les Mexicains pour leurs corridas !

On peut quelquefois se demander si la civilisation recule au lieu d'avancer.

Quatuor

A bas la grammaire !

Québec, 23 octobre 1963.

M. le Rédacteur,

Comme les enfants qui ont fait un mauvais coup et cherchent une "finesse" pour ne pas être punis, depuis longtemps je cherchais une excuse à mon ignorance en grammaire, et je la trouve avec Anatole FRANCE.

Passant près d'une école, je vois des petits chargés à dos. Pourquoi tant de livres ? C'est presque de la cruauté !

La mode de changer les livres de classes va aussi vite que celle du changement de nos longueurs de jupes. Quelle folie !

Enfin, voilà comment Anatole France me donne l'absolution pendant le péché :

"Ceux-là furent des cuistres qui prétendirent donner des règles pour écrire, comme s'il y avait d'autres règles pour cela que l'usage, le goût et les passions, nos vertus et nos vices, toutes nos faiblesses, toutes nos forces.

"Je tiens pour un malheur public qu'il y ait des grammaires françaises. Apprendre dans un livre aux écoliers leur langue natale est quelque chose de monstrueux, quand on y pense. Etudier comme une langue morte une langue vivante : quel contre-sens ! Notre langue, c'est notre mère et notre nourrice, il faut boire à même. Les grammaires sont des biberons. Et Virgile a dit que les enfants nourris au biberon ne sont dignes ni de la table des dieux ni du lit des déesses." (dans "Pierre Nozière" d'Anatole France).

Les journaux d'il y a quelques jours parlent de nouvelle grammaire française. A l'histoire des peuples on peut ajouter, mais à la grammaire, je n'y vois guère la nécessité, pas plus qu'au petit catéchisme d'ailleurs pour faire un bon catholique.

Dans ma maison, nous avons les grammaires de ma jeunesse, celle de Larousse, celle de l'Académie française, offerte à un parent par monsieur Georges Lecomte, secrétaire perpétuel de l'Académie française et, enfin, celle de monsieur Jean-Marie Laurence.

Avec toutes ces grammaires, comme avec tous mes livres de recettes de cuisine, les enfants ne sauront pas plus leur propre langue que les ménagères sauront, dans quelques années, faire chauffer de l'eau sans la faire brûler.

Marcel Prévost, de l'Académie française, dit aussi que les écoliers ont trop de livres et que de là vient leur ignorance. Les financiers-éditeurs en soutirent assurément plus de profits.

Voilà comment une profane en matière instruction voit les choses; sans doute pas par le même bout de la lunette.

Marie Poirier Québec.

Votre opinion

Lion ou mouton ?

Québec, le 16 oct. 1963.

M. Jean Hubert,

"L'Action".

Dans un article éditorial récent (15 octobre), vous comparez la Société Saint-Jean-Baptiste à un lion et vous affirmez que désormais on ne pourra l'assimiler à un mouton.

J'aimerais bien pouvoir être d'accord avec vous. Malheureusement, les prises de position de notre société nationale ne sont pas toujours dans une même ligne de conduite et souvent elle prône des mesures tout à fait réactionnaires.

Je crois qu'il faut se garder de jugements rapides sur le dynamisme de la Saint-Jean-Baptiste, car avant la période actuelle de plus ou moins grande activité et de plus ou moins grande lucidité, il y a quelques décades de stagnation et de sommeil. Et cela ne reviendra-t-il jamais ? Personne ne peut le dire si ce n'est la St-Jean-Baptiste elle-même.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Hubert, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

G. DeParis.

"L'Action" et les coopératives

M. le Rédacteur,

Je suis malheureusement en retard et je m'en excuse. Je n'en voudrais pas moins vous féliciter et vous remercier pour votre Premier Québec du 4 octobre dernier : "Coopératives devant le fisc".

Vous avez souligné l'essentiel de l'argumentation présentée par le Conseil canadien de la Coopération et la Co-operative Union of Canada devant la Commission Carter, à Ottawa. En même temps, vous avez mis justement en lumière le rôle précieux que le mouvement coopératif est en mesure de jouer à l'avantage de notre population.

J'ai noté que M. Léo-Albert Frenette, en page financière, est revenu quelques jours plus tard sur le mémoire et en a fait un excellent résumé.

Puisque les circonstances s'y prêtent, je voudrais louer votre journal pour la magnifique et généreuse collaboration qu'il apporte à notre mouvement. Nous n'avons jamais abusé dans le passé — certains de nos membres nous font plutôt un reproche en sens contraire — des communiqués de presse qu'utilisent une foule d'autres organismes. C'est dire, par ailleurs, que lorsque nous en adressons aux journaux, nous nous intéressons particulièrement au sort qui leur est fait.

A ce propos, je tiens à reconnaître que "L'ACTION" — en dépit du nombre souvent fort réduit de ses pages et qui aurait, de ce fait, les meilleures excuses du monde pour ignorer nos "papiers" — est le quotidien qui nous sert le mieux. Votre journal peut beaucoup en remontrer à cet égard aux journaux-catalogues qui semblent toujours manquer d'espace, mais qui entourent néanmoins leurs annonces d'une foule d'articles en conserves (on retrouve parfois les mêmes deux ou trois fois) qui n'ont d'intérêt pour personne.

Personnellement, je n'approuve pas toujours tout ce qui s'écrit dans "L'ACTION", mais en tant que coopérateur je sais reconnaître un journal ami et dévoué. Et je n'hésite pas à m'en faire le propagandiste dans mon entourage.

Merci donc bien sincèrement encore une fois et bon succès !

Louis-Joseph MARCOTTE,
secrétaire.

L'hon. Lapalme ambassadeur ?

MONTREAL (P.C.) — Selon le Devoir, des rumeurs persistantes circulent à Québec voulant que M. Georges-Emile Lapalme, ministre des Affaires culturelles du Québec, soit nommé ambassadeur du Canada en France.

Personne n'a encore été nommé pour succéder à M. Pierre Dupuy, nommé Commissaire général de l'Exposition universelle de Montréal en 1967.

$220 millions pour les investissements universitaires

Lorsque le premier plan d'investissement des universités, instauré en 1961, se terminera à la fin de 1965, une somme de $130 millions aura été consacrée à cette fin par le gouvernement du Québec, soit sous forme de subventions payées comptant, soit sous forme d'emprunts contractés par les universités auprès de la Société centrale d'hypothèque et dont le remboursement est assumé intégralement par la province.

Le ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie dit que cette somme s'ajoute aux $90 millions qui auront été affectés pendant la même période aux investissements des collèges, des écoles normales et des autres institutions d'enseignement supérieur.

"Cette façon de procéder selon un programme établi à l'avance pour une période déterminée s'avère un tel succès que le ministère l'adoptera pour les nouveaux investissements qui pourront être nécessaires après la réalisation du premier plan", dit le ministre.

M. Lajoie invite ainsi les universités à prévoir dès maintenant leurs besoins d'investissements pour la période qui suivra 1965.

Le ministre fait remarquer que l'université de Montréal a touché relativement peu de la Loi du financement des investissements universitaires comparativement aux autres universités. Ainsi, en trois ans, Laval touchait $39,170,000; McGill, $31,850,000 et l'université de Montréal, $16,875,000.

"Cette situation pourra maintenant être corrigée et l'université de Montréal pourra recevoir sa juste part à la suite de la mise au point d'un programme d'expansion rendu public aujourd'hui".

2194 foyers à N.-D.-de-Foy

Il y a en tout 2194 foyers établis sur le territoire de la paroisse Notre-Dame de Foy, selon les statistiques récentes obtenues à l'occasion de la visite paroissiale. La population compte 8165 français catholiques; 1996 familles françaises catholiques; 6536 communiants; 1629 non-communiants; 93 familles irlandaises catholiques; 105 familles non-catholiques. Ces chiffres ont été établis après la division de la paroisse St-Benoît.

Depuis le début de janvier, il y a eu 270 baptêmes.

Plus d'accidents au retour à l'heure normale

Le retour à l'heure normale, chaque automne, signifie pour l'automobiliste et le piéton une augmentation des risques d'accidents, avise le Club Automobile de Québec (CAA-AAA).

En effet, le changement d'heure raccourcit d'une heure la période de clarté et force les travailleurs qui retournent à leur foyer à voyager après le coucher du soleil. Le Club Automobile conseille par conséquent à l'automobiliste et au piéton de redoubler de prudence.

Le Club Automobile recommande donc de mettre en pratique les conseils suivants :

1° Conduire plus lentement. 2° Allumer les phares de croisement aussitôt qu'il fait sombre. 3° Surveiller les piétons habillés de vêtements foncés — ils sont particulièrement difficiles à voir le soir. 4° Faire vérifier les phares (les clignoteurs et les essuie-glaces. 5° Pour les piétons, porter sur ou avec soi quelque chose de blanc et ne traverser qu'aux intersections.

Nouvelles de Rimouski

Pendant l'été 1963, l'Institut de Marine de la Province de Québec a inauguré un nouveau système l'apprentissage pratique qui tient lieu de croisière.

Les élèves de navigation et de mécanique qui avaient complété leur première année d'étude à l'Institut, et qui n'avaient aucune expérience de la mer ont travaillé pendant au moins trente jours à bord d'un navire suivant un plan prédéterminé.

Pendant cette période, ils eurent l'opportunité de travailler soit comme matelot, timonier et officier, soit comme chauffeur, huileur et mécanicien. De plus, ils avaient avec eux un "cahier de croisière" préparé par l'Institut qu'ils durent compléter. Ce cahier était une façon de les obliger à des recherches sur leur navire.

En tout et partout, seize des vingt élèves désignés ont complété ce stage minimum de trente jours en mer.

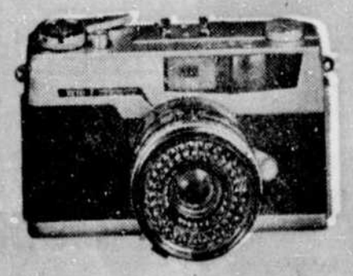




USTENSILES CORNING WARE
Ensemble de casseroles Corning: 32 oz., 48 oz., et 56 oz.; casseroles comprenant couvercle, support et poignée, No 2140, 6-1/5 livrets. Percolateur Corning, capacité 6 tasses, No 2133, 4-1/5 livrets.



KITCHEN QUEEN
Ensemble de 4 boîtes de cuisine chromées Kitchen Queen, No 3052 dans l'édition française; No 3001 dans l'édition anglaise: 4 livrets. Boîte à pain chromée Kitchen Queen, No 3051 édition française; No 3000 édition anglaise: 4-4/5 livrets. Poubelle à pédale Kitchen Queen, No 3002, 4-2/5 livrets.



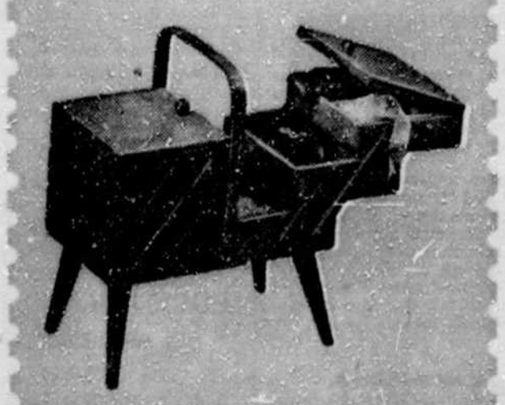
PETRI
Caméra Petri "7" 35 mm., No 1211, 29-2/5 livrets.



EAGLE TOYS
Cheval berçant Eagle Toy, No 2723, 1-4/5 livrets.
Tortue mobile Eagle Toy, No 2721, 1-3/5 livrets.



TRICYCLE LEADER
Tricycle Leader 16", No 2757, 7-3/5 livrets. Également disponible: tricycle de 20", No 2758, 6-2/5 livrets. "Padalcar", roue avant de 9", No 2755, 3 livrets.



BOÎTE À COUTURE SHERES
Boîte à couture Sheres à compartiments rabattables, No 2838, 3-1/5 livrets.

Les timbres Pinky sont comparables à de la monnaie courante...

mais ils ne peuvent servir de timbres-poste

Toujours utiles, les timbres Pinky sont particulièrement avantageux à ce moment-ci de l'année, alors que vous dressez votre liste de cadeaux de Noël. Ils vous vaudront en cadeaux des articles de marque renommées qui sauront plaire à tous.

Les timbres Pinky vous permettront d'offrir une caméra Petri 35 mm. à l'amateur de photographie; un cheval berçant Eagle Toy au bambin de la famille; un ensemble de casseroles Corning; un ensemble de boîtes de cuisine tout chrome de marque Kitchen Queen; ou un panier à couture Sheres. Vous pourrez même obtenir un tricycle Leader pour le garçonnet ou la fillette qui aime la promenade. Grâce aux



timbres Pinky, vous pourrez vous procurer tous ces articles, en plus de 1200 autres cadeaux maintenant en montre à votre boutique de cadeaux Pinky. Rappelez-vous que "Pinky et qualité" vont de pair.

Apportez votre cadeau immédiatement à la maison; il y a une boutique de cadeaux Pinky à la Place Ste-Foy, au 2534 boul. Sir Wilfrid Laurier, Québec.

VOTRE BOUTIQUE DE CADEAUX PINKY EST OUVERTE LES MARDIS, JEUDIS ET VENDREDIS JUSQU'À 9 H. P.M. FERMÉE LE LUNDI.

PINKY

Vacances "PLAISIR et SOLEIL" dans le

SUD DE L'EUROPE -VOYAGES "EMPRESS" du CANADIEN PACIFIQUE



21 jours extraordinaires pour aussi peu que

$211 PLUS LE BILLET D'AVION

Visitez le Portugal, l'Espagne, l'Italie — les pays ensoleillés du sud de l'Europe. Choisissez parmi les excursions "Empress" que vous offre le Canadien Pacifique. Vous en trouverez une qui correspond parfaitement à votre goût et à votre budget. Avant le départ, vous économisez $162, grâce aux tarifs d'excursions de 21 jours en classe économique. Voyez les excursions suivantes. Leur prix inclut hôtels, visites des villes et certains repas.

● LA SAISON IDÉALE. Un voyage en avion dans les pays ensoleillés du sud de l'Europe. Visitez Lisbonne, Séville, Madrid, Barcelone, Nice, Rome, Athènes—voyez tout, des villes joyeuses des pays latins à l'Acropole de la Grèce antique. Seulement $211, plus le billet d'avion.

● CROISIÈRE EN MÉDITERRANÉE. Une magnifique excursion air-terre-mer avec arrêts à Lisbonne, Madrid, Rome, Venise, puis un voyage en mer avec escales au Pirée, aux îles grecques, à Haïfa. 21 jours merveilleux. Seulement $486.50, plus le billet d'avion.

Rendez-vous à destination en Super-jet DC-8 "Empress", le service le plus rapide et le seul reliant directement les grandes villes du Canada à Lisbonne, Madrid, Rome. Pour obtenir des dépliants concernant d'autres excursions "Empress", consultez votre agent de voyages ou le Canadien Pacifique. 522-3841.

PAR AVION AVEC LE Canadien Pacifique

LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

Des loups dépradateurs



● Depuis plus d'un mois les gens de St-Augustin sont aux prises avec des bandes de loups qui dévastent les fermes et qui viennent même rôder autour des bâtiments. Plusieurs fermiers ont eu à déplorer des pertes d'animaux, que ce soit poules, des moutons et même un veau. En effet, M. Philippe Mc Carthy a perdu deux moutons et deux autres ont été blessés, et ceci, en deux jours. Grâce à un chasseur délégué par le gouvernement, les loups se sont éloignés de cette région du rang Bordelo. Cependant ils rôdent maintenant dans le haut du village de St-Augustin et les gens les entendent hurler la nuit. Certains en ont vu jusqu'à trois ensemble durant la journée et ont évalué la bande à plus d'une dizaine. Un autre cultivateur de St-Augustin, M. Alphonse Juneau, a perdu un veau qui était né le jour même lorsque les loups sont venus dans sa ferme pour attaqué l'animal naissant et lui dévorer la tête. La tâche de M. Clément Caron, chasseur du gouvernement que l'on voit à gauche en compagnie de M. Mc Carthy, est cependant très délicate à l'heure actuelle. Il ne peut effectivement, tendre de gros pièges de peur de blesser sérieusement un des chasseurs qui circulent nombreux dans cette région. C'est pour cette raison que plusieurs loups ont été pris à des pièges plus petits mais qu'ils ont pu s'en défaire. D'autre part on attend avec impatience la venue de la neige qui facilitera le pistage des coyotes et qui permettra de mettre des boulettes de viande empoisonnée sans danger, les animaux domestiques étant entrés à la grange pour l'hiver à ce moment. C'est M. Mc Carthy qui a fait appel au gouvernement lorsque les loups ont envahi cette région. Il élève un troupeau de mouton de grande qualité, qui sont présentés chaque année à l'exposition provinciale et qui remportent annuellement des prix, du concours agricole. Il n'était donc pas intéressé à voir le ravage des loups se continuer dans sa bergerie. Deux loups ont déjà été abattus. Notre photo en montre un que tiennent le chasseur et l'éleveur.

Maurice Joubert à l'Institut d'administration publique

La planification doit être mise en application par les industriels

(Par L.-A. Frenette)

Le Conseil d'Orientation économique est appelé à écrire la planification mais c'est au gouvernement, aux industriels à la mettre en application, de dire le directeur général du conseil, M. Maurice Joubert, conférencier à l'Institut d'administration publique du Canada, section de Québec. M. Joubert avait intitulé sa conférence : L'administration publique et la planification ou l'administration du Québec et le Conseil d'orientation économique. A l'issue de la conférence, un colloque fut ouvert sous la direction du président de l'Institut, M. Hector Senez, ce qui compléta, par les questions et les réponses, la définition, la structure et les méthodes de la planification.

C'est par quelques principes que M. Joubert ouvrit sa conférence, précisant que la planification est la coordination de la pensée en vue de l'action de tous les agents de l'économie, cette coordination s'étendant à l'action, elle-même. Le domaine de la planification est délimité par la comptabilité économique tandis que les sujets ne sont pas seulement l'économique mais aussi le social qui englobe les motifs et le physique qui comprend les territoires.

La planification économique dans la province est du ressort du Conseil d'Orientation économique comme ailleurs, elle s'appelle Commissariat de la planification ou autrement. L'exécutant de la planification, dit M. Joubert c'est le Conseil qui est chargé des études, des recherches, de la consultation. Quinze membres non salariés le compose. Il peut avoir un personnel en vue de la planification, en marge de l'administration et agissant avec elle.

La méthode est la communication à tous les niveaux, les études se complétant à la table ronde où il n'y a pas de secret dans l'échange de renseignements afin de mettre en commun les projets. La structure est une innovation. La formule s'annonce fructueuse. Il y a communication constante entre l'équipe de travail et le conseil. On peut ajouter un autre mécanisme, la création d'un comité ministériel. Le Conseil d'Orientation se réunit une fois par mois et la semaine suivante, c'est au tour du comité des ministres. Il y a aussi le comité permanent d'aménagement des ressources.

Les travaux actuels portent sur la méthode d'élaboration d'un plan. Il y a eu au début une longue hésitation à savoir ce qui devait être entrepris. Les périodes de planification sont de cinq ans. En raison des débuts le plan no 1 ne présente pas de travaux en profondeur et il est divisé en deux phases, "A" et "B", la première, 1965 à 67, la mise en place. La comptabilité économique pourra fournir des premiers rapports vers 1965. Les grandes étapes, ou préparation du plan, s'établissent par des ébauches, des directives, la consultation et l'adoption de la loi. En octobre 1963, des brouillons du plan 1 ont été esquissés. En 1964, il sera encore question de consultation pour la phase "A" du plan 1, proposant les sujets à discuter, composant en éventail les activités, établissant l'état de la question pour la discussion. On précisera alors la pensée.

Les réalisations futures s'obtiendront grâce au moyen de réaliser un plan en fonction de l'administration publique, à l'action des ministères par les équipes de travail, par la coordination de l'action avec la coordination de la pensée, au niveau de la province et au niveau régional où il existe déjà le conseil du Bas St-Laurent, le conseil économique canadien, des contacts entre les gouvernements provinciaux et fédéral.

Devant la confusion entre la coordination de l'action et la coordination de la pensée, dit en terminant M. Joubert, vient la nécessité de la participation des agissants (l'administration) au travail des pensants. En fait, dans le cadre du Conseil d'Orientation économique, les agissants sont invités à être les pensants.

Présenté par M. Napoléon Leblanc, doyen de la faculté des Sciences Sociales, M. Joubert fut remercié par l'ex-doyen M. Jean-Marie Martin.

RESERVATION ET INSCRIPTION SANS FRAIS
VOYAGES CLAUDE MICHEL Inc.
100 D'Youville — Tél. : 529-9281
400 rue Racine Est Chicoutimi
Tél. : LIBERTÉ 3-0844

LA LIAISON FRANÇAISE INC.
75, rue D'Auteuil
Tél. : 522-2601
QUÉBEC

Consultez l'agence la plus compétente.
LES VOYAGES JUAN-DEMERS INC.
489, de la Couronne.
QUÉBEC 2, P. Q. 529-9344

Suggestion de M. Laporte :

Création d'un comité permanent d'études intermunicipales

Conférencier au récent congrès de l'Association des secrétaires de municipalité, à l'Estérel, le ministre des Affaires municipales, l'hon. Pierre Laporte, a déclaré qu'il s'était toujours fait le défenseur de l'autonomie des municipalités.

Parlant au banquet, le ministre a demandé la collaboration des secrétaires-trésoriers en les assurant que leurs fonctions sont importantes et qu'ils doivent être préparés au rôle qu'ils assument.

Il les a invités à suivre les cours de perfectionnement du ministère des Affaires municipales, en ajoutant que leur problème de la sécurité des secrétaires est à l'étude et qu'il devrait être en mesure de prendre une décision à ce sujet avant la prochaine session.

M. Laporte a suggéré la création d'un comité permanent d'études intermunicipales à laquelle les secrétaires-trésoriers pourraient collaborer. Le ministre a de nouveau signalé qu'il est essentiel que toute la province s'éveille à l'importance de l'urbanisme et déclaré que c'est un placement payant pour une municipalité que d'avoir un plan directeur. Il faut que les municipalités investissent dans leur avenir des plans-directeurs d'urbanisme.

Des séances d'études sur les questions scolaires ont été présidées par Me Philippe Miller, C.R., et M. Hervé Gagnon du Département de l'Instruction Publique. M. Camille Blier, sous-ministre adjoint des Affaires municipales et M. Maurice Turgeon chef du service des recherches économiques à la Commission Municipale de Québec, ont discuté de questions municipales, du financement des emprunts et des travaux d'hiver.

Quatre secrétaires ont reçu la Médaille d'argent de l'Association pour la perception complète de leurs taxes pendant dix ans consécutifs, soit: MM. Orance Pépin, de Ville Donnacona (Portneuf), Gédéon Richard, St-Sévérin (Beauce), Alfred Bélanger, St-Narcisse de Beaurivage paroisse, et pendant vingt ans: M. Georges-Henri Thiffault de St-Adelphe (Champlain). Un directeur sortant de charge, M. Henri-Paul Thauvette, de St-Rédempteur, a également reçu la Médaille de l'Association.

Les élections ont reporté à la présidence M. Georges-Henri Fortin, d'Alma. M. Rolland Millier, de Notre-Dame de Lorette a été réélu vice-président.. Les directeurs sont MM. Jean-Louis Rompré, de Barraute (Abitibi), Georges Godard, de Labelle (Labelle), Antoine Gosselin, de St-Romuald (Lévis), Albert Gosselin, de Rock Forest (Sherbrooke), et M. Henri-Paul Thauvette, de Très-St-Rédempteur (Vaudreuil).

Les dentistes doivent faire des sacrifices

MONTREAL (P.C.) — L'avocat torontois I. W. Outerbridge a déclaré récemment que les dentistes doivent faire le sacrifice de certaines de leurs libertés s'ils veulent éviter le contrôle de l'Etat.

Boisson alcoolisée dans un véhicule

La loi interdit strictement la consommation de boissons alcoolisées dans un véhicule automobile, que celui-ci soit en mouvement ou immobilisé sur la voie publique ou le long de la voie publique, rappelle "Prudentia". Cette mesure s'applique non seulement au conducteur, mais aussi aux occupants de l'auto. La présence d'une bouteille débouchée contenant une boisson alcoolisée constitue une preuve suffisante et rend le conducteur passible des sanctions prévues par la loi.

Les ambulances ont la priorité sur les autos

A l'approche d'un véhicule d'urgence répondant à un appel, le conducteur de tout véhicule doit serrer la bordure droite de la voie publique, réduire sa vitesse et au besoin s'arrêter pour faciliter le passage du véhicule de secours. Ce droit de priorité est absolu et s'applique aux véhicules des services de lutte contre l'incendie, de police, voiture-ambulances etc.. qui sont autorisés à faire usage d'une sirène, souligne "Prudentia".

Soirée de l'Halloween

La section junior du cercle Amitié et culture de la Fraternité canadienne a organisé une soirée d'Halloween, avec concours de costumes et de danses, qui aura lieu vendredi soir, le premier novembre.

STEINBERG

Produits de la semaine pour le Marché Express !

DEMAIN A 10 h. A.M.

COMMENT PARTICIPER :

Inscrivez vos nom, adresse et numéro de téléphone sur l'endos d'une étiquette ou d'un fac-similé acceptable d'un des six (6) produits représentés en "Coupon Pinky Double-Format". Vous déposez cette inscription dans la boite Marché Express installées à cet effet à l'entrée de votre marché Steinberg, ceci avant le samedi de la semaine où le coupon est nul. (le 9 nov.)

Chaque semaine, 10 gagnants seront tirés au sort et les dix personnes ainsi qualifiées auront droit, après avoir répondu correctement à une question-concours, à leurs 3 minutes de Marché Express GRATUIT !

DES MARCHES EXPRESS AURONT LIEU AUX MARCHES STEINBERG SUIVANTS :

1205, Ave. Green, près Western, Westmount
1990, Ave. Mont-Royal E., près Bordeaux, Mtl
3245, rue Massen, près 11ième Ave., Rosemont
10651, Boul. Pie IX, Centre d'Achats Forest
400, Boul. Lafleur, Centre d'Achats Pont Mercier
1085, Boul. des Laurentides, Centre d'Achats Pont Viau
2201, Ch. Rockland, Centre d'Achats Rockland
11150, Boul. Gouin, C. d'Achats Ste-Geneviève
7455, rue Sherbrooke E., Place Versailles
4251, 1ère Ave., Centre d'Achats Charlesbourg Québec
1000, rue Onondaga, Centre d'Achats Oromocto, N.-B.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
SOUPE aux TOMATES condensée, de HEINZ
6 BOITES 10 ONCES 78¢
Nul après mardi le 5 nov.
STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
NOURRITURE pour CHIENS saine, savoureuse, de MASCOT
4 BOITES 15½ ONCES 39¢
Nul après mardi le 5 nov.
STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
NUTS'N BOLTS Marque TUFFY
BTE 7 OZ 49¢ GOUTERS T-V !
Nul après mardi le 5 nov.
STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
RIZ DAINTY Léger, floconneux !
GROSSE BTE 2 LB 37¢
Nul après mardi le 5 nov.
STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
EAU de JAVEL MIX-O concentrée, bout. 64 oz. 39¢
2 BOUT. 32 OZ 39¢
Nul après mardi le 5 nov.
STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
Gratis ! Un pqt 1 lb de SHORTENING de marque JEWEL
Avec l'achat d'une bte 3 lbs $1.05
Nul après mardi le 5 nov.
STEINBERG

50 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat
CIGARETTES à bout-filtre, No. 7 200 par cartouche
Chaque cartouche $3.49
Nul après mardi le 5 nov.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat
MARGARINE GOLDEN GIRL avec sac "Quick color" !
2 PQTS 1 LB 63¢
Nul après mardi le 5 nov.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat
MELANGES à gâteau
Monarch, "Pouch - Pak" blanc, doré, café moka, ou aux cerises, 10 oz; au chocolat, 9½ oz.
2 BOITES 39¢
Nul après mardi le 5 nov.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat
3¢ de moins ! NETTOYEUR à conduits d'eau de Gillette ! "Drain cleaner"
Bte 10½ oz pour seul. 28¢
Nul après mardi le 5 nov.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat
Pqt 1 lb de LAINE D'ACIER
Bull Dog, gross. 00, 59¢
Grosseurs 0, 1 ou 2 49¢
Nul après mardi le 5 nov.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat
Poli à chaussures brun foncé ou médium ou noir, marque Nuggett!
2 BOITES 39¢
Nul après mardi le 5 nov.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat
MARINADES sucrées ou cornichons sucrés en moutarde de McLARENS
Savoureux ! Bocal 15 oz 35¢
Nul après mardi le 5 nov.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat
MARMELADE à gros morceaux de ROBERTSON !
Fraiche ! Pot 12 oz 35¢
Nul après mardi le 5 nov.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat
OIGNONS marinés GRAND VALLEY
Gros bocal 24 onces 39¢
Nul après mardi le 5 nov.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat
NOIX BLANCHIES rôties et salées ! STEINBERG
Paquetées à vide ! bte 15 oz 69¢
Nul après mardi le 5 nov.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat
DATTES Good as Gold délicieuse friandise !
Sac 1 lb pour seul. 45¢
Nul après mardi le 5 nov.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat
Pastilles ou CAPUCHONS de chocolat VAN KIRK
Paquet 7 onces 39¢
Nul après mardi le 5 nov.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat
PATE CHINOIS frais des cuisines Steinberg
Gros pâté 2 lbs 73¢
Nul après samedi le 2 nov.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat
Boeuf en salaison "CORNED BEEF" désossé, maigre
Viande au goût très fin ! La lb 69¢
Nul après samedi le 2 nov.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat
Epaule roulée pour ROTI de VEAU maigre, désossé !
Savoureux ! LA LB 69¢
Nul après samedi le 2 nov.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat
2 douz. (ou plus) de toute variété d'ORANGES
Fraiches, juteuses, importées !
Nul après mardi le 5 nov.

100 EXTRA "PINKY" STAMPS
with this coupon and purchase of
Pour le travail ! Pour le sport ! BAS EXTENSIBLES en laine ou en nylon
3 paires (grandeur 10 à 13) $2.67
Nul après samedi le 9 nov.

50 EXTRA "PINKY" STAMPS
with this coupon and purchase of
CARPETTE à coutchoucs RUBBERMAID
Prix de vente ! $1.88
Nul après samedi le 9 nov.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat
8 (ou plus) Pamplemousses de toutes variétés. Frais, juteux, fermes, importés !
Nul après mardi le 5 nov.

STEINBERG

Profitez de la Moisson d'Épargnes



STEINBERG

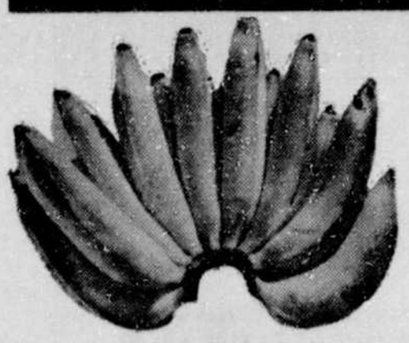
...en y faisant vos emplettes!

Ribambelles, bruits de crécelle, cris et froufrous déambulent au coin de votre rue, annonçant le carnaval des petits : L'HALLOWE'ENN !

Tous ces petits bouts d'chou devenus pour un moment des 'squelettes', des 'fantômes', des 'sorcières' ou même des 'martiens', et quêtant à votre porte avec leurs naïves formules apprises par coeur : "La charité s'il vous plait..." ou "La bourse ou la vie !", ils méritent certainement toute votre hospitalité.

Il vous est facile de leur réserver un accueil dont ils se souviendront en vous approvisionnant chez STEINBERG de toutes les succulentes friandises qui sont si chères aux enfants. Voilà une occasion toute choisie de faire des HEUREUX facilement et économiquement. Rendez les 'pitchouns' heureux en... vous rendant chez STEINBERG !

Les magasins Steinberg de la ville de Québec seront OUVERTS VENDREDI à 10 h. A.M. Ils seront par contre FERMES LUNDI le 4 NOVEMBRE 1963.



Bananes

Dorées, fraîches, Mûries à point, de Qualité Contrôlée !

grosses **2 lb 29¢**

petites en sac poly La lb **10¢**

Concombres chacun 9¢

Oignons à cuire 10 lb 49¢
FRAIS, CULTURE CANADIENNE NO 1

Patates du N.-B. sacs 50 lb **79¢**

Chou nouveau chaque pomme **9¢**
VERT, CULTURE DU QUEBEC No 1

Navets frais La lb **7¢**
CULTURE DU QUEBEC NO 1



Pommes fraîches

culture du Québec, de Fantaisie !

variété Cortland **5 lb 39¢**



Un problème au sujet de la viande! voyez ***Pierre...*** l'homme qui s'y connait en viande!

Poulet à frire

Frais, de catégorie A
(poids de 2 à 3 lb)
évisséré, prêt-à-cuire !

35¢ la lb



ROTI de VEAU de lait, la lb **69¢**
DESOSSE, EPAULE ROULEE

BACON SANS **COUENNE** pqt 1 lb **59¢**
TRANCHE, PREMIUM DE SWIFT

FILET d'AIGLEFIN la lb **49¢**
FRUIT DE MER FRAIS !

ENVELOPPE FORMAT SANDWICH DE
Smoked Meat Coorsh pqt 2 oz **27¢**

Epargnez 5¢ sur les PIZZAS fraiches des cuisines Steinberg
régulières, chacune **45¢**
au oignons, chacune **55¢**
tou[illegible]ties, complètes **65¢**

Les prix annoncés sont en vigueur jusqu'à l'heure de fermeture sam. le 2 nov. Les prix des denrées sont sujets aux fluctuations du marché !

Biscuits à la guimauve et à la noix de coco

"COCO MALLOWS"



Frais, marque Steinberg

3 paquets de 16 biscuits chacun **$1.00**

3¢ de MOINS ! Rafraîchissant

JUS de TOMATES



de Fantaisie, marque Clark

4 boites de 20 onces **55¢**

9¢ DE MOINS ! **Poires à dessert** 4 btes 15 oz **69¢**
DE CHOIX, ORCHARD KING

3¢ DE MOINS ! **Moitiés de pêches** 2 btes 20 oz **59¢**
DE CHOIX, ORCHARD KING

5¢ DE MOINS **Jus de pommes** 6 btes 20 oz **$1.00**
SCOTIAN GOLD

6¢ DE MOINS ! **Sauce aux pommes** 3 btes 20 oz **59¢**
SCOTIAN GOLD

Flocons de Maïs bte 16 oz **35¢**
KELLOG. 4¢ DE MOINS !

Fèves au lard bocal 28 oz **33¢**
CUITES, DE PURITAN. 6¢ DE MOINS !

Moitiés d'abricots bte 15 oz **19¢**
DE CHOIX, MARQUE D.C. 4¢ DE MOINS !

Saumon Rose grosse bte 15½ oz **59¢**
DE FANTAISIE, CLOVER LEAF. 4¢ DE MOINS !



CREVETTES

Kon-Tiki, en morceaux, préférées des gourmets!

2 btes 4⅜ oz **69¢**



PAPIER hygiénique

aux couleurs diverses, de Steinberg

Blanc, Rose, Jaune, Aqua ! **8** Roul. en sac poly **89¢**

Pâtisseries Steinberg fraiches, en vedette !



10¢ de MOINS ! Délicieux **GATEAU CHIFFON à l'ORANGE** cette semaine ! **49¢**

4¢ de MOINS ! **ANNEAU de BRIOCHES** aux AMANDES chacun seul. **39¢**

TARTE à la CITROUILLE STEINBERG délicieuse, chacune **45¢**



BAS de travail ou de jeu
EXTENSIBLES
faits de laine ou de nylon !

grandeurs 10 à 13 **3** paires pour seul. **$2.67**
(100 timbres "Pinky" additionnels avec le coupon en page de gauche)

Carpette à caoutchoucs
toutes-saisons, de Rubbermaid. Elle protège vos planchers des intempéries de l'extérieur !
$1.88 chacune
50 timbres "Pinky" additionnels avec le coupon en page de gauche !



BEURRE PIE IX
Canada, Première Classe ! **53¢** La lb

CAFE CREAM-O
moulu fin ou tout usage **63¢** le sac de 1 lb

25 timbres 'Pinky' additionnels...
Sans aucun coupon, lors de l'achat de l'un de ces deux spéciaux en pâtisserie fraiche !

BEIGNES A LA NOIX DE COCO **12** par pqt **33¢**
HACHEE, DE STEINBERG

Roulé au chocolat cette semaine **49¢**
"JUMBO", FRAIS, DE STEINBERG

STEINBERG

l'Action sociale

Directrice: Françoise La Rochelle-Roy



Le coton dans l'intimité

L'imprimé à motifs de couvre-pieds de nos grand'mères revient à la mode, mais avec une légère modification, nous annonce le Canadian Cotton Council.

Aujourd'hui ce tissu en vogue n'est plus fait de pièces ou de retailles piquées et assemblées comme celui d'autrefois. Il consiste maintenant en un dessin imprimé sur un beau et bon coton, tout en conservant son cachet artisanal original et champêtre. Ce tissu à imprimé ancien est présenté dans un agencement de couleurs brillantes pour la confection de robes sports et tout-aller.

Comme la mode a remis la féminité à l'ordre du jour pour les réunions intimes au foyer, les femmes chics ont adopté la jupe longue. Voici un modèle intéressant confectionné de ce tissu imprimé à motifs de couvre-pieds piqué de nos aïeules. Cette jupe fuseau est ornée de vastes poches angulaires posées sur les hanches.

On la porte avec un corsage noir gansé d'un biais du même imprimé que celui de la jupe, à l'encolure et aux emmanchures. Pour celle qui fait sa couture, cet ensemble est simple à confectionner et très pratique, car il est lavable et d'entretien facile. On peut aussi fabriquer un autre corsage en broadcloth noir uni pour porter avec cette jupe.

Une autre version de cette mode peut être réalisée en tissu à imprimé rouge sur blanc avec jupe entièrement froncée, à corsage ajusté, et munie de longues manches serrées, garnies d'un volant aux poignets.

Une bonne sur roulettes

Cuisiner des petits plats pour ses amis est rarement une corvée. On peut décider de jouer à coup sûr et de servir un mets qu'on réussit parfaitement ou si on est en veine d'aventure culinaire, on peut surprendre les invités autant que soi-même. C'est la partie stimulante des préparatifs.

Vient l'heure de passer à table où commencera pour la maîtresse de maison, sans bonne, une gymnastique suprêmement désagréable : servir, desservir, courir de la cuisine à la salle à manger, essayer d'attraper des bribes de conversation. C'est la frustration par excellence, on n'est pas de la fête; comme disait quelqu'un, on est "une marche donc".

Une rédactrice de la revue Châtelaine a trouvé une solution pratique. Dans la livraison de novembre, au Livre d'or de la ménagère, elle nous fait part des avantages d'une table roulante où s'empilera d'abord tout ce qu'il faut pour mettre le couvert. Puis, à mesure que le repas avance, elle nous tient au courant de ses ruses ingénieuses pour ne pas se lever de table et ne pas perdre un seul mot de la conversation.

Le fromage rehausse la saveur d'un grand nombre d'aliments

— Saupoudrez de fromage les potages chauds, qu'il s'agisse d'un potage aux légumes, aux oignons ou même d'un potage crème. Quel arôme !

— Pour varier la saveur des crêpes, ajoutez-leur du fromage râpé. Voilà des crêpes nutritives et savoureuses à la fois ! Personne ne peut y résister . . .

—Avez-vous essayé- un sandwich au fromage et au bacon croustillant ? Un régal pour tous !

— Au lieu de servir un morceau de fromage avec la tarte aux pommes, déposez-en quelques tranches sur le dessus des pommes avant de faire cuire la tarte. Quel plaisir pour les fins gourmets . . .

Le fromage accompagné de biscuits soda ou de rôties Melba fait merveille avec des fruits comme les pommes, les poires ou le raisin frais. Régalez-vous en au plus tôt !

Vous aimez faire de nouvelles connaissances culinaires. Laissez-vous tenter par cette recette que vous suggère la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada.

Soufflé vite fait au fromage

8 tranches de pain blanc beurré

2 tasses de fromage cheddar moyen, râpé,

3 oeufs,

3 tasses de lait,

1/2 c. à thé de sauce Worcestershire,

1 c. à thé de sel,

1/4 c. à thé de poivre,

Pincée de poivre de cayenne,

1/2 c. à thé de moutarde en poudre,

3 tranches de bacon.

Déposer 4 tranches de pain dans un plat graissé allant au four. Saupoudrer de la moitié du fromage. Ajouter les autres tranches de pain et saupoudrer du reste du fromage. Battre les oeufs, incorporer le lait et les assaisonnements. Verser sur le pain et faire cuire à four modéré (350° F.), 30 à 35 minutes.

Détailler le bacon en petits morceaux, sauter jusqu'à ce qu'il soit croustillant et garnir le soufflé juste avant de servir. 6 portions.

Un programme télévisé avec succès à Winnipeg

CALGARY — (P.C.) — Anne Slack, vedette de la série d'émissions télévisées sur le réseau national sous le titre "Parlons Français", a visité cette semaine les écoles de Calgary, dans le cadre d'une tournée de certains centres canadiens et américains, où les élèves des classes primaires apprennent le français.

"Le but de ces visites n'est pas d'évaluer les professeurs de chaque classe, mais plutôt de se rendre compte à quel point le français est assimilé", d'expliquer M. L.-A. Robertson, surintendant du programme d'étude élémentaire de français à la Commission scolaire de Calgary.

A la suite de ce voyage, Mme Slack tracera un programme pour ses cours à venir. La ville de Calgary a été choisie comme l'une des villes où les jeunes élèves ont suivi ses leçons à la télévision depuis plus de deux ans.

La peur est un parasite

La peur est une ivraie qui peut étouffer si on la laisse faire son chemin. Faire obéir les enfants en les menaçant du croquemitaine ou de la noirceur, c'est développer en eux un état de crainte nerveuse qui peut durer toute leur vie. Apprenez aux enfants à analyser les objets de leurs appréhensions et faites-leur comprendre que de choses anodines ne sauraient leur causer du tort.

Horoscope

LE JEUDI 31 OCTOBRE

21 mars au 20 avril (Bélier) — Votre situation s'améliore à un rythme satisfaisant. Vous faites la guerre aux indécis.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Vous aurez quantité de détails à soigner. Soyez vigilant autant que patient. Influences planétaires mixtes.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Il faut établir une distinction bien nette, entre ce qui est nécessaire et ce qui ne l'est pas. Soirée intéressante.

22 juin au 23 juillet. (Cancer). — Ne suivez pas la route de la facilité ou le penchant de vos antipathies. Bonne journée dans l'ensemble et le détail.

24 juillet au 23 août. (Lion). — Influences planétaires stimulantes pour vos activités régulières. Vous multipliez les sources d'intérêt.

24 août au 23 septembre. (Vierge). — Ne marchez pas sur des nuages, réalisez ce qui vous arrive. Configurations planétaires propices aux activités des intellectuels.

24 septembre au 23 octobre. (Balance). — Vous méritez le succès que vous obtiendrez. Il vous en coûtera de consentir certains changements.

24 octobre au 22 novembre. (Scorpion). — Ne perdez pas votre objectif de vue. On vous incite à exploiter des qualités que vous laissez en friche.

23 novembre au 21 décembre. (Sagittaire). — Revenez sur un premier choix, ce n'est pas nécessairement le bon. Vous cultivez un nouveau passe-temps culturel.

22 décembre au 20 janvier. (Capricorne). — Votre personnalité s'affirme dans plus d'un domaine. Vous avez des idées à revendre. Bonne journée.

21 janvier au 19 février. (Verseau). — Ecoutez la voix de l'expérience, elle a beaucoup à vous apprendre. La discrétion est à l'ordre du jour.

20 février au 20 mars. (Poissons). — Vos problèmes domestiques exigeront un supplément de savoir-faire. Mouvement planétaire propice aux activités sportives.

SI VOUS ETES NE UN 31 OCTOBRE

Vous aimez voir venir les événements et pensez toujours à l'avance, ce qui est une grande source d'intérêt pour vous. La grâce et la dignité vous semblent deux vertus indispensables à toute femme, au même point que la force de caractère et la courtoisie, chez les hommes.

Chères ennemies

MONTREAL — (P.C.) — Deux femmes écrivains de Montréal, respectivement d'expression française et anglaise, en sont venues aux prises d'une façon très féminine dans un livre intitulé "Chères ennemies" "Dear Enemies", publié récemment à Montréal dans les deux langues. Cet ouvrage littéraire est un dialogue sous forme épistolaire entre la journaliste Solange Chaput-Rolland, et la romancière Gwethalyn Graham, à la suite de leur rencontre à bord du "Train de la Paix" conduisant un groupe de femmes à Ottawa, il y a un an.

Contrairement au titre du livre, les auteurs s'étaient liées d'amitié immédiatement. Mais dans leurs lettres, elles parlent des frustrations renouvelées provenant des "deux solitudes" dans le Québec. Mme Solange Chaput-Rolland, membre de l'exécutif national de "La Voix des Femmes", avait manifesté son mécontentement, parce que les entrevues à Ottawa s'étaient déroulées en anglais, alors que la majorité des femmes de la délégation dans cette mission de paix, étaient de langue française.

Mais, après avoir fait la connaissance de Gwethalyn Graham, elle s'est rendu compte que cette dernière comprenait parfaitement le problème, et toutes deux décidèrent de collaborer à la rédaction d'un livre qui fut publié en français et en anglais.



Invitation à la prudence

Ce sera bientôt l'Halloween. C'est un temps de l'année plein de dangers pour les enfants. Alors que les lutins se baladeront sous les étoiles, des centaines de milliers [illegible] Canadiens de tous les âges célébreront l'Halloween. Naturellement, les enfants auront été avertis par leurs parents de faire attention aux automobiles et à la traversée des rues. Malheureusement, ces exhortations à la prudence peuvent être facilement oubliées dans l'excitation de la fête.

Voici une bonne suggestion qui non seulement égayera les costumes, mais qui, ce qui est plus important, aidera les automobilistes à voir plus aisément les enfants qui peuvent surgir de partout : pourquoi ne pas appliquer à leurs déguisements un matériel réflecteur tel que la peinture réfléchissante "Codit" ou le ruban réfléchissant "Scotchlite" ? On peut en faire des étoiles, des lunes ou d'autres motifs décoratifs.

On peut se procurer ces produits dans les quincailleries ou dans les magasins de fournitures d'auto.

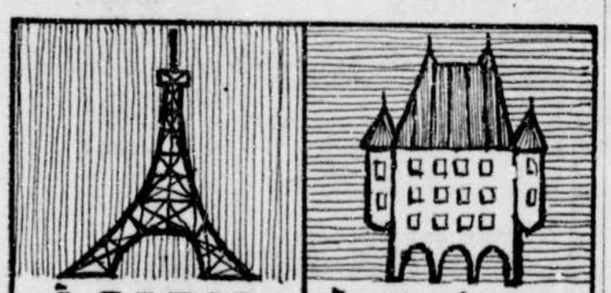
Courrier de Louise

ROSE L. — Voici le traitement qu'on recommande pour améliorer les lainages qui ont foulé au lavage. Lavez ces lainages dans une eau et de la mousse de savon, en ayant soin d'ajouter une cuillérée à thé de glycerine. Rincez dans une eau de même température, à laquelle vous ajoutez un peu de borax et suspendez-les pour les faire sécher, mais sans les tordre. Il est recommandé de ne pas employer une eau trop chaude, de ne pas frotter, de ne pas tordre trop fermement. L'eau du rinçage doit avoir la même température que celle du lavage et l'on doit faire sécher les lainages loin des calorifères et des poêles.

FLEUR COUPEE — Pour conserver les fleurs coupées on recommande le traitement suivant: Asperger le bouquet fraîchement cueilli avec de l'eau fraîche et le placer dans un vase qui contiendra de l'eau de savon. Retirer les fleurs de l'eau chaque matin et les plonger la tête première, dans l'eau de savon, qu'il faudra changer tous les trois jours. Les fleurs se conservent un mois et leur éclat est maintenu par quelques grains de camphre mis dans l'eau où elles baignent.

UNE ABONNEE DE PAQUETTEVILLE — Pour blanchir les notes de piano qui sont jaunies, on suggère de les frotter avec une pâte faite d'un peu de jus de citron et de blanc de céruse.

REPARATION ET VENTE de CHAPELETS et CHAINES de COU
CHRISTIAN ENR.
483 de la Couronne Tél. 523-8337


À PARIS
MOQUETTE: le mot pour un tapis mur à mur.
À QUÉBEC
ROCHETTE: le nom pour un tapis bien posé et qui dure.
tapis ER & FILS LIMITÉE Emilien Rochette et Fils Ltée



Ligne "A"



Nouvelle par sa ligne "A", cette coquette robe se distingue par deux plis plats au devant et au dos et par son large collet.

Les manches se feront courtes.

Le patron 9261 donne grandeurs : 2, 4, 6 et 8 ans.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

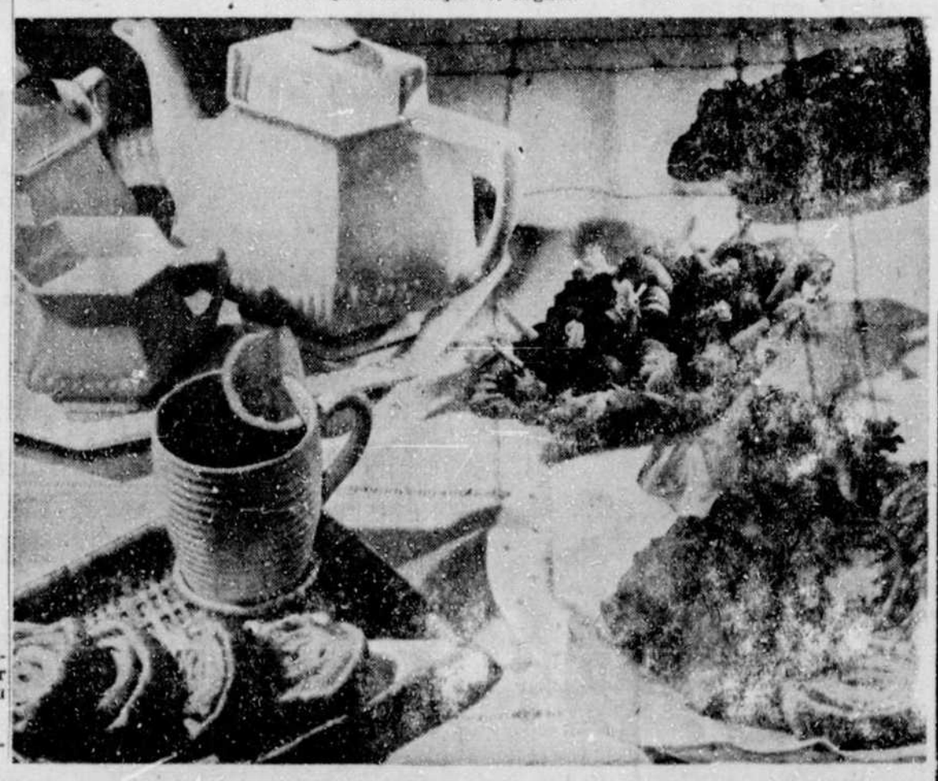
Air-Canada recherche des hôtesses de l'air bilingues

MONTREAL — (P. C.) — Air-Canada projette une grande campagne de recrutement au cours des prochaines semaines, pour trouver des hôtesses de l'air bilingues. Cette campagne se fera par l'intermédiaire de la radio, de la télévision et des journaux.

Un porte-parole de cette compagnie a fait savoir qu'il faudra cet hiver environ 200 nouvelles hôtesses et on espère que la plupart d'entre elles connaîtront l'anglais et le français .Il a fait savoir que cet organisme emploie chaque année 175 ou 200 hôtesses à titre temporaire.

Il y a actuellement environ 700 hôtesses à Air-Canada. Sur ce nombre, 600 travaillent sur des avions se déplaçant à l'intérieur du pays et une centaine d'autres sur les parcours internationaux. On compte parmi elles environ 250 bilingues qui parlent français et anglais.

A peu près 40 d'entre elles connaissent une autre langue, habituellement l'allemand. Si la campagne de recrutement remporte le succès, les hôtesses seront bilingues sur les parcours effectués dans le Québec et il y aura au moins une hôtesse sachant parler les deux langues sur chaque appareil atterrissant ou décollant à l'aéroport international de Montréal.



Une délicieuse collation

A la veille de la Toussaint, ne soyez pas surpris d'apercevoir à votre porte des jeunes en costumes gais sollicitant "la charité".

Si les jeunes s'amusent ferme, les moins jeunes devraient en faire autant.

Pourquoi ne pas inviter quelques amis à se joindre à vous et, comme vous serez sans doute dérangé souvent, que vos projets de divertissement soient simples. Que pensez-vous de la TV, des disques, ou **tout simplement d'un renouveau dans l'art de la conversation.** Le menu, un peu spécial pour l'occasion, pourrait être composé, à la suggestion du Conseil du thé au Canada, de sandwichs Suzie Wong et accompagnés de thé chaud à la citronnade servi dans des gobelets.

THE CHAUD A LA CITRONNADE

Voici comment procéder pour réussir cette délicieuse infusion. Préparer un léger sirop à l'avance. A ¾ de tasse d'eau froide, ajouter ¾ de tasse de sucre granulé, amener au point d'ébullition puis faire mijoter sur feu doux durant dix minutes. Mettre de côté.

L'heure venue de servir cette délicieuse infusion de thé chaud à la citronnade, faites le thé en amenant de l'eau fraîche à une fort ébullition, versez-la immédiatement sur 3 cuillers à table de thé ou 9 sachets de thé que vous aurez placés dans une grande casserole, et laisser infuser de 3 à 5 minutes. Utilisant une théière comme récipient, tamisez l'infusion puis ajouter le sirop, 12 clous de girofle et ½ tasse de jus de citron. Servir dans des gobelets garnis de tranches de citron.

SANDWICHS SUZIE WONG

Tailler un pain en 4 tranches horizontales d'environ ½ pouce d'épaisseur et enlever la croûte. Envelopper les tranches dans un linge propre humide, jusqu'à ce qu'elles soient malléables. Placer une tranche de jambon sur une moitié de la tranche et une fine languette de dinde, sur l'autre. Rouler la tranche délicatement, et fixer avec un cure-dent. Envelopper à nouveau dans un linge humide et faire refrigérer 2 ou 3 heures, ou congeler jusqu'au moment d'utiliser. Mélanger un oeuf légèrement battu avec une demi-tasse de lait, tremper légèrement les sandwichs roulés et frire dans la graisse profonde (375°). Vous obtiendrez quatre sandwichs, que vous servirez après les avoir tranchés sur le biais et garnis de moutarde et marinades (pickles).

BRICOLAGE

Voici un moyen facile de vous servir d'émaux ou de laques en aérosol pour peinturer une boîte de carton sur le côté de vos menus objets. Renversez vos boîtes de façon à ce qu'elle serve d'abri, lors de la vaporisation. Placez l'objet à être peinturé sur une boîte vide de café à l'intérieur du carton. Faites pivoter la boîte et vous exposerez ainsi à la peinture chaque facette de l'objet.

Maladies des PIEDS
Ferdinand Meiwes
DIPLOME DE LA FACULTE SOLLBERG D'ALLEMAGNE
BUREAU: Sur rendez-vous:
TEL. : 683-8950
1028 Ave des Erables Québec.


La Vogue est aux MONTRES SHEFFIELD
En pendentifs ou en bagues, ayant l'éclat du joyau avec leur verre épais et facetté et le riche fini grené du métal couleur or ou argent.
Le pendentif illustré 29.95
Bague ajustable 29.95
Montre-broche en forme de cercle, à votre initiale 32.95
Le modèle "Pendola" forme losange, toujours en grande demande 21.95
Quantité d'autres modèles à partir de 12.95
Capitol Jewellers INC
900 RUE ST-JEAN - QUEBEC



Embuscade

● Des soldats marocains sont à leur position de combat près d'un poste situé à la frontière algérienne, en plein désert du Sahara. Les combats ont commencé le 13 octobre dernier.

Session spéciale en Ontario

TORONTO. (P.C.) — La législature ontarienne a convoqué une session spéciale afin de soumettre un projet de loi qui permettra, si le bill est accepté, aux municipalités de cette province de bénéficier du plan fédéral d'emprunt pour le développement municipal. Les détails du bill seront dévoilés par le ministre des Affaires municipales, M. N. Spooner, après la lecture du discours du trône par le lieutenant-gouverneur, M. Earl Rowe, et l'élection du président de la Chambre, Donald H. Morrow, député d'Ottawa-Ouest.

L'on s'attend à ce que la séance ne dure que quelques heures. Le premier ministre, M. John Robarts, a en effet déclaré que le programme du parti progressiste-conservateur pouvait être étalé en peu de temps.

Cependant, les membres de l'opposition pourraient bien prolonger la séance d'une journée.

M. Donald C. MacDonald, leader du Nouveau parti démocratique, critiquera probablement la politique du gouvernement de contremander la traditionnelle session d'automne à la législature ontarienne. M. Robarts a en effet remis la session d'automne à janvier.

Quant à M. Farquhar Oliver, chef intérimaire du parti libéral depuis la démission de M. John Wintermeyer, voudra également faire comprendre au gouvernement, que quelques heures ne sont pas suffisantes pour discuter d'un problème aussi important que l'aide fiscale aux municipalités.

Plan fédéral

Le gouvernement fédéral a créé un fonds de secours de $400,000,000 pour venir en aide aux municipalités du Canada. Cette somme sera prêtée aux villes qui ont d'importants projets municipaux à financer.

La part de l'Ontario est de $140,000,000 et sera distribuée aux municipalités, qui exprimeront le désir de faire un emprunt, par le gouvernement provincial, suivant l'adoption du bill d'aujourd'hui.

Le gouvernement fédéral se réserve toutefois le droit d'allouer l'allocation seulement lorsqu'il aura été assuré de la stabilité financière des centres concernés.

A la session d'aujourd'hui, le gouvernement songe aussi à former de nouveaux comités pour surveiller le crédit aux consommateurs et les lois municipales. Ces comités ont été dissous lors de la dernière législature.

La session spéciale de la 27e législature débutera à trois heures cet après-midi. M. Robarts annoncera la nomination de M. Morrow, membre de la législation provinciale en Ontario depuis 1948, comme le nouveau président de la législature et la motion sera secondée par M. Oliver.

Sans faire mention du recomptage qui aura lieu aujourd'hui, les 108 sièges de la législature provinciale de l'Ontario sont actuellement divisés comme suit : 77 conservateurs, 24 libéraux et sept Nouveaux Democrates.

A la dissolution des Chambres on ne comptait que 98 sièges, soit 63 conservateurs, 24 libéraux et cinq Nouveaux Démocrates. Six sièges étaient vacants.

Mémoire de l'ACELF à la commission royale d'enquête sur le biculturalisme

Le Conseil d'Administration de l'Association canadienne des Educateurs de Langue française a convenu, à Vancouver, que l'ACELF devait présenter un mémoire à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

L'ACELF entend donc exposer, dans l'esprit de sa constitution, le point de vue du monde enseignant d'expression française sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Un comité est déjà formé et comprend des délégués canadiens-français des provinces de l'Est, de celles de l'Ouest, de l'Ontario et du Québec.

Ne souffrez pas
UN DENTIER
qui bouge

Si votre dentier bouge et menace de tomber lorsque vous vous mettez à manger, rire ou éternuer, ne restez pas ainsi. FASTEETH, une poudre alkaline (non acide) dont vous saupoudrez votre dentier, le tiendra solidement en place. Vous en éprouverez un nouveau confort et une nouvelle assurance. Ne forme ni pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. FASTEETH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Au Capitol

L'Orchestre Symphonique de Montréal, son directeur et ses invités

L'auditoire a réagi chaleureusement, et comment pouvait-il en être autrement? Le concert d'hier soir, au Capitol, fut de ceux qui plaisent aux plus difficiles! L'Orchestre Symphonique de Montréal, amené à Québec par Emile Caouette, joue mieux que proprement: l'entendre est à la fois un repos et une satisfaction, et nous croyons son passage parmi nous susceptible de stimuler tous les musiciens québecois qui rêvent accomplissements, comme est susceptible de faire école, chez les chanteurs, l'exécution quasi sans reproche des artistes invités: Shirley Verrett, une jeune américaine dont les succès iront grandissants, et Richard Verreau qui n'a plus besoin de présentation chez lui!

Entendre incarner les principaux airs de Carmen fut chose délectable, compte tenu des écueils qu'aurait pu présenter notamment le jeu nécessairement freiné du célèbre duo du dernier acte. L'orchestre est le seul à courir et combattre, et Carmen, poignardée, meurt debout! Réussir ces coups d'état sans décors ni costumes appropriés, et en conjurant le ridicule, tient de l'acrobatie scénique. Carmen et Don José ont su doser l'épisode à merveille.

Shirley Verrett a une voix qui flambe! Une voix qui sait être ampleur et douceur. La jeune chanteuse noire, que les scènes européennes ont applaudie dans le rôle intégral de Carmen, possède une diction mordante, qui décuple le poids des mots et des sons. Il serait cruel de lui reprocher son "grave" un peu trop appuyé, et quelques inégalités attribuables à un jeu passionné, notamment dans les récitatifs et les dialogues merveilleusement détaillés. Les airs prenants que Bizet confia à la célèbre bohémienne (Habanera, Seguedille, etc) furent rendus avec brio ,et, à elle seule, Shirley Verrett serait parvenue à réchauffer les duos.

Tout a été dit, croyons-nous, sur l'incomparable Verreau, dont la voix claironne avec assurance et justesse. Il devait donner sa pleine mesure et nous servir un élevé triomphal dans le célèbre air de "La fleur". Il est évident que, dans la rigueur du frac, Verreau ne pouvait se permettre l'aisance et la faconde de Don José en tenue militaire. Il a chanté sans décevoir, avec mesure, dans le ton d'un concert.

Zubin Mehta était au pupitre. L'emprise du dynamique chef d'orchestre dépasse les frontières de la scène, c'est un plaisir de le voir à l'oeuvre. Il en résulta pour nous, hier soir, une Symphonie "Miracle" (No 96 de Haydn) qui eut du souffle sans se départir de sa délicatesse et de sa fraîcheur. Les thèmes suspendus de l'Andante, et le hors d'oeuvre que constitua au cours du Menuetto, le solo de hautbois, furent parmi les bons moments d'une symphonie qui se précipite en définitive sur un Vivace éthéré.

La Symphonie du "Nouveau Monde", qui condense les impressions et souvenirs du célèbre compositeur tchèque Dvorak séjournant à New York, devait assoir sur des bases harmonieuses la deuxième partie du concert. Adagio baigné d'exotisme, Largo apaisant comme une prière, et Scherzo plein d'allant furent néanmoins estompés par le thème fulgurant de l'Allegro final, un thème qui se répète comme une obsession, et de ce fait peut-être est devenu familier aux mélomanes. Cette symphonie prenante, considérée comme l'une des meilleures oeuvres de la fin de l'époque romantique, signa en beauté l'un des concerts les plus agréables qu'il nous ait été donné d'entendre. — **Françoise Le-Roy**

58 gradués à l'École de Technologie médicale de Laval

"Depuis sa fondation il y a dix ans, l'Ecole de Technologie médicale de Laval a formé 423 technologistes médicaux dont plus de trois cents exercent encore cette profession, déclarait hier le doyen de la Faculté de Médecine en ouvrant la série des allocutions prononcées à l'occasion de la collation des diplômes de l'Ecole de Technologie dans le grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine en la Cité universitaire. Cette année, ajouta le docteur Gingras, 58 technologistes reçoivent leurs diplômes". La séance était présidée par l'abbé Lorenzo Roy, le nouveau vice-recteur de l'Université Laval. M. l'abbé Roy profita de son passage à la Faculté pour féliciter les autorités de l'excellence de leur travail et donna quelques conseils aux nouveaux diplômés.

GRADUES

Mlle Monique Alarçon; Mlle Jacqueline Allard; Mlle Liselle Bélanger, avec distinction; M. Pierre Bergeron; Mlle Huguette Berthiaume; M. Donad Boisvert, avec distinction; Mlle Hélène Bouchard; Mlle Denise Charest avec distinction; Mlle Claudette Chartier; Mlle Colette Chasson, avec distinction; Mlle Diane Claveau, avec distinction; M. Raynald Côté, avec distinction; Mlle Danielle D'Amours avec distinction; Mlle Raymonde Demers, avec distinction; Mlle Geneviève Desgagnés, avec distinction; M. Arthur Devault; Mlle Monique Dionne, avec distinction; Mlle Nicole Dionne, avec grande distinction; Mlle Hélène Doyon, avec grande distinction; Mlle Lucienne Forbes, avec distinction; Mlle Laurette Fournier; Mlle Marcelle Gagnon; Mlle Louise Girard; M. Bruno Hébert; Mlle Lise Lacouline, avec distinction; Mlle Céline Lafontaine; Mlle Huguette Lapointe, avec distinction; Mlle Irène Laverdière, avec grande distinction; Mlle Gisèle Leblanc, avec distinction; Mlle Claire Lemieux, avec grande distinction; Mme Irène Malhonne avec distinction; Mlle Diane Marcotte avec distinction; Mlle Micheline Menard, avec distinction; Mlle Louise Morin, avec grande distinction; Mlle Jeannine Northon, avec distinction; Mlle Zita Paré; Mlle Louise Paré; Mlle Monique Paré, avec distinction; Mlle Lucette Pigeon; Mlle Huguette Pouliot, avec distinction; Mlle Diane Prévost; Mlle Madeleine Raby; Mlle Nicole Roy, avec grande distinction; Mlle Charlotte Ste-Marie avec distinction; Mlle Andrée St-Pierre, avec distinction; Mlle Monique Senéchal; M. Jacques Simard; Mlle Gisèle Sirois; Soeur Angela-Marie, avec distinction; Soeur Marie-de-Lourdes, avec distinction; Soeur Marie-Jacinthe; M. Louis Tardif; Mlle Micheline Tremblay, avec distinction; Mlle Stella Tremblay; Mlle Rose-Ange Trottier; Mlle Monique Vachon, avec distinction; M. Paul-Eugène Valois; Mlle Francine Warren, avec distinction.

PRIX SPECIAUX

Médaille du lieutenant-gouverneur: Mlle Hélène Doyon.

Prix de l'Association des diplômés en technologie médicale de la province de Québec: Mlle Irène Laverdière.

Prix du directeur de l'Ecole de Technologie offert à l'élève qui s'est classé première aux examens de chimie clinique en première et en seconde année: Mlle Hélène Doyon.

Le gérant ne l'hôtel Queen's sauvagement attaqué

MONTREAL. — (P.C.). — Deux bandits ont attaqué sauvagement le gérant du crédit de l'Hôtel Queen's à Montréal et ont pris la fuite avec une somme de $10,000 en argent comptant et en chèques.

M. Georges Gosselin se rendait à son bureau du sixième étage quand il a été assommé à coups de crosse de revolver. Il a dû recevoir des soins médicaux d'urgence.

SPÉCIAUX A 1.00

SOUPES AUX LEGUMES "HABITANT" 5 BTES 28 oz 1.00 — REDUCTION .05

SOUPES AUX POIS "HABITANT" 5 BTES 28 oz 1.00 — REDUCTION .05

POIS verts QUALITE FANTAISIE "LIBBY'S" 5 BTES 15 oz 1.00 — REDUCTION .08

POIS verts QUALITE FANTAISIE "LIBBY'S" 6 BTES 10 oz 1.00 — DEDUCTION .06

JUS tomates QUALITE FANTAISIE "BRIGHT'S" 7 BTES 20 oz 1.00 — REDUCTION .09

PAPIER TOILETTE SOFT-RITE 8 ROUL. 1.00 — REDUCTION .06

DUTCH NETTOYEUR A TOUT USAGE NOUVELLE Bte plastique 2 BTES 14 oz 41¢ — REDUCTION .08

FROMAGE VELVEETA DE KRAFT Bte ½ lb 33¢ — REDUCTION .04

BRANDS BUDS CEREALE KELLOGG Bte 14 oz 33¢ — REDUCTION .02

JUS PAMPLEMOUSSES LLIBBY'S Bte 48 oz 47¢ — REDUCTION .04

BEURRE DE SUCRE CANTIN Jarre 20 oz 49¢ — REDUCTION .02

BEURRE DE CARAMEL CANTIN Jarre 20 oz 49¢ — REDUCTION .02

FROMAGE CHEEZ-WHIZ KRAFT Jarre 16 oz 59¢ — REDUCTION .10

PATE DENTIFRICE PEPSODENT Tube géant 59¢

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 2 NOVEMBRE

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Le coût du transport est sujet à être ajouté à ces prix pour Hauterive, Baie St-Paul, L'Islet-ville, Rimouski, Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Price, Montmagny, Trois-Pistoles, St-Raymond, Donnacona, Ste-Marie de Beauce.

GEM Roi des bas Prix

Boeuf de l'ouest

RÔTI DE PALETTE

TENDRE SAVOUREUX



LB 43¢ — REDUCTION .16 LB

Rôti Boeuf petit os d'épaule ECONOMIQUE LB 63¢ — REDUCTION .16

BOEUF haché FRAIS A TOUTES LES HEURES LB 43¢ — REDUCTION .06

LARD salé ENTRELARDE MAIGRE LB 43¢ — REDUCTION .12

BEURRE PREMIERE CATEGORIE "GEM" LB 53¢ — REDUCTION .05

Raisin rouge Empereur Californie No 1 sucré juteux 2 lbs 29¢ — REDUCTION .17

POMMES McIntosh du Québec Qualité fantaisie SAC 5 LBS 39¢ — REDUCTION .10

CHOUX FLEURS Québec No 1 Blanc neigeet gros CHACUN 19¢ — REDUCTION .06

CONCOMBRES Frais de la Floride Qualité de la Floride 3 POUR 25¢ — REDUCTION .13

CHOUX DE SIAM Québec No 1 à leur meilleur 2 SACS 2 LBS 29¢ — REDUCTION .04

Vendredi 1er novembre, "Fête de la Toussaint" Magasins ouverts jusqu'à 9 h. p.m. Lundi 4 novembre fermés toute la journée.

GEM Roi des bas Prix

THE EN SACHETS SALADA BTE 60 SACS 79¢ — REDUCTION .08

CIGARETTES du MAURIER CARTON 200 CIGARETTES 3.39 — REDUCTION .20

SURF détergent en poudre .40 de rabais FORMAT FAMILIAL 99¢ — REDUCTION .24

Marinades 'Raymond'

SURES JARRE 24 OZ 31¢ — REDUCTION .08

SUCREES JARRE 24 OZ 41¢ — REDUCTION .08

POULET DESOSSE ESTA 2 BTES 7 oz. 75¢ — REDUCTION .07

SAUCE HOT-CHICKEN ESTA 4 BTES 15 oz. 75¢ — REDUCTION .03

Aubaine! 325 TIMBRES Gold Star SUPPLEMENTAIRES CETTE SEMAINE

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES — avec ce coupon et l'achat de LAIT INSTANTANE CRINO BOITE 3 LB 79¢ — CETTE OFFRE EST NULLE APRES le 2 NOVEMBRE 1963

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES — avec ce coupon et l'achat de AJAX LIQUIDE Nettoyeur Bout. à tout usage 32 oz 79¢ 10c DE RABAIS — CETTE OFFRE EST NULLE APRES le 2 NOVEMBRE 1963

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES — avec ce coupon et l'achat de 1 LB SAUCISSON Tranché, ou en morceau LB. 39¢ — CETTE OFFRE EST NULLE APRES le 2 NOVEMBRE 1963

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES — avec ce coupon et l'achat de POUDRE A BEBE Z-B-T Format hôpital 75¢ — CETTE OFFRE EST NULLE APRES le 2 NOVEMBRE 1963

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES — avec ce coupon et l'achat de CORN FLAKES Kellogg 2 Btes 12oz 61¢ — CETTE OFFRE EST NULLE APRES le 2 NOVEMBRE 1963

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES — avec ce coupon et l'achat de TABLETTES Instantine bout. 50 79¢ — CETTE OFFRE EST NULLE APRES le 2 NOVEMBRE 1963

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES — avec ce coupon et l'achat de ½ lb CHAMPIGNONS FRAIS QUEBEC No 1 — CETTE OFFRE EST NULLE APRES le 2 NOVEMBRE 1963

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES — avec ce coupon et l'achat de 5 LB OIGNONS JAUNES CANADA No 1 — CETTE OFFRE EST NULLE APRES le 2 NOVEMBRE 1963

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES — avec ce coupon et l'achat de PATES A LA VIANDE Individuels Bilopage 4 pr 57¢ — CETTE OFFRE EST NULLE APRES le 2 NOVEMBRE 1963

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES — VIANDE TRANCHEE avec ce coupon et l'achat de Hygrade au poulet au porc et viande 2 pqts et olives 2 6 oz 57¢ — CETTE OFFRE EST NULLE APRES le 2 NOVEMBRE 1963

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES — avec ce coupon et l'achat de CHAUSSONS aux POMMES SIMARD Bte de 9 50¢ — CETTE OFFRE EST NULLE APRES le 2 NOVEMBRE 1963

50 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES — avec ce coupon et l'achat de Magnifique service à thé en semi-porcelaine, comprenant 6 tasses, 6 soucoupes aux motifs attrayants. SPECIAL 1.49 — CETTE OFFRE EST NULLE APRES le 2 NOVEMBRE 1963

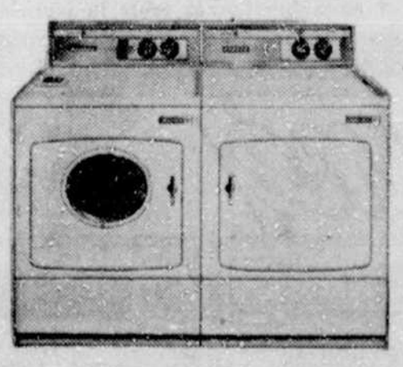
Les femmes soucieuses de style aiment la nouvelle ligne de la Laundromat



MAINTENANT, LA LAUNDROMAT À CUVE À BASCULE A UN DEVANT DROIT... ET UN DESSUS PROFILÉ!

A l'extérieur... le nouveau "devant droit" confère un aspect de meuble encastré.
A l'intérieur... l'action culbutante exclusive à Westinghouse extrait le détergent et la saleté dissimulés que les machines à laver automatiques ordinaires laissent dans le linge.
Voyez comme elle est belle: La nouvelle Laundromat à devant droit peut s'installer à fleur du mur, ce qui permet de l'aligner parfaitement avec les placards de la cuisine ou les meubles utilitaires. Le nouveau dessus profilé "antidégouttures" est d'un style unique en son genre... il offre une surface de travail de la hauteur d'un comptoir, supérieure à celle de toute machine qui s'emplit par le dessus—en position parfaite pour trier le linge.

Découvrez son efficacité: La Laundromat Surpuissante Westinghouse se sert de la gravité pour assurer une meilleure action de lavage. Sa cuve à bascule vraiment unique fait bondir le linge à travers l'eau de lavage. Puis, la gravité le fait retomber pour le tremper à fond encore une fois. Culbute et reculbute—cinquante-sept fois à la minute.
Vous obtiendrez du linge plus propre avec seulement la moitié du détergent et de l'eau de javel que les autres machines à laver utilisent (et bien moins d'eau également). Allez voir la Laundromat à devant droit, ainsi que la nouvelle sécheuse jumelée à devant droit, chez votre concessionnaire Westinghouse.



un coup d'oeil sur l'avenir

Canadian Westinghouse
Company Limited

J.-Roméo Croteau 179 St-Joseph Est 522-3928, Québec	**QUEBEC ELECTRONIQUE** ENR 621 rue St-Jean Tél. : 529-9261	**J.-W. MAINGUY** Meubles et accessoires électriques 2788 chemin Ste-Foy Ste-Foy - Tél. : 653-1134	aquel Tél.: 522-5121	**GASTON LEVESQUE Enr.** 122 ave Plante ,Québec-O. Téléphone : 683-3471	**NAPOLEON BOILY** 4094 blvd Ste-Anne Tél.: 663-7851 Montmorency
ZELLERS LIMITEE Place Fleur de Lys, Boul. Hamel, Québec	**NOREAU ELECTRIQUE** LTEE 44, rue St-Louis, Lévis Tél.: 837-9321	**TOWERS FURNITURE & APPLIANCES** 2700 BOUL. SIR WILFRID LAURIER TEL.: 653-4073	**SALON DU MEUBLE DE MONTMAGNY ENR.** Montmagny, P.Q.	**RENAUD & CIE** VAISSELLE 82 RUE ST-PAUL Tél.: 522-4775	**AU FOYER DES LAVEUSES ET MEUBLES INC.** 239 ouest, St-Vallier Tél. : 529-9648

RENE DION INC.
2854, 1ère Avenue,
Québec — Tél.: 623-3826

Au Palais de Justice

Lorsqu'un époux boit trop

Une dame d'une trentaine d'années, mère de plusieurs enfants, l'air honnête comme il se doit, a comparu devant S. H. le juge Paul Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, sous l'accusation d'avoir fraudé un établissement d'affaires du Centre d'achats Ste-Foy, en juin dernier, pour une somme d'environ $20.

Au cours de cette cause privée, le plaignant a remarqué que l'accusée aurait fraudé une dizaine de magasins du centre d'achats. Celle-ci a fait remarquer devant le juge qu'elle avait un mari ivrogne et qu'elle élevait cinq enfants. Son époux, actuellement dans l'armée, doit commencer à travailler bientôt dans un hôpital de Québec. S. H. le juge a remis l'enquête à huit jours.

Une femme qui regrette beaucoup les forfaits de son garçon

Une mère éplorée a assisté avec grande tristesse à la comparution de son fils dans la chambre du juge Paul Roy. Le prévenu est entré sur ses deux béquilles, ayant été victime d'un accident dans l'auto que lui et un complice ont volée, dans la nuit du 29 au 30 septembre, à Jacques-Cartier, comté de Portneuf.

Les deux gars avaient volé une auto évaluée à $4,000 dans un garage et avaient fini leur randonnée dans un arbre. L'accusé, qui n'avait pas de dossier antérieur, a plaidé coupable en présence de son procureur, Me Charles Boily.

Le juge a demandé à l'adolescent comment il aimait ça en prison. "C'est pas plaisant du tout", a répondu le prévenu. Le juge a alors expliqué au jeune homme qu'il avait songé tout d'abord à l'envoyer au centre Laval de réhabilitation du pénitencier St-Vincent-de-Paul. Il n'en demeure pas moins que c'est un pénitencier...

Le magistrat a alors demandé au prévenu, qui fait de la prison depuis un mois environ, comment allait sa jambe fracturée. Celui-ci lui répondit qu'elle le faisait souffrir. S. H. le juge Roy a demandé à Me Marc Choquette, procureur de la Couronne, de veiller à ce que ce détenu de la prison de Québec subisse la radiographie qui s'impose ainsi que les autres traitements ou examens requis par son état.

S. H. le juge Roy a alors condamné le prévenu à trois mois de prison, à compter de la date de son incarcération, il y a un mois déjà. Il a remarqué que la mère du prévenu pourrait ainsi avoir la chance de voir son fils. Celle-ci, au cours de l'audience de son fils, ne put s'empêcher de verser quelques larmes et de déclarer qu'elle n'approuvait pas la conduite de son fils malgré la triste situation où cela le plaçait.

Ancien policier de Québec accusé de possession d'une arme à feu volée

Un ex-policier de la Sûreté municipale de Québec, aujourd'hui devenu commis dans une taverne, a subi son enquête préliminaire au Palais de Justice de Québec pour recel de revolver.

A prime abord, cet acte semble terrible. Les circonstances atténuantes relatées devant la Cour semblent vouloir amoindrir la culpabilité de l'accusé. Selon deux témoins, des habitués de la taverne où l'homme travaille, celui-ci prête régulièrement de l'argent à des clients, moyennant "une garantie".

Recel et non vol

Dans son édition du 24 septembre 1963, l'ACTION rapportait ici même que René Matte "devra subir son procès aux Assises criminelles de la Cour du Banc de la Reine sous 18 accusations d'avoir volé la plaque commémorant la visite de George VI au Canada." Il aurait fallu écrire RECELE et non volé. Dont acte.

La garantie d'un prêt de $30, ce jour-là, fut... un compromettant revolver volé. Le voleur de l'arme, qui purge actuellement sa sentence en prison, est venu affirmer qu'il n'avait pas emprunté de l'argent de l'accusé mais qu'il lui avait tout simplement vendu le revolver pour la somme de $30.

Deux témoins affirmèrent que le "vendeur" n'était qu'un emprunteur d'argent qui avait remis une garantie dont il ne connaissait pas l'identité dans un sac de papier brun. A ce sujet, le voleur de l'arme, qui purge présentement une sentence d'emprisonnement à Québec, a été explicite: il n'avait pas placé le revolver dans un sac mais l'avait remis de main à main au commis de taverne sans aucun témoin. Celui-ci lui aurait remis, en échange, trois billets de 10 dollars.

Interrogé, l'accusé a déclaré qu'il avait prêté une somme de $30 contre un remboursement de $50 qui devait s'effectuer le vendredi suivant. A son retour, les détectives avaient l'arme, un revolver volé, et je ne pus faire de transaction avec l'accusé, expliqua l'ex-policier.

Le prisonnier, pour sa part, a écarté l'histoire des sacs à papier et de la garantie, déclarant qu'il avait vendu l'arme volée au commis de taverne pour une somme de $30. Celui-ci a pris l'arme sur lui tel que je la lui présentais, sans sac.

A une question de la Couronne, à savoir si le voleur devait se présenter le vendredi suivant devant le commis de taverne pour lui donner $50 contre son revolver, celui-ci a affirmé que non. Les deux témoins avaient affirmé le contraire. Devant cette contradiction de témoignages, S. H. le juge Roy a remis sa décision au 7 novembre.

Les armoiries de la ville de St-Georges

La ville de Saint-Georges est fière de son blason (autre réalisation de l'Institut Généalogique du comté de Portneuf, N.-D. des Anges)

A la demande du maire Sylvester Redmond et de son conseil, faite par le greffier Edmond Grenier, M. l'abbé Jean-Paul Gélinas, D. Th., M.A., après recherches et études, a soumis à l'attention du Conseil réuni en séance régulière, le 21 octobre, un projet et plan d'armoiries pour représenter cette partie de Saint-Georges de Beauce, comme sous le nom de Ville de Saint-Georges.

L'auteur expliqua en détails tous les symboles du blason ainsi que la nouvelle devise: ATTIRE ET RAYONNE. Après l'amendement suivant, à savoir: d'écrire non plus Ville Saint-Georges, mais bien Ville de Saint-Georges, tel qu'indiqué sur le document d'érection civile. Le projet et le plan furent approuvés à l'unanimité par tous les échevins. Il est juste d'affirmer que la Ville de Saint-Georges est fière de son blason.

Le "Blasonnement technique" offre cette explication

"D'azur, à une foi d'or, accompagnées en pointe d'une rivière ondée d'argent. Au chef du même chargé d'une croix de gueules. Listel d'argent, "Attire et Rayonne" d'azur. En cimier, un croissant d'azur surmonté d'une étoile du même, adossé à un demi-soleil d'or (La Métropole). Supports: deux branches de feuilles d'érable à sucre de sinople."

BREVE EXPLICATION

Le demi-soleil d'or rayonnant: La Ville de Saint-Georges, métropole de la Beauce; **Le croissant et l'étoile:** (l'Apocalypse XII; 1) l'église de l'Assomption et le Séminaire de l'Immaculée - Conception; **La croix rouge** (de gueules, en chef de l'écu): la croix de Saint-Georges, le nom de la Ville et la foi chrétienne de ses habitants; **Les deux mains d'or** (une foi): l'hospitalité et le florissant commerce de la ville (190 commerces actifs); **La rivière Chaudière** en pointe dont la moitié est propriété de la Ville de Saint-Georges; **Les feuilles d'érable:** le Canada et le Royaume de l'érablière; Devise: ATTIRE ET RAYONNE, telle une Métropole, grand centre commercial et educationnel.

COLLABORATEURS

Outre le maire Sylvester Redmond, le conseil municipal, et en particulier l'échevin Ronuald Rhéaume et le greffier Edmond Grenier, ont assisté l'auteur de leurs conseils: Mère Sainte Clotilde, ex-supérieure de l'hôpital N.-D. de Beauce, et MM. Raoul Raymond (63) ex-président de la Société Généalogique C.-F. de Montréal et Burroughs Pelletier, de Québec, tous deux héraldistes de grande réputation.

Reproduction graphique: Emile Gagné; photographie: Georges Galarneau, Saint-Ubald de Portneuf. Plans et réalisation: abbé Jean-Paul Gélinas, fondateur-directeur de l'Institut Généalogique du comté de Portneuf, affilié à la Société Gén. C.-F. de Montréal depuis 1958, siège à Notre-Dame des Anges, Portneuf.

$40,000. en travaux d'hiver à St-Hilarion

— La municipalité de St-Hilarion vient d'adopter un règlement par lequel elle décrète des travaux d'hiver pour la somme de $40,000.00. Divers travaux seront exécutés, entr'autres: — réfection de routes, nettoyage de chemins, fossés, bouts de chemins, trottoirs, aqueduc.

1,200 délégués sont attendus au 31ème congrès de l'ACFAS

Plus de 1,200 délégués participeront à partir de vendredi au 31e congrès de l'Association canadienne - française pour l'avancement des Sciences, qui tiendra ses assises cette année à la faculté des Sciences de l'université Laval. C'est la douzième fois que l'ACFAS se réunit à Québec.

Les congressistes seront répartis en 27 sections de travail, devant lesquelles seront présentées 350 communications. Les événements saillants du congrès sont : l'exposition de matériel scientifique d'enseignement et de recherche; la présentation en première canadienne de deux films, dont "14-18", qui est un document inédit sur la Première guerre mondiale; le symposium sur la vulgarisation scientifique; le congrès des Jeunes Scientifiques.

Voici l'horaire détaillé du congrès:

Vendredi, 1er novembre : —

8 h. 00, inscriptions. Hall de Dégagement de l'édifice des Sciences pures.

9 h. 00 à 5 h.00: Réunion des sections de Biologie expérimentale A: Biochimie; Biologie expérimentale D: Microbiologie; Biologie expérimentale E: Physiologie; Géographie, Géologie et Minéralogie, Psychologie, Relations industrielles, Sciences de l'Education, Sciences économiques, Science politique, Sciences de l'ingénieur, Sociologie, Anthropologie et Psychologie sociale; Exposition de matériel d'enseignement recherché scientifique. Cinéma scientifique : Programme A, salle 2880; Programme B, salle 2830. (Programme spécial pour les écoles et collèges).

Réunion de l'Association des Femmes diplômées des Universités (Montréal et Québec) de 3 h. 00 à 5 h. 00 p.m. 3 h. 00, Réunion des Conseils d'administration; 4 h. 00, Réunion de toutes les femmes diplômées, membres ou non.

Congrès des Jeunes scientifiques, inscription à la Faculté de Médecine, réunion des sections de Mathématiques, Physique, Chimie, Sciences biologiques et naturelles.

5 h. 30, lancement de huit volumes 1963, des Presses Universitaires Laval. Réception au pavillon Pollack.

8 h. 00, Films en primeur: amphithéâtre de la faculté de Commerce. Première mondiale du film Marie-Victorin, réalisé à l'ONF par Clément Perron. Première canadienne : "14-18", film de la production Rank, document inédit sur la guerre 1914-1918.

SAMEDI, 2 NOVEMBRE :

8 h. 00, Inscription. Hall de dégagement de l'édifice des Sciences pures. Réunion des sections. Exposition de matériel d'enseignement et de recherche scientifique. Cinéma scientifique: rPogramme A, salle 2880; Programme B, salle 2830.

Cinéma spécial: Faculté de Commerce: Première séance, 1 h. 00 p.m.; deuxième séance, 3 h. 30 p.m., Faculté de Médecine: pour les participants du Congrès des Jeunes Scientifiques, 8 h. 00 p.m. *Verre, verre, verre*. Art Films. Fantastique O.N.F. Film sur Marie-Victorin. 14-18, Production Rank. Réunion des collaborateurs du *Jeune Scientifique*, 3 h. 30, salle 2840. Réunion de l'Association Mathématique de Québec, 3 h. 30, salle 1618. Ateliers spéciaux: amphithéâtre 2850: 9 a. 30, O.N.F.: utilisation de films d'enseignement. 2 h. 00, La Cie Téléphone Bell: démonstrations sur les ensembles didactiques, accompagnées de films. Réception pour les dames chez le Lieutenant-Gouverneur (limite 50 personnes). Congrès des Jeunes Scientifiques: réunion de sections de 9 h. 30 et 12 h. 00 a.m. Symposium sur l'organisation des clubs de jeunes scientifiques.

5 h. 30, assemblée générale annuelle de l'ACFAS (salle 2850).

7 h. 30, Diner annuel. Restaurant Châteaubriand du Holiday Inn de Québec. Médailles Léo-Pariseau et Archambault. Prix et bourses Pfizer de l'Acfas. Soirée mondaine jusqu'à 2 h. a.m.

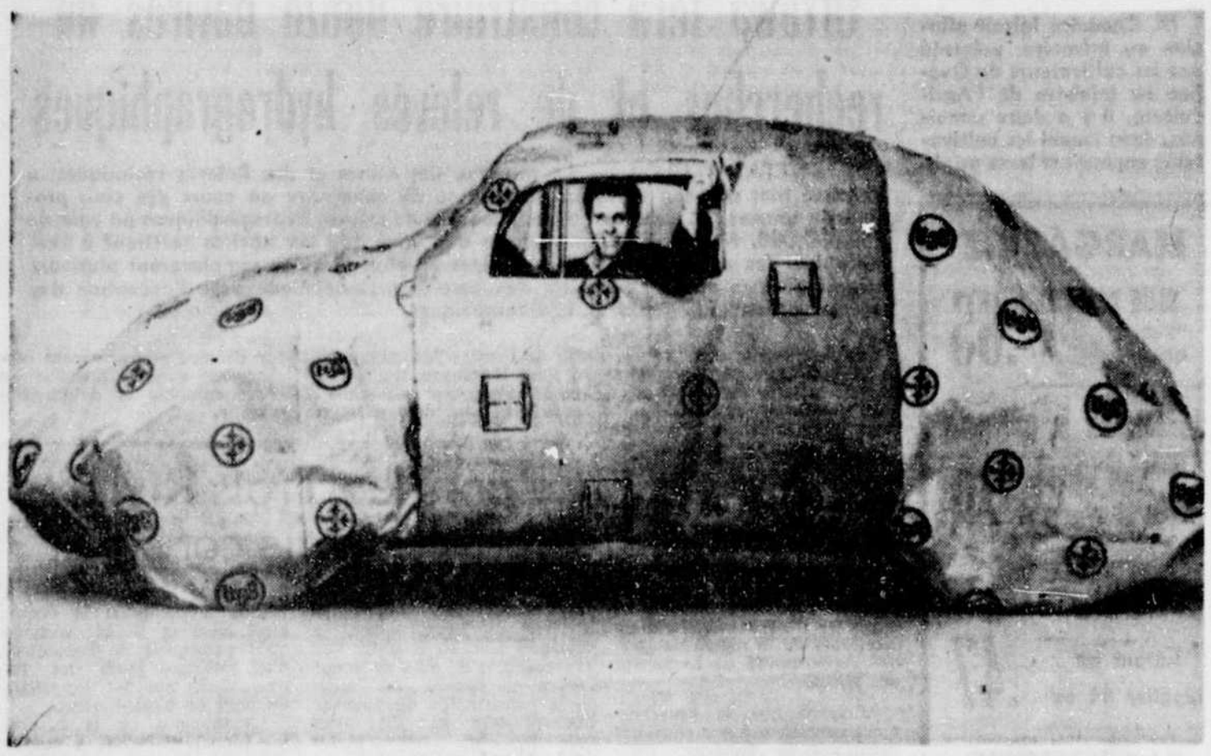
DIMANCHE, 3 NOVEMBRE:

9 h. 00, inscriptions. Hall de Dégagement de l'Edifice des Sciences pures.

10 h. 00 à 4 h. 00, Symposium sur la vulgarisation scientifique au Canada-français, p. 48; Exposition de matériel d'enseignement et de recherche scientifique, p. 52.

4 h. 00, Vin d'honneur, offert par l'Université Laval. Clôture des manifestations par l'inauguration des nouveaux édifices de la Faculté des Sciences de l'Université Laval.

Clôture du congrès.



Soupe allemande servie à l'américaine

● La "bibite àpatates" des autoroutes est, comme tous le savent, construite en Allemagne. Elle vous est présentée ici enveloppée dans du papier . . . américain. On s'est tout simplement servi de l'emballage de l'acier américain qui a été utilisé pour sa construction en Allemagne, pour la protéger durant son voyage d'exportation. Notez le sigle USS — United State Steel Company) (Téléphoto UPI).

Le P.R.Q. veut qu'on achète des caravelles

Le Parti républicain du Québec somme le gouvernement du Québec de faire son devoir en intervenant vigoureusement pour que le choix de l'avion CARAVELLE soit imposé à Air Canada.

Depuis des mois, la décision est retardée pour permettre à la British Aircraft Corporation de prouver les caractéristiques en vol de son modèle BAC-III.

A cet avion dont le vol inaugural ne remonte qu'à deux mois, la Société Sud Aviation oppose une Caravelle améliorée, issue d'une lignée de plus de 200 unités volant sur tous les continents et dont les caractéristiques sont supérieures à celles du BAC-III. La Caravelle peut être entièrement construite ici, au Québec. Toutefois, deux facteurs pénalisent gravement la Caravelle.

a) Entièrement construite au Québec, à Montréal, chez Canadair, sa construction *ne fournirait aucun travail aux ouvriers de l'Ontario*, alors qu'avec le BAC-III, les usines de Toronto auront de l'ouvrage pour leurs employés.

b) Le choix d'Air Canada devant influencer lourdement le choix d'autres compagnies mondiales, la haute direction anglo-saxonne d'Air Canada fixerait son choix sur le prototype anglais plutôt que sur l'avion français chevronné, toutes autres considérations cessant.

Aujourd'hui, le prototype du BAC-III vient de s'écraser, quelques heures avant l'annonce d'un choix décidé depuis longtemps. La haute direction d'Air Canada trouvera les bonnes raisons qui l'autoriseront à retarder son choix. Peu importe le chômage de milliers de Montréalais.

16e congrès de la Fédération des Commissions scolaires du Québec

La Fédération des Commissions Scolaires Catholiques du Québec tiendra son XVIe congrès annuel les 13, 14, 15 et 16 novembre prochain, en l'hôtel Reine Elizabeth à Montréal.

Ces importantes assises se dérouleront à l'enseigne du thème "Le Commissaire d'école devant l'éducation".

Voici le résumé du programme : —

Le mercredi, 13 nov. 1963

Après-midi 2h. — Réunion du conseil d'administration — Salon Chaudière.

Le jeudi, 14 novembre

Avant-midi 9h.30 — Grand Salon — Président M. Camille Lavoie, Thème : "Les Principes de l'Education". Conférencier : Me Yves Prévost, c.r.

Vendredi, 15 novembre 1963

3h.30 pose — café — dans les salles de commissions. Réunions en quatre (4) commissions pour l'étude des résolutions. Animateur général : M. Albert Ouellet,. m.d.

Le programme demeure en vigueur

Le programme d'assistance sociale supplémentaire du gouvernement du Québec demeure en vigueur malgré l'augmentation actuelle des pensions de sécurité de la vieillesse décrétée par le gouvernement fédéral, a fait savoir, mardi, le ministre de la Famille et du Bien-Etre social, M. Emilien Lafrance.

A la suite de l'augmentation des pensions, l'assistance supplémentaire a dû être diminuée proportionnellement aux dépenses essentielles établies lors de la demande. Les bénéficiaires sont invités à soumettre une nouvelle demande pour fins de révision. La commission des allocations sociales recevra les demandes des nouveaux requérants.

Les taux d'assistance supplémentaire aux bénéficiaires d'une pension de sécurité de la vieillesse s'établissent selon les besoins essentiels de subsistance de chacun, compte tenu du montant total du revenu, y compris la pension de vieillesse. (P.C.)



Lancement de la campagne de l'UNICEF

● L'Honorable Paul Comtois, lieutenant gouverneur, a officiellement lancé la journée de l'UNICEF. Cette campagne, qui a pour but de venir en aide à l'enfance malheureuse à travers le monde, servira à procurer des fonds alors que 2,600 enfants iront de porte en porte pour recueillir argent et friandises nécessaires à cette oeuvre. Le public recevra la visite de ces enfants au cours de la journée de l'Hallowzeen. Plusieurs organisations des Nations Unies ont entrepris de conjuguer leurs efforts avec l'UNICEF pour venir en aide aux pays sous-développés. On aperçoit sur la photo, de gauche à droite, Mlle Rachel L. Smiley, présidente de l'UNICEF, section de Québec, la petite Louise Ouellet, de St-Louis-de-France, l'hon. Paul Comtois, président honoraire de la campagne ainsi que le jeune Reade Moore, de l'école Bishop Mountain.

Feu le R. P. Louis Lachance

Le Père Louis Lachance, dominicain, est décédé le 28 octobre à Montréal. Il était de la classe de rhétorique 1917-18 au séminaire de Québec. Ses funérailles auront lieu jeudi matin à 10.30 hres à 2715 côte Ste-Catherine, Montréal. Ses confrères du séminaire sont priés d'en prendre note.

Le Secrétaire.

Il existe une FOULE de bonnes raisons pour magasiner au DOMINION

Commis-bouchers en service — COLIS TRANSPORTÉS GRATIS
Vitesse à la caisse — PLUS GRANDE VARIÉTÉ
Marques fameuses — BON POUR SPÉCIAUX ÉPUISÉS
Stationnement gratuit — GARANTIE 100%
Service personnel de viandes — SERVICE COURTOIS
Emplacement bien situé — ARTICLES DE SANTÉ ET BEAUTÉ
Plus d'aliments congelés — FRUITS ET LÉGUMES FRAIS
Nouveautés en primeur — Timbres Domino Gratuits
Allées larges — MARQUES DOMINION
Comptoir lunch invitant — BAS PRIX QUOTIDIENS
Spéciaux en fin de semaine — VRAIMENT CANADIEN
Établissements propres — ASSORTIMENT COMPLET

DIMINUEZ LE COUT DES VIVRES CETTE SEMAINE

Cocktail de Fruits — "ALL GOOD" Surchoix — BOITE 20 oz — 33¢

Nourriture pour chien — "PARD" Régulier-Foie-Poulet — 4 BTES 15 oz — 49¢

Pain de Viande — "PREM" pour sandwiches — Spécial — BOITE 12 oz — 49¢

Jus de Tomate — "LIBBY'S" (2 btes 48 oz 59¢) — 4 BTES 20 oz — 55¢

FRUITS et LEGUMES

ORANGES "VALENTIA" "OUTSPAN" — NO 1 Importées du Sud — Juteuses — Grosseur 288 — 2 DZ. — 69¢

BANANES JAUNES et FERMES — Grosses bananes No. 1 — 2 LBS — 29¢ — PETITES BANANES LB .10

...MAIS C'EST SURTOUT À CAUSE DE LA VIANDE!

FESSE de Jambon — PRET A SERVIR — "SWIFT PREMIUM" JARRET COUPE COURT — SANS COUENNE — lb 59¢

ROTI de COTES de CHOIX — LE ROI DES ROTIS — COUPE COURTE — MARQUE ROUGE OU BLEU SEULEMENT — VIANDES INSPECTEES PAR LE GOUVERNEMENT — lb 85¢

BONI POUR ECHANGE HATIF !
100 TIMBRES DOMINO GRATUITS
pour chaque cadeau commandé avant le 23 novembre 1963.
Aucun coupon requis !

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — GARNITURE A TARTE "Smith" Bleuet Pqt 20 oz. 47¢ — Se termine mardi, 5 nov. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de MELANGE à Gâteaux "Twinkle" "Ogilvie" Chocolat ou Blanc Pqt 14 oz. 2/49¢ — Se termine mardi, 5 nov. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de MARGARINE "Golden Dew" Pqt 1 lb 2/45¢ — Se termine mardi, 5 nov. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 — avec coupon et achat de Cigarettes MATINEE A BOUT FILTRE Carton de 200 — Se termine mardi, 5 nov. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de SIROP DE TABLE "Old Tyme" Cont. 32 oz. 73¢ — Se termine mardi, 5 nov. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de THON EN FLOCONS "Blue Pacific" Léger Pqt ½ lb 21¢ — Se termine mardi, 5 nov. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de MAIS SOUFFLE Caramel "Jacks" Sac Cello 25¢ — Se termine mardi, 5 nov. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de CEREALES "K" "Kellogg" Pqt 6½ oz. 33¢ — Se termine mardi, 5 nov. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de SACS DE THE "Salada" Or. Pekoe Pqt de 60 87¢ — Se termine mardi, 5 nov. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de JAMBON CUIT "Swift Premium" Boite 1½ lb 1.63 — Se termine mardi, 5 nov. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de PATATES PILEES "Shirriff" Instantanées Pqt 6 oz. 33¢ — Se termine mardi, 5 nov. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 — avec coupon et achat de CIRE LIQUIDE "Aerowax" Cont. Pte 93¢ — Se termine mardi, 5 nov. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de BREUVAGE Au chocolat "TODDY" INSTANTANE Boite 1 lb 45¢ — Se termine mardi, 5 nov. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 — avec coupon et achat de DISQUE DE NOEL Long Jeu dans les grands marchés — Se termine mardi, 5 nov. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 — avec coupon et achat de FIXATIF A CHEVEUX "Halo" Shampooing Gratis 1.29 Rég. ou Doux — Se termine mardi, 5 nov. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 — avec coupon et achat de VITAMINES ULTRA VITES Tout Paquet dans les grands marchés — Se termine mardi, 5 nov. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de GARNITURE A TARTE "Smith" Cerise Boite 20 oz 45¢ — Se termine mardi, 5 nov. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de LEGUMES à BOUILLIR Sac de 3 lb — Se termine mardi, 5 nov. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de PETITS OIGNONS Jaunes-Sac de 5 lb — Se termine mardi, 5 nov. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 — avec coupon et achat de PAMPLEMOUSSES Frais - 8 ou plus — Se termine samedi 5 nov. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de JAMBON CUIT "Swift" Pqt. 6 oz — Se termine samedi 5 nov. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de SAUCISSES de PORC Pur - "Bilopage" 1 lb ou plus — Se termine samedi 5 nov. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 — avec coupon et achat de JAMBONS "Swift Premium" Genre Diner — Se termine samedi 5 nov. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 — avec coupon et achat de ROULES COTTAGE "Swift Premium" — Se termine samedi 5 nov. au DOMINION

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités : Prix en vigueur jusqu'à samedi le 2 novembre 1963 au Dominion : À TOUS LES MAGASINS DE LA VILLE DE QUEBEC, LEVIS ET MONTMAGNY, P.Q.
DOMINION STORES LIMITED
DOMINION

Ottawa veut "nettoyer" le SIM au Canada

OTTAWA (P.C.) — Le premier but que poursuit le gouvernement fédéral dans les démêlés des travailleurs sur les Grands Lacs, est de "nettoyer" le Syndicat international des marins du Canada, a déclaré mardi soir le premier ministre, M. Pearson. Deux autres objectifs visent à conserver la circulation des navires, en particulier pour les grands chargements de blé destinés à l'exportation et aussi "pour éviter ces disputes de syndicats qui empoisonnent nos relations avec les Etats-Unis". "Cela signifie — et je parle ici très franchement — l'acceptation totale par le gouvernement des Etats-Unis et par les organisations travaillistes des Etats-Unis, des mesures prises par le gouvernement canadien pour régler ce problème", a dit M. Pearson au congrès de la Fédération nationale des Femmes libérales du Canada.

C'était la première fois qu'il s'adressait à une grande assemblée depuis que son gouvernement minoritaire a commencé ses fonctions, après l'élection générale du 8 avril.

Ses commentaires étaient contenus dans un texte, et le communiqué fut remis à la presse, avant qu'il ne prononce le discours.

Le nouveau gouvernement a choisi d'agir rapidement, et "une action rapide a donné lieu à certaines erreurs, je l'admets franchement", a dit M. Pearson. "Naturellement, j'aurais préféré qu'il en soit autrement, mais ces erreurs ne sont pas irréparables. Au contraire, nous les reconnaissons, nous les avons corrigées, et nous en avons tiré profit".

Le gouvernement, en dépit de sa position minoritaire, avait décidé au départ de "ne chercher aucun marchandage, de ne troquer aucun principe, de ne pas évincer aucune question, ni aucun vote au parlement".

Par ailleurs, le premier ministre croit que ce 26e parlement a donné lieu à des travaux utiles, plus encore que sous les précédents régimes.

Tout récemment, le gouvernement a dû faire face à deux crises affectant l'économie du pays; la grève des débardeurs dans les ports du Saint-Laurent et les différends syndicaux des marins.

Il reste encore de lourds problèmes, mais le premier ministre reste confiant dans l'avenir du Canada.

Savez-vous comment dire merci?

Lorsqu'on vous offre un cadeau inattendu, l'accueillez-vous en disant: "Vous n'auriez pas dû faire cette folie"? Lisez dans SÉLECTION du Reader's Digest de novembre l'art subtil de savoir accepter avec grâce un cadeau ou un compliment et la façon de dire merci qui sera la plus agréable à la personne qui donne. Achetez Sélection aujourd'hui même!

Le comité de la défense ira en Europe et G.-B.

OTTAWA. — (P. C.) — Le comité de défense de la Chambre des communes a décidé à l'unanimité et sans discussion d'effectuer une visite en Grande-Bretagne et en Europe le mois prochain.

Au sujet de l'achat des grains

Réal Caouette demande au ministre de l'Agriculture de faire une déclaration favorable aux cultivateurs de l'Est

OTTAWA (P.C.) — Le député créditiste de Villeneuve a demandé hier au ministre de l'Agriculture de faire une déclaration favorable aux cultivateurs de l'est du pays relativement à l'achat des grains.

M. Réal Caouette, intervenant au moment où le ministre des Affaires extérieures annonçait que le Canada venait de conclure une entente avec la Tchécoslovaquie au sujet d'une vente de blé canadien, a déclaré qu'il accueillait la nouvelle avec satisfaction.

"Mais, a-t-il ajouté, les cultivateurs de l'Est verront avec angoisse passer ces navires sur le fleuve St-Laurent, à destination de la Tchécoslovaquie et de la Russie. Je souhaite que des ventes, comme celles effectuées avec des pays derrière le rideau de fer, se réalisent aussi à l'intérieur de nos frontières et que les cultivateurs de l'Est pourront acheter la production de l'Ouest à un aussi bon prix que les pays étrangers. J'espère que le ministre fera une déclaration favorable aux cultivateurs de l'Est et cela dans un avenir rapproché".

M. Caouette faisait allusion au mémoire présenté par les cultivateurs du Québec au ministre de l'Agriculture, il y a deux semaines, dans lequel les cultivateurs exposaient leurs griefs.



Une Police Montée désarçonnée

● Un cavalier de la fameuse troupe de la Gendarmerie Royale du Canada, a été désarçonné par sa monture au moment où il participait à une parade musicale devant 2,500 écoliers à Ottawa. Le cheval a pourtant conservé son rang dans cet exercice qui est nommé le "Dérale". (Téléphoto UPI)

Au coût de $50,000,000.

Ottawa fera construire douze navires de recherches et de relevés hydrographiques

OTTAWA (P.C.) — Le ministre des Mines et des Relevés techniques, a annoncé hier que son ministère se propose de construire au cours des cinq prochaines années 12 navires de recherche et de relevés hydrographiques au coût de $50,000,000. M. William Benedickson a précisé que ces navires serviront à cartographier les eaux côtières et intérieures du pays et qu'ils remplaceront plusieurs navires désuets afin de répondre aux bescins pressants que pose l'exécution des travaux océanographiques et hydrographiques.

Le programme sera réalisé en deux étapes. La première prévoit la mise en chantier de cinq navires au coût de $20 millions et le ministère procédera dans ce cas à des demandes de prix au cours des 14 prochains mois. La deuxième phase du projet comprend la construction de sept navires au coût de $30 millions.

A ce sujet, le député créditiste de Québec-Montmorency, M. Guy Marcoux, a demandé au ministère d'offrir aux chantiers maritimes de la région de Québec l'opportunité de soumettre des offres.

"J'espère que le gouvernement permettra à nos chantiers maritimes de construire quelques navires. Ils possèdent un équipement approprié et cette mesure contribuera à réduire le chômage dans la région".

Quant au député conservateur de Pontiac-Témiscamingue, M. Paul Martineau, il a déclaré que ce programme continuait et confirmait celui déjà entrepris par l'ancien gouvernement conservateur dans le domaine de l'océanographie et de l'hydrographie.

Le pont de Trois-Rivières sera-t-il jamais construit?

OTTAWA (P.C.) — Le député conservateur de Trois-Rivières, M. Léon Balcer, a demandé hier au ministre des Transports s'il avai trévoqué l'ordre en conseil au sujet de la construction du pont de Trois-Rivières et s'il avait rencontré les représentants de la compagnie du pont.

M. McIlraith a répondu à la première question de M. Balcer que la question était à l'étude à savoir si le décret àtait légal et à la seconde qu'il s'attendait de rencontrer d'ici quelques jours les représentants de la compagnie du pont de Trois-Rivières.

Le ministre de la Justice, M. Lionel Chevrier, a confirmé que des experts de son ministère étudiaient le décret afin de constater sa validité.

Amendement à la loi de l'Expo

OTTAWA. — (P. C.) — Le premier ministre a confirmé hier, que son gouvernement avait l'intention de suggérer des amendements à la loi créant la Compagnie de l'Exposition universelle canadienne.

Répondant à une question de M. Georges Valade PC — Sainte-Marie, qui demandait si le premier ministre avait l'intention de suggérer des amendements à cette loi, M. Pearson a dit : "Oui".

M. Valade a alors cherché à avoir des précisions sur la nature de ces amendements, mais sa demande a été déclarée inadmissible.

L'autonomie provinciale a-t-elle été violée?

OTTAWA (P.C.) — Les députés conservateurs du Québec ont laissé entendre aux Communes hier que l'autonomie provinciale était violée dans les ententes signées par le Québec sous l'empire du programme fédéral de prêts aux municipalités.

Le ministre des Finances, M. Gordon, répondant à une série de questions, a dit que l'entente stipule que le fédéral peut faire l'inspection des dossiers provinciaux et municipaux, au sujet des projets pour lesquels les prêts sont consentis.

Il a dit à M. Paul Martineau, conservateur de Pontiac-Témiscamingue, qu'il n'était pas au courant que le gouvernement du Québec s'objectait à cette clause.

M. Théogène Ricard, conservateur de St-Hyacinthe-Bagot, a demandé à M. Gordon s'il croyait que l'autonomie municipale était respectée.

M. Gordon a répondu que puisque le tout était à la satisfaction du gouvernement du Québec, la réponse était affirmative.

"Il y aura une base nucléaire à Val d'Or si..."

Ottawa (P.C.) — Le ministre de la Défense a fait savoir hier en réponse à une question de M. Réal Caouette que le gouvernement envisageait de construire une base nucléaire canadienne à Val d'Or.

M. Caouette avait demandé à M. Paul Hellyer si le gouvernement avait commencé les travaux de construction d'une base nucléaire américaine à Val d'Or dans son comté de Villeneuve.

M. Hellyer a répondu: "Non".

M. Caouette a repris: "Le gouvernement envisage-t-il des travaux de ce genre à Val d'Or?"

"Il ne s'agit pas d'une base américaine mais d'une canadienne et il n'appartient qu'au député de Villeneuve de dire s'il la veut ou non".

Un prêt de $963 000 pour le Séminaire de Chicoutimi

OTTAWA — (D.N.C.) — L'honorable John-R. Garland, ministre fédéral de qui relève l'activité de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement, a annoncé hier que le gouvernement fédéral avait approuvé un prêt de $963,000 en faveur du Séminaire de Chicoutimi, Québec, afin d'aider à la construction d'une résidence pour 261 étudiants.

Ce prêt sera remboursé au cours d'une période de 50 ans, au taux d'intérêt de 5⅛% l'an.

Le prêt LNH aidera donc à financer la construction d'un bâtiment de six étages et d'un autre de sept étages, qui comprendront des facilités de logement pour 261 étudiants et une salle à manger.

ENSEIGNE OFFICIELLE DES MAGASINS CO-OP

CO-OP

Protection Satisfaction

Les MAGASINS CO-OP assurent la protection des consommateurs et leur donnent satisfaction parce que leur fin est le service contrairement aux entreprises capitalistes qui ont pour unique but le profit et voient dans les consommateurs un moyen de s'enrichir.

Etudiez le système coopératif, la planche de salut pour les consommateurs québequois.

BOEUF

ROTI DE PALETTE

BOUVILLON "STEER" lb .43

BOEUF "ECONOMIQUE" lb .39

RÔTI PETIT OS DE L'ÉPAULE

BOUVILLON "STEER" lb .63

BOEUF "ECONOMIQUE" lb .59

Les item de viande annoncés sont de marque C.C.S. pour les régions du Saguenay et du Lac St-Jean.

BACON TRANCHE Pqt 1 lb .59

SOUPES LIPTON poulet et nouilles tomates et légumes 8 pour .95

BEURRE de PEANUT YORK 16 oz .45

POIS VERTS LIBBY'S 15 oz 2/.39

BLE D'INDE en crème LIBBY'S 15 oz 2/.33

BISCUITS LIDO mélanges asst. 100 biscuits .99

MARGARINE BLUE BONNET "Yellow Quick" 2/.65

Mélanges à gâteaux DUNCAN HINES asst. 19 oz 2/.79

GRUAU QUAKER instant ou régulier 44 oz .47

CIGARETTES MATINEE carton 200's 3.39

Tous ces spéciaux sont en vigueur jusqu'à la fermeture de nos magasins samedi le 2 novembre.

SAUMON ROSE PINK SEAL boite 1 lb .59

MARINADE sucrées RAYMOND 24 oz .39

Moutarde Schwartz 32 oz. .27

HUILE VEGETALE GATTUSO 32 oz. .85

Fromage VELVEETA boite 1 lb .59

Buiscuits CHRISTIE Sociables 8 oz .23

NESTLE QUIK boite 2 lbs .85

AMPOULES électriques SYLVANIA 40, 60, 100 watts 2/.39

JAVEX 64 oz. .49

SURF format familial .46 de moins .99

PATE à DENTS PEPSODENT géant .59

Tire HALLOWEEN de VERDON 2 lbs .59

PANIER DE COUTURE DE FANTAISIE doublé de soie, grandeur 10½ x 7½

PRIX CO-OP: 2.95

Prix Régulier : $4.50

En vente à votre MAGASIN CO-OP MEUBLES de Québec et de Kénogami ainsi qu'à votre MAGASIN CO-OP de votre localité.

Pamplemousses FLORIDE grosseur 96 6 pr o .39

RAISINS ROUGES - EMPEREURS nouvelle récolte 2 lbs .29

NAVETS CELLO 2 lbs 2 cellos .23

ABONNEZ-VOUS A L'ACTION !

BULLETIN D'ABONNEMENT

Vous trouverez ci-inclus $ ..... pour ..... mois d'abonnement à l'édition quotidienne. (Par bon de poste ou par chèque).

Nom .....

Adresse ..... Comté .....

Endroits desservis par porteurs

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
$1.35	$4.00	$7.00	$13.00

Abonnement à la semaine par porteurs

Québec, Lévis et banlieue .30 cts par semaine

Partout ailleurs .25 cts par semaine

LIVRAISON PAR LA POSTE

3 mois $3.00 — 6 mois $5.25 — 12 mois $10.00

L'abonnement est payable d'avance

AUX ETATS-UNIS 12 mois — $22.00

Hebdomadaire, partout au Canada (Journal du jeudi sans suppléments) $6.00 par année

Angleterre et pays du Commonwealth Quotidien $15.00 par année

Angleterre et pays du Commonwealth Hebdomadaire $7.00 par année

Autres pays étrangers Quotidien $22.00 par année

Autres pays étrangers Hebdomadaire $10.00 par année

Adressez votre abonnement à Casier Postal 1727, Québec. ou signalez : 522-4771

C'EST L'HEURE DE L'ACTION !

Pour vos travaux d'impression, choisissez l'atelier de l'Action. Procédés typographiques et lithographiques.

l'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE

L'annonce régulière dans "l'Action" est un placement à rendement immédiat

Les Commissions scolaires ont besoin de 500 millions

Les dépenses d'opérations courantes des commissions scolaires seront de l'ordre de $590 millions en 1966-67 et les besoins des commissions scolaires qui s'accumuleront d'ici là atteindront quelque $500 millions, à moins que les subventions gouvernementales à l'enseignement public soient sensiblement augmentées. C'est ce que déclare le ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie en rendant publique la deuxième tranche du "dossier du financement de l'éducation" qu'il prépare en vue de la prochaine conférence fédérale - provinciale.

"Seul, dit-il, un réaménagement fiscal d'envergure va permettre au gouvernement du Québec de faire face à des besoins aussi gigantesques pour aider les commissions scolaires à remplir leurs obligations".

Il précise que ce n'est qu'après s'être lui-même imposé un régime strict de financement des commissions scolaires que le Québec réclame d'autres sources de revenus.

Le ministre dit que depuis deux ans le Québec a entrepris systématiquement de normaliser les coûts de l'enseignement et de normaliser les revenus des commissions scolaires.

POSITIONS

Dans l'immédiat, dit le ministre, nous aurons à choisir entre l'une des quatre propositions suivantes :

a) ou bien, il faudra freiner l'augmentation des inscriptions, ce qui affecterait principalement l'enseignement secondaire qui est encore loin d'avoir atteint les objectifs fixés;

b) ou bien on tentera de régulariser la croissance du coût par élève, par une réduction du rythme d'augmentation des dépenses les plus importantes dans les budgets des commissions scolaires, ce qui aurait pour effet de ralentir, sinon d'arrêter l'amélioration des échelles de traitements des professeurs;

c) ou bien on exigera des contribuables locaux un effort qui dépassera les ressources dont ils peuvent disposer;

d) ou bien ce sont les subventions du gouvernement du Québec qui devront combler la marge entre les dépenses et les revenus prévus.

M. Lajoie dit que les trois premières possibilités ne pourraient produire que des résultats restreints.

"En fin de compte, c'est le gouvernement du Québec qui, par la revision de son régime de subventions, devrait fournir au cours des quatre prochaines années, la plus large part des $500 millions nécessaires à l'équilibre des budgets des commissions scolaires."

Reste à savoir si le gouvernement de Québec pourra y arriver. "La réponse dépendra largement des résultats de la conférence fédérale-provinciale du 25 novembre".

BESOINS

En 1966-67, les besoins pour fin d'opération courante des commissions scolaires du Québec devraient dépasser les $138 millions. Cette année-là, le coût de l'enseignement par élève sera passé de $340 qu'il était en 1962-63 à $147.

C'est ce que prévoit le Bureau de la planification du ministère de la Jeunesse, en prenant pour acquis que le revenu de la taxe foncière évoluerait selon la tendance observée de 1952 à 1962. L'étude tient compte, par conséquent de la normalisation de l'effort local, amorcée en 1961-62 et poursuivie en 1962-63.

CROISSANCE

La croissance rapide de la population scolaire et la hausse des traitements du personnel enseignant sont les principales causes de l'augmentation des besoins.

Déficit de $66 millions

Les déficits d'opérations courantes des commisions scolaires, pour 1663-64 seront d'environ $66 millions de dollars a déclaré le ministre de la Jeunesse M. Paul Gérin - Lajoie, hier.

Ces chiffres se comparent à $19 millions pour 1961-62. L'augmentation est attribuable à la croissance rapide des inscriptions au cours secondaire et l'augmentation des traitements du personnel enseignant.

L'évaluation des déficits de l'année courante a été faite par le Bureau de la Planification du ministère de la Jeunesse, à la suite de l'étude des 1500 budgets de commissions scolaires actuellement soumis au ministère, sur un total d'environ 1600.

Stables en 1961-62, les déficits augmentaient de $40 millions en 1962-63, ce qui est attribuable à une augmentation de $15 millions dans le traitement du personnel académique.

Le coût du personnel enseignant augmentait cette année là de $27. par élève, ce qui eut pour effet d'annuler une augmentation des subventions, provoquant par le fait même un déficit moyen de $15. par élève.

Le même facteur continue de jouer en 1963-64 et les dépenses aux autres postes ont continué d'augmenter, tandis que l'augmentation des revenus est plus lente. De nombreux autres facteurs entreront en jeu d'ici le 30 juin 1964.

COURS SECONDAIRE

L'augmentation des élèves au cours secondaire est une cause importante de l'accroissement des déficits. En 1953-54 17 pour cent de l'augmentation annuelle des élèves se produisait au cours secondaire. En 1962-63, c'est 60% de l'augmentation des élèves qui est attribuable à la croissance de l'enseignement secondaire. A ce niveau, les inscriptions augmentent donc plus vite qu'au niveau primaire.

Or le coût annuel moyen d'un élève est de $415. au secondaire contre $271. au primaire.

Avec quelques restrictions

L'hon. René Lévesque défend la thèse séparatiste

MONTREAL (P.C.) — "La séparation du Québec ? ... Ce n'est pas la fin du monde". Telle a été l'une des déclarations de M. René Lévesques qui a pris l'assistance par surprise hier lors d'une conférence prononcée à l'occasion du deuxième anniversaire de l'Association des professionnels italo - canadiens à Montréal. Au paroxysme d'une discussion courtoise, mais par moments tendue, le ministre des Recherches naturelles a ajouté : "Le Canada ? C'est un "gamble" accepté il y a cent ans".

"Nous respectons la survivance culturelle des citoyens québecois d'une origine ethnique autre que française ou anglaise, mais non leur nationalisme. Allez vous former, à vous tous, groupes ethniques, une troisième nation qui ne pourrait être qu'artificielle ? Nous respecterons votre présence culturelle, mais pas plus" d'ajouter M. Lévesque.

"Il suffirait d'un retour à votre propre culture pour comprendre ce qui se passe au Québec", ajouta-t-il en voulant faire allusion au "Risorgimento" pour lequel, au siècle dernier, plusieurs patriotes italiens ont lutté et même donné leur vie.

Le séparatisme

Le ministre a ensuite abordé le thème des revendications majeures du nationalisme québecois, en premier lieu la redistribution du champ de taxation, qui permettrait, en particulier, d'assurer à tous une éducation moderne. "Si cela n'était pas possible, il ne resterait plus que de se séparer" .... "Ce n'est pas la fin du monde". "Le Canada c'est un "gamble" depuis cent ans", de dire M. Lévesque.

Il a fait remarquer que dans un contexte qui menace notre existence, ce n'est pas à nous de disparaître.

Le ministre a enchaîné avec une mise en garde contre les deux acceptions : l'anglo-saxonne et la canadienne-française, du mot "nation".

"Il y a plusieurs cultures au Canada, a-t-il affirmé, mais seulement deux nations". A la rigueur, il y en a une troisième, soit celles des Indiens, mais on l'a considérablement réduite, comme vous le savez", dit-il.

M. Lévesque a ensuite défendu le nationalisme québecois, contre l'accusation d'intolérance et de racisme.

"Il y a une tentation, en effet, à ce sujet et que vous autres Européens, connaissez bien, mais elle ne peut exister sérieusement au Québec, où l'on a donné maintes preuves de sens humain", a-t-il affirmé.

"D'ailleurs, la nation n'est pas une fin en soi : elle existe pour l'épanouissement et le progrès de l'homme, de l'individu", dit-il.

Rôle de l'Etat

Puis le ministre a exalté le rôle nécessaire de l'Etat, un rôle de promotion et de coordination là où les individus sont trop faibles pour s'affirmer en tant que membres d'une collectivité. Il donna comme exemple la réussite, après à peine six mois, de la nationalisation de l'électricité, et le projet en bonne voie, d'établissement d'une sidérurgie au Québec, au sujet de quoi il y aurait des décisions avant la fin de l'année.

Il a également mentionné les perspectives pratiquement illimitées de l'expansion minière et les possibilités d'industries secondaires, donc d'emplois nouveaux découlant de la création d'acier québecois.

L'éducation, une priorité pour l'ensemble du Canada

(Gérin-Lajoie)

Le ministre de la Jeunesse a déclaré que la conférence fédérale-provinciale de novembre devra reconnaître que l'éducation constitue l'une des priorités pour l'ensemble du Canada et qu'elle requiert un réaménagement fiscal. C'est à cette condition que se développera l'éducation, non seulement au Québec, mais dans toutes les provinces.

M. Lajoie dit qu'à l'heure actuelle, le Canada devait s'engager en priorité dans le développement intensif de son capital humain, ce qui deviendra impossible sous peu sans un nouveau partage des sources de revenus entre les gouvernements des provinces et le gouvernement fédéral.

Le Québec n'est pas isolé dans ces positions, mais au contraire, toutes les provinces du Canada se trouvent dans une situation analogue.

En somme, a-t-il dit, il ne s'agit pas simplement d'une urgence provinciale; il s'agit plutôt d'une priorité qui touche collectivement tous les Canadiens et à laquelle tous les Canadiens doivent trouver réponse.

A la conférence du 25 novembre, dit-il, il sera temps de s'entendre sur les priorités communes avant de repartager les pouvoirs fiscaux. A des époques où les priorités canadiennes sont de compétence fédérale, comme en temps de guerre, il est normal et raisonnable que les pouvoirs fiscaux soient partagés en conséquence.

De la même façon cependant, lorsque les priorités canadiennes sont de juridiction provinciale, il demeure aussi juste et raisonnable d'aménager le partage fiscal de façon à donner aux provinces des revenus suffisants".

Des prêts de $115,344,660 à la disposition des municipalités

Le Conseil des ministres de la province de Québec a donné son approbation finale mercredi dernier au projet d'entente avec l'Office du développement municipal et des prêts aux municipalités en vue de l'application de la Loi qui permettra au Québec de mettre à la disposition des municipalités des prêts pour une somme globale de $115,344,660.03.

C'est Me Jean-Louis Doucet, sous-ministre des Affaires municipales, qui a signé au nom du gouvernement de la province de Québec. M. K.-W. Taylor, président de l'Office, et M. Jean Miquelon, vice-président, ont signé au nom du gouvernement fédéral.

Cette entente devait être signée avant le 31 octobre 1963.

C'est la Commission municipale de Québec, dont le président est M. Paul Lambert, qui a été désignée comme agent du gouvernement du Québec pour l'exécution de l'entente.

La Commission municipale mettra à la disposition des municipalités du Québec, pour des travaux municipaux, des prêts représentant les 2/3 du coût estimatif de l'entreprise, déduction faite de toutes subventions fédérales ou provinciales. Si le travail est terminé avant le 1er avril 1966, la municipalité ne remboursera que les ¾ du montant du prêt.

Une circulaire sera adressée, ces jours prochains, à toutes les municipalités du Québec par la Commission municipale leur expliquant la procédure à suivre pour l'obtention d'un prêt de la province de Québec en vertu de la Loi votée par le Parlement du Québec en août dernier.

DANSE

"Entrainement gratuit"

Professeurs (hommes et femmes) demandés avec ou sans expérience. Pour informations 523-4091.

ECOLE DE DANSE
LAVAL LABERGE Enr.
Dancing school reg'd

NE RESTEZ PAS SOURDS !

Découpez ceci !

En vous dépêchant vous pourrez recevoir GRATIS un livre très intéressant, démontrant comment vous retrouverez une audition claire des deux oreilles, vous saurez qui vous parle et d'où vient le son. Vous trouverez, décrite en termes simples et en images, une extraordinaire nouveauté ce Beltone destinée aux personnes qui ne veulent pas porter d'appareil acoustique. Voulez-vous retrouver une 2e chance de bonheur en famille, de succès en affaires et en société ? Ecrivez et vous recevrez ce livre précieux dans un emballage ordinaire.

CENTRE BELTONE
Québec
487 est, boul. Charest
Dépt. 26

AVIS IMPORTANT

A tous les intéressés dans l'Industrie de la Construction

En vertu de la Convention et du décret de la construction de la région de Québec, la fête de la

TOUSSAINT

(1er nov. 1963)

demeure un jour chômé même si, par communiqué, l'Episcopat canadien permet les oeuvres serviles.

Donc, aucun travail n'est permis en ce jour de fête.

En cas d'urgence, tout travail accompli ce jour-là, devra être rémunéré au taux de salaire double.

LE COMITE CONJOINT DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION DE QUEBEC.

Par : J.-E. PICARD, secrétaire.

NOTRE VENTE ANNIVERSAIRE SE CONTINUE

Profitez des aubaines extraordinaires que nous vous offrons

Trans-Québec MARCHÉ D'ALIMENTS

VIANDE DE QUALITE
LONGE DE PORC
Sans couenne et tout surplus de gras enlevé

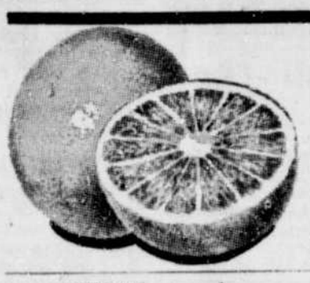


Portion de la côte — Environ 3 à 4 lbs — 39¢ lb
Portion du filet — Environ 3 à 4 lbs — 49¢ lb

Saucission de Bologne SWIFT 29¢
Saucisse fumée. SWIFT 1-lb 45¢

Prime de la semaine
Pratique
CASIER A LEGUMES
En Polythène pouvant s'adapter les uns sur les autres. Dimensions 13 x 11 x 8½. Idéal pour plusieurs autres utilités.
SPECIAL : 89¢

FRUITS et LEGUMES



PAMPLEMOUSSES FLORIDE Gros. 96 6/45¢

CITRON très juteux. Grosseur 140 6/23¢ — Ajouté à votre Jus Oranges. Vous donnera plus de vitamines.

CAROTTES Fraiches Celle 5 lbs 23¢

CHAMPIGNONS Frais Waterloo ½ lb 35¢

GRATIS 1 lb SHORTENING JEWEL avec l'achat de 1 bte 3 lbs Shortening Jewel le tout 1.09

TRANS-AUBAINES
PIE FILLING Grenache sucre, caramel, chocolat 24 oz 3/1.00

TRANS-AUBAINES
BOVRIL Cordial bout. 5 oz 49¢

TRANS-AUBAINES
CHOCOLAT cerises Brach's bte 12 oz 79¢

BISCUITS Soda salés Christie bte 2 lbs 63¢
LAIT Evaporé Carnation bte 16 oz 3/47¢
SAUCE viande Cordon Bleu bte 15 oz — Gagnante de la médaille d'Or 2/59¢
SAUCE POULET PARAGON bte 15 oz 2/33¢
Poulet désossé Paragon jarre 16 oz 1.23
Oignons CORONATION jarre 12 oz 41¢
Gâteaux Célébration de Robin Hood 8 saveurs ass't. bte 19 oz 43¢

Extrait foie Morue Wampole bte 15 oz 1.09
Surf familial .40¢ rabais bte 5 lbs 99¢
Mir Détergent liquide 24 oz 2/83¢
Old Dutch bte 14 oz 2/43¢
Savon toilette Colgate paquet 5 49¢
Fleecy 7¢ de rabais 32 oz 37¢
Shampoo Halo format famille 99¢
Florient 10¢ rabais : Floral, Pin, Lilas. 6½ oz 69¢

CIGARETTES de Rock City en Spécial :
• CRAVEN "A"
• ROTHMANS
• No 7
Carton 200 3.49

LE FROMAGE EN VEDETTE
Cracker Barrel Old 12 oz 57¢
Velveeta bte 2 lbs 1.15
Cheese Whiz jarre 16 oz 59¢

Séparation de l'Eglise et de l'Etat

Cité du Vatican. - - (C.C.C.) — S. E. Mgr Michael Klepacz, évêque de Lodz, Pologne, a recommandé devant le Concile oecuménique du Vatican la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Prenant la parole à propos du troisième chapitre du projet de décret "De Ecclesia" traitant du rôle de la laïcité, Mgr Klepacz a demandé qu'nue attention toute particulière soit accordée aux relations entre l'Eglise et les autorités civiles, étant donnés les "accrocs" faits par les Etats totalitaires aux droits de l'Eglise et des citoyens.

Il a souligné qu'un concordat semblerait avoir l'avantage de définir les droits de chaque partie, et de fournir des bases légales à leurs relations. Mais en pratique, a-t-il dit, les concordats aboutissent généralement à la subordination de l'Eglise à l'Etat, en particulier au point de vue économique. De plus, là où il existe des concordats, l'Etat s'immisce fréquemment dans les affaires ecclésiastiques, et il en résulte des différends.

Par contre, a déclaré l'évêque de Lodz, sous le régime de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, les autorités civiles ne peuvent s'immiscer dans les affaires de l'Eglise, ce qui constitue un moindre mal. Sous ce régime, a ajouté le prélat, l'église est plus proche du peuple et est plus libre de défendre les droits du peuple lorsqu'ils sont violés par l'Etat.



Communiqué officiel du bureau de presse du Vatican

CITE DU VATICAN (Reuter) — Le communiqué publié aujourd'hui à l'issue de la réunion du concile oecuménique déclare notamment :

"De nombreux scrutins ont eu lieu au cours de la 57e congrégation générale, tandis qu'était présenté le rapport sur le chapitre 7 du schéma sur la liturgie traitant de la musique sacrée et que se poursuivait l'examen du chapitre 4 du schéma "De Ecclesia", traitant de la vocation à la sainteté dans l'Eglise.

"Le scrutin le plus important portait sur la réponse à la question posée aux Pères à la suite des rapports présentés par les cardinaux Santos et Koenig : faut-il ou non que le schéma sur la Vierge Marie devienne le chapitre 6 du schéma "De Ecclesia"? En voici les résultats :
Votants : 2,793;
Majorité requise 1,097;
Placet 1,114;
Non Placet 1,074;
Nuls, 5.

Le modérateur de la séance, le cardinal Agagianian, avait souligné avant le vote qu'il s'agissait essentiellement d'un vote de procédure, et que la dignité de la Vierge ni la dévotion envers elle n'étaient en cause de quelque façon que ce soit. Il reviendra à la Commission théologique de faire les adaptations requises par le résultat du scrutin.

LA SAINTETE

"Avant le scrutin, les Pères avaient adopté l'ensemble du chapitre 5 du schéma sur la liturgie, "l'année liturgique", et voté les trois premiers amendements au chapitre 6.

"On a d'autre part distribué aux Pères un fascicule contenant les amendements proposés par écrit au schéma sur la Vierge Marie, et les questions au nombre de cinq posées par les modérateurs et annoncées il y a plusieurs jours, sur le chapitre 2 du schéma "De Ecclesia".

Au sujet du chapitre 4 du schéma "De Ecclesia", le communiqué déclare :

"Ce chapitre sur la sainteté était nécessaire, parce que trop de fidèles croient encore que la sainteté n'est pas faite pour eux. D'autre part, à l'heure où le laïcat est appelé à prendre toutes ses responsabilités dans l'Eglise et devient "majeur", les laïcs prennent conscience en même temps de leur appel à la sainteté, nécessaire pour la "consécration du monde".

"On a regretté toutefois que le chapitre ne mette pas en relief les vertus spéciales qui doivent être pratiquées dans la vie laïque et les diverses formes de sainteté dans le monde. Il faudrait aussi parler de la sainteté du prêtre membre du clergé séculier.

"Le chapitre 4 du schéma "De Ecclesia" mérite l'approbation par plus d'un aspect, a-t-on dit encore, même si la façon dont il présente les fondements de la sainteté, et une certaine confusion entre éléments théologiques et éléments juridiques, suscitent quelque réserve.

..."Aucune réserve ne peut être faite en ce qui concerne le thème central du chapitre. Le succès de toût le concile dépend du plus ou moins grand élan vers la sainteté qu'il suscitera parmi clercs et fidèles. Mais on a critiqué la terminologie employée dans la réaction Une plus grande insistance sur le devoir de sainteté des évêques comme pasteurs de leurs diocèses et guides de leurs prêtres parait non seulement opportune mais nécessaire.

..."Le texte est bon, a-t-on dit encore, mais demande à être amendé. On ne comprend pas, par exemple ,pourquoi, dans un chapitre qui parle de la vocation à la sainteté, rien n'est dit sur la sainteté de l'Eglise, qui est la première de ses notes caractéristiques.

"Le langage du chapitre parait trop solennel et ampoulé. Le concile, qui poursuit un but surtout pastoral, devrait s'exprimer plus simplement pour parler de l'Eglise, sans employer le mot "mystère" lorsque ce n'est pas nécessaire. Les citations tirées de l'Ecriture devraient être mieux utilisées...

"MYSTERE DE L'EGLISE"

"On a proposé une nouvelle ordonnance de la matière contenue dans tout le schéma. La sainteté, a-t-on dit, fait partie des notes essentielles de l'Eglise, il devrait donc en être question dans le chapitre sur "le mystère de l'Eglise". On a regretté l'absence d'une définition biblique de la sainteté, une telle définition serait nécessaire du point de vue pastoral et du point de vue oecuménique.

Voici les cinq questions posées à l'assemblée par les modérateurs. Les Pères sont priés de dire s'ils désirent que le schéma soit présenté en sorte qu'il soit dit :

1. Que la consécration épiscopale constitue le degré suprême du sacrement de l'ordre.
2. Que tout évêque légitimement consacré en communion avec les évêques et le pape, qui est leur chef et le principe de leur unité, est membre du corps des évêques.
3. Que le corps, ou collège, des évêques succède au collège des apôtres dans la charge d'évangéliser, sanctifier et gouverner, et que ce corps, dans l'unité avec son chef le pontife romain, et jamais sans ce chef dont le droit primatial demeure sauf et entier sur tous les pasteurs et les fidèles, jouit du pouvoir plénier et suprême sur l'Eglise universelle.
4. Que ce pouvoir appartient de droit divin au collège des évêque uni à son chef.
4. Que le schéma envisage l'opportunité d'instaurer le diaconat comme degré distinct et permanent du saint ministère, selon les besoins de l'Eglise dans les diverses contrées.

En répondant à ces questions, il n'est pas demandé aux Pères d'approuver ou de refuser une formulation déterminée. Il s'agit uniquement de donner à la Commission théologique le moyen de connaitre les opinions de l'assemblée à propos de ces questions. Il reviendra à la Commission, conformément au règlement du concile, d'étudier les interventions faites par les Pères et de présenter le texte amendé à l'approbation de la congérgation générale.

Par mandat des modérateurs, le secrétaire général a fait savoir que le vote sur ces cinq questions aura lieu demain.

L'opinion des Pères est partagée sur la subordination du document marial

CITE DU VATICAN (P.C.-P.A.-Reuter) — Le Concile oecuménique du Vatican a voté, par une faible majorité, en faveur d'une motion visant à mettre moins d'accent sur le rôle de la Vierge Marie dans l'Eglise. Un porte-parole du Concile a dit que 1,114 prélats ont voté en faveur d'incorporer l'étude de la place de la Vierge Marie dans la théologie catholique, dans un vaste schéma sur la nature de l'Eglise, tandis que 1,074 ont voté en faveur d'une étude d'un schéma distinct sur la Vierge. Deux Pères conciliaires ont voté en faveur de l'incorporation, mais en formulant des réserves, et trois bulletins étaient immaculés.

C'est l'un des vote les plus serrés au Concile depuis que l'assemblée des 2,300 prélats a débuté il y a plus d'une année. Les décisions du Concile nécessitent habituellement une majorité des deux tiers, mais la décision d'aujourd'hui n'était en sorte qu'une procédure et n'avait besoin que d'une majorité des 2,193 Pères conciliaires, ou 1,097 voix.

Au coeur de tout le probleme, il y a la question fort controversée de savoir si le rôle de la Mère du Christ n'a pas été mis trop en évidence dans la théologie catholique. C'est là un problème qui trouble les chrétiens depuis des siècles.

Certains délégués sont d'avis qu'un schéma distinct mettrait un accent injustifié sur Marie et nuirait à son rôle dans l'Eglise. Ce groupe soutient qu'en partie d'un schéma plus vaste, sur la nature de l'Eglise, le Concile pourrait améliorer les relations avec les protestants.

La thèse anglaise

Les évêques d'Angleterre et des Galles cherchent à obtenir l'appui pour leur propre projet de schéma, rédigé sous la surveillance du P. Christopher Butler, abbé de Dowside et président de la congrégation anglaise des moines bénédictins.

Le P. Butler a dit que le document anglais vise à détacher l'image de la Vierge-Marie de la Bible et à expliquer ensuite comment la doctrine mariale s'est développée dans les premiers temps de l'Eglise.

Il a souligné qu'il n'est pas question, pour l'Eglise, de renoncer à aucune de ses définitions dogmatiques sur Marie.

Il a dit que le projet de décret distinct, rédigé par la Commission théologique du Concile, tend à se concentrer sur les derniers enseignements des papes au sujet de Marie et à voir comment ils peuvent être améliorés.

Le P. Butler a convenu que ce pouvait être dangereux, du point de vue de l'unité chrétienne.

Il a ajouté que le nouveau dogme de l'Assomption physique de Marie au ciel, par exemple, suscite de nombreuses difficultés chez les protestants.

Le P. Butler avait déclaré la semaine dernière, au cours d'un débat :

"Il semble que ce soit une tragédie que Notre Dame soit un objet de divisions parmi les chrétiens, alors qu'elle devrait être une image d'unité".

Opposition espagnole

L'appui à la subordination du document marial vient particulièrement des évêques de l'Amérique latine. Ils ont exprimé leur inquiétude sur ce qu'ils ont appelé la vénération excessive de Marie, dans leur pays, et ont soumis que c'est là donner une fausse image de sa place dans l'Eglise.

L'opposition à ce point de vue vient principalement des évêques conservateurs d'Espagne, où vivent les principaux théologiens de Marie.

Les évêques espagnols soumettent que l'inclusion du document dans une étude plus vaste constituerait un affront à la Mère du Christ.

Evêque du Sahara au Concile



● Son Exc. Mgr Mercier, P.B., évêque du Sahara, s'intéresse d'une façon spéciale aux problèmes des relations de l'Eglise avec les non-Chrétiens, étant donné que la majorité de ses ouailles sont musulmans. Mgr Mercier assiste actuellement au Concile, à Rome.

L'Amérique latine et ses problèmes

ROME. — (C.C.C.) — Une conférence de presse hebdomadaire consacrée habituellement aux résumés des débats de la semaine, a dépassé considérablement ce cadre. Elle était faite, en effet, par des évêques d'Amérique latine, Mgr McGrath, évêque auxiliaire de Panama, et Mgr Larrain, évêque de Talca, au Chili.

Ils ont, au nom du Comité épiscopal latino-américain, présenté la situation de l'Eglise en Amérique latine et ses espoirs en face du Concile.

Mgr Larrain a notamment souligné: "Deux excès sont à combattre: un aveuglement qui ne veut pas voir les maux dont souffre l'Eglise et une sorte de légende noire sur l'Amérique latine qui ne correspond pas à la vérité.

L'Eglise d'Amérique latine a deux tâches principales: un grand effort pour l'évangélisation en profondeur et un élan à donner à toutes les réformes sociales qui tendent à rendre possible une vie plus humaine dans un pays qui connait de profonds remous.

Le caractère pastoral de ce Concile, a encore dit Mgr Larrain, revêt un intérêt particulier pour l'Amérique latine. En fait, pour elle, le grand problème à résoudre consiste dans l'adaptation de l'Eglise d'aujourd'hui et de demain aux grands changements qui se produisent dans les nations de ce continent.

L'Eglise doit pénétrer les nouvelles structures. On a dit, fait observer l'évêque de Talca, à propos de la liturgie, qu'il fallait favoriser les langues propres à chaque pays, il faudrait aussi avoir des pastorales adaptées."

De nombreuses questions ont été posées sur la situation de l'Eglise en Amérique latine. Mais on observait que, comme lors de la plupart des conférences qui sont faites pendant le Concile, une grande partie des questions concernait les problèmes de l'oecuménisme.

Cours d'Italien à l'université

Des cours d'Italien seront donnés sous les auspices de "La société Dante Alighéri" à l'Université Laval de Québec. Ces cours auront lieu au 6, rue de l'Université et se tiendront les samedis matin à partir de 9h.30.

Retraite annuelle

La retraite annuelle des responsables et des membres du Centre diocésain de l'apostolat de la prière aura lieu, du 7 au 10 novembre, à la maison N.-D.-du-Cénacle, à 1073 ouest, St-Cyrille, Québec. Le prédicateur en sera le R.P. Conrad Primeau, s.j., ancien supérieur du Collège des Jésuites. Il a choisi comme thème de prédication : "Exercices de St-Ignace et regards sur la dévotion au Sacré-Coeur". On peut s'inscrire en téléphonant à la secrétaire à 522-3049 ou aux Soeurs de l'Immaculée-Conception, tél. : 683-0600 ou 527-1525.

A 40 ans: trop tard pour avoir un bébé?

La naissance d'un premier enfant est-elle trop difficile, voire dangereuse, pour une femme parvenue à l'âge mûr? Dans SÉLECTION du Reader's Digest de novembre, une mère de 40 ans vous décrit, avec beaucoup de candeur et d'humour, les joies qu'on éprouve à accueillir simultanément son premier enfant et ses premiers cheveux blancs. Achetez votre Sélection aujourd'hui même!

Plan d' amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

MAL DE TÊTE MATINAL?

Grâce à ASPIRIN, vous vous sentirez bien dès le déjeuner!



Aspirin est la marque déposée de The Bayer Company, Limited, Aurora, Ontario

4% D'INTÉRÊT SUR VOS ÉCONOMIES

Passez à la Montreal Trust et ouvrez un COMPTE D'ÉPARGNE ORDINAIRE, sur lequel vous pouvez tirer des chèques (intérêt annuel de 4%, calculé sur le solde minimum des six mois précédents et porté à votre crédit le 30 juin et le 31 décembre).

... ou un COMPTE DE RÉSERVE PERSONNEL (intérêt annuel de 4%, calculé sur le solde mensuel minimum et porté à votre crédit chaque mois).

Dans les deux cas, vous pouvez utiliser notre service de dépôts par la poste. Vous apprécierez aussi nos longues heures d'ouverture, de même que l'attention personnelle que reçoivent les épargnants à la Montreal Trust. Passez nous voir — ou postez le coupon ci-dessous.

Montreal Trust Company

500 est, Grande Allée Tél.: 529-8841

☐ Veuillez m'envoyer votre dépliant sur l'épargne. QA-1-2
☐ Veuillez m'envoyer les imprimés à utiliser pour les dépôts par la poste.
Nom
Adresse

Montréal c'est la porte à côté PAR AIR CANADA



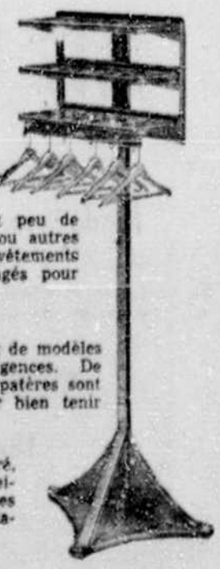
. . . et dans un avion d'Air Canada, vous vous sentez chez vous ! En fait, vous êtes chez vous : vous y trouvez une ambiance et un confort authentiquement canadiens; le personnel connaît vos goûts, et vos habitudes. Rapides, fréquents et peu coûteux (126 aller-retour, classe économique), les vols d'AIR CANADA mettent vraiment Montréal à la porte de Québec; profitez de ce voisinage !

Adressez-vous à votre agence de voyage ou téléphonez à AIR CANADA 683-3685 à Québec ou à Chicoutimi 543-7788

AIR CANADA
TRANS-CANADA AIR LINES

LE VALET du BUREAU

Ligne complète de patères, étagères et casiers.



Style compact, prenant peu de place dans un bureau ou autres pièces... pourtant les vêtements et chapeaux sont dégagés pour éviter le froissement.



Nous vous offrons un grand choix de modèles pour répondre à toutes les exigences. De construction solide en métal, ces patères sont munies de bases à succion pour bien tenir en place.

Demandez notre catalogue illustré, vous y trouverez de nombreux renseignements sur la construction et les côtés pratiques de ces patères et étagères modernes.

Gérald Martineau

"La Maison du Service"

480 Dorchester (Coin Ste-Hélène) Tél.: 525-5156

L'ancien et le nouveau



● L'aviation royale du Canada vient de recevoir le premier de 190 entraineurs à réaction de type CT-114 qui sont construits dans les usines de Canadair. Ces nouveaux avions, notre vignette de droite, remplaceront dès le début de 1965, les avions à piston d'entrainement à gauche, dont se servait l'aviation depuis plus de vingt ans. Connu sous le nom de Tutor, l'appareil à réaction permettra d'entrainer immédiatement les élèves avec des appareils à réaction, chose qui ne se faisait pas jusqu'ici, le Harvard étant un appareil à piston. Ils permettront aux élèves pilotes de se familiariser dès leurs débuts aux hautes altitudes au vol rapide et avec les avions à réactions avant d'être assignés au pilotage d'appareils opérationnels. Les nouveaux avions seront mis à l'essai au cours de la prochaine année et entreront au service des élèves au début de 1965.

Selon Télépoll :

23.3% des Canadiens-français favoriseraient le séparatisme

Selon un sondage réalisé le 16 octobre dernier par le réseau de télévision CTV, il ressort que 23.3% des citoyens des villes de Québec et de Sherbrooke croient que le Québec finira par se séparer du reste du Canada.

Le sondage à Sherbrooke et à Québec a été fait pour Télépoll, un programme traitant des affaires publiques. Ce sondage avait été précédé d'un autre sondage, mené celui-là dans tout le pays quelques jours plus tôt pour connaitre l'attitude des Canadiens envers le séparatisme.

C'est le personnel de langue française de MacDonald Research Limited, une société indépendante de sondage de l'opinion publique ,qui a réalisé l'enquête.

Opinions différentes

Les opinions diffèrent surtout quant à l'avenir du Canada, advenant la séparation du Québec. Une proportion beaucoup plus grande de Canadiens français (34.7 pour-cent au cours du sondage en français comparé aux 13.1 pour-cent lors du sondage à l'échelle nationale) croit que le Canada serait absorbé par les Etats-Unis.

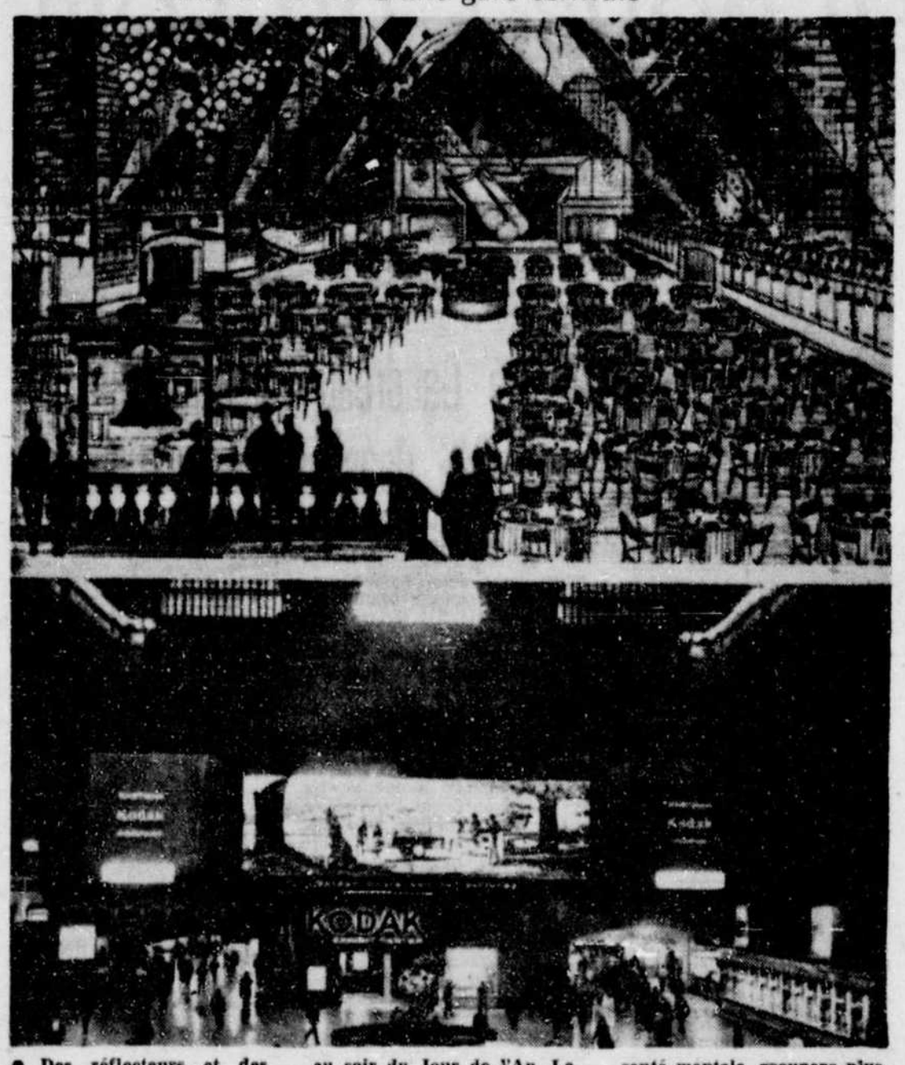
A la question de savoir si le Québec finira par se séparer du reste du Canada, le sondage conduit en français révèle que 76 pour-cent ont répondu "non", 23.3 pour-cent ont répondu "oui", en comparaison de 84.2 pour-cent qui répondirent "non" et 10.8 pourcent qui répondirent "oui", lors du sondage mené dans tout le pays.

Alors que le sondage en français indique que 19.3 pourcent croient que ce serait à l'avantage du Québec de se séparer et que 79.3 pour-cent ne partagent pas cette opinion, le sondage mené dans tout le pays révèle que 7.3 pour-cent seulement croient que ce serait à l'avantage du Québec et que 86.6 pour-cent soutiennent l'idée contraire.

A l'échelle nationale, 81 pour-cent des Canadiens ne croient pas que le reste du Canada serait rattaché aux Etats-Unis advenant la séparation du Québec, alors que 13.1 pourcent le croient. Le sondage français révèle que 65.3 pourcent sont d'accord avec cette majorité, mais 34.7 pour-cent soutiennent le contraire.

Le programme Télépoll, même s'il est présenté à la station de Montréal du réseau CTV, la station CFCF-TV, est en anglais. Par conséquent, pour sonder l'opinion de la population du Québec d'une façon plus poussée que lors du sondage à l'échelle nationale, un sondage spécial a été mené par des enquêteurs de langue française dans les deux villes du Québec.

Transformation d'une gare centrale



● Des réflecteurs et des ballons transformeront la grande salle du Grand Central Terminal, à New-York, au soir du Jour de l'An. Le "Bell Ringer Ball" événement annuel qui a pour but d'amasser des fonds pour la santé mentale, groupera plus de 3,000 personnes de la haute société de la métropole américaine. Sur la vignette du bas, on voit cette gare au moment où elle accomplit sa fonction quotidienne. Alors que sur celle du haut, on peut voir une esquisse de ce qu'elle sera devenue le 31 décembre. (Téléphoto : UPI).

Croyez-vous que le Québec finira par se séparer du reste du Canada ?

Sondage dans tout le pays le 13 octobre 1963		Sondage dans les villes de Sherbrooke et de Québec — le 16 oct. 1963.
Oui	10.8	23.3
Non	84.2	76.0
Indécis	5.0	0.7
Pensez-vous que ce serait dans l'intérêt du Québec de se séparer ?		
Oui	7.3	19.3
Non	86.6	79.3
Indécis	6.1	1.4
Si le Québec devient un état indépendant, croyez-vous que le reste du Canada serait rattaché aux Etats-Unis ?		
Oui	13.1	34.7
Non	81.0	65.3
Indécis	5.9	—

Tagaret ou la satire des hommes d'affaires

(Par Nicole Blouin-Capt)

La satire des hommes d'affaires . . . Quel mot de choix pour cette comédie en cinq actes d'Alain-René Lesage, "Turcaret" présenté hier soir par la Compagnie du Théâtre-Club, en la salle du Palais Montcalm.

Dans une étude de moeurs, où l'auteur étale complaisamment les roueries des gens de coulisse, le spectateur ne peut s'empêcher de faire certains rapprochements avec le siècle actuel et les gens qui l'habitent.

Il y aura toujours de ces prétendus honnêtes gens qui plus habiles que les autres peuvent arriver à berner leurs semblables.

Il y en a eu à l'époque des financiers du 18e siècle, il en existait au 19e et aujourd'hui encore il s'en trouve au 20e siècle.

Comment distinguer ces honnêtes "malhonnêtes" des bonnes gens. La réponse serait difficile, car la franchise sied tout aussi mal de nos jours, à ceux qui veulent arriver vite, qu'elle servait malencontreusement les coquettes et les courtisans du temps.

Dans cette pièce, qui se veut amusante sans plus, l'ironie blessante, le ton mordant des personnages n'atteint qu'un but, celui de nous divertir.

Chacun se fait généreusement "plumer" par l'adversaire, dans l'attente d'une heureuse fortune au cours de cette comédie. L'appât du gain facile à obtenir est semble-t-il plus fort que la saine réflexion.

Monique Lepage dans le rôle de "La Baronne", joue la coquette avec toute la verve et l'astuce qu'on lui connait. Le ton est léger, la réplique facile, le geste élégant, les accessoires de fort bon goût, suffisent à parfaire le reste.

Et "Turcaret", cet homme d'affaires que l'on croit berner facilement est interprété avec combien de subtilité par un Jean Dalmain, fort habile à manier le geste et la parole, pour camper son personnage.

On pourrait dire de l'ensemble des comédiens et comédiennes qui jouent cette pièce qu'ils ont vraiment travaillé en équipe. Il n'y a pas tellement de faiblesse dans le jeu des acteurs.

Jean Besre personnifie "Frontin" avec toute la ruse possible. Le Chevalier (Georges Carrère) et le Marquis (Etienne Aubray) se tirent avec aisance de leur rôle de "séduisants jeunes hommes".

Jacques Letourneau en "M. Rafle" est irrésistible. Les deux soubrettes, Martine (Elizabeth Couvalidze) et Lisette (Hélène Loiselle) sont toutes deux charmantes par leur naturel. Chez Pascal Desgranges en "M. Furet", le ton est juste de même que pour Pierre Giboyau en "Flamand" qui compose son personnage avec véracité.

Les autres rôles féminins, Rey Duzil en "Mme Jacob" et Monique Aubry en "Mme Turcaret" sont tenus avec la vivacité qui convient, au rythme de la pièce.

Jean Perraud dans le rôle de "Jasmin", dit bien ce qu'il avait à dire.

La mise en scène correctement équilibrée était signée Florent Forget.

Les décors de Théo Aras exigent cependant quelques réserves quant à la couleur trop vive du rose des draperies, de même que la première robe de teinte orange que portait Mme Lepage au cours du premier acte.

Les costumes sont de Yvon Duhaime.

TABLES SOLUNAIRES

Le calendrier ci-dessous des **Périodes Solunaires** est tiré des **Tables Solunaires** de John Alden Knight. Si vous désirez chaque jour profiter du meilleur sport, fixez d'avance votre partie de pêche au bon endroit ou de chasse à la bonne période. Le temps le plus propice pour la pêche ou la chasse est indiqué en caractères **gras** et dure environ une heure et demie à deux heures. Le moment le moins favorable, de plus courte durée est indiqué en caractère ordinaire. Basez-vous sur l'heure normale de l'Est.

(Reproduction interdite: The Register and Tribune Syndicate)

Novembre Date	Jour	A.M. Mineures	A.M. Majeures	P.M. Mineures	P.M. Majeures
2	Samedi	4:55	**11:05**	5:15	**11:35**
3	Dimanche	5:50	— —	6:15	**12:05**
4	Lundi	6:50	**12:35**	7:15	**1:05**
5	Mardi	7:50	**1:35**	8:15	**2:05**
6	Mercredi	8:50	**2:35**	9:15	**3:05**
7	Jeudi	9:50	**3:35**	10:15	**4:05**
8	Vendredi	10:45	**4:30**	11:10	**5:00**
9	Samedi	11:35	**5:25**	— —	**5:55**



ECONOMIES

Avec les escomptes et les dividendes SP je peux équilibrer mon budget

SERVICE & PRIX SP

HEURES D'AFFAIRES
Vendredi jour de la Toussaint ouvert de 9h. a.m. à 9h. p.m. pour le Québec métropolitain seulement.

ROTI
DE LONGE DE PORC



Frais
Maigre
Tendre
Sans
Perte

LA LB .39
ESCOMPTE 33⅓%

BOUT DU FILET DE LONGE DE PORC PESANT 2½ à 4 LBS. la lb 59¢ — ESCOMPTE 25%

COTELETTES DE PORC SURPLUS DE GRAS ET COUENNE ENLEVES la lb 69¢ — ESCOMPTE 23%

SAUCISSON DE BOLOGNE — LA LIVRE EN MORCEAUX DE 1½ LB ET PLUS la lb 33¢ — ESCOMPTE 15%

SAUCISSE BILOPAGE — TRAY PACK EN LIVRE. la lb 49¢ — ESCOMPTE 12½%

ESCOMPTES JUSQU'A 31% sur les spéciaux en en vigueur cette semaine.

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

MARGARINE MERRY Régulière — boite 1 livre 3/79¢

BEURRE D'ARACHIDES York — jarre frigidaire 16 oz 45¢ — ESCOMPTE 6%

MELANGES A GATEAUX Duncan Hines saveurs ass. — boite de 19 oz. 2/79¢ — ESCOMPTE 16%

SHORTENING PUR Domestic — boite de 1 livre 3/1.00 — ESCOMPTE 10%

JUS D'ORANGE LIBBY boite de 48 oz 55¢ — ESCOMPTE 12%

GARNITURE A TARTE E. D. SMITH Bte de 20 oz. aux cerises 45¢ — Bte de 20 oz aux raisins 39¢ — ESCOMPTE JUSQU'A 8%

LAVO Eau de javelle concentrée GALLON 69¢

FROMAGE TRANCHE Black Diamond - Chunk of Gold — cello 8 oz 29¢

GHERKINS CORONATION Jarre Kent — 16 oz. 67¢

CERISES ROUGES Coronation — bocal 12 oz. 55¢

PECHES AYLMER Moitiés — choix — bte 20 oz. 2/59¢ — ESCOMPTE 5%

Cigarettes MATINEE Cartouche de 20 ou 25 unités $3.39

GRATUIT 300 DIVIDENDES ADDITIONNELS DE 10¢

DIVIDENDES SP 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS
Avec ce COUPON et cet ACHAT
PATES A SANDWICH Cordon Bleu assortis — 3 oz. 3/47¢
Nul après le 2 nov. Dividendes échangeables au magasin seulement

DIVIDENDES SP 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS
Avec ce COUPON et cet ACHAT
SAUCE A LA VIANDE Cordon Bleu "Médaille d'Or" boite 15 oz. 2/61¢
Nul après le 2 nov. Dividendes échangeables au magasin seulement

SURF nouveau SURF 40¢ DE RABAIS
● PLUS LOURD ● PLUS EFFICACE ● PLUS ECONOMIQUE
Format familial 99¢

HUITRES FRAICHES No 1 sur écailles 3 lbs 89¢

SOUPES AYLMER boite de 10 oz. aux TOMATES 4/47¢ aux LEGUMES 4/49¢ escomptes jusqu'à 7%

SIROP CROWN BRAND Boite de 2 livres 35¢ Escompte 9%

TISSU FACELLE ROYALE Boite de (333) 2/55¢ — Pour hommes Boite de (198) 29¢ escomptes jusqu'à 10%

DIVIDENDES SP 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS
Avec ce COUPON et cet ACHAT
NETTOYEUR OLD DUTCH boite de 14 oz. 2/45¢
Nul après le 2 nov. Dividendes échangeables au magasin seulement

DIVIDENDES SP 50 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS
avec ce coupon et cet achat
DENTIFRICE CREST Tube géant 69¢
Nul après le 2 nov. Dividendes échangeables au magasin seulement

DIVIDENDES SP 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS
avec ce coupon et cet achat
CORN FLAKES KELLOGG Boite de 12 oz 2/61¢
Nul après le 2 nov. Dividendes échangeables au magasin seulement

ENCYCLOPEDIE DU LIVRE D'OR pour garçons et filles
Série de 16 volumes de luxe en couleurs. Achetez un volume par semaine jusqu'à ce que votre série soit complète.
VOLUME NO 1 Seulement 59¢
VOLUMES 2 à 16 99¢ ch.

RAISIN  No 1 Qualité de choix — 3 lbs .39 — ESCOMPTE 3⅓%

TOMATES Qualité Fantaisie Mûries sur Tuteur — cello 3 LBS 49¢

CONCOMBRES DE CHOIX DE LA CAROLINE, E.-U. 3 POUR 19¢ — ESCOMPTE 25%

POIRES BARTLET CALIFORNIE — QUALITE FANTAISIE 8/49¢ — ESCOMPTE 17%

DIVIDENDES SP 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS
avec ce coupon et cet achat
BRYLCREEM Tube format large 79¢
Nul après le 2 nov. Dividendes échangeables au magasin seulement

DIVIDENDES SP 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS
avec ce coupon et cet achat
PATES ALIMENTAIRES GATTUSO, cello de 2 livres Macaroni coupé Spaghetti 2/77¢
Nul après le 2 nov. Dividendes échangeables au magasin seulement

DIVIDENDES SP 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS
avec ce coupon et cet achat
SEL DE FRUIT ENO Format large 1.19
Nul après le 2 nov. Dividendes échangeables au magasin seulement

DIVIDENDES SP 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS
avec ce coupon et cet achat
CREVETTES KENT Petites boites de 5¾ OZ 61¢
Nul après le 2 nov. Dividendes échangeables au magasin seulement

DIVIDENDES SP 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS
avec ce coupon et cet achat
POUDRE Z B T Format économique 89¢
Nul après le 2 nov. Dividendes échangeables au magasin seulement

DIVIDENDES SP 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS
avec ce coupon et cet achat
PRIME : Serviette de ratine épaisse et duveteuse. Choix de plusieurs couleurs et motifs à rayure 18" x 38". Valeur ord. .99¢ Prix spécial ..... 69¢
Nul après le 2 nov. Dividendes échangeables au magasin seulement

l'Action sportive

Cavalcades Sportives

(Par Claude BEDARD)



Une situation déplorable

A l'ouverture de la cinquième saison régulière des As dans la ligue Américaine de hockey, tout le monde s'accordait à dire que la prochaine édition serait en mesure de doter la vieille capitale d'une équipe fort représentative.

Toutefois, au terme du premier mois d'activités, les plans sont presque anéantis. Les porte-couleurs locaux n'affichent pas la tenue que l'on attendait d'eux et, n'exhibent pas leur plein savoir-faire. Enfin, la fiche de chacun d'entre-eux est là pour le prouver.

De plus, la situation s'envenime et les quelques amateurs qui sont demeurés fidèles, commencent à perdre patience. Ainsi, l'existence des As est durement atteinte.

Les rumeurs des dernières semaines, voulant que les As délaissent la Cité de Champlain pour trouver asile chez nos voisins, semblent bien fondées. Après cinq ans de travail, la direction de l'équipe locale ne peut se laisser couler à pic avec le club et, devra agir pour se sortir de l'impasse.

Québec est au nombre des quatre dernières villes canadiennes à posséder une équipe professionnelle de hockey et, sa réputation en fait une des villes les plus sportives. Cependant, jamais le prestige de la vieille capitale n'a été en aussi grand danger.

Le Colisée se vide

Après les six premières parties locales, les As ont attiré seulement 28,795 personnes, soit une moyenne de 4,799 amateurs par partie. L'an dernier, l'équipe de Floyd Curry avait joué devant 41,560 spectateurs en six parties, ce qui indique une diminution de 12,765 payants comparativement à l'an dernier. Dans une bâtisse, qui opère avec des déficits de l'ordre de $70,000. par année, les As sont contraints de payer un loyer exhorbitant à la ville, en plus de se soumettre à de fortes exigences monétaires imposées par la ligue Américaine.

Il a même été dit dans certains milieux du circuit Balmer, que la disparition de Québec serait une bonne solution pour la ligue. Toutefois, les dirigeants du club local ne sont pas prêts à céder tant qu'ils ne seront pas convaincus d'avoir accompli l'impossible pour sauvegarder le hockey à Québec.

Une dernière chance

Personne n'ignore que Québec jongle avec sa dernière chance. Si les As doivent déménager leurs pénates à l'étranger, les "pontifes" de la Commission de l'Exposition se verront dans l'obligation de se barricader à l'intérieur de "L'éléphant blanc". Les sportifs québécois verront en même temps, s'envoler le seul sport majeur chez nous, et ce, pour des années à venir. On ne pourra plus espérer revenir à la charge dans un ou deux ans.

Il est vrai que l'équipe québécoise ne doit rien à la ligue Américaine, puisqu'elle paie chèrement ses droits d'opération et tous les clubs en profitent sans faire mine de rien. Cependant, il faut l'appui de la gent sportive pour aider l'opération d'une équipe, dont les coffres sont restés ouverts pour y sortir de l'argent.

La direction déplore vraiment la situation actuelle. Personne ne peut s'expliquer la tenue paralysante de l'équipe, mais vaut certes mieux faire face aux difficultés au départ, qu'à la fin, comme ce fut le cas au cours des quatre dernières années. Il est évident que les points perdus ne se reprennent pas, mais nos porte-couleurs ont encore une chance d'en accumuler dans les soixante-deux autres parties à jouer.

Espérons, que les As défendront les couleurs de Québec, le printemps prochain.

REVERS DES AS EN SUPPLÉMENTAIRE, 2-1

Les Clippers de Baltimore sont repartis avec quatre points

(Par CLAUDE BEDARD)

Pour la deuxième fois en autant d'essais, les Clippers de Baltimore ont décroché une victoire de 2-1 en temps supplémentaire. Le vétéran Harry Pidhirny, dont l'une des rares présences sur la glace avait valu le but victorieux, dimanche soir, s'est de nouveau mis en évidence, en préparant le filet de Mel Pearson à 7.17 minutes de surtemps.

Ainsi, les Clippers quittent la vieille capitale avec deux victoires en poche, leur valant quatre points. Ils devancent donc les Indens de Springfield au quatrième rang de la Division Est.

D'autre part, les As viennent de perdre une troisième partie au colisée, soit six points importants et devront maintenant viser la victoire dans leurs deux prochaines rencontres avec les Indiens de Springfield pour améliorer la situation.

Encore une fois, c'est le manque de fini qui a causé la perte des As. Les porte-couleurs de Floyd Curry ont attaqué maintes et maintes fois dans les deux premiers vingt, sans toutefois trouver le fond du filet. Puis, dans la troisième, Wayne Hicks a fait dévier un lancer de Jim Morrison pour créer une impasse.

C'est Marc Dufour, un produit de la ligue Provinciale, qui a ouvert le pointage de la partie avec son premier but de la saison dans l'uniforme des Clippers.

VILLEMURE VEILLE

Gilles Villemure s'est montré très alerte dans les premières minutes de jeu de la partie. Les trois trios vinrent tour à tour frapper à la porte des Clippers, mais le gardien des visiteurs a refusé d'ouvrir.

Il s'ensuivit plusieurs mêlées autour de la cage de Villemure et Terry Gray frappa le poteau. Mais, les As ont éprouvé du mal à contrôler le disque devant la cage ennemie, perdant très souvent de magnifiques passes.

A l'autre bout, Charlie Hodge a été assailli dans les dernières minutes de l'engagement particulièrement lorsque Jim Morrison purgea un deux minutes.

JEU DECOUSU

Les coups d'épaule n'ont pas fait écho dans la partie. Au début de la période médiane, les As ont de nouveau tenté de prendre les devants, sans toutefois recourir au jeu robuste. Ainsi, les visiteurs travaillaient à leur guise dans le propre territoire et, organisaient de sérieuses attaques en direction des buts de Hodge.

Soudain, Marc Dufour transforma l'échange Ratelle-Guidolin en un lancer et, Hodge ne put empêcher la rondelle de pénétrer.

Dans la troisième, le jeu s'est déroulé au centre pour quelques minutes et, les As ratent une nouvelle occasion de profiter d'une attaque en masse.

La punition à Dave Richardson venait de prendre fin, lorsque le centre Ed Hoekstra céda la rondelle derrière à Morrison sur une mise au jeu et ce dernier, décrocha un lancer qui alla dévier sur le bâton de Hicks.

A 3.48 de la période supplémentaire, les As ont encore l'avantage numérique. Toutefois, les passes sont imprécises et le deux minutes s'écoule pendant que l'on cherche à se mettre en marche.

Finalement, Pidhirny tente un lancer, mais le retour est capté par Pearson et c'est la victoire.

Les As joueront leur prochaine partie locale, dimanche soir, alors que les Indiens de Springfield seront les visiteurs.

ALIGNEMENTS

Baltimore — Buts, Villemure; défenses, Guidolin, Konik, Price, Johns, Rupp; avants, Pearson, Schinkel, Belisle, Ehrenverth, Pidhirny, Ratelle, Dufour, Hxtall, Creighton, Richardson.

Québec — Buts, Hodge; défenses, Martin, Wall, Robazza, Morrison; avants, Gray, Dineen, Carter, Hoekstra, Mortson, Sutherland, Burchell, Rochefort, Blackburn, Hicks, Freitag.

Arbitre: Hood; lignes, Mercier, Zicat.

SOMMAIRE

Première période

Aucun but.

Punitions: Guidolin 2.47, Morrison 16.37

Deuxième période

1—Baltimore, Dufour (Ratelle, Guidolin) 14.38

Punitions: Robazza 4.48, 18.31, Richardson 11.32

Troisième période

2—Québec, Hicks (Morrison, Hoekstra) 10.34

Punition: Richardson 8.12

Période supplémentaire

3—Baltimore, Pearson (Pearson, Pidhirny) 7.17

Punitions: Hextall 2.46, Dufour 7.05

Arrêts :

Villemure	15	5	7	0	— 27
Hodge	11	8	3	0	— 20



Don BLACKBURN — Bob WALL — Dave CREIGHTON — Terry GRAY — Marc DUFOUR

PREMIER DOUBLE DU SOIR DANS LA LIGUE JUNIOR A

La ligue Junior A Provinciale présentera son premier programme double sur semaine ce soir au Colisée de Québec, alors que les Reds de Trois-Rivières affronteront les As juniors à 7 h. 30, suivi à 9 h. 15 d'un duel entre les Bruins de Victoriaville et les Citadelles. Le premier programme double du circuit LaRoche avait attiré une foule de 2,000 spectateurs lors de l'ouverture locale et on s'attend à beaucoup d'intérêt ce soir, puisqu'il s'agira des parties-revanches de dimanche dernier, disputées à Victoriaville et à Trois-Rivières.

RED — AS

Forts de leur victoire de 7-3 remportée en Mauricie dimanche soir, les protégés de Jos Ferron s'amènent ici sans changement notable sur leur alignement. Le trio Hinse, Lafrance, Lupien qui s'avère le plus productif de la ligue sera le point de mire des amateurs. Une figure bien connue des présentes saisons, Jean-Yves Lafleur, a rejoint l'équipe. Marié depuis peu, on dit qu'il s'est assagi et qu'il laisse voir maintenant toutes les qualités que son manque de sérieux risquait de gâcher.

Le nouveau-venu Gilles Renaud, un élève d'Adjutor Côté avec les As juniors B l'an dernier a rejoint son ancien pilote et il formera un trio avec André Boisvert et René Drolet. Jacques Laroche pivotera une ligue complétée de Jean Poirier et Clément Labrecque. Une ligne de recrues complète l'attaque, soit Jean-Charles Hamel, Jean-Guy Gagnon et Simon Turmel. Les joueurs de défense Flibotte et Lacoste étant toujours sur la liste des blessés, Michel Chouinard occupera un poste à l'arrière-garde avec les réguliers George McKay, Marcel Robinson et Gilles Lapointe pour protéger la forteresse de Michel Beaulieu. Un dernier arrivé répondant au nom de Pierre Gagné, s'entraîne avec l'équipe, mais n'a pas encore signé de contrat.

BRUINS — CITS

Les Bruins de Victoriaville tiendront sûrement à venger leur premier échec de la saison, que les Citadelles se sont permis d'aller leur infliger au Centre Jean Béliveau. Le seul cas douteux dans le camp de Ronald Hamel est Noël Deschamps qui a dû recevoir 22 points de suture dimanche.

La fameuse ligne "L" qui a marqué 12 des 20 buts des Citadelles comprend André Lacroix, Yvon Lavoie et Ferdinand Laroche. Gilles Carignan évolue entre Bruno Gagnon et Guy Dufour alors que Rémy Pageau, Don Gendron, Alain Fortier et Pierre Bonneau se disputent les trois autres positions d'attaque laissées libre. Le cerbère Fernand Rivard, qui possède la meilleure moyenne de la ligue est protégé par Gilbert St-Laurent, René Labonté, Doug Cantin, Roger Pelletier et Guy Fortin.

Avec cet alignement, les hommes de Len Corriveau l'ont emporté 4 à 2, le dernier but survenant dans un filet désert.

Fernand Rivard et André Hinse mènent dans la ligue Junior A

QUEBEC, (PC) — André Hinse, des Reds de Trois-Rivières, est au premier rang des compteurs de la la ligue de hockey junior "A" provinciale qui vient de compléter ses deux premières semaines d'activité.

Hinse a compté huit buts et obtenu sept assistances pour un total de 15 points.

Il est suivi de son co-équipier Gilles Lafrance, qui a 11 points et d'André Lacroix, des Citadelles de Québec, qui a 10 points.

Roger Ouimet, des Bruins de Victoriaville, occupe le quatrième rang avec neuf points tandis que Pierre Piché, du Victoriaville, et Yvon Lavoie et Ferdinand Laroche, des Citadelles, se partagent la cinquième place avec sept points chacun.

Chez les gardiens de but, Fernand Rivard des Citadelles, conserve la meilleure moyenne soit 3.60 points alloués par joutes.

Le joueur de défense Paul Delaney, du Victoriaville, a passé 32 minutes au pénitencier pour demeurer le joueur le plus puni de la ligue.

	Pj	B	A	P	Pn
A. Hinse, T.-R.	5	8	7	15	4
G. Lafrance, T.-R.	5	6	5	11	2
A. Lacroix, Cit.	5	5	5	10	2
R. Ouimet, Vict.	5	5	4	9	0
P. Piché, Vict.	5	4	3	7	0
Y. Lavoie, Cit.	5	4	3	7	2
F. Laroche, Cit.	5	3	4	7	2
G. Dufour, Cit.	5	5	1	6	24
R. Drolet, As j.	5	2	5	6	0
M. Chouinard, As j.	5	3	3	6	4
D. Gardner, Vict.	5	1	5	6	6
R. Sauvageau, T.-R.	5	4	1	5	2
R. Cournoyer, Vict.	6	2	4	5	9
J. Laroche, As j.	5	3	2	5	0
M. Thibeault, T.-R.	4	1	4	5	0

GARDIENS DE BUTS

	PJ	BC	B	Moy.
F. Rivard, Cit.	3	18	0	3.60
A. Grenier, Vict.	5	19	0	3.80
M. Beaulieu, As j.	5	22	0	4.40
R. Joyal, T.-R.	5	25	0	5.00

PUNITIONS

Paul Delaney, Vict.	32
Maurice Hurtubise, Vict.	26
Guy Dufour, Cit.	24
Gilbert St-Laurent, Cit.	15
Roger Gauthier, T.-Riv.	15
Réal Boisvert, Vict.	11

Dix rencontres ont été disputées dans la ligue mixte de badminton

(Par Jean-Claude Laprise)

Dix rencontres furent disputées dans la ligue mixte de badminton Québec-District lundi soir. Pour sa part, la section senior faisait ses débuts alors que les quatre équipes voyaient de l'action au Quebec Winter Club.

Dans cette section, les matches ont donné lieu à du jeu fort intéressant. Les nouvelles recrues, L. Havard, M. Hébert, H. Breton, G. Guay, G. Guillemette, C. Méthot et M. Morel, qui en étaient à leur premier programme se sont très bien comporté.

Les équipes Corbin et Havard se contentèrent d'un duel nul, 4 à 4, tandis que le J.C. Laprise battait le Dufour 7 à 1. Dans la section intermédiaire "A", Nap. Côté a blanchi Giffard, 6 à 0 pour ainsi prendre la tête, avec un point en mains sur la Pharmacie Loretteville qui disposa du Camp Valcartier, 5 à 1.

Grâce à leur victoire, St-Joseph et Gerry Pearson sont sur un pied d'égalité au premier rang de la section intermédiaire "B". Ces derniers devancent St-François d'Assise par un seul point.

RESULTATS

Senior
Corbin 4, Havard 4
Laprise 7, Dufour 1

Intermédiaire "A"
St-François 6, Lac St-Joseph 0
C. Durocher 3, Paquet 3
Loretteville 5, C. Valcartier 1
Légaré 4, Charlesbourg 2
Nap. Côté 6, Giffard 0

Intermédiaire "B"
St-François 5, Ste-Pétronille 1
St-Joseph 5, Laval 1
G. Pearson 6, C. Valcartier 0

CLASSEMENT
SENIOR

	PG	PP	Pts
Laprise	7	1	7
Corbin	4	4	4
Havard	4	4	4
Dufour	1	7	1
INTERMEDIAIRE "A"			
Nap. Côté	11	1	11
Loretteville	10	2	10
C. Durocher	8	4	8
Paquet	8	4	8
St-François	7	5	7
Giffard	5	7	5
Légaré	5	7	5
Charlesbourg	2	10	2
Lac St-Joseph	1	11	1
INTERMEDIAIRE "B"			
St-Joseph	11	1	11
Pearson	11	1	11
St-François	10	2	10
Laval	2	10	2
C. Valcartier	1	11	1
Ste-Pétronille	1	11	1

Les conducteurs

(Minimum: 96 départs)

	Dép.	1e	2e	3e	Moy
J. Cyrenne	182	45	44	17	.429
B. Gervais	179	43	25	25	.379
R. Boily	171	37	34	12	.364
Y. Gamache	262	53	31	32	.350
B. Bélanger	110	15	25	8	.338
Y. Catellier	270	36	49	40	.301
L. St-Jacques	98	18	11	12	.300
Y. Pelchat	120	23	10	17	.256
M. Cournoyer	335	48	58	45	.298
Vic. Larose	111	15	16	17	.282

CLASSEMENT DE L'ANNEE

CLASSEMENT D'OCTOBRE

(Minimum: 15 départs)

	Dép.	1e	2e	3e	Moy
J. Cyrenne	39	18	9	4	.423
H. Brousseau	26	6	6	3	.415
J. Giguère	15	4	1	4	.413
P. Noël	16	3	2	4	.400
P. Héoert	37	7	4	3	.592
F. Turenne	18	4	4	1	.377
L. St-Jacques	16	4	2	2	.375
R. Boily	24	4	6	2	.250
Y. Pelchat	37	9	3	6	.240
Y. Gamache	72	15	10	8	.336

Tir au revolver

Assemblée générale du Québec Garrison Revolver Club sera tenue dans la salle de l'Institut St-Jean Bosco, Chemin Ste-Foy, mercredi, le 30 octobre, à 8 hres en soirée.

Tous les membres sont priés d'être présents.

Dernière pratique dans la Progression

Les joueurs anciens et nouveaux de la Ligue de hockey Progression participeront à une deuxième et dernière pratique avant le début de la saison régulière, vendredi de cette semaine, à partir de 7 1-2 heures, à l'aréna du Parc Victoria.

Durant la première heure de pratique, ceux qui faisaient partie de l'équipe des Aigles l'an dernier pratiqueront avec ceux des Castors, et à 8 1-2 heures, les Bulldogs et les Loups feront de même.

Quant aux nouveaux joueurs, ils pratiqueront avec l'équipe à laquelle ils avaient été assignés vendredi dernier, lors de la première pratique.

A la suite de cette deuxième séance de pratique, le Comité technique de la Ligue verra à faire le partage des joueurs et à former les quatre équipes pour la saison régulière qui débutera le vendredi suivant.

Tous les joueurs de hockey intéressés à se joindre à la Progression sont cordialement invités à participer à cette pratique et ils n'ont qu'à se rendre à l'aréna vendredi, avec leurs patins et leur hockey.

René Gaudreau roule un simple de 246 dans la Québec-district

Au dernier programme de la ligue de petites quilles classe "A", Québec-District, les 4 premiers de chaque section sont demeurés en place; commence-t-on réellement à accepter si tôt, l'alignement qui, de droit, doit revenir à chaque équipe, ou si, d'ici quelques programmes encore, des sursauts d'énergie feront-ils changer l'alignement des équipes, du tout au tout ? On peut tout prévoir avec des équipes de ce calibre; aujourd'hui, un point semble encore assez facile à rattraper, mais après la période des Fêtes, ce ne sera pas la même chose et il faudra batailler très dur pour avancer d'une position; toutes les équipes savent bien celà.

La dernière rencontre a marqué des avances dans la Section I : Laurier Lines et Centre Loretteville ont gagné chacun une place, et l'hôpital St-Michel-Archange en a gagné trois. Dans la Section II : Motel Rond-Point gagne deux places et dans la Section III : Restaurant Mon Copain gagne une place et Paradis Mufflers cinq places; cette dernière équipe avance à pas de géant, jusqu'où ira-t-elle.

René Gaudreau, de la Taverne Montmagny, a enregistré un magnifique simple de 246 pour réussir à la même occasion un triple de 610, moyenne au-dessus de 200.

CLASSEMENT DES EQUIPES

Section No 1

	PG	Pts	Tot.
Bouchard Auto — Salle Tremblay	22	10	32
Centre St-Sacrement	23	7	30
Cartier Ready Mix	19	7	26
Salle St-Malo	18½	7	25½
Salle Montmartre	19	6	25
Laurier Lanes	18	7	25
Salon Frontenac	16½	7	23½
Centre Loretteville	15½	5	20½
Zouaves Charlesbourg	13	5	18
Philippe Chabot Shell	13	4	17
Salle Gros Louis	11½	4	15½
Hôpital St-Michel-Arch.	12	2	14
Centre Les Saules	11	2	13
Plage Jacques	10½	2	12½
Garage J.-P. Lavoie	8½	3	11½
Taxi Leclerc Enr.	6½	3	9½
Section No 2			
Humpty Dumpty — Centre St-Frs d'Ass.	26	9	35
Ciment Orléans Ltée	21	8	29
Hôtel Loretteville	20	7	27
Motel Rond Point	20	6	26
Salle Drolet	17	7	24
Centre St-Pascal	17½	6	23½
Garage R. Guillot B.P.	16	5	21
Salle Vallières	15	5	20
Sal. Lévesque-Le Fiacre	14½	5½	20
Epicerie W. Beaulieu	14	4½	18½
Syndicats Catholiques	13½	3	16½
Salle St-Rodrigue	11	5	16
Centre Ste-A.-Beaupré	11½	4	15½
Foyer des Quilles	9	3	12
Salle Courville	6½	1	7½
Chev. de Colomb Beaup.	4	1	5
Section No 3			
Damier Rose	22½	9	31½
Men-Des Inc. Salle Giroux	21	8	29
Taverne Montmagny	20	7	27
Taverne Limoilou	19½	6	25½
Rest. Mon Copain	16½	6	22½
Centre Deroy Pharm. Duchaine	16½	5	21½
Centre St-J. Baptiste	15	5	20
Paradis Mufflers	15	5	20
Salle Jobidon J. Guy Bollard	13½	4	19½
Rest. Chez Fidèle	14	4	18
Salle Limoilou	12½	5	17½
Nap. Côté Sporting G.	12½	5	17½
Cordonnerie Idéale	12	4	16
J. Ls. Boudreault	11½	4	15½
Salon Bernard	7	1	8
Salle Levesque No 3	6	2	8

15 Premières moyennes Individuelles
3/3 : 30 parties et plus

	P.	Moy.
Daniel Cloutier (Cartier Ready Mix)	30	178.14
Claude Brochu (Motel Rond Point)	30	174.14
J.-Marc Dumas (Humpty Dumpty Centre St-Frs-d'As.)	30	170.5
Marc Bond (Centre Loretteville)	24	169.4
Jacques Levesque (Sal. Levesque - Le Fiacre)	30	167.13
Gerry Plourde (Bouchard Auto - Salle Tremblay)	27	166.11
Réjean Rhéaume (Ciment Orléans Ltée)	30	166.9
Martin Cloutier (Cartier Ready Mix)	24	165.4
Michel Fréchette (Ciment Orléans Ltée)	30	164.22
Normand Vermette (Bouchard Auto - Salle Tremblay)	24	164.21
Guy Chantal (Hôtel Loretteville)	30	164.19
Raymond Joncas (Humpty Dumpty - Centre St-Frs. d'As.)	20	164.17
Yves Rancourt (Salle St-Malo)	25	164.5
Maurice Leclerc (Damier Rose)	30	163.20
Denys Gaudreau (Philippe Chabot Shell)	26	163.9

Plus haut simple individuel : René Gaudreau du "Taverne Montmagny" 246

Plus haut triple individuel: René Gaudreau du "Taverne Montmagny" 610

Plus haut simple d'équipe: Bouchard Auto - Salle Tremblay 921

Plus haut triple d'équipe : Bouchard Auto - Salle Tremblay 2610

Prix de la Brasserie Dow
René Gaudreau de l'équipe "Tav. Montmagny" 246



INSCRITS POUR CE SOIR

Course No 1 — 8 heures p.m.
AMBLE $375.00
1—Miss Mironac (Y. Gamache)
3—Evergreen Star (L. Bergeron)
3—Dean Alemite (A. Guenette)
4—Maplecroft Queen (G. Filion)
5—Irish Kid (J. Lefebvre)
6—Jeff Protector (G. Beauchemin)
7—Shirley Dlue (Y. Pelchat)
8—Peter Long (M. Goguen)
Eligible: Adios Riggs (A. Côté)

Course No 2 — 8 h. 20 p.m.
TROT $500.00
1—Prince Lullwater (Y. Gamache)
2—New Idea (A. Guenette.
3—Cleary Hanover (Pas connu)
4—Crystal Choice (J.-G. Breton)
5—Egan C (M. Cournoyer)
6—Nibble's Prince (L. Hamelin)
7—Merry Craft (F. Turenne
8—Black Watch (R. Guérard)
Eligible: Mighty Podney (R. Bruyère) et Queen Ibaf (P. Grenier).

COURSE No 3 — 8 h. 40 p.m.
AMBLE $325.00
1—Miss Casanova (R. Pagé)
2—Golden Cash (M. Cournoyer)
3—Fred Mar Mic (A. Blouin)
4—Lightning Direct (Pas connu)
5—Juto (M. Goguen)
6—Borderview Rose (L. St-Jacques)
7—Miss Corky (G. Filion)
8—Muscatel (A. Pagé)
Eligible: Miss Flood (J. Bruyère)

Course No 4 — 9 h. 05 p.m.
AMBLE $450.00
1—Mr. Gibb (J.-G. Clermont)
2—Legal Direct (L. St-Jacques)
3—Dale Lind (Y. Gamache)
4—Worthy Tyson (A. Pagé)
5—Thunder Last (G. Brisson)
6—Miss R'L Widow (A. Blouin)
7—My Son's Abble (J.-Ls Gingras)
8—Texas Boy (D. McKinney)
Eligibles: Bettale Ross Mayie (L. Guérard) et Rapid Song.

Course No 5 — 9 h. 25 p.m.
TROT $350.00
1—Al Third (A. Pagé)
2—Leo Ibaf (F. Turenne)
3—Bob Law (A. Côté)
4—Lyntown (W. Levine)
5—Senator Gray (J. Lefebvre)
6—Long Song (F. Vaillancourt)
7—Grace Ibaf (Y. Gamache)
8—Esquire Hanover (J.-A. Verret)
Eligibles: Doug Hanover et Newport Champ (M. Goguen)

Course No 6 — 9 h. 45 p.m.
AMBLE $350.00
1—Karen Dee (R. Pagé)
2—Mister Foxboro (B. Ferron)
3—Pinacle Chuck (V. Larose)
4—Federal Reserve (Y. Catellier)
5—Chief Moken (J. Paquet)
6—Mighty Pal (H. Brousseau)
7—Harvest Son (Y. Gamache)
8—Park Review (M. Goguen)

Course No 7 — 10 h. 10 p.m.
AMBLE $500.
1—Dalney (V. Larose)
2—Versatile (F. Turenne)
3—Weybird (M. Kirkness)
4—Troublemite (Y. Gamache)
5—Forward Look (R. Bruyère)
6—Perry Herbert (D. McKinney)
7—Janet's Pride (F. Blouin)
8—Arthur Express (P. Filion)
Eligible: Panda (A. Côté)

Course No 8 — 10 h. 30 p.m.
AMBLE $375.00
1—Sonny's Zpointer G (Pas connu)
2—Our Diplomat (Pas connu)
3—Armbro Carmen (L. St-Jacques)
4—Morgan Lee (Y. Gamache)
5—Laurella Brady (A. Doré)
6—Miss R'L Abbey P (P. Grenier)
7—Wausa (J.-M. Marceux)
8—Tackle Me (D. Beauchemin)
Eligible: Reno (A. Pagé)

Course No 9 — 10 h. 50 p.m.
TROT $500.
1—General Giers (Y. Catellier)
2—Canadian Rea (L. St-Jacques)
3—My Gun (Pas connu)
4—Peter Langford (J.-Ls Demers)
5—Chuckmor (M. Colton)
6—Miss Pepsi (B. Ferron)
7—Success Dick (P. Grenier)
8—Bel River (Y. Gamache)
Eligibles: Harrison Hanover, Dolph Hanover (L. Hamelin)

Course No 10 — 11 h. 15 p.m.
AMBLE $500.
1—Frisco Earl (H. Brousseau)
2—Keystone Lad (Pas connu)
3—Princess Express C (Pas connu)
4—Canny Pace (Pas connu)
5—Willow Brook Ned (C. Denault)
6—Goldie Breeze (R. Boily)
7—Melito Baker (M. Kirkness)
8—Mercury Hanover (B. Ferron)
Eligibles: Wedding Chief (J.-Ls Demers) Max Grattan (A. Côté)



NOS FAVORIS

Première:	4—1—2
Deuxième:	1—4—5
Troisième:	3—6—7
Quatrième: (x)	3—5—7
Cinquième:	4—1—2
Sixième:	3—5—4
Septième: (x)	2—5—1
Huitième :	1—2—3
Neuvième:	1—3—5
Dixième: (x)	2—1—5

(x) — Quinella.



Le stade des Dodgers de Los Angeles qui, il y a moins d'un mois, était le site de la série mondiale de baseball, a servi en fin de semaine pour un concours de sauts en ski international. Le sauteur norvégien Frithjof Prydz s'exécute ici devant la foule qui devait occuper seulement les gradins supérieurs, afin de faciliter la circulation au bas de la pente artificielle.

(Téléphoto UPI).



La ligue de baseball Babe Ruth de l'O.T.J. a clôturé sa saison 1963 en fin de semaine et en voit ici quelques-uns des joueurs qui se sont le plus illustrés au cours de l'année. De gauche à droite : Michel McGee, Jean Paquet, Claude Desjardins, Michel St-Pierre le moniteur Gaston Drolet, Michel Bédard, Pierre Parent, Marc Théberge et Denis Deslauriers. (Photo "l'Action", par Marcel Laforce).

COLISEE
Hockey — Ligue Jr A
CE SOIR - 7 h. 30
(Prog. Double - Ce de Cédule)
7 h. 30
TROIS-RIVIERES
vs AS Jrs
9 h. 15
VICTORIAVILLE
vs CITADELLES
Contrôle ouvert à 6 h.
*RES. : Loges, Sections 27 à 34 - $1.25
*ADM. : GEN. : Section des Loges - Adultes $1.00, Enfants $0.50
(Taxe & Ch. de Service incl.)
(No D-5)

Le Basketball A LA LOUPE



(Par Jean-Marc Paradis)

OU VONT NOS SENIORS

La ligue de basketball de la Cité existera d'une façon officielle au cours de la prochaine. L'Université Laval, le Séminaire, les Jésuites et le YMCA sont les quatre équipes qui ont décidé d'adhérer au circuit du président Paul Geoffrion. De ces quatre formations, trois entrent dans la catégorie dite des équipes "fermées", c'est-à-dire qu'elles n'admettent pas de joueurs extérieurs à l'institution, bien que les règlements de la ligue le permettent. C'est donc dire que seule l'équipe du YMCA pourra accueillir les joueurs seniors de la ville qui ne fréquentent plus les collèges ou l'Université.

Quelques jours avant l'assemblée générale annuelle, nous avons reçu de nombreux téléphones nous demandant non pas des renseignements pour l'admission d'une équipe dans la ligue, mais simplement pour quelle équipe un tel ou un tel pourrait jouer. On veut bien continuer de jouer au basketball, puisqu'on en a fait son sport favori alors qu'on était étudiant, mais il n'y a pas d'équipe, d'organisation pour recevoir ces joueurs encore jeunes.

Il y a quelques années, le Centre St-Fidèle avait son équipe dans la ligue de la Cité et figurait avantageusement; des raisons financières, mais surtout disciplinaires, ont obligé les autorités du centre à ne plus commanditer d'équipes. Aujourd'hui, avec le nombre de joueurs disponibles, il semble bien que les problèmes d'alors ne se répéteraient pas. Le Centre St-Fidèle et d'autres centres récréatifs comme St-François d'Assise, St-Sacrement, Limoilou, et le dernier, St-Pascal, pourraient avoir leur équipe dans la ligue de la Cité et figurer très bien, sinon dans la section senior, du moins dans une section intermédiaire que l'on est prêt à organiser.

Les centres récréatifs et paroissiaux, en commanditant des équipes, encourageraient le basketball d'une façon tangible et constitueraient des débouchés pour tous ces jeunes joueurs des collèges et écoles. En retour, ces joueurs expérimentés pourraient aider ces centres en entraînant les plus jeunes. L'expérience ne vaut-elle pas d'être tentée ?

LES PROBLEMES DE L'INTER-FACULTES

A toutes les saisons surgit le même problème pour la ligue Inter-Facultés. Où la ligue va-t-elle jouer ses parties ? L'Université n'en étant encore qu'aux plans en ce qui concerne la réalisation du centre sportif, les organisateurs de la ligue doivent se chercher un gymnase. Invariablement, les organisateurs se retrouvent au Séminaire, malgré les déclarations faites l'année précédente.

Non pas que le gymnase du Séminaire n'ait pas rendu service, mais il est devenu trop petit et surtout, il est trop loin pour la majorité des étudiants. Plusieurs viennent, d'autres s'absentent régulièrement et ainsi plus de 40% des joutes sont gagnées par défaut!... Ce n'est pas surprenant si les adhésions pour la ligue Inter-facultés soient si restreintes d'une année à l'autre. Seule les "mordus" du basketball peuvent continuer de jouer dans de telles conditions.

A qui la faute ? Certainement pas aux responsables de la ligue cette année; ils font tout ce qui est possible pour améliorer l'aspect et la popularité du basketball inter-facultés. Nous croyons que c'est plutôt le système qui est fautif. L'organisation des sports inter-facultés devrait dépendre d'un organisme indépendant de l'AGEL, comme la Commission athlétique. De cette façon, on n'en serait pas toujours aux mêmes tâtonnements à tous les ans.

Malgré les difficultés rencontrées, nous souhaitons toute la chance possible à Luc Lacharité et son équipe, et en particulier le responsable du basketball inter-fac, Réjean Giroux.

REGLES DU JEU 1964

Afin d'aider les spectateurs et aussi les joueurs, nous publierons dans les prochaines semaines la liste et l'explication des nouvelles règles du jeu. Ces règles seront en vigueur pour la saison qui débutera bientôt.

Pour tout le monde, les deux règles du jeu modifiées que vous remarquerez le plus sont les suivantes:

1° — L'arbitre doit toucher au ballon et le remettre au joueur qui fait une remise en jeu, peu importe si l'on est dans la zone défensive ou offensive d'une équipe. Le seul cas où l'arbitre ne touche pas au ballon: lorsque un ou des points sont comptés.

2° — Le chronomètre est arrêté à chaque fois qu'il y a un hors-jeu. On repart le temps du match lorsqu'un joueur touche au ballon dans le jeu. Le seul cas où l'on n'arrête pas l'horloge: après qu'un ou des points ont été comptés.

Nous continuerons cette rubrique la semaine prochaine.

L'ANECDOTE DE LA SEMAINE

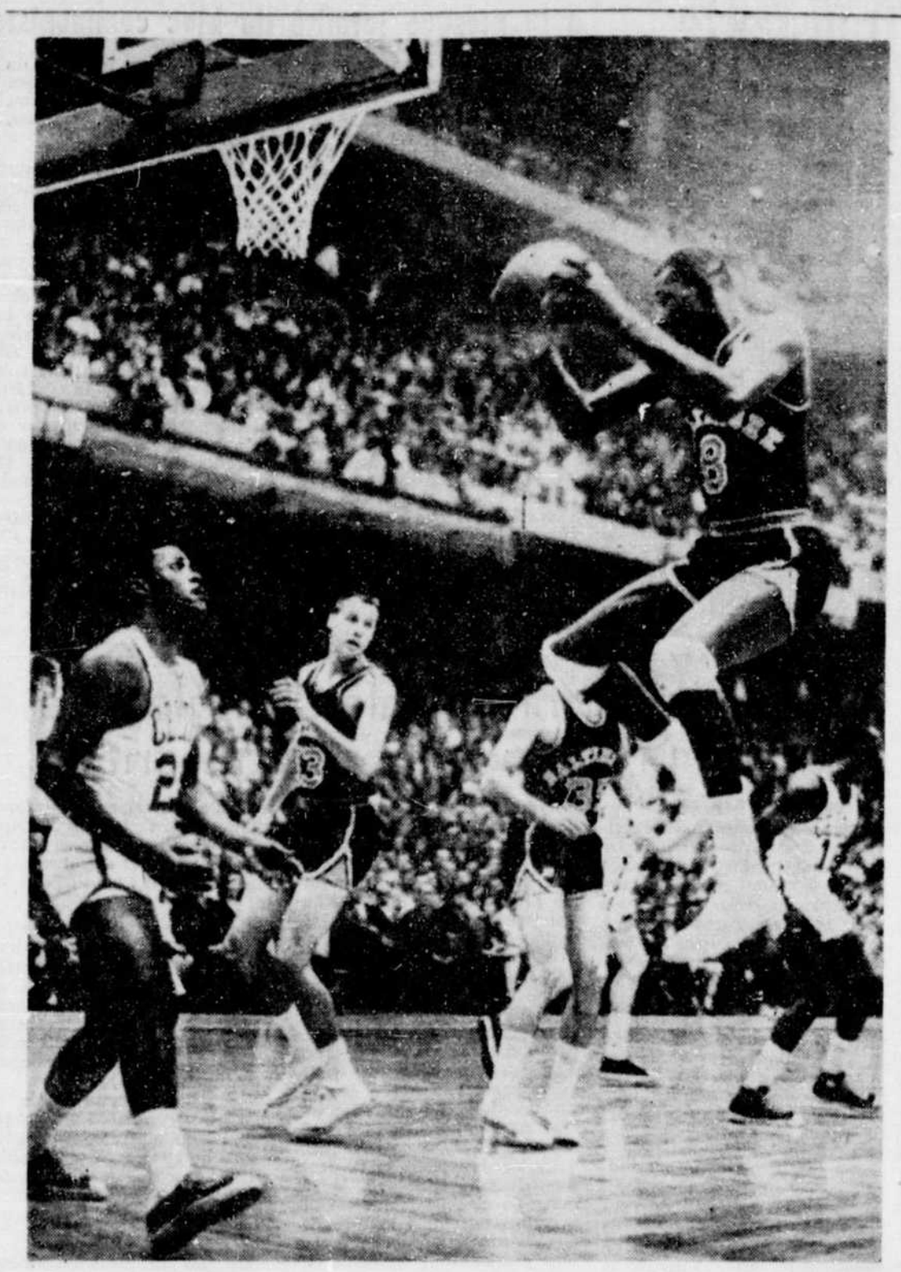
La scène se passe au cours de la première partie de la finale de la ligue de la Cité en mars 1962. Visiblement harassé par la surveillance étroite dont il faisait l'objet de la part de Jeffrey Black du Rouge et Or, le capitaine Marcel Turgeon du Manoir de Foucauld vint rencontrer les arbitres au cours d'un repos (time-out). Sur un ton nettement impératif, il s'adressa à l'arbitre Jean-Charles Bouffard en ces termes: "Tâchez de voir les coups de coudes et les poussées que Black me donne continuellement. Surveillez-le, vous verrez". Calmement, Bouffard répondit par une interrogation: "Si je surveille Black, qui va surveiller les neuf autres joueurs"...

ICI ET LA...

Il est très probable que l'assemblée générale annuelle de la province of Quebec Amateur Basketball Association ait lieu à Québec le samedi 7 décembre. Au cours de cette assemblée, on discutera des possibilités de tenir le tournoi provincial Senior "B" à Québec cette année. Les nombreux nouveaux gymnases seront un atout important pour l'obtention de cette classique printanière. — Il paraît que le joueur instructeur du YMCA de la ligue de la Cité est excellent et constituera une attraction à lui seule. — Les Jésuites ont battu le "Y" 57-55 au cours d'une joute d'exhibition. — Les membres des sections Dominique-Savio des patros québecois se préparent activement en vue du tournoi annuel de basketball qui aura lieu à St-Vincent les 23 et 24 novembre prochain.

A la prochaine.

Glenn Hall arrête Gordie Howe



● Walt Bellamy, des Bullets de Baltimore, s'élance dans les airs pour attraper un retour alors que K. C. Jones, des Celtics de Boston, arrive trop tard pour lui disputer le ballon. Boston l'emporta 123-108.

(Téléphoto UPI).



HIER

Ligue Américaine
Baltimore 2, Québec 1, (supp.)
Ligue Nationale
Détroit 1, Chicago 5
Ligue pee-wee Griffin
Marceau 3, Beaudoin 1

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
Pittsburgh à Cleveland
Ligue Nationale
Canadiens à Toronto
Boston à Rangers
Ligue Junior A
T.-Rivières à As jr. 7h.30
Victoriaville à Cits, 9h.15

LES POSITIONS
LIGUE AMERICAINE
Section EST

	Pj	G	P	N	PP	PC	Pts
Providence	9	4	3	2	38	33	10
Hershey	10	4	5	1	36	39	9
Québec	10	4	6	0	31	32	8
Springfield	6	3	3	0	19	27	6
Baltimore	10	3	6	1	21	34	7

Section OUEST

	Pj	G	P	N	PP	PC	Pts
Rochester	7	5	2	0	35	20	10
Rochester	7	5	2	0	35	20	10
Cleveland	6	3	3	0	24	16	6
Buffalo	8	3	5	0	22	35	6

LIGUE NATIONALE

	Pj	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicago	9	6	1	2	32	18	14
Toronto	7	4	3	0	21	17	8
Montréal	7	3	2	2	34	20	8
Détroit	8	3	4	1	19	23	7
New York	7	3	4	0	18	20	6
Boston	8	1	6	1	10	29	3

LIGUE JUNIOR "A"

	Pj	G	P	N	PP	PC	Pts
Victoriaville	5	3	1	1	22	19	7
T.-Rivières	5	2	2	1	25	24	5
Citadelles	5	2	2	1	20	19	5
As Juniors	5	1	3	1	17	22	3

LIGUE PEE-WEE GRIFFIN

	Pj	G	P	N	PP	PC	Pts
Dynamic	3	3	0	0	10	2	6
Marceau	3	3	0	0	13	2	6
Beaudoin	4	2	2	0	6	6	4
Chouinard	2	1	1	0	5	7	2
St-Ambroise	4	0	4	0	2	13	0
Bernard	2	0	2	0	2	8	0

LIGUE DIMANCHE-MATIN

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Gariépy	4	3	1	0	15	17	6
P.-E. Guy	4	2	1	1	18	5	5
Malouin	4	2	1	1	8	10	5
Bisson	4	2	2	0	9	12	4
Pelletier	4	1	3	0	11	17	2
Blais	4	1	3	0	11	14	2

Ken Wharram réussit son premier tour du chapeau pour conduire les Black Hawks à un gain de 5-1

CHICAGO (P.A.) — Ken Wharram a réussi le premier truc du chapeau de sa carrière de sept ans dans la ligue Nationale de hockey, hier soir, en conduisant les Black Hawks de Chicago à un gain de 5-1 sur les Red Wings de Détroit.

En portant leur série de parties sans revers à sept, les Hawks ont empêché Gordie Howe d'améliorer le record de 544 buts de Maurice Richard, lequel il avait égalé, dimanche soir dernier, à Détroit. Howe n'a obtenu que quatre lancers sur les filets rivaux.

De plus, leur victoire a porté à six points leur avance en tête du circuit.

Wharram a compté à deux reprises en moins d'une minute à mi-chemin du premier engagement, puis il a complété son truc du chapeau dans la dernière reprise après que Al MacNeil et Johnny McKenzie eussent donné une avance de 4-0 aux locaux.

Norm Ullman a privé Glenn Hall d'un blanchissage avec un but sur un jeu de puissance en l'absence de Wharram.

A la suite d'une collision avec Bobby Hull, le gardien Terry Sawchuk, du Détroit, a subi une coupure qui a nécessité trois points de suture au premier engagement.

Détroit — Buts: Sawchuk; défenses, Ingram, Gadbsby, M. Pronovost, Barkley, Goegan; avants McNeill, Joyal, Ullman, L. MacDonald, Howe, Delvecchio, Faulkner, Jeffrey, A. Pronovost, MacGregor, P. MacDonald.

Chicago — Buts: G. Hall; défenses, Pilote, Vasko, Young, MacNeil, Hillman; avants Hull, Hay, McKenzie, H. Hall, Balfour, Murphy, McDonald, Nesterenko, Maki, Wharram, Mikita.

SOMMAIRE
Première période
1—Chicago, Wharram (3) (Mikita, Pilote) ... 11.36
2—Chicago, Wharram (4) (MacDonald, Pilote) ... 12.07
3—Chicago, MacNeil (2) (Maki, Murphy) ... 14.30
Punitions: Jeffrey 5.01, Mcdonald 18.03, Pronovost 19.48
Deuxième période
4—Chicago, McKenzie (3) (Hull, Hillman) ... 6.4
Punitions: Hillman 9.41, Gadsb; 15.36
Troisième période
5—Chicago, Wharram (3) (Mikita) ... 13.27
6—Détroit, Ullman (2) (Howe, A. Pronovost) ... 15.43
Punitions: Vasko 0.25, Young 3.11, Barkley 6.48, Ullman 8.53, McKenzie et Jeffrey 11.42, Wharram 14.01, Ingram 16.38
Arrêts :

Sawchuk	13	10	7 — 30
Hall	8	9	8 — 25

Au club de ski les Montagnards

Au cours d'une réunion à l'Auberge des Monts du Lac Beauport ont a procédé à l'élection d'un nouveau bureau de direction pour occuper les dix postes laissés vacants par les officiers sortants de charge.

A la suite de cette élection la composition du bureau est la suivante.

Président: Evariste Lavoie, vice-président: Paulo Bergeron, trésorier: Gilles Roy, secrétaire: Marie Robert, conseiller juridique: Jean Hamel, publicistes: Jean Pelletier et Michel Fleury, conseillers techniques; Jean-Louis Lethiecq et Gerry Lefebvre, capitaine: Bob Morissette, directeur: Jean Sylvain, directrice du comité social: Yolande Sylvain.

Mme Françoise Gobeil totalise 571 dans la ligue féminine Québec-D.

Au dernier programme de la Ligue Féminine de Petites Quilles Québec-District Enr., le Frontenac Lanes s'est tout particulièrement mis en évidence en s'emparant du record du plus haut triple d'équipe avec 2261. Mme Françoise Gobeil a contribué grandement avec son triple de 571 composé de 167, 215 et 189; il ne faut pas oublier Rolande Daigle avec son triple de 541 composé de 178, 173 et 190.

Le Centre DeRoy augmente sa position dans le classement en disposant de leur adversaire par 3 à 1, Monique Mathieu a tiré un triple de 452 dont un simple de 182. Pour les perdantes du Centre de Loisirs Mgr Marcoux va à la Capitaine Loraine Poitras avec son 419, dont un simple de 184.

Le Buffet de la Colline a repris la première position avec le Centre St-Jean-Baptiste en disposant des Loisirs St-Sacrement par 4 à 0. Des triples de 486 par Marielle Tremblay, dont un simple de 192 et un triple de 476 par Rolande Desgagnés ont été joués. Chez les perdantes, Yolande Corrigan a tiré 433.

Le Centre St-Jean-Baptiste et le Tournoi Provincial ont annulé 2 à 2.

Mme Maureen D. Buteau, du Tournoi Provincial, a le mieux figuré dans ce match avec 456 dont un simple de 172. Pour le St-Jean-Baptiste, Rachel Fiset a tiré 450 dont un simple de 179. Le plus haut simple de la rencontre a été tiré par Margot Grenier avec 190.

POSITIONS DES EQUIPES

	TQ	PG	Moy
Buffet de la Colline	10432	15	750
St-Jean-Baptiste	3802	6	750
Frontenac Lanes	10176	12	600
Centre DeRoy	9992	11	550
Centre Mgr Marcoux	10071	10	500
Tournoi Provincial	9783	9	450
Salle Levesque	7007	3	187
Centre St-Sacrement	5285	2	167

C'est la première année que nous pouvons voir dans ce circuit si peu de différence entre les premières positions. Ce circuit, qui est connu comme le plus fort dans bien des milieux, prouve que les dames peuvent rivaliser avec plusieurs équipes d'hommes. Nous invitons tous les amateurs de quilles à suivre ce circuit et à voir évoluer nos championnes dans toutes les compétitions majeures.

MOYENNES INDIVIDUELLES

Gobeil, F.	1903	12	158.7
Lavoie, J.	1399	9	155.4
Grenier, M.	919	6	151.4
Gilbert, G.	1813	12	151.1
Grenier M.	1337	9	148.5
Desgagnés, R.	1761	12	146.9
Fiset, R.	881	6	146.5
Daigle, R.	2170	15	144.10
Carrier, H.	1728	12	144.0
Mainguy, C.	1719	12	143.3
Lamb, J.	1710	12	142.6
Blais, J.	2115	15	141.0
Corrigan, Y.	1265	9	140.5
Buteau, M. D.	2102	15	140.2
Mathieu, M.	1678	12	139.10

RECORDS A DATE

Plus haut simple individuel: Françoise Gobeil 215; d'équipe, Centre DeRoy, 784.

Plus haut triple individuel: Françoise Gobeil, 571; d'équipe: Frontenac Lanes, 2261.

CALENDRIER DU JOUR

Tournoi Provincial vs Centre DeRoy à La Salle Tremblay à 8 hres.

St-Sacrement vs le Frontenac Lanes au Salon Frontenac à 7 hres 30.

Buffet de la Colline vs le St-Jean-Baptiste à St-Jean-Baptiste à 8h.30.

Centre Mgr Marcoux vs la Salle Levesque à la Salle Levesque.

Ligue du Dimanche Matin

LES COMPTEURS

	B	A	Pts
F. Guérard, Bisson	4	5	9
S. Vigeant, Gariépy	5	3	8
R. Dubois, Guy	4	4	8
J. Gravel, Guy	1	7	8
J. Villeneuve, Bisson	5	2	7
A. Bilodeau, Guy	4	3	7

Les gardiens de buts

	PJ	Bc	Moy
H. Langlais, Guy	4	5	1.25
P. Dorion, Malouin	4	10	2.50
F. Donovan, Bisson	3	12	3.00
M. Potvin, Blais	1	3	3.00
B. d'Anjou, Blais	2	7	3.50
R. Lacroix, Blais	1	4	4.00
Total	4	14	3.50
G. Boisvert Pelletier	4	17	4.25
Y. Lachance, Gariépy	4	17	4.25

Pee-wee Griffin

Sylvio Marceau ... 3
C.E. Beaudoin ... 1

Première période
1—Marceau, Carpentier (seul) ... 4.53
Punitions: Jinchereau, Côté.
Deuxième période
2—Marceau, Boutet (Carpentier) ... 3.14
3—Beaudoin, Richard (seul) ... 5.38
Punition: Blet.
Troisième période
4—Marceau, Dion (Boutet) ... 7.11
Punitions: Doré, Larue.

Sport en bref

PHILADELPHIE (P.A.) Andy Seminick, receveur des champions Phillies de Philadelphie, en 1950, a été nommé hier, gérant de la filiale de Chatanooga de la LAS. Seminick est toujours demeuré dans l'organisation depuis qu'il a abandonné son poste d'instructeur avec les Phillies en 1958.

OTTAWA (P.C.) — Après un stage de 12 ans au Canada, dont sept à Otaawa, Frank Clair a décidé de s'y établir définitivement. Le pilote du Ottawa a révélé hier que sa famille avait l'intention d'établir sa demeure permanente dans la Capitale, probablement dès cet hiver. Depuis son arrivée à Ottawa, en 1956, Clair a gardé sa demeure à Rensselaer, Indiana. Le pilote en est présentement à la troisième année d'un contrat expirant en 1965.

MILWAUKEE (P.A.) — Le voltigeur de gauche débutant des Braves de Milwaukee, en 1964 sera le meilleur joueur défensif de troisième but de la ligue Nationale. En effet, Eddie Matthews, qui a dominé ses rivaux au coin chaud pour la première fois en 12 ans dans les majeures, a déjà évolué pendant 42 parties au champ gauche à différentes occasions urgentes. Le gérant Bobby Bragan a fixé définitivement son choix sur lui pour la saison prochaine.

WASHINGTON (P.A.) La corruption en vue d'influencer le résultat d'un événement sportif pourrait bien être considérée une offense fédérale selon un projet de loi approuvé, hier, par le comité judiciaire sénatorial des Etats-Unis. Le projet prévoit un emprisonnement de 10 ans et une amende de $5,000. Le Sénat a déjà passé un tel projet l'an dernier, mais la Chambre des représentants n'a pas jugé bon de l'appuyer.

LONDRES (P.C.) — Un terrain de golf, miniature pouvant servir le jour et le soir, a été installé à Londres, hier.

La création est le fruit de l'imagination d'un Torontois d'origine, qui a élu domicile en Angleterre en 1948. Il a d'ailleurs l'intention d'en installer plusieurs autres à travers la Grande-Bretagne.

Doug Henderson a préféré tenter son aventure en Angleterre plutôt qu'au Canada parce qu'il y a beaucoup plus de golfeurs outre-mer qu'ici, d'autant plus qu'il détient les lettres patentes de l'équipement.

Les golfeurs professionels y tiendront des cliniques et les joueurs plus gênés pourront y évoluer en toute intimité.

Quatre clubs sont admis dans la ligue de basketball de la Cité

La ligue de basketball de la Cité de Québec opérera à quatre équipes pour la saison 1963-64. C'est la principale nouvelle qui ressort de l'assemblée générale annuelle de ce circuit tenue vendredi dernier au Collège des Jésuites.

Le bureau de direction de la ligue a été réélu en bloc pour une deuxième année consécutive. Il est composé de Paul Geoffrion, président, M. l'abbé Joseph Patry, vice-président et de Jean-Marc Paradis, secrétaire-trésorier. Les quatre équipes qui ont accepté d'entrer dans les ligues sont le Rouge et Or de l'Université Laval, le Séminaire de Québec, le Collège des Jésuites et le YMCA.

Un calendrier de 12 joutes pour chacune des équipes sera rédigé d'ici quelques jours et on prévoit que les activités débuteront vers le 15 novembre. D'ici là, les équipes s'entraînent fermement et si l'on en juge par le srésultats de joutes d'exhibition, la ligue sera très bien balancée et offrira des parties intéressantes.

Si d'autres équipes veulent faire partie de la ligue, la date ultime a été fixée au samedi 2 novembre. On est prié de communiquer avec le secrétaire-trésorier d'ici cette date.

Palmer et Nicklaus sentent la fatigue et se promettent plus de repos en '64

PARIS (P.A.) — La fatigue des tournois continuels à chaque semaine commence à se faire sentir chez les golfeurs Arnold Paler et Jack Nicklaus, qui ont l'intention de diminuer leur activité l'an prochain.

Voilà ce que les deux athlètes révélaient hier, à la veille de leur départ pour les Etats-Unis, après avoir remporté les trophées individuel et d'équipe lors de la compétition en vue de la coupe Canada.

"Depuis cinq ans, soit lors de mon premier championnat des Maîtres, j'ai subi une tension constante", a révélé Palmer, dont les gains officiels au golf approchent le demi-million.

"Je n'ai pas joui d'un véritable repos, même si je suis demeuré inactif pendant une couple de semaines ici et là. A chaque départ, on s'attend à ce que je triomphe, ce qui exerce une pression formidable sur un homme."

Palmer a rappelé une remarque faite par le fameux Ben Hogan: "Lors de ton voyage dans la vie, n'oublie pas de t'arrêter pour sentir les roses".

"Je crois qu'il est à peu près temps que je sente quelques roses", a ajouté Palmer en affichant un sourire fatigué.

Palmer était évidemment désappointé au sujet de sa tenue ici, surtout de son "putting", si bien qu'il craignait le surmenage.

"Il y a plus", a-t-il précisé. "Quand je suis à la maison, ce qui arrive rarement, mes deux fillettes, Peggy, âgée de 7 ans, et Amy, âgée de 5 ans, disent "Papa, quand nous amèneras-tu au cinéma ?" ou bien "Papa, pourquoi ne nous fais-tu pas faire un tour d'avion ?" Je grogne devant elles, ce qui n'est pas bien".

Pour sa part, Nicklaus ne prend part à la tournée professionnelle que depuis deux ans, mais il ressent déjà la tension de la compétition soutenue.

Nouvelle crise d'asthme

NEW YORK (P.A.) — Les espoirs des Rangers de New York de progresser dans le classement de la ligue Nationale ont reçu un dur choc hier lorsque le gardien-étoile Jacques Plante a dû se rendre par avion à Montréal afin de subir des traitements en raison d'un état chronique d'asthme.

Plante, en compagnie de l'entraîneur Frank Paice, se rendait auprès de Bill Head, physiothérapeute des Canadiens de Montréal, lequel a connu beaucoup de succès avec ses patients asthmatiques.

Un des meilleurs cerbères du circuit, Plante n'a pu évoluer pendant 11 parties l'an dernier en raison de son asthme.

Quelques semaines plus tard, tout en parlant de sa santé et du fait qu'un gardien devait supporter 40 livres d'équipement, Plante avait déclaré: "Si je suis victime d'une autre crise d'asthme, je prendrai peut-être ma retraite, car je ne veux pas mourir dans les filets".

On sait que les Rangers ont fait l'acquisition de Plante l'été dernier lors d'un échange impliquant sept joueurs.

Un porte-parole des Rangers a révélé que Plante s'était senti malade à Toronto vendredi dernier. Il a pris part aux deux défaites des Rangers en dernière fin de semaine.

Si Plante est incapable de jouer contre Boston ce soir, son remplaçant sera probablement Gilles Villemure, du Baltimore, de la LAH.

A Montréal

A Montréal, Head a révélé qu'il avait traité Plante et que celui-ci sera probablement capable de rejoindre les Rangers aujourd'hui.

"Son état n'est pas mauvais", a révélé Head, dont la clinique est sise dans le Forum de Montréal.

"Plante est venu ici par avion mardi après-midi et il est possible qu'il retourne par le même moyen en-deça de 24 heures".

700 enfants seront reçus aux Cours populaires de ski

La Société des cours populaires de ski, qui entreprend sa 9e année d'activités, se prépare à recevoir plus de 700 enfants âgés de 9 a 14 ans au cours de la prochaine saison de ski. L'an dernier, 634 enfants s'étaient inscrits, dont 598 s'étaient qualifiés pour le concours de fin d'année, et avaient suivi les cours de ski gratuit qui se sont donnés dans le Parc des Champs de Bataille chaque fin de semaine depuis janvier jusqu'à mars.

Grâce aux services bénévoles de plus de 50 moniteurs, on pourra recevoir cette année environ 700 enfans à qui on dispensera la technique de ski sanctionnée par l'Alliance des Moniteurs de Ski du Canada. La direction de la Société a fait parvenir une carte d'inscription aux 598 anciens élèves de l'an dernier qui devront la retourner avant le 30 novembre.

A compter du 15 novembre jusqu'au 15 décembre, la Société recevra les demandes d'admission des nouveaux élèves, garçons et filles, âgés de 9 a 14 ans. Cette demande doit se transmettre à la Société des cours populaires de ski, Case postale 545, Haute-Ville, Québec.

Les moniteurs de la Société suivront des cours théoriques les 18 et 25 novembre au local de la Fédération des Oeuvres, au 55 de la rue d'Auteuil, tandis que les cours pratiques se donneront, d'une part, au Parc les 7 et 8, 14 et 15 décembre, et d'autre part, au Lac Beauport, les 21 et 22, 28 et 29 décembre.

Les cours de la Société débuteront samedi matin le 4 janvier et le grand concours de classification de fin de saison aura lieu dans le Parc des Champs de Bataille, dimanche, le 8 mars 1964.

BOXE

Sydney, N.E. — Tyrone Gardner, 133 1-2, de Sydney River, N.-E., a défait par k.o. technique Marcel Gendron 130, de Québec, en 4 rounds. Gardner a remporté le championnat canadien poids léger.

Manille — Baby Larona, 113, de Manille, a défait aux points Katsuo Yabinuma, 112, du Japon, en 10 rounds.

Agana, Guam — Orlando Medina, 131, des Philippines, a défait par k.o. technique Narita Kuzuhiko, 126, du Japon, en 6 rounds.



● Tim McCarver, receveur des Cardinaux de St-Louis, sort de la bibliothèque de l'Université d'Oklahoma, où il étudie durant la saison morte. McCarver a été choisi récemment le meilleur joueur de 2e année dans la ligue Nationale.

(Téléphoto UPI).



● L'Assemblée annuelle de la Q. A. H. A. s'est tenue à Québec en fin de semaine et le président Clyde McCarthy (au centre) a été reporté à son poste. Il est accompagné à gauche, du Capitaine Pat Haché, vice-président pour la région de Québec, et à droite, de Lionel Fleury, ancien président provincial qui est maintenant 2e vice-président de l'organisme national.

(Photo "l'Action", par Marcel Laforce).

Action financière

LE CANADA S'ASSURE UNE PLACE AU MARCHE DU BLE

ECHOS de la FINANCE

par L.-A. Frenette

A QUOI SERVIRA — —

Le ministre fédéral du Commerce vient d'annoncer des engagements avec les pays satellites pour la vente de son blé sur des périodes variant de trois à cinq ans. C'est dire que les débouchés seront pratiquement maintenus durant cette même période. De plus, l'hon. Sharp a fait savoir que la Russie payait comptant tous les envois de blé.

On se perd donc en conjecture pour deviner le but de la Russie qui transporte de l'or à Londres et à Paris.

Jugeant que c'est une des rares fois que la Russie fait connaitre l'or de ses mines en dehors du rideau de fer, nous avons tenté de prendre des informations ici et là et même jusque dans la métropole. Nous avons déjà appris que, la Russie avait tenté de disposer de son or pour transiger, probablement dans des échanges commerciaux, mais que par la suite, le Kremlin s'était aperçu de l'inutilité de son or qui s'était avéré insuffisant. Depuis cet incident, il s'est écoulé plusieurs années de sorte que la réserve d'or russe doit être maintenant assez considérable et peut servir dans les contrats à l'étranger, étant donné que la monnaie soviétique n'est pas basée sur l'étalon-or.

Il est fort possible que les quelques tonnes d'or expédiées en Angleterre et en France ne soient jamais changées en monnaies des pays occidentaux. On est porté à croire que cette valeur peut servir de garantie pour tout contrat entre pays des blocs communiste et non-communiste.

Une rumeur voudra aussi que cet or serve à payer le blé canadien ce qui améliorerait la réserve d'or du pays. Comme l'incident du transport n'a pu être caché, il se peut bien que des explications soient fournies sur les intentions du gouvernement soviétique d'ici peu.

La Russie transporte de l'or à l'étranger

LONDRES (Reuter) — Un appareil soviétique est arrivé aujourd'hui à l'aéroport de Londres avec un chargement de cinq tonnes et demie d'or en barres. Une autre cargaison de quatre tonnes et demie d'or soviétique est attendue dans l'après-midi. Au cours de Londres, ces dix tonnes représentent une valeur de près de 4 millions de livres sterling, soit $12 millions.

On ne sait si l'or sera vendu à Londres ou s'il n'est là qu'en transit. Des mesures de précaution avaient été prises pour protéger les caisses de bois munies de poignées en corde contenant le précieux métal.

A Copenhague, où l'appareil s'était arrêté, en route pour Londres, on avait annoncé de source non-officielle que l'or allait être vendu à Londres et qu'il servirait à payer une partie du blé acheté au Canada et aux Etats-Unis.

Venant de Copenhague également, un autre appareil soviétique est arrivé aujourd'hui au Bourget, près de Paris, avec une cargaison de dix tonnes d'or, évaluées à plus de 57 millions de francs, soit $12 millions.

On ne sait si l'or sera vendu à Paris ou re-expédié ailleurs.

Des gardes mobiles, mitraillettes au côté, ont surveillé le déchargement des 178 caisses qui seront entreposées dans les caves de la Banque de France a-t-on appris à l'aéroport.

Pour au moins trois ans le Canada vendra à la presque totalité du bloc communiste

OTTAWA (P.C.) — Le Canada semble sur le point de s'assurer une place sur les marchés du blé, dans la presque totalité du bloc communiste, et ce, pour au moins trois ans. La Tchécoslovaquie a signé mardi, un accord de cinq ans, couvrant environ 44,400,000 boisseaux.

La délégation tchécoslovaque s'était à peine éloignée du bureau du ministre du Commerce M. Sharp, après la signature officielle, que les représentants du ministère entreprenaient des négociations avec une équipe polonaise.

Entretemps, on parlait d'un autre contrat encore plus important, cette fois avec la Hongrie, qui demeure dans le domaine des possibilités.

En plus de l'imposante vente à la Russie au montant de $500,000,000, on s'est mis d'accord pour d'autres transactions avec la Chine communiste et la Bulgarie.

Considérant que Cuba reçoit son blé de la Russie, et que l'Albanie bénéficiera, affirme-t-on de l'achat fait par le régime de Pékin, il ne reste donc que la Roumanie et la Yougoslavie.

La possibilité de contrats à long terme avec ces deux satellites est aléatoire. La Yougoslavie est considérée à Ottawa comme étant le plus riche du bloc communiste, sur le plan agricole. Toutefois plus tôt cette année, ce pays a acheté environ 7,500,000 boisseaux de blé canadien d'une valeur d'environ de quelque $14,600,000. Le crédit pour ces négociations commerciales et politiques, faites depuis environ six mois, revient au ministère du Commerce en collaboration avec la Commission du Blé canadien et son président, M. W. C. McNamara. Toutefois, l'institution du contrat tchécoslovaque et autres négociations est le résultat d'une tournée de trois semaines à travers l'Europe orientale, effectuée par le ministre adjoint du commerce, M. James A. Roberts.

DIVIDENDES

(Par la Presse Canadienne)

Dominion Electrohome Industries Ltd., ordinaire 20 cents, 30 novembre, inscrits au 15 novembre.

Ford Motor Company of Canada Ltd., $1.25, 16 décembre, inscrits 15 novembre.

Placer Development Ltd., 25 cents, 6 décembre, inscrits 15 novembre.

Stafford Foods Ltd., 10 cents, 30 décembre, inscrits 6 décembre.

L'activité commerciale d'Angleterre suscite une production croissante

(Par John KINGSLEY)

Depuis quelques mois, l'activité commerciale de l'Angleterre, qu'il faut ajuster avec précision pour répondre aux conditions extérieures et qui avait tendance par le passé à se développer avec trop de lenteur ou bien avec trop de vigueur, se conforme aux règles voulues.

La preuve la plus récente qu'on en ait eue nous vient de la Fédération des industries britanniques qui, trois fois par année, se livre à une enquête parmi ses membres au sujet des tendances de l'industrie et des perspectives de l'exportation.

Ces études procurent des résultats de plus en plus optimistes depuis le début de l'année, mais la dernière est la plus encourageante depuis le début de la série. Plus de la moitié des maisons d'affaires interrogées ont manifesté plus d'espoir au sujet des perspectives commerciales qu'en juin, et leurs réponses à des questions précises démontrent que ce sentiment s'appuie sur un fondement solide.

La liste des maisons qui font connaitre une augmentation de la production a presque doublé depuis l'étude précédente ce qui reflète la croissance constante de la production industrielle, sous une forme plus conforme aux méthodes perfectionnées que la statistique officielle.

En même temps, la production des maisons qui font connaitre une capacité de production excédentaire a augmenté et la quantité de capacité inactive a diminué. Les stocks de matières premières ne continuent pas à s'épuiser et les approvisionnements d'articles ouvrés ne continuent pas à augmenter.

Un nombre moindre de maisons d'affaires signalent la pénurie de commandes parmi les principaux freins à leur rendement et une proportion bien plus grande, tout en étant encore minime, parlent d'une pénurie de main-d'oeuvre spécialisée.

L'optimisme de l'industrie anglaise paraît se fonder sur des données solides. Près de la moitié des maisons interrogées signalent une augmentation des commandes et les carnets de commandes se gonflent, en général.

Les commandes à l'exportation ont augmenté dans plus de cas que ceux où elles ont diminué. On semble considérer comme bonnes les perspectives de l'exportation vers toutes les régions, à l'exception de l'Inde, et excellentes vers l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Australie.

Hausse des placements

La preuve que l'expansion est maintenant bien en train paraît acquise définitivement du fait que le cycle des placements de capitaux est de nouveau en hausse. Déjà, on peut s'attendre à une croissance rapide des placements de fonds publics dans les entreprises d'énergie, de transport et de travaux d'intérêt social tels que l'habitation, les hôpitaux et les écoles.

Il semble que la proportion d'entreprises privées qui s'attendent à dépenser davantage pour un nouvel outillage au cour de la prochaine année dépasse la proportion de celles qui comptent dépenser moins, pour la première fois depuis l'été de 1960.

En résumé, cette étude ne permet aucunement de douter que l'économie anglaise continuera de se développer rapidement au moins jusqu'à la fin de 1964. L'expansion continuera probablement jusqu'à la mi-1965.

De fait le principal risque, pour l'heure, n'est pas tant que la demande soit trop lente. Le directeur général du Conseil national de développement économique déclarait récemment que l'économie paraît se rapprocher, au moins à certains égards, de ses objectifs de la période 1961-1966, mais qu'elle pourrait connaitre une expansion trop rapide l'an prochain.

Toutefois, dans ce cas, les risques inhérents à une telle expansion se trouveraient mitigés de ce fait qu'il existe des réserves de main-d'oeuvre (grâce à la hausse de la natalité d'après-guerre) et de capacité de production (grâce à l'effervescence des placements qui vient de se produire) qu'il faudra absorber avant que la pénurie entraine une augmentation ennuyeuse soit des frais d'importation soit des frais de main-d'oeuvre.

Ils se trouvent mitigés en outre par la force croissante des exportations, de la balance des paiements et du taux du change sterling.

Il est remarquable que les autorités monétaires anglaises, malgré l'expansion de l'activité commerciale, n'ont eu aucune raison de s'inquiéter au sujet du sterling depuis plusieurs mois.

Au début du printemps, on a constaté un retrait inévitable de capital à courte échéance, lors de la rupture des négociations de Bruxelles, mais il a été facilement contrebalancé par l'échange de crédits entre banques centrales en vertu de l'accord de Bâle, et il a cessé peu de temps après.

Circonstances heureuses

En réalité, la force continue des exportations anglaises et la chute, également continue, de l'exportation nette de capital à longue échéance, ont créé une combinaison de circonstances vers laquelle les trésoreries des Etats-Unis et de l'Angleterre tendaient constamment mais n'atteignaient que peu souvent, c'est-à-dire l'expansion commerciale jointe à un taux très ferme du change.

Le sentiment de liberté qu'entraine cette combinaison, et dont jouissent bien plus souvent les pays dont les devises ne servent pas en guise de réserves sur le plan international, ne sera pas oubliée. Pour lointaine que puisse apparaitre maintenant une attaque de spéculation contre le sterling (et il est significatif que ni le marché étranger des changes ni les bourses de valeurs n'ont été fortement touchés par la situation politique), les ennuis pourraient revenir un jour.

Dans ce cas, et si la situation économique intérieure est assez saine, on ne saurait douter qu'on y remédiera en faisant appel aux moyens de crédit dont on dispose, soit en vertu des dispositions officieuses qui existent entre les banques centrales, y compris les grands moyens de troc négociés avec les Etats-Unis, soit par l'intermédiaire du Fonds monétaire international.

EN VISITE



● **Le président de l'Association canadienne des restaurants M. Dalton M. Waller sera un visiteur de la ville de Québec le 7 novembre prochain. M. Waller est un jeune homme d'affaires agressif qui remporte beaucoup de succès et possède une vaste expérience dans le domaine du service canadien de la nourriture. Au cours de ses activités durant sa présidence, il entend préparer l'industrie pour qu'elle puisse faire face à ses responsabilités durant les célébrations du centenaire de la Confédération du Canada. C'est M. George Cova, président de l'Association pour le district de Québec qui s'occupera des activités de M. Waller à l'occasion de son passage à Québec.**

Bien que plus de valeurs ont baissé la moyenne a haussé

NEW YORK (P.A.) — Plus de valeurs ont baissé que monté hier encore. La moyenne industrielle Dow Jones continue cependant à atteindre de nouveaux sommets. Le marché était très actif.

General Motors, qui vient de publier des bénéfices records pour les neuf premiers mois de l'année, et au sujet de qui on mentionne la possibilité de dividendes généraux et d'un fractionnement d'actions, a été la valeur vedette de la journée. Il y a eu 226,400 actions échangées. Le cours de clôture était de 89 1-2. La moyenne industrielle Dow Jones a monté de 1.11 pour atteindre le record de 760.50. Par contre Standard and Poor's a reculé de .02 à 74.76. Sur 1,342 valeurs échangées, 605 étaient en recul et 456 en avance.

Union Carbide a pris 4 points, General Electric 1 3-4, Allied Chemical 7-8 et U. S. Steel 1 1-8, les profits de cette dernière société s'étant, paraît-il, considérablement accrus.

Le volume total était de 8,100,000 actions contre 7,190,000 lundi. La valeur la plus active a été Raytheon, en recul de 3 1.2 à 25 1-4 pour 294,000 actions échangées. Les valeurs canadiennes étaient en général à la hausse. La Bourse américaine était irrégulière avec une tendance à la baisse. Canadian Javelin a pris cependant 1 point.

A MONTREAL

MONTREAL (P.C.) — Les valeurs bancaires ont alourdi quelque peu le marché hier sur les parquets locaux.

L'indice bancaire a baissé de 1.2 ce qui reflète les pertes suivantes: Banque Royale et Banque de Montréal 1 1-4, Toronto-Dominion 5.8 et Provinciale 1-4.

L'indice combiné a reculé de 0.1 à 125.7. Il y avait 71 valeurs en avance contre 82 en recul.

Les transactions étaient assez nombreuses: le volume des valeurs industrielles a atteint 138,400 actions tandis que celui des valeurs minières et pétrolières atteignait 466,700 actions.

Les papeteries étaient plus fermes avec une avance de 0.6 à 14.0, grâce à la bonne tenue de Macmillan-Bloedel, en hausse de 3-8 et Dominion Tar and Chemical qui a avancé de 1-8.

Les services publics étaient fermes; l'indice s'est élevé de 0.6 à 123.0. Bell Telephone a pris 5-8 tandis que Nova Scotia Light, International Utilities et Calgary Power avancaient de 1.4.

Dans les métaux de base, International Nickel et Asbestos prenaient 1-2 et Hudson Bay Mining 1-4. Aluminium a reculé de 3-8 et Consolidated Mining 1-8.

Léger recul des industries: 0.1 à 126.5. Dans les mines, Shiluga a monté de 11 cents.

A TORONTO

TORONTO (P.C.) — La bourse s'est quelque peu raffermie à la fin d'une séance au cours de laquelle les transactions ont été modérément actives.

L'indice industriel a reculé de 1.56 tandis que d'autres catégories enregistraient des changements d'ordre fractionnaire.

Les valeurs industrielles étaient mixtes sans tendances bien définies. Les banques étaient en recul: Nova Scotia 1-2, Toronto-Dominion 3-8.

Canada Packers A et Harding Carpets ont reculé tous deux d'un point et Aluminium ainsi que Canada Steamship Lines de 1-2.

Parmi les valeurs en hausse, on note en particulier Canadian Tire qui a monté de 3 1.4 à 37 7-8; également Dominion Foundries and Steel d'un point à 68 1-2 et Macmillan - Bloedel de 1-2.

Noranda a monté de 1-4.

Dans les valeurs spéculatives, on remarque New Hosco qui a avancé de 7 cents à $2.12 sur des échanges totalisant 166,800 actions.

Le marché étranger était calme : Moore Corp. a avancé de 2-4.

DOW JONES

NEW YORK (P.C.) — Moyennes des Dow Jones à la fermeture : 30 industries: 760.50 en hausse de 1.11;

20 chemins de fer: 160.17 en baisse de 1.34;

15 utilités : 138.14 en baisse de 0.48;

65 titres: 284.09 en baisse de 0.42;

Marché de Londres: 342.8 en baisse de 0.7;

Indice des matières premières: 160.19 en hausse de 0.80.

DES CHANGEMENTS À L'ADMINISTRATION CHEZ HEINZ



M. L. D. CRIMP — M. J. M. PAGE

M. F. V. Anderson, président de la H. J. Heinz Company of Canada Ltd., annonce que M. L. D. Crimp, vice-président chargé de la vente, prendra sa retraite le 31 janvier 1964, après avoir été au service de la compagnie pendant trente-neuf années.

M. J. M. Page, jusqu'ici vice-président chargé de la finance, est nommé vice-président chargé de la vente. Cette nomination entrera en vigueur le 1er novembre 1963 et M. Page aura ses bureaux à Leamington (Ont.).

M. Crimp agira comme Expert Conseil dans la vente jusqu'à la fin de janvier.

Baisse des recettes nettes du Canadien Pacifique en septembre comparativement à l'année 62

MONTREAL, 28 — Les recettes nettes du Canadien Pacifique pour le mois de septembre 1963 s'élèvent à $1,448,646, ce qui représente une diminution de $1,745,107, comparativement au même mois de l'an dernier. Le bilan du mois s'établit comme suit:

SEPTEMBRE	1963 (A)	1962 (B) Revisé	
Revenus du rail	$ 36,200,384	$37,953,588	$1,753,204
Dépenses du rail	34,751,738	34,759,835	8,097
Recettes nettes	$ 1,448,646	$ 3,193,753	$1,745,107
Depuis le 1er janvier			
Revenus du rail	$346,715,271	$341,101,988	$5,613,283
Dépenses du rail	323,478,978	319,784,938	3,694,040
Recettes nettes	$ 23,236,293	$ 21,317,050	$1,919,243 dim.

(A) Les chiffres du mois de septembre incluent le paiement aux termes de la loi de réduction des tarifs-marchandises. Les chiffres cumulatifs comprennent les paiements aux termes de la Loi de réduction des tarifs-marchandises, de mai 1962 à septembre 1963 inclusivement, de même que les montants prévus par les recommandations de la commission d'enquête MacPherson sur les transports pour les mois de décembre 1962 à juin 1963 inclusivement.

SPECIAL

pour banquets chez



Marché Rougemont

INC.

Fruits - Légumes - Oeufs

Poisson - Fromage (en gros)

Tél. : 529-9471-78

HYDRO-QUEBEC

Soumission No A-354

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest boul. Dorchester, Montréal à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10 h. 30 a.m. heure normale de l'Est, lundi le 18 novembre 1963, relativement à la **fourniture et maintien en consignation d'une quantité de pneus et chambres à air neufs à Manicouagan 2 et 5 pour l'année 1964.**

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié, payable à l'Hydro-Québec, équivalent à au moins dix (10 %) pour cent du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de la Commission.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du

DIRECTEUR DES ACHATS
19e étage
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester, Montréal.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec, de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention **"Soumission N° A-354 ".**

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires

B. Lacasse - W. E. Johnson.
Montréal, le 25 octobre 1963.

COTES DES BOURSES

Toronto Montréal New York

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
PETROLES				
Acme Gas	1700	9	7½	9
Alminex	2409	250	245	245
Anchor	500	7½	7½	7½
Ang U Dev	2100	27	27	27
Bailey S pr	100	22⅝	22⅝	22⅝
Bail ô ⅝pr	60	25	25	25
Bata	200	8½	8½	8½
Cal Ed	600	19½	19½	19⅝
C S Pete	600	19½	19½	19½
C S Pete	7500	385	375	385
C Delhi	1060	510	500	500
C Ex Gas	2000	105	105	105
Cent Del	2750	790	780	790
C Dragon	15533	19	18	19
C Mic Mac	100	435	435	435
C West P	600	165	165	165
Dev Pal	500	65	65	65
Dome Pete	4325	14	14	14
Duvan	2560	8	8	8
Dynamic	7800	20	19	19
Fargo	1000	240	235	240
Fr Pete pr	100	295	295	295
Gr Plains	1550	13½	13	13½
Gridoil	5225	44	43	43
H B Oil G	691	15¼	15	15
Lauda	460	390	390	390
Long Point	400	11	10½	10½
Medal	8357	430	415	430
Mill City	3500	19	18½	18½
Murphy	700	200	200	200
Nat Pete	1000	290	290	290
N Davies	7100	22½	20	20
S C O pr	125	40	40	40
Okalta	600	10	10	10
Permo	1220	35	35	35
Petrol	1220	35,	35	35
Petrol	3500	42	40½	40½
Ponder	2000	26	26	26
Prairie Oil	100	285	285	285
Provo Gas	2400	155	153	155
Quonto	14100	23	21	23
Sarcee	2100	124	119	119
South U	2000	9½	9½	9½
Spooner	13000	10	10	10
Stanwell	3500	37	34	37
Teck Corp	2635	490	480	490
Trans Can	6870	116	111	112
Triad Oil	3600	155	152	155
Union Oil	615	13	12½	13
Unisphere	6500	39	38	38
U Canso vt	3682	162	156	156
Un Oils	13585	145	140	141
Un Reef P	693	11½	11½	11½
Westates	400	650	650	650
Wesburne	4700	82	82	82
W Decalta	2483	125	118	118
Yan Can	23000	5	4	4

Total des ventes: 2,888,000.

MINES				
Accra	7000	43	42	43
Advocate	9060	705	690	690
Agnico	3510	48	45	48
Akaitcho	17200	56	49	50
All Pitch	6200	23	22	23
Anacon	3000	25	23	23
Anglo Hur	4440	10¼	980	10¼
Ang Rouyn	1000	14	14	14
Ares	1200	105	103	103
Arjon	86000	17	15½	17
A Arcadia	17000	40	37	40
Atlas Yk	7900	7½	7	7
Atlin Ruf	4500	7	6¾	7
Aumaq	500	5½	5½	5½
Aunor	100	365	365	365
Bankeno	500	39	39	39
Bankfield	1566	12½	12½	12½
Barex	1000	88	88	88
Barnat	500	80	80	80
Base Mets	3150	7	6½	6½
Baska	3000	8½	8½	8½
B Duq	5700	23½	22	23
Belcher	700	36	36	36
Bethlm	8260	740	700	710
Bevcon	270359	19¼	15	18
Bibis	36600	25	23	24½
Bidcop	2000	8½	8½	8½
Black Bay	5400	11	11	11
Bouzan	27865	63	62	63
Bralorne	2472	405	400	400
Brou Reef	2000	21	21	21
Brunswick	7500	510	500	510
Buff Ank	15600	267	259	265
Cadamet	750	9	9	9
Camflo	2000	87	87	87
Camp Chib	750	345	345	345
C Tung	1500	49	49	49
C Astoria	2000	7	6	6
C Austral	3000	6½	6	6
C Malart	700	42	42	42
C N Inca	3000	7½	7	7
Cdn N W	1166	4	4	4
C Silica	1500	105	102	102
Candore	4000	13	13	13
Can Erin	600	7	7	7
Captain	1000	6½	6½	6½
Cariboo	5000	60	60	60
Cassiar	245	11	10½	10½
Cent Pat	800	110	110	110
Cent Pore	1000	6	6	6
Chester	500	14	14	14
Chib Kay	2500	10	10	10
Chib M	3500	31½	31	31½
Chimo	21500	99	95	95
Coch Will	1300	390	380	380
Coin Lake	2000	22	22	22
Coniagas	6625	55	47	55
Con Key	2000	9½	9½	9½
Con Shaw	17582	35	32½	34
C Bellek	11000	9	8	9
C Callinan	500	6	6	6
Con C Cad	7000	4½	4½	4½
C Discov	500	86	86	86
C Fen	6107	15½	15	15
C G Arrow	500	29	29	29
C Hall I	1600	16	13½	15½
C Marcus	900	116	115	115
C Mogul	17448	143	137	143
C Morrison	4500	47	45	45
C Mosher	550	139	136	136
C Northld	5500	20	18	18
C Rambler	200	105	105	105
C Red Pop	4000	19	19	19
C Sannorm	1500	5	5	5
Conwest	340	410	405	410
Couvan	500	16	16	16
Cop Man	5500	12	11	11½
Coatemat	2025	15½	15½	15½
Crestor	380000	21	18½	20½
Cusco	14000	10	9½	9½
Darling	3025	12	12	12
D'Aragon	2000	17	16	16
Deer Horn	3200	35	34	35
D'Eldona	1500	9	9	9
Delhi Pac	49851	36	27	28½
Delnite	622	71	71	71
Denison	2130	10	10	10
Dickenson	1190	335	323	335
Dome	300	27½	27½	27½
Donalda	4160	11	10	10
Duraine	500	19	18	19
East Mal	200	203	200	200
East Sull	400	255	250	255
Elder	2000	70	68	68
Eureka	516	22	22	22
Faraday	7000	110	110	110
F West T	5500	13½	13	13
Francoeur	2000	10	10	10
Gaitwin	8000	6	6	6
Geco Mines	120	30¼	30¼	30¼
Gei Musel	555	78	76	76

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	1705	49⅞	49½	49½
Abit pr	200	24½	24½	24½
Algoma	225	58½	58⅝	58½
Alumini	1056	28¾	27⅞	28
Alumf 4½ pr	675	40⅝	40⅝	40⅜
Alum 2 pr	1135	48	48	48
Ang T 290 pr	30	52½	52½	52½
Arg C pr	1100	9⅝	9½	9½
Asbestos	2363	24¼	24	24¼
Bank Mt	475	65¼	64½	64½
Bank N S	182	72	71¾	72
Banq P C	80	54½	54	54
Bell Phone	1875	54⅝	54¼	54⅝
Bowater	300	6½	6½	6½
Brazil	1013	250	240	240
B A Oil	860	27¾	27½	27½
B C Forest	275	22½	22½	22½
B C Pow	750	24¾	24¾	24¾
Brockvl	100	7¾	7¾	7¾
Bruck B	800	8⅝	8½	8⅝
Build Prod	35	25¼	25¼	25½
Cal Pow	150	21½	21½	21½
Can Cem	100	37	37	37
C S L pr	35	12	12	12
C A E	700	11¼	11¼	11¼
Cdn Brew	4645	10¼	10	10
C Brew B pr	100	52½	52½	52½
C Br Alum	240	8½	8½	8½
Chemcell	1300	12⅝	12⅝	12⅝
C Cel $1.75 pr	25	37½	37½	37½
C Chem w	700	570	565	565
C Pow Pap	100	11⅝	11⅝	11⅝
C Im Bk C	726	64⅜	64	64⅜
C I L 5	550	17⅝	17⅝	17⅝
C I Pow	125	15¼	15¼	15¼
C I Pow pr	625	47½	47¼	47½
C Marconi	200	390	390	390
C P R	3675	35	34⅞	34⅞
Cdn Pet pr	3466	12¾	12⅝	12⅝
Cent Del	1000	785	780	785
Coghlin	100	5½	5½	5½
Con M S	1910	29⅜	29¼	29⅝
Coronation	105	6⅝	6⅝	6⅝
Credit F	75	78	78	78
Denison	100	10¼	10⅛	10¼
Dist Seag	360	54	54	54
Dome Pete	27200	14⅛	14⅛	14⅛
D Bridge	525	17	16⅞	16⅞
D Coal pr	125	18	18	18
D Fndry	872	68½	68	68½
D Glass	350	18½	18½	18½
D Stores	1300	16¾	16½	16½
Dom Tar	3800	17¼	17¼	17¼
Dom Text	2695	21¼	20½	21⅛
Donohue	100	24	24	24
Du Pont	80	39¾	39¾	39¾
Dupuis A	355	11	11	11
Eddy M	75	38	38	38
Electrol	60	61½	61½	61½
Falcon	4657	55¼	55	55
Fraser	235	30¼	30¼	30¼
G L Paper	725	23	22⅞	23
Hawker S	100	6	6	6
Hollinger	1090	26½	26½	26½
Home A	212	13⅜	13⅜	13⅜
Home B	1800	14⅞	14⅞	14⅞
Home Pf	1100	250	245	245
Hud Bay	81	57½	57½	57½
Hud Bay Co	370	15	15	15
Hud Oil	867	42⅜	42⅜	42⅜
Imp Oil	300	13⅜	13⅜	13⅜
Imp Tob	1540	23¼	23¼	23¼
Int Accep	1320	65¼	64⅝	65¼
Int Nickel	165	36¼	36⅛	36¼
Int Pap	2100	23½	23	23⅜
Int Util	375	47⅜	47½	47⅜
Int Util pr	200	84½	84¼	84½
Inter P L	100	9¼	9¼	9¼
Iro G pr	600	6⅝	6⅝	6⅝
Inland Gas	400	11	10¾	11
Jamaica PS	486	17¼	17	17⅛
Labatt	360	13¾	13¾	13¾
Laur Fin	400	7½	7½	7½
Loblaw A	1600	7⅝	7⅝	7⅝
Loblaw B	1800	25½	25⅝	25⅝
MB and PR	62	63	62	63
Maritime T	165	21	21	21
Mass F	3740	16⅝	16½	16½
Mitron 6 pr	100	11¼	11¼	11¼
Moison A	350	25⅜	25¼	25½
Moison B	675	29⅛	29¼	29¼
Moore Corp	665	51	50	50
Morse R	125	10	10	10
Norands	810	38¼	38	38¼
N8 LP	150	25	25	25
Nfld Light	340	11½	11¼	11½
Ogilvie	1700	14	13¾	13¾
Ont Steel	205	21	21	22
Pac Pete	211	12¼	12	12¼
Page Hers	305	19	19	19
Penmans	650	29¼	29¼	29¼
Placer	25	28	28	28
Pow Corp	1725	10½	10¼	10¼
Price Br	665	37¼	36⅝	36⅝
Q N Gas	304	7⅝	7⅜	7⅜
Q N Gas pr	244	105	104	104
Que Phone	80	44	42½	45½
Reman A	100	9⅜	9⅜	9⅜
Rolland A	440	8¾	8⅝	8⅝
Roy Bnk	443	74¼	73⅝	73⅝
Rock Stand	977	46¼	45¼	46¼
Salada F	110	11¾	11¼	11¼
Shell Inv pr	225	27	27	27
Shell In wts	100	590	590	590
Shop Save	9305	11	10⅝	10⅝
Sicard	975	9	8⅝	9⅛
Simpsons	1425	38	38	38
Southam	915	29⅜	29¼	29⅜
Southam	915	29⅜	29½	29⅜
S S Steel	200	12	12	12
Steel Can	3632	23¼	23	23⅜
Stelmor A	500	22¾	22¾	22¾
Tex Can	351	52½	52¼	52½
Tor Dom	355	62¾	62¾	62¾
T Vis A	1755	11½	11¼	11¼
Tr C Corp	4100

FONDS MUTUELS

	Offre	Dem.
All CDN Com	5.10	5.59
All CDN Div	7.05	7.73
American Growth	9.44	10.32
Beaubran	34.24	37.12
Canada Growth	5.36	5.86
CDN Gas and Energy	7.43	8.14
Canadian Investment	10.68	11.72
CDN Trusteed	4.72	5.16
Canafund	43.67	45.85
Champion Mutual	6.06	6.66
Collective Mut	5.01	5.45
Commonwealth Inter	9.30	10.19
Com. Inter. Lev.	7.84	8.59
Corporate Investors	10.85	11.64
Diversified Inc. "A"	22.06	—
Diversified Inc. "B"	4.72	5.19
Dividend Shares	3.46	3.80
Dominion Comp	3.76	4.04
Dominion Equity	10.63	20.06
Dominion Div	3.13	3.36
Dreyfus Inc	12.54	20.15
European Growth	6.79	7.42
Federated Growth	5.01	5.48
First Oil and Gas	4.82	5.13
Fonds Collectif "A"	6.51	7.03
Fonds Collectif "B"	5.56	5.91
Fonds Collectif "C"	6.93	7.53
Group Inc.	3.82	4.17
Growth Oil and Gas	9.57	10.06
Investors Growth	7.12	7.78
Investors Intl	4.66	5.08
Investors Mutual	12.10	14.24
Mutual Accumulating	4.02	4.40
Mutual Income	5.56	6.08
North American of Can	11.54	12.61
One William Street	14.60	15.96
Prêt et Revenu (Mutuel)	6.37	6.96
Provident	5.08	5.53
Putnam Growth	9.00	9.84
Radisson	4.67	5.13
Regent	5.97	6.52
Research Investing	11.04	12.07
Savings Investment	6.37	6.96
1962 Exec. Fund CDA	5.68	5.88
Ty Electronics	7.99	8.71
Timed Investment	6.35	6.97
United Accumulative	6.49	7.09
West Growth	4.73	5.13

FONDS AMERICAINS

	Offre	Dem
Affil Fund Inc.	8.46	9.15
American Bus Shares	4.27	4.62
Boston Fund	9.92	10.83
Bullock Fund	14.11	15.46
Keystone Cust B-3	16.90	18.44
Keystone Cpst B-4	10.23	11.16
Keystone Cust K-1	9.25	10.09
Keystone Cust K-2	5.40	5.90
Mass Inv Growth Stock	8.31	9.30
Wellington Fund	14.88	16.22

Un doute de la valeur du stimulant qui maintient les prix à la hausse

La bourse a été très active au cours de la semaine dernière particulièrement à New-York même si la variation nette est assez minime. Toute cette activité à ces niveaux élevés semble justifier notre appréhension et nous doutons de la valeur du stimulant qui anime le marché présentement signalent les commentaires du Hugh Mackay and Company Ltd.

Nous croyons qu'à ce temps-ci nous devons montrer beaucoup de prudence quoique nous n'ayions aucune raison majeure pour justifier une attitude pessimiste. Nous sommes d'avis que les prix trouveront un appui solide à un niveau quelque peu inférieur à celui qui prévaut présentement lorsque ceux-ci s'orienteront à la baisse, tel que nous le prévoyons.

Certains rapports montrent que les institutions financières ont diminué leurs achats de titres et ces acheteurs ont été les principaux responsables de la hausse du marché depuis un an. Il se peut qu'ils soient moins intéressés à payer des prix élevés et les occasions qui existaient il y a un an, sont depuis longtemps disparues. Nous croyons que des investisseurs importants disposent de fortes sommes à être lancées sur le marché, mais ils se tiennent à l'écart présentement, dans l'attente de prix plus attrayants.

Tout ceci pourrait amoindrir l'élan de la hausse actuelle, et confirmerait nos pronostics d'une baisse légère qui durerait quelques mois pour atteindre un niveau quelque peu inférieur à celui que nous connaissons présentement.

TITRES AU COMPTOIR

	Offre	Dem.
Alliance Credit	8¾	9¼
Anglo Can Tel	81	83
Banque d'Economie	80	—
Banque d'Epargne	178	182
Br NFLD Corp	5.50	5.60
Canadian Javelin	12	12¾
Canadian Sup Oil	11¼	11¾
Chartered Credit	4½	5¼
Corps d'Expl. Fin.	—	17
Credit St. Laurent	12	13
Crown Life	345	360
Dupuis Fr. pfd. $20. p.v.	21	—
Gen Investment	6½	7¼
Great West Life	750	770
Guar of N.A.	200	220
Industrial Life (New)	—	215
La Prévoyance	—	25½
Les Prévoyants	—	90
La Solidarité	65	—
London Life	335	365
Northern Tel Conv Pref	22	23
Pacific Gas	18	18¾
Shopper's City	3¼	3¾
Soc. d'Adm. et Fid. New	38½	40
Souscy	3¼	3¾
Trust Gen du Can	43	44

Toronto . . .

(Suite de la page 18)

Giant Y K	28	10¾	10¾	10¾
Goldale	6000	23½	23	23
G F Mining	1600	16	16	16
Grandroy	2125	13	13	13
Granduc	2980	450	435	435
Gulf Lead	5000	6	6	6
Gunnar	1050	800	800	800
Har Min	5000	8½	8	8
Hastings	500	90	90	90
Headway	2500	18	18	18
High Bell	1700	325	300	300
Hollinger	485	27	26¾	26¾
Hud Bay	582	57½	57	57½
Hu Pam	5500	10	9¼	9½
Hydra Ex	9530	26	24½	26
Iron Bay	1900	99	90	90
Iso	46695	202	186	188
J Waite	3500	19	18	18
Jacobus	1800	17	16½	16½
Jaye Expl	7200	9½	9	9½
Joburke	2500	8	8	8
Joliet	4060	23½	23¼	23½
Jonsmith	8000	14	12	14
Joutel	49600	89	83	88
Jowsey	2200	27	26½	27
Jelex	5200	31	30	31
Keeley F	7000	19	18	18
Kenville	37500	6	5½	5½
Kerr Add	9455	650	630	650
Kilembe	405	295	295	295
Kirk Min	1600	15	15	15
Kirk Town	3500	14	14	14
Kopan	500	13½	13½	13½
Lab Min	310	34¼	34¼	34¼
L Dufault	950	800	785	790
L Osu	1000	18	18	18
L Shore	125	225	225	225
La Luz	100	480	480	480
Langis	5000	27	27	27
Latin Am	6500	21	20½	20¼
Leitch	1800	210	205	205
Liberian	100	13½	13¼	13½
L L ac	2500	146	146	146
Lorado	10900	160	156	159
Lyndhst	4000	8	8	8
Macassa	450	295	290	290
Madsen	1509	220	220	220
Malartic	4600	70	68	70
Maneast U	6200	4½	4½	4½
Maralgo	2000	8½	8½	8½
Marboy	2566	13	12	12
Marchant	2500	90	90	90
Marcon	4500	8	7½	8
Maritime	2500	42	42	42
Martin	3000	55	54	55
Matatch	2000	9	9	9
Mattagmi	5015	10¾	10	10
Maybrun	1000	8½	8½	8½
Mc Intyre	325	45	45	45
Mc Ken	800	28	28	28
Mc Wat	2300	22	22	22
Mentor	5200	23	21	23
Merrill	13000	78	74	74
Meta Uran	4500	8½	8	8
Midrim	4200	21	20	20
Min Corp	2401	19¾	19¼	19¾
Min Ore	1171	6½	6½	6½
Mt Wright	5050	37	37	37
Multi M	39500	26	25	26
Murray M	1400	119	117	119
Nama Cr	49500	18	16	18
Nat Expl	2000	5	5	5
Nealon	2500	12½	12¼	12½
New Alger	7000	6	6	6
New Ath	17000	30	25½	28
New Cons x	600	365	360	360
New Cal	2000	25	25	25
New Bld	1000	4½	4½	4½
N Hosco	166360	215	195	212
N Goldvue	2000	4½	4½	4½
N Conex wts	1000	72	72	72
N Mylam	2500	14	13¾	14
Newnor	42000	19	17½	17½
New Rouyn	5500	14½	14	14
N Senator	14000	16	14	15
New Taku	4000	11	11	11
Nickel M S	3433	25	24	25
Nick Rim	2800	18	17½	17½
Nor Acme	3000	12	12	12
Norgold	29000	5	4½	5
Norlartie	5000	12½	12	12½
Norlex	9700	34	32	34
Normetal	625	320	315	320
Norpax	2800	8	8	8
N Bordu	6500	24	22	24
N Coldarm	8728	57	56	57
N Rank	2400	25	24½	25
Northeal	19500	33	31	33
North Can	1000	145	145	145
Northgate	13350	410	380	405
Nudui	1000	11	11	11
Numac	8800	158	157	158
Numac wts	800	66	65	65
Obaska	6000	5	4½	5
O'Leary	2000	10½	10	10½
Opemiska	2404	795	785	785
Orchan	4325	305	300	300
Orenada	1090	8½	8½	8½
Ormsby	4500	28	27	27
Osisko	500	39	39	39
Pamour	1500	110	110	110
Parinaq	14000	9	9	9
Patino	2344	700	695	695
Paymast	8722	12	11	11
Peerelcas	12000	23	22	22
Perron	26100	14	12½	13½
Pick Crow	1100	82	82	82
Placer	210	28¾	28	28¼
Pow Roc	1400	47	41	41
Preston	1025	960	960	960
Pros Air	10200	65	61	63
Purdex	14960	9	8½	9
Que Ascot	2668	7½	7½	7½
Que Chib	3200	16	16	16
Que Lith	100	221	221	221
Quemont	160	10¾	10¾	10¾
Radiore	7200	48	46	46
Raglan	2000	58	51	58
Rayrock	2300	76	75	76
Rl oAlgom	968	14¾	14¾	15½
Rix Athab	2000	22	22	22
Rockwin	71200	36½	33	35
Salem	16633	28	22	26
Sand Riv	17500	5	4½	5
Satellite	14000	12	11½	11¾
Sherrit ¶	1875	292	287	290
Silvmaq	1000	18	17	17
Sil Miller	8500	22	22	22
Sil Stand	6000	30	28	30
Sisco	1000	165	161	162
Starrait	3500	7½	7	7½
Steloy	7000	4½	4½	4½
Steep R	4280	420	415	420
Sturgeon	20500	17½	15	17
Sud Cont	500	7½	7½	7½
Sullivan	783	167	167	167
Sunburst	1000	10	10	10
Thom L	2609	54	52	54
Tombill	3000	75	74	74
Tormont	1000	22	22	22
Trans Res	2000	9½	9½	9½
Tribag	18600	188	181	186
Trin Chib	625	13	13	13
U Asbestos	2265	315	288	313
Un Buffad	12600	74	72	74
Un Keno	4278	505	495	505
Un Macfie	2000	27	26½	26½
Un Mont	1600	10	10	10
Upp Ca n	1500	141	140	140
Urban Q	500	18½	18½	18½
vandoo	4000	4½	4½	4½
vauze	2000	76	75	75
violam	11500	239	230	230
Wasamac	1000	80	80	80
Weedon	1000	4½	4½	4½
Werner	2000	7½	7½	7½
W Malar	1500	6	5	5
W Beaver	6000	17	16	16
West Mines	5050	425	410	420
W Surf I	500	15	15	15
Willroy	1800	140	140	140
Willsey	12700	18	17½	17½
Windfall	26400	61	58	60
Wr Harg	600	78	78	78
Yale Lead	1000	9	9	9
YK Bear	12500	111	106	109
Young H G	6500	7	7	7
Yukon	1500	42	42	42
zulapa	7000	17	16	17

MARCHE ETRANGER

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Alt Dis wts	10081	81	81	81
B C Forest	900	23	22	23
Mass F	100	18	18	18
Moore	75	52⅝	52⅜	52⅜
Advocate	300	695	695	695
Bralorne	100	410	410	410
C Oil Lds	100	167	167	167
C Delhi	1000	16	16	16
Dickenson	200	530	530	530
East Mal	500	209	209	209
Gr Plains	830	13	13	13
Lorado	300	160	160	160
Mylama	1000	14	14	14
Placer	50	28	28	28
San Ant	500	25	25	25
Sherritt	100	292	292	292
Sisco	100	170	170	170
Steep R	300	445	435	445
Upp Can	100	160	160	160
violam	800	239	239	239
Yk Bear	800	110	110	110

TITRES LES PLUS ACTIFS de la Bourse de Toronto

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.	chang.
B C P	14563	24¾	24¾	24¾	
Mss F	10272	16¾	15¾	16¾	+ ¼
C P R	7634	35	34¾	34¾	
Bell Ph	5474	54½	54	54½	+ ⅜
Chemell	4905	12¾	12½	12⅝	+ ¼
PETROLES					
Yan C	23000	5	4	4	
C Drg	15532	19	18	19	+ ½
Quonto	14100	23	21	23	+ 1
Un Ols	13585	145	140	142	
Spoonr	13000	10	10	10	— ¼
MINES					
Croin	280000	21	18½	20½	+ ½
Beven	270359	19½	15	18	+ 3
N Hse	166360	215	185	212	+ 7
Rockw	71200	36½	33	33	— 2
Arjon	56000	17	15½	17	+ 1½

New-York . . .

(Suite de la page 18)

US Steel	45300	55⅞	54½	55⅜
vanad Cp	1700	14⅛	14½	14⅛
Walkers	500	32½	33	33½
W Un Tel	9900	34	33	33⅜
Wesths El	27500	38⅜	37¾	37¾
Woolwth xd	3300	75	74	74¾
xerox Cp	31700	361	345	358

Total des ventes: 6,100,000.

AMERICAINE

(Par la Presse Associée)

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Brazil	11160	2⅜	2¼	2⅜
BA Oil	900	25⅞	25⅝	25½
Bunk Hill	4800	22½	21¼	21½
C javelin	18100	13⅜	12¼	13⅛
Cdn Mare	500	3¾	3⅜	3⅜
Creole	4400	41	40½	41
Goldfield	13400	2	1⅞	2
Hollinger	500	24½	24⅜	24⅜
Imp Oil	100	39⅜	39⅜	39⅜
Imp Tob C	200	12⅜	12¼	12⅜
Ins N Am	2200	97¼	96⅛	96¼
jupiter	3400	4⅛	4	4⅛
L Shore	300	2⅛	2⅛	2⅛
Mass Fer	12400	16⅞	16½	16½
Mead john	11100	23	22¼	23¼
Min Corp	100	18¾	18¼	18¼
Nat Rub	900	21	20	21
Nj zinc	800	36¼	35⅝	35⅝
Pac Pete W	600	6⅛	5⅞	6⅛
Pratt L	150	72¾	92½	32½
Scurry Rain	3700	17½	16⅞	16⅝
Sher Wms	900	84⅞	84½	84⅞
Technelr	8 900	94½	19⅜	19⅝
Trns Lux	600	11⅞	10⅝	11⅜
Tr Cont wt	100	38⅝	38⅜	38⅜
Utah Id S	7800	17¼	16½	17¼
Wr Harg	1800	⅛	11-16	11-16

Total des ventes: 1,330,000.

BOURSE CANADIENNE

Ajax	7800	12	11	12
Alpha	100	225	225	225
Alscope	3842	84	80	84
Alsof	1000	16	16	16
Ameran	40500	9	8½	9
Ang Am Mc	2600	200	200	200
Anthonian	4000	8	8	8
Atl Tel	7900	280	270	275
Augustus	4825	27	27	27
Band Ore	1060	9	9	9
Bateman	2000	7	7	7
Blue Bon	2300	325	315	320
Bornite	5000	11	11	11
Bruneau	6500	23½	23⅛	23⅛
Burnt Hill	2000	25	25	25
Camflo	500	88	88	88
Camp Chib	100	345	345	345
C G Inv	250	43¾	43¾	43¼
C Interurb	770	325	310	320
C Sec Und	500	120	115	115
Cessland	500	140	130	135
Chemalloy	540	52	52	52
Chib Cop	1500	7	7	7
Com Oil G	6000	75	73	74
Conniga	1000	3	2	3
C Mogador	1500	31½	31½	31½
C Nex Pac	6060	15	14	15
C Paper	357	39¾	39	39
C Persh	1000	7½	7½	7½
C Q Yell	1000	6	6	6
C Canorama	500	52	52	52
Couvrette A	520	11¾	11¾	11¾
Delta Elec	2400	245	240	245
Denault	100	18½	18½	18½
D Explorer	500	27	27	27
D Oilcloth	175	27	27	27
Dumaga	12200	145	139	140
East vent	700	142	140	140
Emp Oil	500	2½	2½	2½
Equity Exp	6000	7½	7	7½
Ft Reliance	2500	18	16½	16½
Fox Lake	1000	14	14	14
Frigistors	750	75	70	70
G Autotron	1200	370	370	370
Glen Lake	500	121	120	120
Hubb A	100	26½	26½	26½
Inspiration	500	205	205	205
Int Helium	1500	169	158	169
Inter prv D	2000	10	10	10
jubilée	6270	250	240	240
Keeley F	2000	18	18	18
Kiena	1050	450	440	440
Kodiak Pt	6263	93	90	93
Laduboro	1400	118	116	116
Lingside	500	4	4	4
Mc Kinney	1000	14	14	14
Mer Chip	6000	8	8	8
Midepsa	4825	155	145	155
Mistango	9100	21	20½	21
Monpré	3000	6½	6	6
Mt Pleasnt	9800	83	81	81
Mr Daires	147	6¾	6¾	6¾
Mr Rice	180	11¾	11¾	11¾
Nat Au vend	600	130	130	130
Native M	7500	12	12	12
Newrich	11250	27	26	27
N W Amulet	1000	9	9	9
N A Rare	77500	30	27	30
North Ex	29200	226	204	219
Opem Expl	4000	14	14	14
Opemiska	200	790	790	790
Pa Inv	100	355	355	355
Paudash	615	4	4	4
Peace River	900	475	475	475
Penbec	4500	5	5	5
Phoenix C	1100	55	53	53
Pitt Gold	1000	5	5	5
Poreuplle	6500	4	4	4
Pow Cp 2 pr	3000	11¾	11¼	11¾
Que Cobalt	300	210	210	210
Que Smelt	1150	14½	14	14
Red Crst	6000	3	3	3
Saucon D	6100	33	30	32
Silver Reg	5000	31	30	30
Silxr Sumit	6000	51	50	50
Silvr Town	5000	27	25	25
S Dufault	93500	12	9½	12
Sc Pow 6 pr	40	118	118	118
Stairs Expl	2300	250	240	247
Superback	100	5⅝	5⅝	5⅝
Suptest ord	100	17½	17½	17½
Suriuga	4400	91	87	91
Taché	21500	14	13	13½
Talisman	2500	75	70	75
Texin	1000	8	8	8
Tib Expl	500	5	5	5
Titan	500	6	6	6
U Asbestos	500	288	288	288
Un Obalski	8500	67	65	67
U Town El	100	16¼	16¼	16¼
virginia	3200	3	3	3
Wabasso	100	15	15	15
Wabassa B	600	76	76	76
West Hel	1000	27½	27½	27½

Total des ventes: Industries, 138,400; Mines et Pétroles: 456,700.

OEUFS ET VOLAILLES

Le marché des oeufs à Québec est ferme et soutenu présentement. On prévoit encore une hausse dans le prix des oeufs A (grosseur) Moyens. Les arrivages sont toujours très restreints.

Les prix de la volaille restent les mêmes. A l'occasion du Jour de l'Action de Grâce, les ventes de dindons ont été légèrement supérieures à celles de l'an passé.

PRIX POUR LES OEUFS

Catégories-grosseur	A	B	C	D
A-E-Gros	49-50	55-57	65-66	75-77
A-Gros	47-48	54-55	62-63	72-74
A-Moyens	33½-34	40½-41	50-51	60-62
A-Petits	27-28	34-35	44-45	54-56
B	31½-32	38½-39	48-49	58-60
C	23-24	30-31	—	—

NOTE

A—Prix aux producteurs.
B—Prix aux postes enregistrés.
C—Prix aux détaillants.
D—Prix aux consommateurs.

Prix aux producteurs
Poids vivants

Espèces		Poids	Prix
Poulets	Moins de 5 livres		20½
	5-6 livres		21-22
	6-7 livres		22-23
	7 et plus		25½-26
Poules	Moins de 5 livres		9-12
	5-6 livres		14-15
	6 et plus		20-21
Dindons	Moins de 12 livres		25½-26
	de 12 à 20 livres		26-26½
	20 livres et plus		24

Prix aux détaillants
Poids éviscérés

Espèces	Poids	Prix-¢
Poulets	Moins de 4 livres	33-34
	4-5 livres	36-38
	5-6 livres	44-46
	6 et plus	46-47
Poules	Moins de 4 livres	25-27
	4-5 livres	35-36
	5 et plus	40-41
Dindons	Moins de 12 livres	41-42
	de 12 à 16 livres	42-43

COTE DE L'OR

LONDRES. — (P.C.) — Cote de l'or fin hier en devises américaines sur le marché libre européen de l'or : $35.07 à l'achat, $35.09 à la vente.

Prix de l'once de Troyes à la Bourse londonienne des lingots : $35.09 4-24, 150 shillings, 9¼ pence.

PARIS. — (P.C.) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs coûtait 42.60 au marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce américaine de $10., valait 104.80 francs.

Visite des ingénieurs forestiers à l'Epaule



● Quelque 150 membres de la Corporation des ingénieurs forestiers du Québec se sont rendus le 22 octobre dernier sur les concessions forestières de DOMTAR Newsprint Limited situées à 30 milles au nord de la vieille capitale pour y étudier les modalités et les effets d'un système de coupes rationnelles tout à fait nouveau au Québec. Le système a pour but de récupérer une plus forte quantité — environ le double de l'ordinaire du volume ligneux produit annuellement par les arbres. La photo prise à l'entrée de cet établissement DOMTAR réunit dans l'ordre habituel: MM. Jacques Descôteaux, ing. p. chef forestier de DOMTAR pour le Québec, Jean-Marie Pleau, ing. p., directeur de l'école forestière Duchesnay et nouveau président de la Corporation, Fernand Boutin, A.G.I.F., sous-ministre du ministère provincial des Terres et Forêts, et le colonel François Matte directeur des forêts de DOMTAR Newsprint Limited.

Marché des Obligations

Gouvernement du Canada

			Offre	Dem.
4	Déc. 15	1963	99¾	100¼
3¾	Sept. 1	1965	99¼	99¾
4½	Déc. 15	1966	99½	100½
2¾	juin 15	1968	93	94
5½	Avril 1	1969	102G	103½
4¾	Sept. 1	1972	94½	95½
5½	Oct. 1	1973	102½	103½
3¾	juin 1	1976	83¼	84¼
4½	Sept. 1	1983	92	93
3	Perpetuals		66	68
C.N.R. 5½	Déc. 15	1964	102	103
C.N.R. 4½	Avril 1	1967	99	100
C.N.R. 5¾	janv. 1	1985	106	107
C.N.R. 6	Fév. 1	1991	86	87
C.N.R. 5	Oct. 1	1987	97	98
3½	Fév. 1	1965	99.15	99.40
4¼	Avril 1	1965	100.10	100.30

Provinces

			Offre	Dem.
Alta Mun. Fin.	5½	1963	99	101
B.C. Electric	5½	1968	94	95
B.E. Electric	3¼	1967	97	98
B.C. Electric	3¾	1969	92½	93½
B.C. Electric	5¾	1977	100	102
B.C. Pow 5	Sept 15	1962	92½	93½
Manitoba	5¾ jan. 15	1981	100¾	101¾
N.B. 3½	Sept. 15	1965	97	98
N.B. 5¼	Déc. 15	1986	95	96
Newfound 6,	Fev. 1	1968	99	101
N. Scotia 5¼,	Septi	1963	96½	97½
N. Scotia 3¼	juin 15	1965	97	98
Ontario 3,	Avril 15	1965	97	98
Ont. Hyd 5¼	Nov. 15	1962	98½	99¼
Ont. Hyd. 4,	Mar 1	1966	98	99
Ontario 5¼,	Oct 1	1983	96½	99½
Que 4¾	janv. 15	1977	82¾	83¾
Que 5¼	Aug. 1	1965	98	98
Québec 5½	juin 1	1960	98	99
Québec 6,	Août 1	1972	102	103
Québec 5¾	Fév. 1	1986	100½	101½
Québec 6,	Août 1	1982	102½	103½
Que Hyd 3½	Mar 1	1975	84	86
Que Hyd 5½	Nov. 1	1983	98	99
Sask. 5½	Mar 10	1962	98½	99½
Shawinigan W P	3½	1970	89	90½
Shawinigan W P	4¾	1976	90	92
Shawinigan W P	5¼	1972	99½	100½

Municipalités

		Offre	Dem.
City of Mtl 3	Nov. 1973	77½	79½
City Mtl 5½	Déc. 1 1981	95	97
City of Ot 5½	juil. 2 1960	98	110
City van. 6,	juin 15 1980	100	102
Met. Tor. 5½	Fév. 15 1982	98	100

Convertibles

		Offre	Dem.
Abitibi P and P	4½ 1966	105½	107½
Brazilian Tract	4½ 1971	70	74
Cdn. Delhi	5½ 1973	96	98
Cdn. Petrofina	4 1972	86	88
Cdn. Utilities	5¾ 1977	123	128
Greyhound Lines	5½ 1978	185	—
Home Oil	5¾ 1971	100	—
Home Oil	6 1975	122	125
Inland Cement	4½ 1976	91	—
Inland Nat. Gas	5½ 1977	97	99
Pac Pete	5 1977	106	111
Simpson's	5 1975	148	—
Loblaw	4¾ 1976	119	—
Simpson's	5½ 1979	107	109
Steinberg Prop	6 1962	100	—
T.C.P.	5 1988	138	139
T.C.P

Pour toute annonce classifiée acceptable par téléphone, signalez

522-4771

et demandez le local 44

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles, prochain mariages décès, service anniversaire, grand'messe messe de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel trois cents.

Les avis de naissances fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "l'Action Sociale" les autres dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : 50 cents.

Toute autre annonce classifiée

Une insertion de 25 mots ou moins, 50 cents par insertion six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel – dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En tête en noir 25 cents additionnels par insertion; titre caractère plus gras que le 6 points – maximum 10 points, chaque ligne comptant pour un titre.

Annonces au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 26 insections consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignettes, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit :

1 insertion : 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate;

25 insertions consécutives ou plus : 09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 5 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 10 heures a.m. pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

Agents demandés

FAITES $3.00 DE L'HEURE. Aiderons à crédit, tout homme ou femme fiable de se créer un commerce payant dans la vente, dans votre entourage, de nos 250 produits garantis: remèdes domestiques, essences, épices, thé, café, médicaments, cosmétiques, désinfectant, peignes, brosses, etc. Plein temps ou partiel. Revenu moyen $3.00 de l'heure. Expérience non-requise. Demandez détails immédiatement. G. LAURIN, président PAULIN LTEE, 21 rue St-Paul est Montréal.
35948 1-10 (3-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29-31-10) 6

Appartements à louer

LE DANUBE, Chemin Ste-Foy, 3 mois de loyer gratuit. Poêle, réfrigérateur, balcon privé, thermostat individuel, stationnement, service de concierge. Occupation immédiate. ROYAL TRUST. Tél.: 529-0171. Soir: 661-1552.
36835 30-10 (12 fs) 13

Argent à prêter

ARGENT A PRETER en première et seconde hypothèques, sur immeubles dans la cité de Québec et banlieue. Baillargeon & Carrier, notaires. CREDIT HYPOTHECAIRE INC., 38, Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage.
36278 19-10 (1 ms) 15

EN PREMIERE et seconde hypothèques, sur tous genres de propriétés résidentielles et commerciales. Dans toute la province. Aussi prêtons pour consolider les dettes. Ainsi qu'achat de créances, prêtons pour un terme jusqu'à 10 ans. AIDE UNIVERSELLE LTEE, 468, de la Couronne, chambre 220. Jour: 522-3968 — Soir: 653-7908.

A vendre — Divers

PRELARTS — TAPIS
Au prix du gros. Tapis mur à mur. $2.49 verge carrée. Prélarts, 49 cents verge carrée. L'AMI DU FOYER INC., distributeur en gros, 3 succursales: St-Roch, 738, St-Joseph Est, 524-2137 — St-Sauveur 92, St-Joseph Ouest, 523-6162. — Limoilou 881, 3e Avenue, 524-6707.
35985 3-10 (1 ms) 21

MEUBLES
ACCESSOIRES électriques vendus prix d'entrepôt. Payons comptant vos meubles, vendons neufs à crédit. CROTEAU LTEE, 25, St-Joseph-Est, Québec — 525-9426.
35528 7-10 (1 ms) 21

VOTRE TOIT COULE
IL PREND L'EAU. N'attendez pas à l'hiver. Nous poserons un matériel spécial. Garantie 5 ans, sur papier, Tôle ou bardeau de bois. Estimation gratuite. Tél.: 523-8539., soir jusqu'à 9 heures.
36006 7-10 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU, ENR.
VENDONS meubles et tous autres articles. Nous avons le plus gros choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110, rue ST-PAUL, TEL.: 529-1741 — 529-1742.
35988 7-10 (1 ms) 21

COFFRE-FORTS usagés et reconditionnés; aussi un à porte double, double d'acier et deux pupitres à ledger résistant au feu. Rem-Rand, à sacrifier. MONARCH SAFE, 175, St-Anselme, Québec. Tél.: 522-5306.
36109 12-10 (1 ms) 21

REPRISE de finance, offerte pour balance de compte, machine à coudre, machine à écrire, balayeuse, polisseuse batteris de cuisine, stéréo, T.V., etc., offert pour balance de compte, payable $8.90 par mois. 683-7243.
36210 11-10 (1 ms) 21

DU NOUVEAU: Location, vente robes de mariée, soirée, demoiselles d'honneur, crinolines. Voilez, diadèmes. SALON CHEZ JEANNE ENR., 436, 5e Avenue — 529-7606.
36538 24-10 (1 ms) 27

LISEZ ET PLEUREZ
Oui vous pleurerez si vous avez déjà acheté vos meubles ailleurs. Nous offrons téléviseurs, poêles, réfrigérateurs, laveuses, chesterfield usagés . . . Idéal pour chalets, résidences . . . à des prix défiants toute concurrence. Venez faire votre offre. Hâtez-vous, cette offre durera 30 jours. 529-3822. 430 St-Vallier-ouest.
36284 19-10 (1 ms) 21

SOUFFLEUR Sicard junior 1954, moteur Diesel, neuf, largeur rouleau 7 pieds, parfaite condition. GEORGES CHOUINARD, Ste-Claire, Dorchester. Tél.: 315-3719.
36719 29-10 (7 fs) 21

EQUIPEMENTS de boucherie neufs et usagés "Hobarts" Balance calculatrice, hache-viande, scie à viande, tranchoirs. Prix raisonnables, conditions faciles. VICTOR BUTCHERS SUPPLY INC., 775 Côte d'Abraham, Qué.
35936 9-10 (1 mer.s au 30-10) 21

MANTEAU rat musqué et manteau de drap avec vison, de 12 ans. S'adresser à tél.: 683-0657.
36817 30-10 (1 fs) 21

ROBE de mariée, brocart, 12 ans. Tél.: 527-5229.
36818 30-10 (1 fs) 21

LAVEUSE à vaisselle portative. Usagée de 2 ans. Vente pour cause de déménagement. S'adresser à tél.: 653-0632.
36819 30-10 (1 fs) 21

LAVEUSE électrique à partir de $20.00. Garantie de 30 jours. Aussi réparations et pièces. SIMARD LAVEUSE SERVICE, 385, 13e Rue. Tél.: 523-7933.
36820 30-10 (1 fs) 21

AMEUBLEMENT complet de chalet chez une partente, expropriation par Hydro-Québec, à sacrifier. Tél.: 653-9522.
36824 30-10 (3 fs) 21

FAUTEUIL avec fauteuil contrôle au bras, cause fermeture du salon. Tél.: 683-2493.
36826 30-10 (1 fs) 21

A vendre — Divers

MENAGE neuf pour 3 pièces à vendre. Reste à payer $580. Pourrions le financer. S'adresser à Tél.: 529-9643, 239, St-Vallier ouest. Soir: 626-0711.
36816 30-10 (3 fs) 21

QUI DESIRE ouvrir un magasin ou augmenter sa marchandise; lots de jouets, verrerie, vaisselle, lingerie à très bon prix. Tél.: 623-0709.
36825 30-10 (1 fs) 21

ENSEMBLE fauteuils de studio ou salle de jeux. S'adresser à tél.: 527-8226.
36797 30-10 (1 fs) 21

2 CHESTERFIELDS, faisant lits usagés. 1 valant $35. et l'autre $15. Téléphoner à: 681-8844.
36798 30-10 (1 fs) 21

SET de drums usagés. Aubaine. S'adresser à: 623-5279.
36800 30-10 (1 fs) 21

POELE blanc avec brûleur. Occasion. S'adresser à tél.: 683-0572.
36815 30-10 (1 fs) 21

REFRIGERATEURS, congélateurs, poêles, télévisions, laveuses, sécheuses propres. Garantie. Termes si désiré. — ROBITAILLE, 504, Canardière. Tél.: 529-9488.
36814 30-10 (1 fs) 21

courroies à massage. Distributeur-vendeur, bicyrles pour culture physique, courroies à massage. Distributeur/vendeur, JACQUES COLLINS. Tél.: 523-0712 ou 663-0548.
36813 30-10 (1 fs) 21

SET DE CUISINE, merisier solide, naturel, table de centre en noyer (salon). Tél.: 681-1578.
36812 30-10 (1 fs) 21

TABLE de pool, grandeur réglementaire de Marque "Brunswick". S'adresser à Tél.: 524-0762.
36811 30-10 (1 fs) 21

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE BRULEURS
à mèches, pots, souffleur. Ouvrage garanti. Silent Glow. 2 mèches, garanties de 5 ans. $40.00. Posé. Breeze Boston. L. Parent, 198, 3ième ave. 524-4990.
36119 12-10 (1 ms) 35A

Chambre à louer

DAME, fille, chambre-boudoir, permis de cuisine, près église St-Sauveur. Tél.: 522-8582.
36780 29-10 (6 fs) 44

CHAMBRE et pension pour monsieur seulement, 523, St-Cyrille ouest. Tél.: 527-1519.
36801 30-10 us fs) 44

Chambre et pension

CHAMBRES ET PENSIONS propre pour personnes âgées, site merveilleux. Tél.: 683-0086.
36265 14-10 (1 ms) 46

CHAMBRES modernes 1 ou 2 personnes, 230, 3e Avenue. Tél.: 523-6945.
36786 29-10 (6 fs) 46

ST-SAUVEUR, chambre et pension pour monsieur. S'adresser à tél.: 523-9542.
36785 29-10 (3 fs) 46

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES à louer, Royal, de modèles récents. Tél.: 522-7051 B. GAGNE INC. 269, de la Couronne, Québec.
34533 1-8 (3 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec. Tél.: 525-5158.
36281 19-10 (1 ms) 60

E. LACOULINE INC., 530 Côte d'Abraham, Québec Tél.: 522-1539. Agent Exclusif clavigraphes OLYMPIA. Vente, service. Location $7.50 par mois, 3 mois $18.00. Location machines additionner. Ameublement de bureau.
36282 19-10 (1 ms) 60

UNDERWOOD
Agents exclusifs CLEMENT & CLEMENT INC., 511 est, Boul. Charest. Tél.: 529-9244. Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans, carbone, fournitures.
36108 12-10 (1 ms) 60

Commerces à vendre

SALON de coiffure à vendre. — Tél.: 529-8035.
36642 25-10 (6 fs) 66

Commerces demandés

NOUS AVONS acheteurs immédiats pour commerce de toutes sortes. IMMEUBLES BOIS-JOLI, Inc. Tél.: 527-4220 ou 663-9140.
... ... 35943 1-10 (1 ms) 66 A

NOUS AVONS acheteurs immédiats pour commerces de toutes sortes. Immeubles Belvédère Ltée. Courtiers. 681-6358.
35979 5-10 (1 ms) 66 A

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne de Forsyth Dental infirmary, Boston — Fermé les mardi et jeudi soir. — 571, 3ième AVENUE, Québec. Tél.: Bur.: 524-3512 — Rés.: 527-3375.
36106 12-10 (1 ms) 74

Ecoles

COURS PAR CORRESPONDANCE
INSTITUT D'AUBIGNY, 8e à 12e garçons, filles, adultes. Diplômes du Département de l'Instruction publique. Manuels fournis gratuitement, 1, Fraser, Lévis. Qué. Tél.: 837-7539.
36113 14-10 (1 ms) 81

INSTITUT THOMAS
1070, ST-JEAN, QUEBEC
Jour et soir. Conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. Cours spéciaux sténographie, dactylo-comptabilité. Tél.: 522-7490.
36279 19-10 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS
JOUR, SOIR, PAN CORRESPONDANCE. Cours de la 6e à la 12e année commerciale et scientifique. (Examens du Département de l'Instruction publique), conversation anglaise comptabilité supérieure, sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques, 722, Côte Ste-Geneviève, Québec Tél.: 529-3751 — 681-2808.
36711 30-10 (1 ms) 81

BART SCHOOL
751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC
Jour, soir. Spécialités conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE: Tél.: 522-5889 — 622-6160 — 683-1853.
36371 28-10 (1 ms) 81

MESDAMES, MESDEMOISELLES, c'est très intéressant de pouvoir savoir faire ses chapeaux, venez apprendre à les faire à l'Ecole de chapeaux MADO ENR., 1724, Clairvue, Sillery, Qué. Tél.: 681-3930. Détenant un permis en vertu de la loi des écoles professionnelles privées.
36052 4-10 (26 fs) 81

VOS JOLIS CHAPEAUX, APPRENEZ A LES FAIRE selon méthodes de Paris, New-York, avec modèliste diplômée. **ACADEMIE PARISIENNE DE MODE**, 2944 ST-STANISLAS — 524-6271 (Détenant permis en vertu loi écoles professionnelles privées).
35972 5-10 (1 ms) 81

INSTITUT LATIN
COURS CLASSIQUE PRIVE. — Eléments latins à Philo II; culture générale, latin par correspondance. Prospectus gratuit. Professeur P.-E. Belleau, INSTITUT LATIN, rue d'Aiguillon, Québec c. Tél.: 523-3754.
36283 21-10 (1 ms) 81

COURS PAR CORRESPONDANCE
SECONDAIRE 8e à 12e garçons, filles et adultes.
INSTITUT RAYMOND
1475, Chemin Ste-Foy — Québec 6
36563 26-10 (1 ms) 81

COURS PAR CORRESPONDANCE
INSTITUT D'AUBIGNY, 8e à 12e garçons, filles, adultes. Diplômes du Département de l'Instruction publique. Manuels fournis gratuitement, 1, Fraser, Lévis. Qué. Tél.: 837-7539.
36113 14-10 (1 ms) 81

Femmes, filles demandées

VEUF seul sans enfant, honnête, sobre, propre, bon catholique, 57 ans, désirerait connaître bonne personne pour refaire sa vie. S'adresser à Casier 1480, L'ACTION, Québec.
36806 30-10 (3 fs) 90

Huile pour brûleurs

J.-L. HARTON, 315 Latourelle. — Tél.: 522-6821. Huile pour brûleur.
34439 18-10 (1 ms) 110 A

Informations

TIMBRE "GRAND QUEBEC" : Le tirage du gros lot dû le 31 octobre est remis à quelques mois seulement. Il reste 14,500 enveloppes à rentrer, sur 15,000. Quelques prix sont visibles à 919, rue St-Jean, Québec. Lisez sous cette rubrique le 15e et 30e jour de chaque mois, le nombre d'enveloppes reçues. Vous verrez approcher le jour du tirage. Les caisses Populaires ou Sociétés quelconques sont indifférentes à ce projet. Animateur: PAUL GIGUERE, Tél.: 626-0911
36679 26-10 (7 fs) 112

Logements à louer

STE-ODILE, logement neuf, 4 pièces, moderne, entrée laveuse et sécheuse, remise dans la cave. «Libre immédiatement. Tél.: 623-1657.
36581 23-10 (9 fs) 118

ST-PIE X, 4½ pièces, chauffé, $85. Occupation le 1er décembre. Tél.: 861-3433.
36427 18-10 (1 ms) 118

PAROISSE Ste-Odile, logement 4 pièces chauffé, eau chaude fournie, laveuse, sécheuse, $82.00. — Tél.: 623-2639.
36400 18-10 (1 ms) 118

STE-FOY, avenue MGR GRANDIN, 6 pièces, nouvellement construit, près autobus et école, facilité pour laveuse et sécheuse, stationnement avec prise de courant. Tél.: 522-5287 après 6 heures 30 p.m. 653-2697.
36408 18-10 (1 ms) 118

A CHAMPIGNY, logement 5 appartements, près du couvent, sur la Route Nationale. S'adresser à tél.: 872-7005, après 4 heures.
36718 29-10 (6 fs) 118

STE-FOY, logement de 4 pièces avec place pour auto, laveuse, sécheuse, remise. S'adresser à tél.: 527-3768.
36712 29-10 (3 fs) 118

LOGEMENT à louer, libre pour cause de départ. Aussi ménage à vendre au complet, état de neuf. S'adresser à tél.: 661-7593, après 6 heures.
36742 29-10 (3 fs) 118

CHARLESBOURG, ouest, 4 pièces, salle de bain, 2e étage $55.00 3 ou 4 personnes. Tél.: 522-4271.
36739 29-10 (6 fs) 118

COURVILLE, avenue Royale, (2065), 4 pièces plus chambre de bain. Tél.: 663-0367.
36747 29-10 (3 fs) 118

ST-Pascal, 5 pièces chauffées, neuf, moderne, stationnement, entrée laveuse, sécheuse, eau chaude, vidange et neige compris. $100. par mois. 1585, de Niverville 661-3418.
36843 30-10 (6 fs) 118

ST-PASCAL, 4 pièces chauffées, 1er novembre, $78.00. Soir: 522-8844.
36844 30-10 (1 fs) 118

STE-ODILE, logement neuf, 4 pièces, prêt 1er novembre, 255 des Bouleaux ouest. Tél.: 622-9790 ou 623-7284.
36845 30-10 (2 fs) 118

3 PIECES et 4½ pièces, neuf, balcons, entrée laveuse et sécheuse, prélart, cuisine chauffé, $65.00 — $70.00 — $75.00. S'adresser à tél.: 524-3785.
36831 30-10 (6 fs) 118

4 PIECES neuf, entrée laveuse et sécheuse, thermostat. $80.00, 500, 25e Rue, près des autobus No 5. — Tél.: 623-3737.
36842 30-10 (1 fs) 118

BOISCHATEL, maison seule, 7 pièces, réservoir à l'eau chaude électrique, "220", garage, 755. Libre. Tél.: 661-6420.
36838 30-10 (1 fs) 118

COOPERATIVE des Saules, 4 pièces, salle de bain, chauffé, 1er décembre, 43, Louis-Fréchette. Tél.: 681-5356.
36837 30-10 (1 fs) 118

ST-PIE X, maison neuve 4 pièces, chauffées, près de l'église. Libre immédiatement $75. par mois. S'adresser à Tél.: 661-4046.
36828 30-10 (6 fs) 118

LUXUEUX 4 pièces ½, construction neuve, sans thermostat, entrée laveuse et sécheuse. Balcon avant et arrière. Prise de courant pour auto. Libre. S'adresser 2969, Chemin Ste-Foy ou tél.: 653-5869.
36802 30-10 (6 fs) 118

ST-RODRIGUE, 4 pièces modernes, chauffées, neuves. $75. S'adresser à tél.: 626-2764.
36823 30-10 (1 fs) 118

3 LOGEMENTS de 4 pièces, chauffés, salle de bain. En arrière du Centre d'achat la Canardière. Libres immédiatement. S'adresser à Tél.: 661-5672.
36821 30-10 (18 fs) 118

CHARLESBOURG, Blvd Henri-Bourassa, coin 84ième Rue, grand 5 pièces neuf. Ultra-Moderne. Maison 2 logements près église, autobus, école, stationnement pour auto, sortie sécheuse et laveuse, aspirateur, cuisine bien vue pour bureau privé. Tél.: 623-7216.
36822 30-10 (6 fs) 118

ST-PIE X, 4 pièces, thermostat. Entrée laveuse et sécheuse. $85. Tél.: 661-2239.
36796 30-10 (6 fs) 118

4 PIECES, chauffé, 45, Chanoine Martin. Tél.: 653-7086.
36804 30-10 (1 fs) 118

5 PIECES chauffées, premier étage, près de l'Université et du centre d'achats. Libre. Tél.: 653-0630.
36803 30-10 (1 fs) 118

LES SAULES, 4 pièces chauffées, plus salle de bain. $60. par mois. S'adresser à Tél.: 626-2440.
36809 30-10 (6 fs) 118

STE-FOY, 4½ pièces, chauffé. Près école, église et centre d'achats. S'adresser à Tél.: 653-7145.
36805 30-10 (1 fs) 118

Logements à louer ou à échanger

4 PIECES, moderne, chauffé, rez-de-chaussée. $72.00 par mois. S'adresser à 2075, 25e Rue. Tél.: 661-6111
36829 30-10 (1 fs) 118 A

Local à louer

ENTREPOT, 800 pieds de plancher, pas chauffé si désiré, 1,000 pieds cave en ciment. S'adresser à tél.: 529-5708.
36832 30-10 (6 fs) 119 A

815, ST-PATRICE, coin St-Augustin, local à louer. S'adresser à 700, rue Richelieu ou Tél.: 522-3288.
36810 30-10 (6 fs) 119 A

Machineries

SPECIAL 4 DeWalt 2HP 110/220V leuves $275.00. Mortaiseur Automatic COT motorisé $700.00 (aussi Compresseur & outils portatifs à l'air) J.-R. NORMAND ENR., Ste-Bénédicte, été Dorchester. Tél.: 647-3529.
36690 26-10 (1 ms) 120

Maisons à vendre

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces. — W. LEGARE, INC., 2835, Chemin Gomin. — Tél.: 653-3183 ou 653-4943.
36107 14-10 (1 ms) 127

STE-FOY, le Prémont, maison de 8 pièces modernes, chauffée, carport, acompte $3,000 Raymond Belanger, notaire, 764 est. St-Joseph, Québec. Tél.: 523-5352
35446 18-10 (1 mois) 127

QUARTIER SILLERY, maison de brique, 10 pièces, sous-sol fini, garage chauffé, 1210 Preston, près du boul. Laurier, occupation immédiate. Tél.: 525-7164.
36438 18-10 (1 ms) 127 j.n.o.

MAISON à vendre, gros revenus, 7 loyers, tous loués. Située sur la rue Commerciale, Lévis. S'adresser par tél. à Lévis: 837-2708 de midi à 1 heure et le soir de 6 heures à 7 heures. (Pour règlement de succession).
36807 30-10 (6 fs) j.n.o.

Maisons demandées

J'AI ACHETEURS sérieux pour maisons seules ou à revenus, ainsi que pour commerces, terrains, etc. L. Hunt, 171, rue St-Jean, Québec. Tél.: 529-5582
36557 24-10 (1 ms) 128

NOUS AVONS ACHETEURS, sérieux pour maisons seules ou à revenu. IMMEUBLES BOIS-JOLI Inc. Tél.: 527-4220 ou 663-9140.
35939 1-10 (1 ms) 128

NOUS AVONS acheteurs sérieux pour propriétés de 2, 4, 6, 12 logements. Immeubles Belvédère Ltée. Courtiers. 681-6358.
35975 5-10 (1 ms) 128

Marchandises sèches

MARCHANDS ET COLPORTEURS
Préparez-vous pour les froids d'hiver en achetant votre marchandise dès maintenant. Notre assortiment est au complet: comprenant lingerie pour hommes, dames et enfants ainsi que coupons et marchandises à la verge. Vous aurez un immense choix au prix défiant toute compétition. Demandez catalogue illustré envoyé gratuitement. MONTREAL JOBBING LTEE. 857-859, St-Joseph Est, Québec, P. Q.
36716 30-10 (1 ms) MDSES SECHES

LINGERIE GENERALE
ATTENTION: MARCHANDS, COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock d'automne et d'hiver au prix du manufacturier. Paletots, habits, parkas, pantalons, chemises, lingerie dames et enfants, robes manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogue gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 542. St-Joseph est, Québec.
36562 28-10 (1 ms) MDSES SECHES

Matériaux de construction

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Reg'd, 74 BOUL. PIE XI, St-Gérard. — Tél.: 842-1969.
35970 5-10 (1 ms) 127

Matériaux de construction neufs et usagés. Beam de fer de toutes dimensions. Chalets construits sur votre terrain pour $1,190. Laforest & Frères, 209, route Nationale. Champigny. Tél.: 872-2455.
36116 9-10 (1 ms) 137

10,000 PIEDS planches 1¼ pouce, 10,000 pieds de 1 pouce. 200 morceaux 3 x 6, 20 pieds. 200 morceaux de 2 x 8, 12 pieds. 100 feuilles de tôle, portes de garages. Lot de bois carré de toutes dimensions, etc., etc. MARCEL FORTIN, Entrepreneur en démolition, 735, rue Léonard, Québec. Tél.: 525-9609.
36309 17-10 (1 ms) 137

Matelas — Réparations

LOUIS ROUSSEAU, rembourreur, spécialité : réparation de matelas et meubles, 1338, 3e Avenue, Limoilou, Quebec. Tél.: 524-1480.
36717 30-10 (1 ms) 138

Médecins

Dr CHS RINFRET. Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes, 885 est, rue St-Joseph, Québec 10 à 11 heures et 2 à 4 heures le soir, lundi, mercredi, vendredi de 7 à 8 heures. — Tél.: 524-4081.
36715 30-10 (1 ms) 140

Monnaie

ACHETONS, vendons, échangeons monnaie rare, de toutes sortes. Venez compléter vos collections. Le coin du collectionneur, CROTEAU LTEE, 25, St-Joseph est, Québec.
36169 14-10 (1 ms) 144B

Réparations de meubles

REMBOURRAGE MODERNE
REPARATION, transformation et remodelage de meubles, recouverts, 251, Notre-Dame-des-Anges. Québec. — TEL.: 522-7558.
35984 3-10 (1 ms) 189

Servantes demandées

BONNE DEMANDEE, personne sérieuse aimant les enfants. Travail à l'année. Tél.: 527-7403. M. JEAN-PAUL BEDARD, 468, Visitation, Ste-Foy.
36631 25-10 (6 fs) 198

BONNE demandée pour ouvrage général, bon chez-soi. Sachant faire cuisine. Tél.: 653-9644.
36682 26-10 (7 fs) 198

AIDE cuisinière pour famille, 990, Chemin St-Louis. S'adresser à Tél.: 527-3223.
36792 29-10 (2 fs) 198

BONNE demandée. 2 enfants, soirées libres, du lundi au vendredi. Tél.: 527-6064.
36794 30-10 (4 fs) 198

Terrains à vendre

CHATEAU BIGOT, beaux terrains, pas de roches, boisés et non boisé. 0.08 et plus le pied. 7 milles de Québec. M. ALBERT POTVIN. Tél.: 623-1159 après 6 heures.
36407 18-10 (12 fs) 210

Terre à vendre

TERRE à vendre, 90 arpents, terre forte, améliorée, très bien bâtie. Maison de 9 pièces, grange, étable, poulailler, hangar, garage, beau troupeau, quota de lait, toutes les machineries. S'adresser à: M. PAUL-EUGENE COUTURE, St-Louis de Pintendre, Rang Plaisance. Tél.: 837-6943.
36795 30-10 (3 fs) 212

Télévision à vendre

INCROYABLE mais vrai. Grosse lampes neuves 17-21-24 pouces, garantie 12 à 18 mois, du manufacturier $18.95. Représentant : Plante & Gagnon, 773 St-Vallier Ouest — 681-5496 — T. V. reconditionnées $29.00 — $39.00, etc.
36565 26-10 (j.v.s. au 26-12) T.V.

Voyageurs

COMPAGNONS, COMPAGNES, demandées personnes seules inscrites excursions, Floride, Nassau, Californie. Prix réduits, chambres, lits jumeaux. Départs bi-mensuels VOYAGES CHAMPLAIN, 2286, Chemin Ste-Foy. Tél.: 527-1340.
36393 18-10 (1 ms) 216 B

Appartements à louer

Le Claridge

LE NOUVEAU CLARIDGE — complètement rénové. Tous les appartements entièrement modernisés. Nouvelles facilités parties : — ascenseurs, buanderie, chambre forte, antenne commune de TV. Service de portier et garage. Excellent choix de 3, 5, 6 et 7 pièces. Les appartements de 6 et 7 pièces comportent chambre pour bonne et bain. Prix à compter de $140. Occupation immédiate ou future. Le CLARIDGE, 220 est, Grande-Allée. Téléphone — 522-5011 ou 524-2961.
35992 7-10 (3-4-7-8-9-10-11-14-15-16-17-18-21-22-23-24-26-28-29-30-31-10) 12

A vendre — Divers

POURQUO PAYER PLUS CHER
Achetez au prix du gros
chez
HENRI GAGNON
à
165, Dumont, Tél.: 522-4285
Poupées, radios transsistors, montres, cadeaux pour toute la famille.
36491 19-19 (1 ms) 21

RADIOS D'AUTOS
VENTE et REPARATION
par des spécialistes qualifiés
AUSSI REPARATION DE RADIOS DE MAISON qui nous sont apportés
SERVICE OFFICIEL POUR RASOIRS PHILISHAVE
DROLET & FRERE Enr.
COIN CARON et ST-VALLIER
LA 3-7224
36121 12-10 (1 fs) 21

AUTOMOBILES

AUTOS A VENDRE

ACCESSOIRES-PIECES
REPARATION-SERVICE

Autos à vendre

AUBAINES
BUICK 1961, Hard-Top, 4 portes $2150. VOLKSWAGEN "1500" 1963 $1950., 1958 OLDSMOBILE bon ordre, $475., Station-Wagon, PONTIAC 1958, $1150. PONTIAC 1937, 6 cylindres $750. Pick-Up International ½ tonne $450. FORD 1957 Sedan, équipé $700 1960 VOLVO, équipée $1450. FORD Fairlane 1961, $1650. CHEVROLET IMPALA 1960, $1895. KARMAN GHIA, Convertible 1960, $1475. VOLVO démonstrateur sedan 1963. 1958. VAUXHALL $450. 1961 PEUGEOT "403" $875. Can Volvo $2,295. HILLMAN 1960, automatique et radio $775. 1953 camion FARGO, 3 tonnes, en parfait ordre. 1961 AUSTIN "850" $675. TURMEL AUTOMOBILES, 1385, Dorchester-Nord, Tél.: 529-5319.
36120 14-10 (1 ms) A.V.

PRENDRAIS EN ECHANGE TERRAINS, ETC.
Pour petite voiture de livraison, 60 milles au gallon. — Tél.: 525-4760.
36714 29-10 (6 fs) A.V.

CHARS NEUFS ET USAGES
FRADET AUTO ENR
105, boul. Hamel
coin Marie de l'Incarnation
TEL.: 681-6281
35983 3-10
(mar.j.v. au 30-11) A.V.

A VENDRE CHRYSLER 1956 très propre, automatique, power-brake, power-steering. Direct du propriétaire. S'adresser à Tél.: 663-6455.
36830 30-10 (3 fs) A.V.

Autos demandées

ACHETONS AUTOS
ARGENT COMPTANT. Hudon Auto Enr., 1365, Dorchester-Nord. Tél.: 525-4769.
36112 10-10 (1 ms) A.D.

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées de toutes marques. Aussi WINCH (Grues) USAGEES. Achetons chars usagés, accidents et "scrape". LUDGER FERLAND ENR., 661, 1ère AVENUE, Québec. Tél.: 524-2920.
36561 24-10 (1 ms) A.A.

M. Moteur et Transmission!
CHANGER ou réparer sur toutes marques de voiture. Aussi peu que $2.50 par semaine. Garantie 4,000 milles, 90 jours. 681-3804. Service de 24 heures.
29-10 (1 ms) A.A.

Autos à vendre

ACHETONS et vendons chars neufs et usagés. Aussi représentants des ROULOTTES CENTURY CITATION. M. E. M. Caravanne Ltée, 16 rue Marie de l'Incarnation. Tél.: 527-4072.
36440 18-10 (1 ms) A.V.

OLDSMOBILE V-98 1960, Power-steering, power-brake. Tout équipement automatique. Millage 44,000. A vendre à prix d'aubaine à bonne condition. S'adresser à tél.: 681-2608.
36799 30-10 (2 fs) A.V.

PNEUS 700-750 X 16
Peu d'usure, prix d'occasion. — Tél.: 525-4760.
36660 25-10 (6 fs) A.V.

ATTENTION ! BUICK 1955 en parfait état $400. S'adresser à tél.: 837-3412.
36839 30-10 (6 fs) A.V.

Garage — Service

DOMPEUSES (HOIST) "EDBRO" TELESCOPIQUES et AUTRES
LES PLUS réputées sur le marché. Structure d'acier pour bottes de camions, neuves et usagées. Mécanique, soudure, alignement, débossage, peinture. Opérateur électriques pour portes de garage et d'entrepôts. — Consultez nos experts avant d'acheter. GARAGE LABRIE LTEE, Beaumont, Bellechasse. — Tél.: 837-1232.
36060 3-10 (j.v.s. au 29-11) G.S.

Réparations d'Autos

AUTOMOBILISTES DEBOSSAGE PEINTURE
BOUTET & FILS, 264, rue Caron, Québec. Tél.: 523-3370.
36564 25-10 (l.mer.v. au 23-12) R.A.

A vendre — Divers

SPECIAL
A partir de $0.43 la verge
300 verges de prélarts neufs
Balance de ligne
MEUBLES MARCEAU Inc.
110, rue St-Paul, Québec. Tél.: 529-1741
36706 28-10 (3 fs) 21

VENTE RAPIDE
Meubles d'occasions
300 chaises de cuisine, spécial..... $1.00 chaque
50 lits en fer 3/3, 4/0, 4/6..... $5.00 chaque
LES ENCHERES MARCEAU INC.
110, rue St-Paul, Québec. Tél.: 529-1741
36706 28-10 (3 fs) 21

Nous sommes distributeurs autorisés des pièces
Beatty et McCLARY EASY
SERVICE POUR TOUT APPAREIL
QUEBEC SERVICE DES LAVEUSES INC.
351 BOUL. CHAREST-EST — TEL.: 529-8479
36118 11-10 (l.mer.v. au 9-12) 21

Immeubles

OCCASIONS

24ième RUE ST-PIE X. Joli plain-pied de 2 pièces plus chambre de bain en terrazzo, sous-sol fini 2 pièces, chauffage à l'huile eau chaude.
LAC HAYES: Joli chalet sur le lac avec droit de pêche.
TAVERNE: Centre de St-Roch.
STE-BRIGITTE DE LAVAL: Cent cinquante terrains environ à être subdivisés pour construction, 40 arpents le long de la rivière avec système d'aqueduc compris. Toute offre en tout, ou partie sera considérée.
UN CHOIX de propriétés de tous genres et de divers commerces.
CONFIEZ VOS PROBLEMES A LA PLUS VIEILLE MAISON DE COURTAGE IMMOBILIER DU QUEBEC
POUR INFORMATIONS APRES LES HEURES DE BUREAU, APPELER: J.-P. CIMON, 842-4734, le soir.
H.-P. CIMON
COURTIER EN IMMEUBLES ET ADMINISTRATION
895, PLACE D'AIGUILLON — TEL.: 525-5169
36698 28-10 (l.mer.v. au 1-11) 111

Chevaux — Voitures



Toujours en main grandes quantités de chevaux, venant de l'Ontario, livraison par vanne à Québec et N.-B. Achetons aussi à prix raisonnable, tous chevaux pour abattre.
ALYRE LABRIE, Ltée
Pintendre, comté de Lévis
Tél.: Bureau 837-7124
Rés.: 837-9239 - 837-8989
et 837-9787.
35648 20-9 (j.v.s. au 16-11) 88

Femmes, filles demandées

MESDAMES
VOS ENFANTS sont à l'école. Vous avez du temps de libre ! Transformez ces heures libres en $ $ $.
Devenez
Représentante AVON
Signalez dès maintenant
523-7706
29-10 (3 fs) 90

Instruments de musique

ST-CYR & FRERE



SPECIAUX: Guitare $16.50 batteries $124.50. Tourne-disques (Pick-up) $27.95. Trompettes $39.95.
754, ST-JOSEPH EST
Tél.: 522-1233—522-1234
36567 23-10
(l.mer.s. au 18-11) 115

Cercle Dante

Jeudi prochain le 31 octobre sera présenté à la Salle des Promotions de l'Université Laval le film "La lun

ciné BULLETIN

Voir "Appréciation morale des films", chaque samedi

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

AA — ADULTES et ADOLESCENTS: Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus)

A — ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes

AR — ADULTES AVEC RESERVES: Films qui présentent des dangers soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents

D — A DECONSEILLER: Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

P — A PROSCRIRE: Films franchement condamnables et sont de vrus religieux et moral

BIENVILLE. — Les trois belles du colonel (AR) 6.30, 9.45. Nouvelles à 8.00 hres. Les loups dans la bergerie (A) à 8.15 hresé

CAPITOL — Lawrence of Arabia (A) à 1.30 et 7.30 hres.

CARTIER. — Cendrillon aux grands pieds (T) 2.50, 6.05, 9.35 hres. Les dents du diable (A) à 1.00, 4.15, 7.40. Nouvelles à 7.35 h.

CINEAC — Un trou dans la tête (A) 1.30, 5.10, 9.15. Le dernier passage (A) 3.30, 7.30 hres. Nouvelles à 3.30, 7.10 et 9.00 hres.

CINEMA DE PARIS. — Can-Can (D), 12.56, 5.15, 9.35. — L'Ange bleu (AR), 3.10, 7.55. — Actualités, 12.30, 4.45, 7.45.

CLASSIC. — La soif de la jeunesse (AR) 1.20, 5.20, 9.20 (sam. dim. 2.15 5.55, 9.30). Le visage du plaisir (AR) 3.30, 7.30 (sam. dim. 12.30, 4.15, 8.00) hres.

EMPIRE. — La novice (D) à 2.00, 8.30 hres. Courts métrages.

IMPERIAL — Sujets à 1.00, 4.57, 8.51. Les sept mercenaires (AA) à 1.20, 5.17, 8.57. Le camp de la violence (A) 3.29, 7.23 hres.

LAIRET. — Cendrillon aux grands pieds (T) 2.50, 6.05, 9.25 hres. Les dents du diable (A) à 1.00, 4.15 et 7.40 hres. Nouvelles à 7.35 hres.

LAURIER. — Le bourreau du Nevada (AA) 1.15, 4.40, 7.50. Nouvelles à 2.40, 9.15 hres. Charmants garçons (AR) à 2.55, 6.05 et 9.30 hres.

LEVIS. — Pionnier de l'espace (AA) 6.15, 9.30 hres. Nouvelles à 7.32. Le temps de la peur (A) à 7.45.

LIDO. — Le roi des distraits (T) à 6.15, 9.47 (sam. dim. 3.00, 6.23, 9.57). Nouvelles à 7.50 (sam. dim. 2.47, 8.00). Le troisième homme sur la montagne (T) 8.00 (sam dim. 1.00, 4.36, 8.10).

PARIS. — Les dragueurs (P) 12.40, 4.25, 8.20. Rocco (AR) à 1.55, 5.40, 9.35. Actualités à 12.30 4.15 et 8.10 hres

PIGALLE. — Actualités à 12.30, 3.46 et 8.27 hres. Via Mala (AR) 12.40, 3.56, 12.02 hres. Le péché et la hante (AR) 2.09, 5.25 et 8.37 hres.

PRINCESSE. — L'amour primitif (P) à 1.00, 5.30, 9.50. Nouvelles à 2.10, 8.10 hres. Panique à bord (AA) 2.23, 6.40. Le diabolique M. Benton (A) à 3.56 et 8.16 h.

RIALTO. — La soif de la jeunesse (AR. 1.20, 5.15, 9.10. Le visage du plaisir (AR) 3.15, 7.10 h. Nouvelles à 1.00, 4.55, 8.50 hres.

SILLERY. — Caravane vers le soleil (A), 7.30 (dim. 4.25, 7.55). — Le "chouchou" du professeur (A), 9.00 (dim. 2.11 5.45, 9.25).

VICTORIA. — Les cavaliers de l'enfer (A) 1.15, 4.30, 7.55. La nuit du loup-garou (D) à 2.55 6.10 et 9.30 hres.

Anniversaire de la 1ère liaison commerciale sans escale Rio-Dakar

(CNW) — Le 1er novembre 1963, Air France fêtera le 10e anniversaire de la première traversée commerciale sans escale de l'Atlantique sud de Rio de Janeiro à Dakar. Dans l'histoire prestigieuse des liaisons aériennes entre la France et l'Amérique du Sud, le 1er novembre 1953 a marqué une étape importante.

Rappelons brièvement les trois phases essentielles — implantation, exploitation et développement — qui résument l'histoire de cette ligne.

L'IMPLANTATION

Cette première phase, c'est l'épopée de la "Ligne" : le défrichage, tronçon par tronçon, par les pionniers des ailes françaises de la ligne France-Amérique du Sud. Le premier tronçon Toulouse-Casablanca est ouvert en service postal régulier le 1er décembre 1919 avec escale à Barcelone, Alicante, Malaga, Tanger, Rabat. Le 1er juin 1925 est inauguré le deuxième tronçon Casablanca-Dakar. Le 3ième tronçon Natal-Buenos Aires est enfin ouvert le 14 novembre 1927. Entre Dakar et Natal le courrier est transporté par des avions légers ; il leur fallait 6 jours pour aller d'un bord à l'autre de l'océan. C'est alors que, le 12 mai 1930, Mermoz, accompagné de Dabry, navigateur, et de Gimie, radio, traversa pour la première fois l'océan Atlantique entre Saint-Louis du Sénégal et Natal, à bord d'un Late 28 "Le Comte de la Vaulx". La "Ligne" était devenue 100 pour cent aérienne et continuait jusqu'à Santiago du Chili en survolant la Cordillière des Andes.

L'EXPLOITATION

L'exploitation, elle, doit être mise à l'actif de la compagnie Air-France créée le 31 mai 1933. La compagnie française poursuivant la belle oeuvre de l'aéropostale, ouvrit au transport des voyageurs les tronçons Casablanca-Dakar et Buenos Aires-Santiago du Chili en 1936, Paris-Dakar et Buenos Aires-Santiago en 1937. Les pionniers de la ligne surent, en techniciens et en organisateurs, semer sur leur route, des terrains d'atterrissage, des ateliers, des postes émetteurs, des bilases, des dispositifs de sécurité et des centres de contrôle. Le personnel de la compagnie française développa toutes ces activités jusqu'à la seconde guerre mondiale — La 500ème traversée de l'Atlantique Sud eut lieu le 19 février 1940. Puis les ailes françaises se replieront.

LE DEVELOPPEMENT

La phase du développement s'amorça au lendemain de la guerre. Air France, et avec elle l'ensemble des compagnies de transport aérien, ne disposait que d'appareils de faible vitesse et de rayon d'action limité. Le Douglas DC-4 fut mis en service le 23 juin 1946 sur la desserte Paris-Buenos Aires en 58 heures avec escales intermédiaires à Casablanca, Dakar, Recife, Rio et Montevideo. Avec l'introduction successive du L. 749 "Constellation" en 1948 et du L. 1049 "Super Constellation" en 1953, le temps de vol put être réduit dans d'assez grandes proportions. Et c'est là que nous arrivons à la date du 1er novembre 1953 : Il y a 10 ans, grâce au rayon d'action des "Super Constellation" l'Atlantique Sud fut pour la 1ère fois franchi sans escale de Dakar à Rio de Janeiro. Il y a 10 ans . . . ,Depuis les "Boeing" intercontinentaux d'Air France accueillant à leur bord 28 passagers de 1ère classe et 114 passagers de classe économique, relient Paris à Rio en 12 h. 20 m. de temps de vol et prolongent la desserte sur Sao Paulo, Montevideo, Buenos Aires et Santiago du Chili.

Rien ne saurait mieux prouver que la compagnie française continue la tradition de la "Ligne" que l'ouverture, le 4 novembre 1963 d'un service direct Paris-Madrid-Rio de Janeiro (12 h. de temps de vol). Cette traversée directe de l'Atlantique Sud entre Madrid et Rio, 5,047 milles sans escale, sera effectuée chaque semaine en Boeing 707-3, la version évoluée des quadriréacteurs long-courriers. Grâce à leur plus grand rayon d'action ces géants de l'air peuvent parcourir d'un seul coup d'aile des distances aussi prodigieuses. Après la ligne Paris-Los Angeles sans escale ouverte le 7 juin dernier (5,648 milles), cette étape Madrid-Rio sera le second plus long parcours direct effectué par les long-courriers d'Air France.

LES ECHECS

Philidor, en avant

L'équipe Philidor de M. Pierre Marchand a réussi le tour de force peu ordinaire de ne pas perdre de parties au cours de ses deux premières rencontres. Trois parties nulles et deux gains contre Laval en première ronde et cinq gains contre le Séminaire, jeudi dernier. Il sera intéressant de voir ce que l'équipe fera contre Limoilou, ce soir. Dans la section B, l'équipe de N.-D. de Pitié a fait ses débuts dans la Ligue en annulant contre Philidor.

Séminaire 0 — Philidor (A) 5

André Jean 0 — Marcel Dion 1d
André Hébert 0 — George Gallagher 1
Pierre Lemieux 0 — Jack Maroney 1
Michel Tordion 0 — Nick Van Egmond 1
Maurice Blouin 0 — Robert Leprohon 1

N.-D de Pitié 2 — Philidor (B) 2

Emile Gosme 1 — Guy Petit 0
Gaston Tardif 1 — Ken Morgan 0
Aimé Gaudreault 0 — Marc Hébert 1
Julien Robert 0d — Pierre Marchand 1d

Ce soir également, le Laval visite le Séminaire. Demain, l'A.E.C. (B) visite N.-D. de Pitié, à la salle paroissiale de la rue Général-Vanier.

N. 291063 — P.-H. Nadeau

EXPOSITION
rétrospective
DE TABLEAUX
DE EUGENE KLIMOFF
du 31 octobre au 6 novembre
DEMAIN
Vernissage : jeudi le 31 octobre à 8 hres p.m.
AU PALAIS MONTCALM

En décoration intérieure

Une tendance vers le style méditerranéen

L'Etat provincial constate, après 25 ans d'efforts et l'investissement de budgets importants, que la décoration intérieure est vraiment entrée dans les moeurs et que les diplômés de l'Institut des Arts Appliqués rendent au public les services qu'on attend d'eux.

Les diplômés ont conquis droit de cité. Sept d'entre eux, par exemple, forment le groupe de décorateurs-ensembliers de la maison Viau, Morisset Inc.

M. Jacques Viau profitait de l'ouverture de son nouvel établissement pour remarquer que le milieu canadien-français s'intéresse au plus haut point à la décoration intérieure. Il a souligné que les institutions, civiles, religieuses et autres, désirent aussi vivre dans un habitat bien, adapté. On y voit une preuve que le bon goût a dépassé le niveau de l'individu et a rejoint celui des affaires, de l'hôpital, etc.

D'après M. Viau, nous ne connaitrons jamais un pur style canadien — partageant en cela la situation de tous les pays qui n'ont pas été déjà identifiés par un style qui leur soit absolument propre. C'est que les procédés modernes de fabrication et les moyens de transport font aujourd'hui tomber les barrières, tout en mettant des objets de bon goût à la portée du grand public.

Notant que l'absence de communications a permis autrefois, et fort heureusement, la création de styles particuliers à chaque époque, mais M. Viau estime que le meubie exclusif deviendra maintenant exceptionnel.

Les spécialistes de la décoration sont groupés en association professionnelle: "La Société des décorateurs-ensembliers du Québec" consacre le travail de l'Institut des Arts Appliqués et les efforts de son directeur, M. Jean-Marie Gauvreau. Il a été soutenu par des noms prestigieux comme ceux de Borduas, Parizeau et Gagnon, à qui M. Viau tient à rendre hommage. Il associe au progrès de la profession la collaboration d'une équipe de professeurs de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

Le Dr Jean Bouchard nommé professeur de radiologie à McGill

Jean Bouchard, 53 ans, a été nommé professeur de radiologie de l'Université McGill.

Dr Bouchard, est né à Québec où il reçut un bacalauréat réat ès Lettres à l'Université Laval en 1929, un cacalauréat en médecine en 1931 et un doctorat en médecine "Cum Laude" en 1934. Il obtint un diplôme en radiologie de l'Université de Cambridge, Angleterre, en 1937.

Interne aux hôpitaux de la Miséricorde et à l'Hôtel-Dieu de Québec, il devenait démonstrateu ren radiologie au McGill en 1941. De 1943 à 1945, il fut volontaire dans la réserve de la Marine Royale Canadienne. Après la guerre, il retournait au McGill.

Dr Bouchard est aujourd'hui attaché à plusieurs hôpitaux de Montréal, à titre de consultant en radiologie.

Mort de madame Pierre Cantin

Mme Pierre Cantin, née Marguerite Carrier, domiciliée chez son fils, Donald, au 2185, 25e Rue, à St-Pie X, est décédée à l'âge de 95 ans et 7 mois.

Elle laisse dans le deuil, son fils, ses filles, gendres et belle-fille : MM. et Mmes Donald Cantin (Rachel Auclair), Jean-Chs Gelly (Alma Cantin), Lucien Gendreau (Eva Cantin), Léopold Soucy (Mariette Cantin), Mme Vve Arthur Nolin (Alma Cantin), ainsi que son cousin, M. l'abbé Zoël Fréchette, curé de Ste-Famille, Sherbrooke.

Les funérailles ont eu lieu mercredi à St-Pie X.

M. Viateur Bernard, décédé à St-Victor

A St-Victor est décédé subitement, à l'âge de 44 ans, 10 mois, M. Viateur Bernard, époux de dame Clémence Doyon.

Outre son épouse il laisse un fils Yves; une fille, Jeanne-Mance, et une fille-adoptive, Jacinthe, tous de St-Victor; son père, M. Jean Bernard; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Benoit Bernard (Jacqueline Grondin), M. Victor Bernard, de l'Ontario, MM. et Mmes Grégoire Bernard (Candide Bizier), de Beauceville, Louis Bernard (Hélène Jacques), Réal Bernard (Gabriel Brochu), M. Florent Bernard, MM. et Mmes Dominique Plante (Agathe Bernard), Marcel Doyon (Bernadette Bernard), de St-Victor, Benoit Plante (Marie-Louise Bernard), de Stornoway, Front., Jean-Roch Dutil (Bibiane Bernard), de Hartford, Conn., Charles Doyon (Ida Poulin), Philippe Doyon (Rose-Aimé Robert), de St-Victor, Arthur Fortin (Alice Doyon), de Beauceville, Dominique Doyon (Yolande Veilleux), Jean-Paul Doyon (Rachel Lessard), de St-Victor, la R. Sr St-Omer, s.s. c.m., de l'Abitibi, Mme Omer Doyon (Jeannette Veilleux), M. et Mme André Veilleux (Thérèse Doyon), de St-Victor.

Le service a été chanté à St-Victor.

Décès de monsieur Guy Côté

Dimanche, le 27 octobre, décédait subitement à Ste-Germaine, M. Guy Côté, agent d'assurances de St-Prosper, époux de dame Gemma Huard. Il était âgé de 45 ans.

Outre son épouse, M. Côté laisse six enfants : Louise, Julie, Jacques, Claude, Sylvie et Guylaine. Il laisse aussi sa mère, Mme Raoul Côté; sa soeur, Mme Raymond Reny (Marguerite), de St-Prosper; ses frères : MM. Roland Côté, de Metuchen, N.-J., Charles-Edouard, de Québec et Yvan, de Drummondville.

Lui survivent aussi : ses beaux-frères et belles-soeurs : le Dr Raymond Reny, de St-Prosper, Mmes Roland, Charles Edouard et Yvan Côté; M. et Mme Alfred Morin, de St-Prosper, M. et Mme Jos. Drouin, de St-Prosper, M. et Mme Roland Fortin, de St-Georges, M. et Mme Walter Huard, de St-Prosper, M. et Mme Eugène Huard, de Québec, M. et Mme Adrien Boucher, de St-Georges, M. et Mme Laurian Bouffard, de St-Prosper, M. et Mme Ange-Aimé Drouin, de Québec, Yvonne Gemme, de Lewiston.

Les funérailles auront lieu en l'église de St-Prosper, jeudi matin, le 31 octobre, à 10 heures.

SERVICES SPÉCIAUX

MANTEAUX de ***FOURRURES***

Vente - réparation
JOS ROBITAILLE
Enr.
Marchand de Fourrure
700 Richelieu — 522-3288
36275 17-10 (1 ms) S.S.

Mort de monsieur Adolphe Grenier

M. Adolphe Grenier, ex-employé des Chemins de Fer Nationaux, époux de feu dame Marguerite Laplante, est décédé le 29 octobre 1963, à l'âge de 67 ans. Il demeurait au no 902 de la rue Rochette à Ste-Foy.

M. Grenier laisse dans le deuil ses filles et ses gendres: MM. et Mmes Raymond Lachance (Gertrude) de Joliette, René Savard (Pauline); ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs: M. et Mme Roland Grenier de Trois-Rivières, Mme Marius Grenier de St-Romuald, Mme Georges Grenier de St-Romuald, MM. et Mmes Jos. Laplante (Anne-Marie) de St-Romuald, Antonio Dutil (Marguerite) de St-Romuald, Jean-Marie Laplante, Léo Auger de Montréal, Auguste Laplante de Courville, Marcel Laplante de Courville; ses petits-enfants Ghislain, Danielle, Rémy Lachance de Joliette, Hélène, Denyse, Andrée Savard, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle de M. Grenier est présentement exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 975 Marguerite Bourgeoys.

Les funérailles auront lieu le samedi 2 novembre 1963 en l'église St-Thomas d'Aquin et l'inhumation au cimetière de St-Louis de Courville.

Mort de madame Joseph Carmichaël

Mme Joseph Carmichaël, née Harie-Anna Laliberté, est décédée à son domicile, 2, avenue des Erables à l'Ile Enchanteresse, Laval, à l'âge de 56 ans et 10 mois.

Outre son époux, elle laisse ses fils et filles, gendres et belles-filles : MM. et Mmes Paul Carmichaël (Aline Paradis), Claude Carmichaël (Réjeanne Lachance), Michel Carmichaël (Marguerite Bertrand), Gérard Ferland (Carmel Car-Michaël), Jacques Robitaille (Françoise Carmichaël), Noël Bédard (Marcelle Carmichaël), MM. Jean-Yves, Jules, Gaston et Roger Carmichaël.

Elle était aussi la belle-soeur de Mmes Yves Georges, Ulric et Antoine Laliberté, MM. et Mmes Emile, Gérard, Henri, Eugène et Camille Carmichaël, Roland Plante, Camille Plante, Adrien Marcotte, Mme Vve Robert Poliquin et la R. Sr Ste-Jacqueline, des SS. du Bon-Pasteur.

Les funérailles ont eu lieu mercredi à Ste-Brigitte de Laval.

Mort de monsieur Camille Bernier

M. Camille Bernier, employé de Savard & Dion, décédé accidentellement à l'âge de 21 ans, était le fils de M. et Mme René Bernier, née Olive Blais, demeurant au 1861, boulevard Hamel, à Ville-Duberger.

Outre son père et sa mère, il laisse ses frères et soeurs ainsi que ses beaux-frères : MM. Gérard, Claude, Victor et Jean-Marc Bernier, M. et Mme Normand Parisée (Bernadette), M. et Mme Jean-Guy Boutet (Gisèle), Miles Micheline et Sylvie Bernier; ses grands parents : M. et Mme Jos. Blais.

Les funérailles auront lieu jeudi à St-François-Xavier.

Les restes mortels sont exposés aux salons J. Bouchard.

Programmation centralisée

TORONTO. — (P. C.) — Les administrateurs d'hôpitaux doivent accepter une programmation centralisée des services hospitaliers, a déclaré devant l'Association des hôpitaux d'Ontario, le Dr Bernard Brosseau, membre de la Commission des services hospitaliers d'Ontario.

Pourquoi ces accidents aux passages à niveau

Lorsqu'un conducteur de véhicule est averti de l'existence d'un passage à niveau par les signaux routiers, il ne doit s'y engager qu'après s'être assuré qu'il peut le faire en toute sécurité. Il est bien normal que les convois de chemins de fer aient la priorité de passage, souligne "Prudentia". Tout dépassement est interdit à proximité d'une traverse à niveau. Il ne suffit pas de voir passer un train: il faut encore s'assurer qu'un autre n'arrive pas d'une autre direction.

Contrat accordé à RCA Victor

RCA Victor annonce, dans un communiqué émis de son Bureau Chef à Montréal, qu'un contrat lui a été accordé par NASA, pour les facilités dont elle dispose à repérer le satellite SYNCOM Avancé. La valeur initiale de la commande se chiffre à $167,400.

Ce contrat représente un autre pas de géant, en électronique de l'espace, par RCA Victor, qui fait suite à la contribution de la Compagnie au programme du satellite RELAIS.

avis de décès

BAKER. — A Montréal, le 28 octobre 1963, à l'âge de 72 ans, est décédée dame Angus Baker.

Les funérailles auront lieu jeudi en l'église de Saint-Barnabé, Montréal et la sépulture au cimetière de St-Agapit, Lotbinière. 29-10 (2 fs)

BEAUDRY. — A Québec, le 26 octobre 1963, à l'âge de 70 ans est décédé M. le chanoine Emile Beaudry, du Séminaire de Québec.

La dépouille mortelle est présentement exposée à la salle des prêtres du Séminaire de Québec.

La translation des restes aura lieu mercredi, à 10 heures 15.

Le service funèbre sera chanté mercredi, à 10 heures 30, en la chapelle du Séminaire et l'inhumation dans la crypte du séminaire de Québec. 28-10 (3 fs)

BEAULIEU. — A Berthier en Bas, le 28 octobre 1963, à l'âge de 49 ans, est décédé accidentellement M. Victor Beaulieu, époux de dame Alice Truchon.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures. Départ des salons mortuaires Laurent Normand, 26, rue St-Louis, Montmagny, à 8 heures 30, pour l'église de Berthier et de là au cimetière paroissial. 36840 30-10 (1 fs)

BERNIER — A Québec, le 28 octobre 1963, à l'âge de 21 ans, est décédé accidentellement M. Camille Bernier, fils de M. René Bernier et de dame Olive Blais, demeurant à 1861, Blvd Hamel, Petite-Rivière nord.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures. Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 40, pour l'église de St-François-Xavier et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile. 36709 29-10 (3 fs)

BOILARD. — A l'hôpital de Notre-Dame de Lourdes, à St-Michel de Bellechasse, le 28 octobre 1963, à l'âge de 89 ans et 9 mois, est décédé M. Louis Boilard, époux de feu dame Gracia Boilard, de St-Henri de Lévis.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures. Départ des salons mortuaires Almanzor Couture, à 9 heures 45, pour l'église de St-Henri et de là au cimetière paroissial. 29-10 (2 fs)

BOULANGER. — A Lévis, le 28 octobre 1963, à l'âge de 81 ans, est décédée dame Adéline Boulanger, épouse en premières noces de feu M. Georges Bégin et en secondes noces de feu M. Adjutor Lemieux, demeurant à 51, Samson, Lévis.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures. Départ des salons mortuaires de chez Gilbert & Turgeon Ltée, 58, avenue Bégin à 8 heures 45, pour l'église de Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie. 36778 29-10 (2 fs)

COTE. — A l'hôpital St-François d'Assise, le 29 octobre 1963 à l'âge de 69 ans, est décédé M. Joseph-Apollinaire Côté, fils de feu M. Apollinaire Côté et de feu dame Marie Gosselin, demeurant à St-Pierre, Ile d'Orléans.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures. Départ des salons de la Coopérative de frais funéraires, 178 ave Royale, St-Pierre Ile d'Orléans. 30-10 (3 fs)

FRERE EDOUARD. — A Ste-Foy, le 28 octobre 1963, à l'âge de 58 ans, est décédé le Révérend Frère Edouard (Edouard Gravel) des Frères des Ecoles Chrétiennes, fils de feu M. Edouard Gravel et de feu dame Marie Trépanier, demeurant autrefois à Jacques-Cartier.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures 30. Départ des salons mortuaires des Frères des Ecoles Chrétiennes, 2460, Chemin Ste-Foy, à 10 heures 25, pour la chapelle de la Maison Mère, et de là au cimetière de la Communauté... Il était le frère de M. l'abbé Louis-Philippe Gravel, curé de St-Jean de Bréboeuf, cté de Mégantic. 36734 29-10 (2 fs)

GAUVIN. — A Québec, le 29 octobre 1963, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Adjutor Gauvin, pâtissier, époux de dame Lucienne Pépin, demeurant à 83 rue Boisclair.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures 15. Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère Avenue, à 9 heures 05, pour l'église de Ste-Claire d'Assise et de là au cimetière St-Charles. 30-10 (2 fs)

GRENIER. — A Québec, le 29 octobre 1963, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Adolphe Grenier, ex-employé des Chemins de fer Nationaux, époux de feu dame Marguerite Laplante, demeurant à 902, Rochette, Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 975, Marguerite-Bourgeoys à 9 heures 15, pour l'église de St-Thomas d'Aquin et de là au cimetière St-Louis de Courville.

Le trajet se fera en automobile. 36808 29-10 (3 fs)

JOBIN. — A St-Raymond, le 27 octobre 1963, à l'âge de 58 ans, est décédé accidentellement M. Paul Jobin, époux de dame Bernadette Déry.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures. Départ des salons mortuaires Plamondon & Frères, 388, St-Joseph, St-Raymond, à 9 heures 45, pour l'église de St-Raymond et de là au cimetière paroissial. 36710 29-10 (2 fs)

MARTINEAU. — A Québec, le 27 octobre 1963, à l'âge de 72 ans et 7 mois, est décédé M. Alfred Martineau, époux de dame Marie-Anna Verret, demeurant à 314, 4ième Rue.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures. Départ du nouveau foyer funéraire de la Cie Hubert Moisan, 1187, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile. 36777 29-10 (2 fs)

TREMBLAY. — A Québec, le 27 octobre 1963, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Delphis Tremblay, autrefois de St-Roch, époux de feu dame Belzemine Girard.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 31 octobre, à 9 heures 30.

Départ des résidences funéraires Arthur Cloutier & Fils Ltée 990, 1ère avenue à 9 heures 10, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 28-10 (3 fs)

REMERCIEMENTS

GIROUX. — La famille de Mme Alfred Giroux remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de Mme Alfred Giroux, née Mathilda Bélanger, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles.

A tous un cordial merci. 36836 30-10 (1 fs) REM.

Choix complet de FLEURS
Fiez-vous aux experts de notre salon pour le choix de fleurs en toutes occasions.

Salon Fleuri
FLEURISTE
135 Est, St-Joseph, Québec
COMMANDEZ PAR TEL. 524-5218

HORAIRE DE LA TÉLÉVISION DE QUÉBEC

aujourd'hui

télé 4

MERCREDI

11.60—Mire et musique
12.00—Horaire commenté
12.10—Nouvelles et météo
12.20—Nouvelles sportives
12.30—De tout, de tous
1.00—Siège réservé :
"L'infidèle", mettant en vedette Ann Sheridan, Lew Ayres et Zachary Scott.
2.30—Féminité —
Chronique de décoration intérieure et une chronique sur les livres pour les enfants.
3.00—Votre cuisine, madame—
Aujourd'hui : les betteraves en hors-d'oeuvre, à la Provençale et à l'orange.
3.15—Actualités féminines —
Une entrevue exclusive avec Mme Ngo Dinh Nhu. Animateur : Jean-Paul Nolet.
3.30—Le temps de vivre —
Les récentes découvertes archéologiques au lac Albanet. Invité : M. l'abbé René Lévesque, de l'université de Sherbrooke.
4.00—Capitaine Tombalo
4.30—Boîte à surprises
5.00—Coeur au poing —
"Les deux mocassins"
5.25—Les espiègles
6.00—Horaire commenté
6.05—Nouvelles et météo
6.20—Nouvelles sportives
6.30—Actualités sportives —
6.45—Criers
7.00—Panorama —
7.15—Pattes de mouche —
L'invité de M. Babarrère cette semaine sera Aimé Major et une analyse de l'écriture de Papineau.
7.30—Adam ou Eve
8.00—Le pain du jour —
8.30—La cité sans voiles —
"Le poing vengeur", avec Paul Burke, Horace McMahon et Eli Wallach.
9.30—Le Saint
10.30—Téléjournal de Radio-Canada
10.45—Nouvelles sportives
10.55—La météo
11.00—Sur le matelas
12.00—Fin des émissions

5

MERCREDI

.30—Test pattern
9.58—Opening
10.00—National school Broadcast
10.30—Chez Hélène
10.45—Nursery school
1.30—Test pattern
1.55—Opening
2.00—Password
2.30—Scarlet hill
3.00—Take thirty
3.25—Friendly giant
3.45—Misterogers
4.00—The Cisco Kid
4.30—The Three Stooges
5.01—Razzle Dazzl
5.30—Wendy Woodpecker
6.00—Nations business
6.15—Cartoons
6.30—News and sports
6.45—Dateline Quebec
7.00—Bucke's law
8.00—Red River Jamboree
8.30—Perry Mason
9.30—Festival :
"Le médecin malgré lui"
11.00—CBC-TV News
11.14—Viewpoint
11.20—Sign Off

télé 4

JEUDI

10.00 — Mire
10.30—Emission scolaire - "Les merveilles de la nature" - Connaissances usuelles pour les élèves de 6e année. Animateur : Auray Blain.
11.00—Palmarès et Hit Parade
12.00—Horaire commenté
12.10—Nouvelles et météo
12.20—Nouvelles sportives
12.30—De tout, de tous
1.00—Cinéma Kraft
"Missions secrète", une production franco-italienne, mettant en vedette Yvonne de Carlo et Paul Meurisse ainsi que Georges Marshall.
2.30—Féminité
3.00—Votre cuisine, madame—
Aujourd'hui : les beignets au chou-fleur, à l'oignons, à la betterave et au maïs.
3.15—La revue de la maison—
Madame improvise . . . Aujourd'hui : les costumes et les masques pour l'Halloween.
3.30—Votre enfant, madame—
"Les enfants joueurs" — Invité : Dr J.-B. Boulanger.
4.00—Capitaine Tombalo
4.30—La boîte à surprises
5.00—Bonjour, belles oreilles
5.30—Mains habiles —
Le spécialiste Yvan Landry nous parlera cette semaine de la peinture à l'eau.
6.00—Horaire commenté
6.05—Nouvelles et météo
6.20—Nouvelles sportives
6.30—Tout le monde en place -
7.00—Panorama
7.30—La famille Stone
8.00—Filles d'Eve —
Téléroman de Louis Morisset. Le médecin de Brigitte fait une terrible révélation à Lambert. Solange et Diane se rencontrent à nouveau.
8.30—Tous pour un —
Emission qui met à l'épreuve les connaissances d'un seul concurrent.
9.00—Détective
9.30—L'heure du concert —
Soirée viennoise", avec Elisabeth Schwarzkopf. Orchestre sous la direction de Willi Boskovsky.
10.15—Téléjournal de Radio-Canada
10.45—Nouvelles et météo
11.00—Cinéma :
"La charge fantastique"
12.30—Fin des émissions

5

JEUDI

9.30—Test pattern
9.58—Opening
10.00—National school broadcast
10.30—Chez Hélène
10.45—Nursery school
1.30—Test pattern
1.55—Opening
2.00—Password
2.30—Scarlet hill
3.00—Take thirty
3.30—Friendly giant
3.45—Misterogers
4.00—Mr. Piper
4.30—At home
5.00—Razzle Dazzle
5.30—Western Theatre
6.30—News and sports
6.45—Dateline Quebec
7.00—Roaring twenties
8.00—Lucy
8.30—The serial
9.00—Grindl
9.30—Parade
10.00—Zero one
10.30—Anzacs
11.03—CBC-TV News
11.14—Viewpoint
11.20—Sign Off

CES HORAIRES SONT SUJETS A CHANGEMENTS SANS AVIS

Nous acceptons les commandes de la campagne accompagnées d'un mandat-poste

ARTHUR THIVIERGE & FILS INR
EPICIERS-BOUCHERS — GROS et DETAIL
198 Hermine (coin Mazenod). Tél. 522-3804

Livraison dans toutes les parties de la ville commande de $3.00 et plus.

Sucre granulé 10 lbs	1.99	Jus tomates 7 pr	.99	Oeufs A. Moyen 2 douz. pour	1.09
Café java avec prime lb	.69	Pois verts 7 pr	.99	Boeuf haché 3 lbs pour	.99
Thé noir O. Pekoe lb	.89	Blé d'Inde 6 pr	.99	Bacon M. Leaf pkg. 1 lb	.67
Thé noir bte 100 sacs	.69	Macédoine 6 pr	.99	Lard frais épaule 5 à 6 lbs. lb.	.39
Riz glacé 5 lbs pour	.69	Poires, pêches et ananas 20 oz. 4 pr	.99	Jambon épaule 6 à 7 lbs. lb.	.40
Pois jaunes 5 lbs	.49	Savon Majestic 13 pr	.99		
Fève blanche 5 lbs pr	.65	Papier toilette 13 pr	.99		
Raisins sans noy. 2 lbs pr	.49	Margarine Nuco 4 lbs pr	.99		
Dattes fraiches lb	.17	Cigarettes Matinée carton	3.49		
Prunes sèches 2 lbs pr	.59				

Crevettes bte 5 oz	.43	**Biscuits DION**		Faie de lard 2 lbs	.59
Sau. H chicken 15 oz 3p	.49			Creton français lb	.59
Mayinades sûrs 24 oz	.32			Boeuf haut-côte lb	.42
Corned Beef 12 oz. 2 pr	.95	Spécial	Spécial	Steak ronde tr. comp lb	.89
Jus pampl. 20 oz 5 pr	.99	Bisc. sandwich 2 lbs pr	.69	Tête fromagée bol 16 oz	.35
Biscuits Macaron 2 lbs pr	.59	Bisc chocolat 2 lbs pr	.69	Lièvre le couple arrangé	1.10
Confiture fraises 24 oz	.55	Bisc. assortis bte 3 lbs	1.05	Jambon haché bol 16 oz	.50
S.O.S. gros paquet	.25	Bisc. thé bte 4 lbs	1.19	Devant boeuf complet lb	.29
Savon toilette 12 pr	.79	Bisc. thé 15 à 20 lbs lb	.25	Derrière boeuf complet lb	.49
Lait poudre Crino 5 lbs	1.49	Bisc. mélasse 15 à 20 lbs	.26	Chaudière graisse lard lb	.15

Oranges S.K. 3 douz.	1.00	Carottes et navets 5 lbs	.29	Jus tomate 24/20	3.35
Pamplemousses flor. 10 pr	.79	Chou vert lb	.05	Pois verts 24/20	3.49
Pommes de table 5 lbs	.49	Oignons jaunes 5 lbs	.35	Blé d'Inde 24/20	3.49
Pommes table mi. McInt	1.49	Poireau extra gros 25 pr	.99	Soupe tomates 48/10	4.49
Raisins Malaga 3 lbs	.55	Carottes et navets 50



Un philanthrope reçoit sa récompense en bonbons

● New York (Téléphoto UPI) — L'Association de distrophie musculaire a choisi le sénateur Nelson Rockefeller comme le grand philanthrope de l'année. L'homme d'Etat reçoit sa récompense "en bonbons". La jeune Melissa Weisbeck, 3 ans, a été chargée de faire la présentation au sénateur qui s'en montre fort aise. L'enfant tient en main une proclamation à l'effet que novembre est le mois de la distrophie musculaire.

Les Etats-Unis rappelleront un certain nombre d'aviateurs cantonnés en Europe

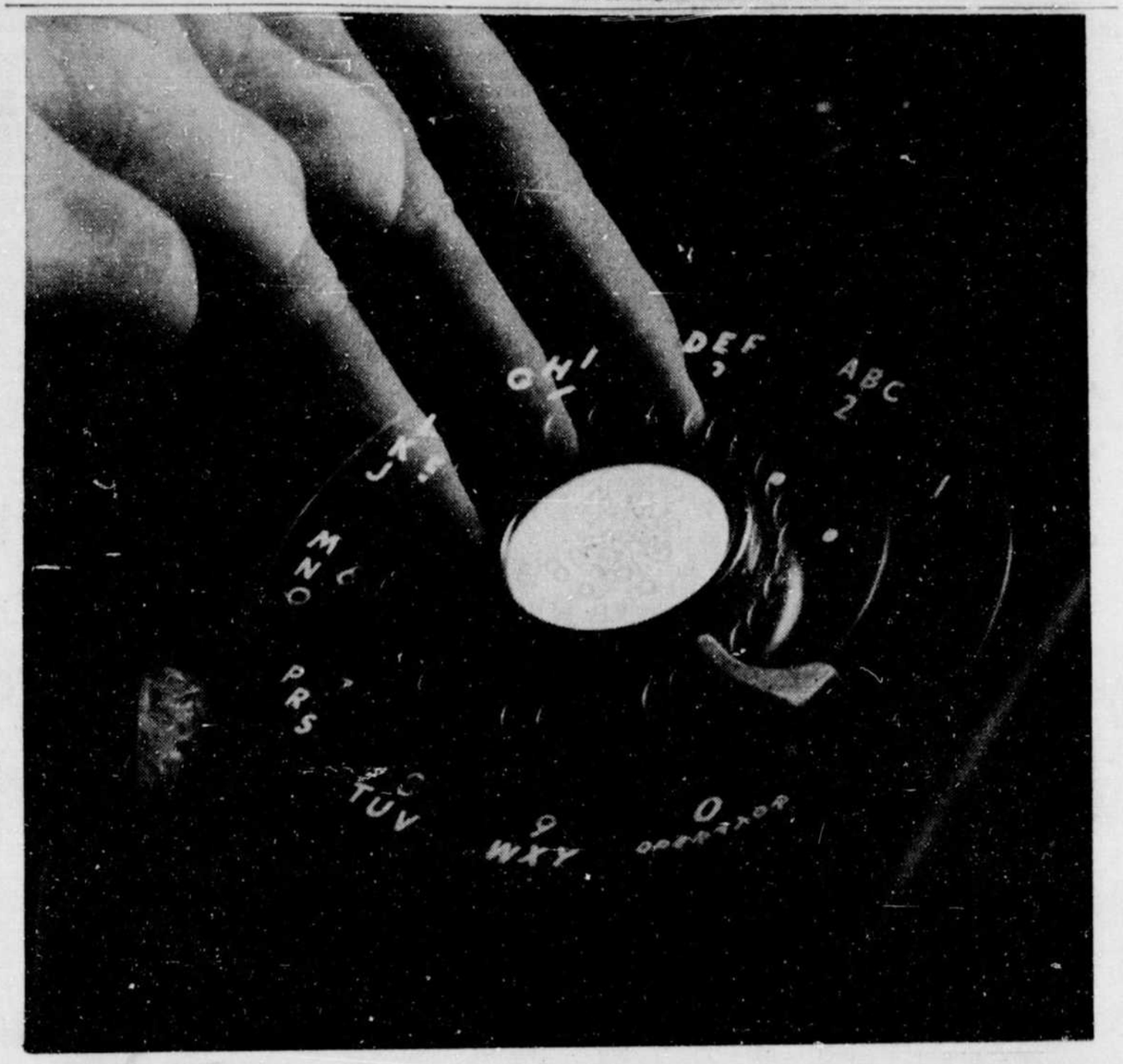
WASHINGTON. — (Reuter) Le gouvernement américain a mis au point un plan à long terme aux termes duquel un certain nombre d'hommes appartenant aux bases aériennes américaines de Grande-Bretagne, France et Espagne seraient rappelés aux Etats-Unis, déclare-t-on à Washington dans les milieux généralement bien informés de la défense.

Dans les mêmes milieux, l'on souligne que ce rappel de certaines unités aéroportées ne modifierait d'aucune façon la présence des six divisions américaines stationnées en Allemagne.

Par ailleurs, au département de la Défense on se rappelle cependant que le Congrès avait été prévenu l'an dernier au cours d'une série d'audiences que l'armée de l'air avait l'intention de ramener aux Etats-Unis des escadrons de bombardiers B-47 avant la fin de 1965.

Dans les mêmes milieux, on ajoute que le récent exercice "Big Lift" et les progrès accomplis dans la mise au point d'appareils capables de parcourir de longues distances ont ouvert de nouveaux horizons dans le domaine de la Défense aérienne.

Dans les milieux autorisés, on déclare qu'il est probable que les bases aériennes américaines seront maintenues avec des effectifs très réduits mais que des unités de combat pourront y être amenées rapidement si le besoin s'en fait sentir.



Couve de Murville définit la politique étrangère française

PARIS — (Reuter) — Dans une déclaration de politique étrangère devant l'Assemblée nationale, M. Maurice Couve de Murville, ministre français des Affaires étrangères, a affirmé que l'objectif actuel de la diplomatie soviétique est de préparer la neturalisation de l'Allemagne occidentale et sa sortie du camp occidental.

M. Couve de Murville a confirmé que la France, sans élever aucune objection aux conversations anglo-americano-soviétiques, n'avait aucune intention de s'y joindre.

Parlant du traité de Moscou et confirmant les raisons pour lesquelles la France n'a pas signé le traité, M. Couve de Murville a indiqué que pour tous les autres pays, sauf la France, l'adhésion constitue un geste purement platonique "puisque seule la France aurait dû renoncer à poursuivre l'exécution de son programme nucléaire, sacrifiant par là même un élément fondamental de sa défense, c'est-à-dire, un intérêt essentiel."

M. Couve de Murville a confirmé que la France était favorable à un projet visant à la destruction et a l'interdiction de fabrication des véhicules transportant les armes nucléaires avec un contrôle adéquat.

"Le moment venu, a-t-il dit, nous proposerons à nos partenaires atomiques de reprendre la discussion, car telle est, nous paraît-il, la meilleure approche possible du désarmement nucléaire dont nous persistons à penser qu'il est à la longue la condition même de la survie de l'humanité".

NEGOCIATIONS

Parlant des négociations Est-Ouest, et faisant allusion d'une part à la "grande peur nucléaire" de l'automne 1962, lors de la crise de Cuba, et d'autre part aux difficultés de l'URSS en ce qui concerne l'alimentation ainsi qu'à ses divergences avec la Chine, le ministre a dit: "Sur une telle analyse, chacun s'accorde et le gouvernement le premier. Nous n'en tirons cependant pas la conclusion, et c'est ici qu'une divergence essentielle apparaît, qu'il faille automatiquement, sur tout sujet, engager les pourparlers que l'on peut nous proposer.

"Pour que le dialogue devienne non seulement possible mais aussi utile, nous pensons qu'il faut une transformation réelle de l'Union soviétique et de sa politique. Que cette transformation se manifeste, alors toutes les portes s'ouvriront."

PROBLEME DE BERLIN

Après avoir déclaré que l'objectif de l'URSS était de "cristalliser" la situation présente, le ministre a déclaré que cela ne s'appliquait pas au problème de Berlin.

"A ce sujet, au contraire, rien ne doit être fait selon la Russie pour consolider ce qui existe, c'est-à-dire la présence occidentale."

Le ministre estime d'ailleurs qu'au cours de ses conversations avec MM. Rusk et Butler il a eu l'impression que ceux-ci étaient "parfaitement conscients de ces données du problème".

M. Couve de Murville a poursuivi: "Depuis trois mois que les pourparlers se poursuivent, rien n'est conclu, aucune base d'accord ne paraît même pour le moment susceptible de se dégager."

Définissant la politique de la France par rapport à l'Alliance Atlantique, M. Couve de Murville a dit:

"La France, pour sa part, est décidée à jouer son propre rôle dans la défense.

Ce qui s'est passé dans le monde, hier

BAMAKO — La conférence au sommet de Bamako, qui doit permettre de trouver une solution au conflit frontalier algéro-marocain entre dans sa seconde journée aujourd'hui mais il semble que les deux chefs d'état intéressés, M. Ahmed Ben Bella et le roi Hassan II ne soient pas encore rencontrés.

Une telle rencontre n'a en tous cas pas été confirmée officiellement.

Les deux chefs d'état maghrebins se sont entretenus séparément pour le moment avec l'empereur Hailé Sélassié et M. Modibo Keita, président de la République Malienne.

— o —

WASHINGTON — Prenant la parole hier devant le sénat américain, le sénateur William Fulbright, président de la Commission des Affaires étrangères du sénat, a déclaré que le général de Gaulle "regardait toujours les Etats-Unis à travers le prisme déformant de l'orgueil blessé."

"Les soupçons et le manque de confiance" dont fait preuve le chef de l'état français à l'égard des Etats-Unis affaiblissent l'Alliance atlantique, a ajouté le sénateur Fulbright qui a affirmé:

"Pour qu'une alliance puisse vivre, il faut une politique commune en plus d'objectifs communs, une coopération de fait plutôt qu'un accord de principe."

— o —

ACCRA. — La commission de la défense de l'OUA s'est réunie hier à Accra, en présence de la plupart des représentants des 32 pays signataires de la charte d'Addis Abeba.

Le kofi Baako, ministre guanéen de la Défense, a été élu à l'unanimité président de la conférence.

Dans son discours de bienvenue aux délégués, M. Baako a parlé d'une armée, d'une marine et d'une aviation africaines unifiées ainsi que d'une "force de frappe" africaine.

— o —

MOSCOU. — La "Pravda" assure aujourd'hui l'Indonésie du soutien de "toutes les forces anti - impérialistes" dans sa lutte contre la Malaysia, rapporte l'agence Tass.

Victor Mayevsky écrit dans l'organe du parti communiste soviétique que l'impérialisme britannique a créé la fédération pour servir de "cordon sanitaire" et d'"arrière-garde" à l'impérialisme opposé aux peuples du Sud-Vietnam, du Laos, du Cambodge et d'Indonésie.

— o —

VANDENBERG, Calif. — L'armée de l'air américaine a procédé hier soir au lancement d'un satellite. On se refuse toutefois à la base de Vandenberg à donner aucun détail sur le satellite, qui devait être placé sur orbite polaire.

La fusée Thor-Agenda D qui a servi au lancement du satellite était équipée de trois fusées à combustible solide.

Les satellites lancés de la base de Vandenberg transportent parfois de l'équipement photographique, dans le cadre du programme "Samos espion dans l'espace."

Calendrier

MERCREDI 30 OCTOBRE 1963
S. Alphonse Rodriguez, conf.
QUARANTE-HEURES
Couvent de St-Malo
Demain:
S. Quentin, martyr

SOLEIL: Lever: 6.28 Coucher: 4.31
LUNE: Lever: 4.52 Coucher: 4.54

MAREES DE DEMAIN
Hautes: 4.51 a.m. — 5.12 p.m.
Basses: 0.07 a.m. — 12.30 p.m.

PHASES DE LA LUNE D'OCTOBRE
Pleine lune ..... le 2 à 11.44 p.m.
Dernier quartier le 9 à 2.28 p.m.
Nouvelle lune ..... le 17 à 7.43 a.m.
Premier quartier le 25 à 0.21 p.m.

N. B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure solaire de l'Est.

Dr A. Dion
Chirurgien-dentiste
24, Côte du Palais
en face Hôtel-Dieu
TEL.: 522-2153



LE PLUS GRAND CHOIX DE
CHAUSSURES
POUR TOUTE LA FAMILLE

LES MAGASINS DE CHAUSSURES Talbot
Coins P ST-ROCH ST-DOMINIQUE MGR-GAUVREAU

3 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

897 EST, ST-JOSEPH
COIN ST-ROCH
—
849 EST, ST-JOSEPH
COIN ST-DOMINIQUE
—
795 EST, ST-JOSEPH
COIN MGR GAUVREAU

STATIONNEMENT FACILE

LA COMPOSITION INTERURBAINE DIRECTE

entre en vigueur le dimanche 3 novembre à QUÉBEC et dans les localités suivantes:

BEAUPORT, CHARLESBOURG, STE-FOY, BOISCHATEL, ANCIENNE-LORETTE, STE-ANNE-DE-BEAUPRÉ, CHARNY, LÉVIS, LORETTEVILLE, ST-JEAN-ÎLE D'ORLÉANS, NOTRE-DAME-DES-LAURENTIDES, STE-PÉTRONILLE, ST-ROMUALD D'ETCHEMIN, VALCARTIER, STE-CATHERINE ET ENVIRONS

La CID est rapide et facile:

1. Signalez "1" pour obtenir une ligne CID.
2. Composez les trois chiffres du code régional de l'endroit que vous appelez, s'il est différent du numéro de code inscrit sur l'appareil que vous utilisez.
3. Composez les sept chiffres du numéro que vous désirez obtenir.
   PAR EXEMPLE, pour appeler le 935-1234 à Montréal, il faut composer 1-514-935-1234; mais pour appeler le 543-1234 à Chicoutimi (qui a le même code régional "418" que Québec) il suffit de composer 1-543-1234.
4. Le reste se fait automatiquement dans la plupart des cas, *mais*
5. Si vous entendez le son "bipe-bipe" après avoir composé, veuillez donner le numéro d'où vous appelez.
6. Si vous obtenez un mauvais numéro, appelez la téléphoniste de l'Interurbain en signalant "0" (zéro). Elle annulera les frais de communication.

Pour vous éviter des erreurs: avant de placer un appel par la CID vérifiez le numéro dans votre liste personnelle et notez-le par écrit, puis composez-le. Vous gagnerez du temps et vous obtiendrez un meilleur service.



Pour tous détails, consultez cette brochure qui vous a été envoyée la semaine dernière et gardez-la à portée de la main: vous pourrez en avoir besoin. Vous trouverez aussi des instructions claires et simples aux premières pages de votre annuaire téléphonique.

Mettez à jour votre liste personnelle.
Pour les numéros d'Interurbain, assurez-vous que chaque numéro de téléphone est précédé du numéro de code régional. Communiquez à ceux de vos amis qui habitent hors de votre ville votre numéro de téléphone et son code régional.

Aucun changement dans la composition des numéros locaux

BELL
LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA SERVICE

Une compagnie canadienne appartenant à des Canadiens